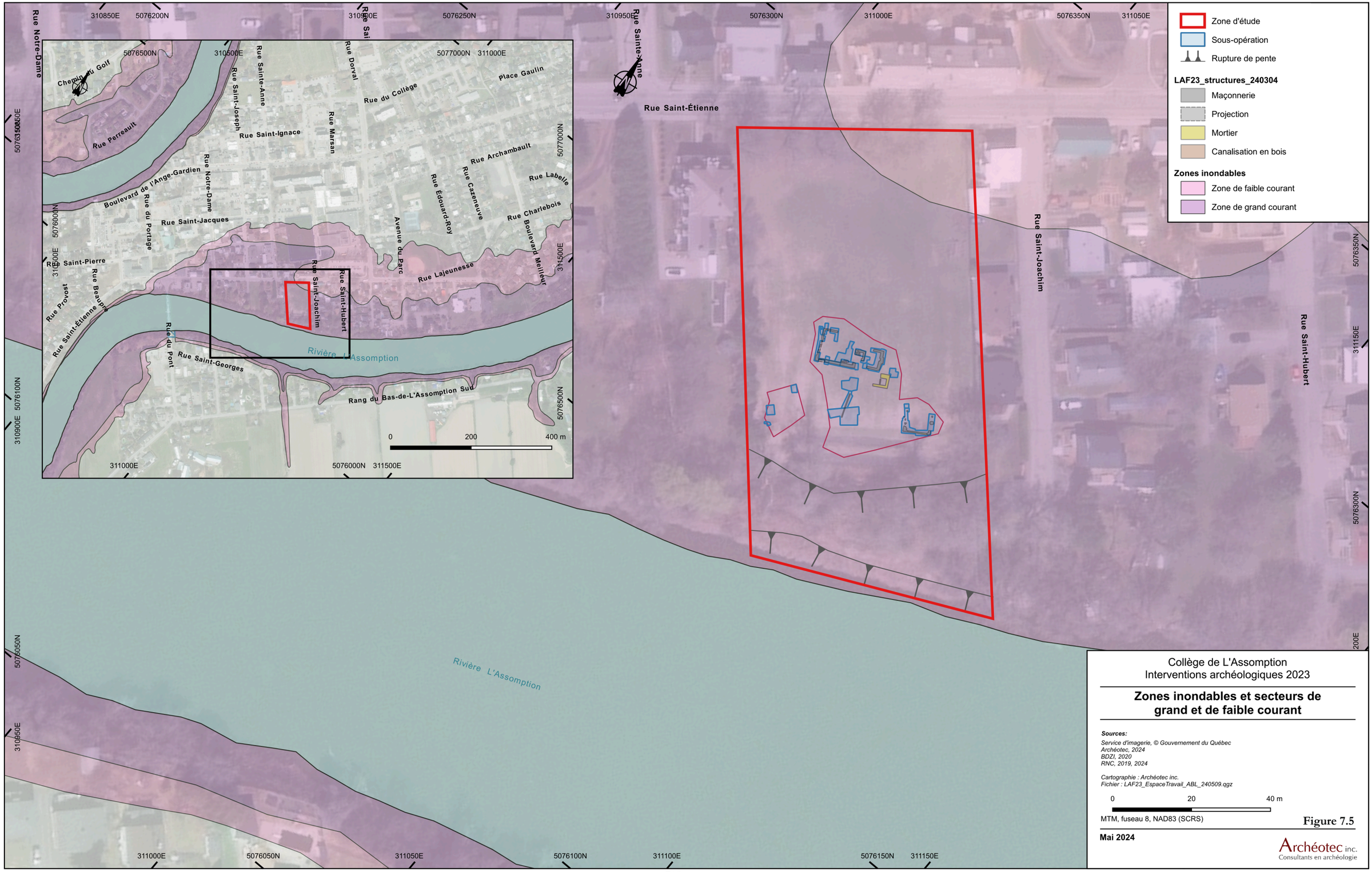

Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023

Zones inondables et secteurs de grand et de faible courant

Sources:

Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec
Archéotec, 2024
BDZI, 2020
RNC, 2019, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz

0 20 40 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 7.5

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

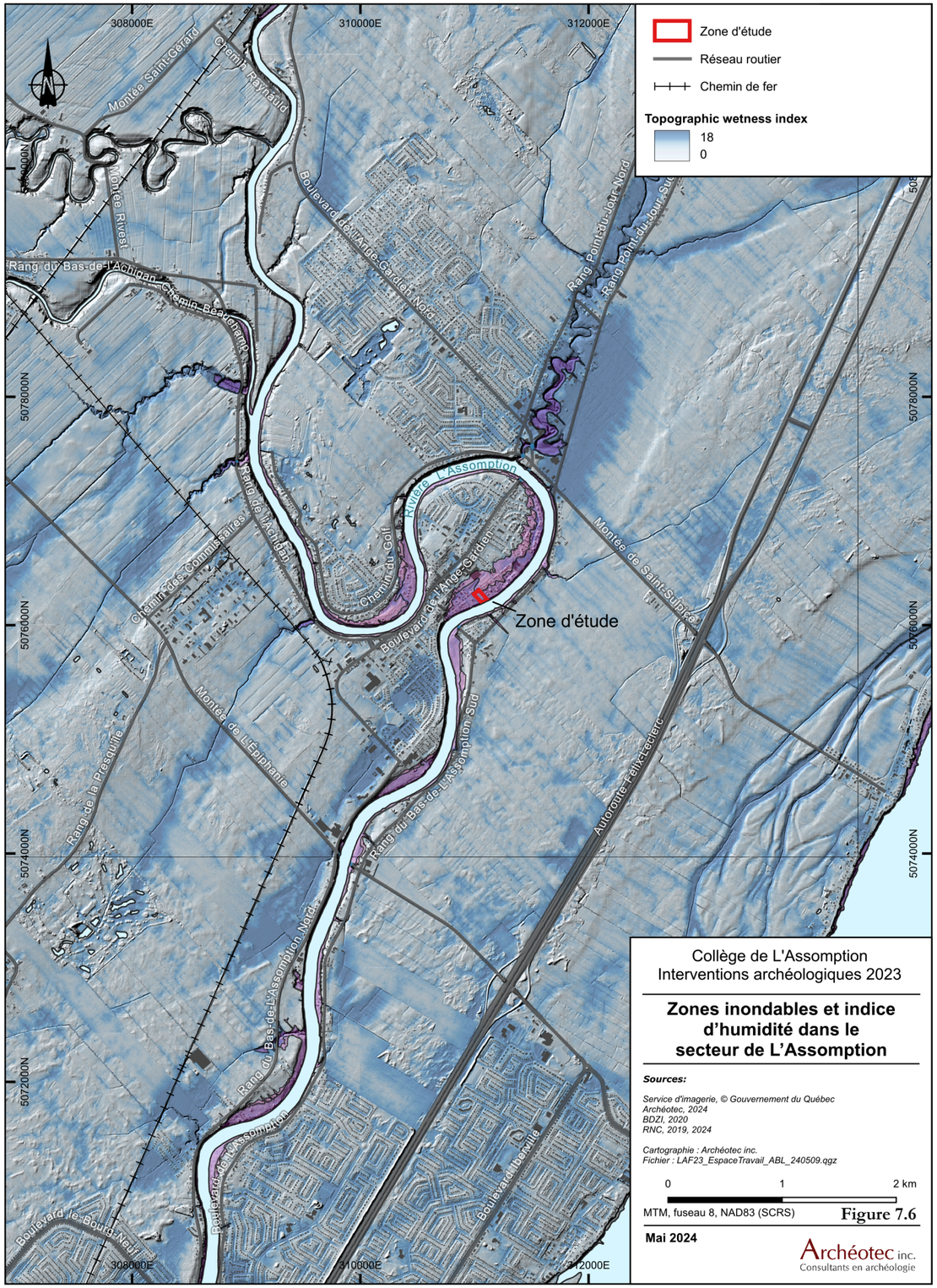

Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023

Zones inondables et indice d'humidité dans le secteur de L'Assomption

Sources:

Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec
Archéotec, 2024
BDZI, 2020
RNC, 2019, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz

0 1 2 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 7.6

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

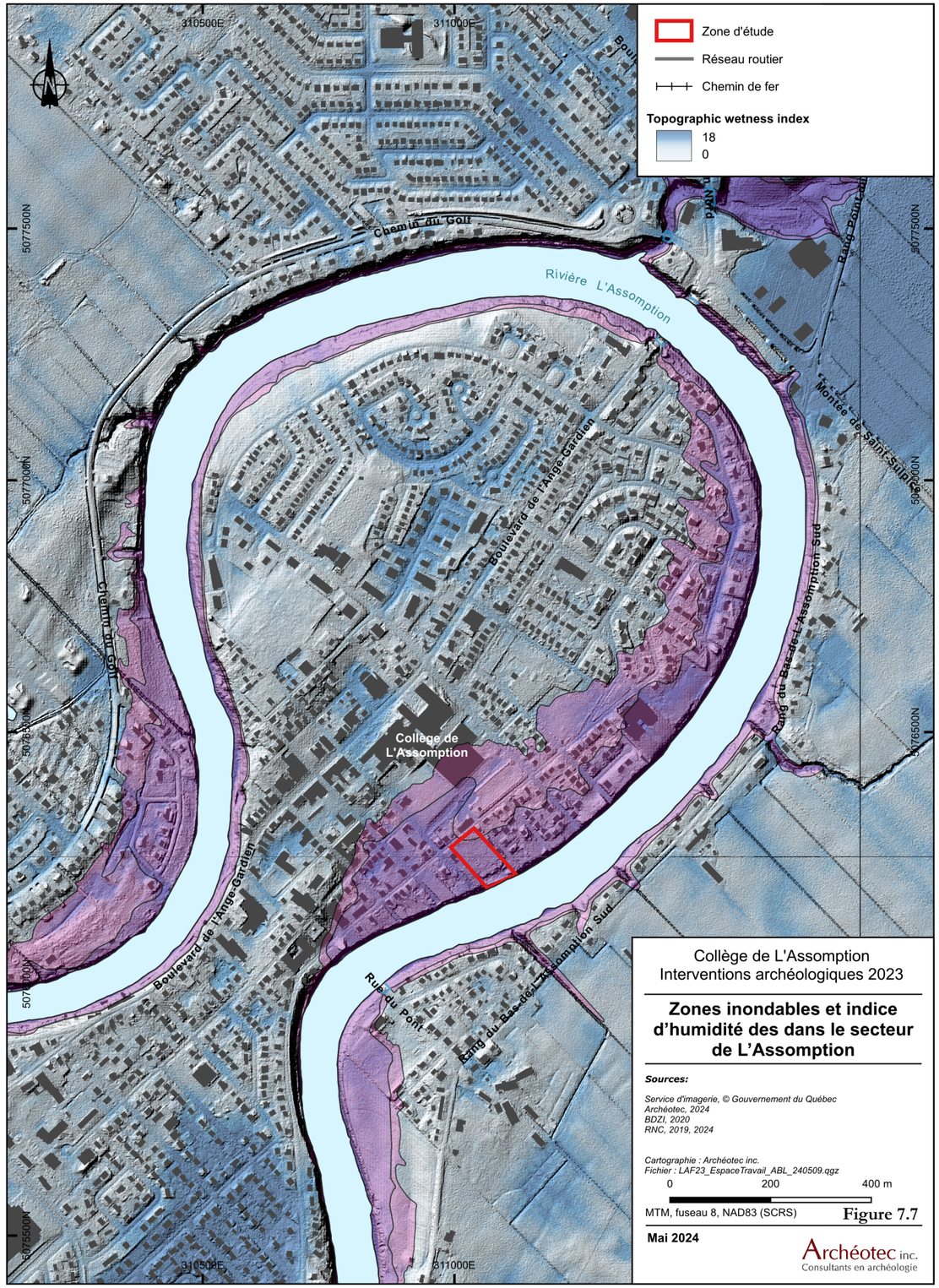

Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023

Zones inondables et indice d'humidité des dans le secteur de L'Assomption

Sources:

Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec
Archéotec, 2024
BDZI, 2020
RNC, 2019, 2024

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz

0 200 400 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 7.7

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

2	Couche		Structure
	Limite de couche		Pierre
	Limite diffuse		Charbon
	Limite de fouille		Organique
			Niveau d'inondation

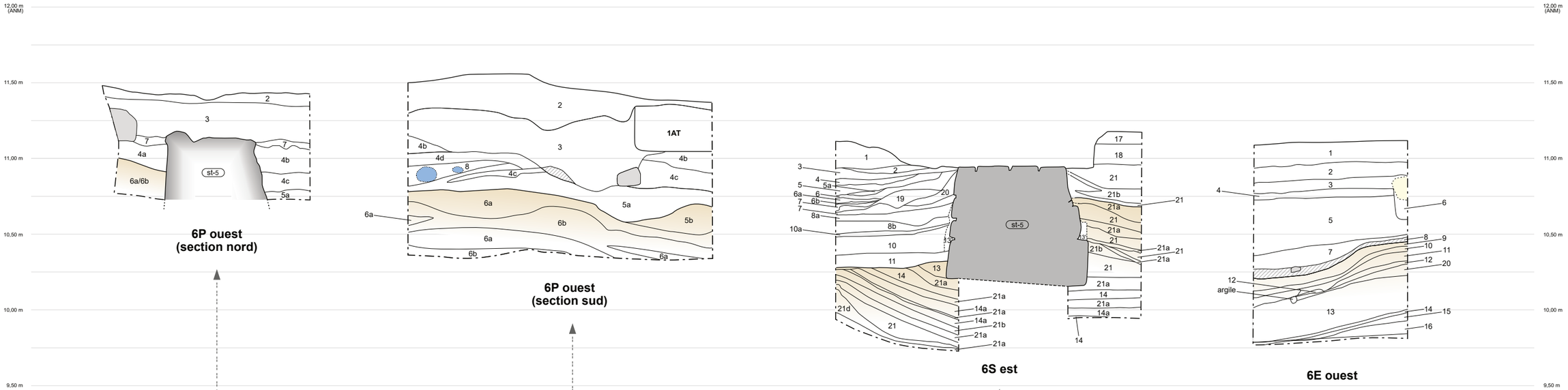

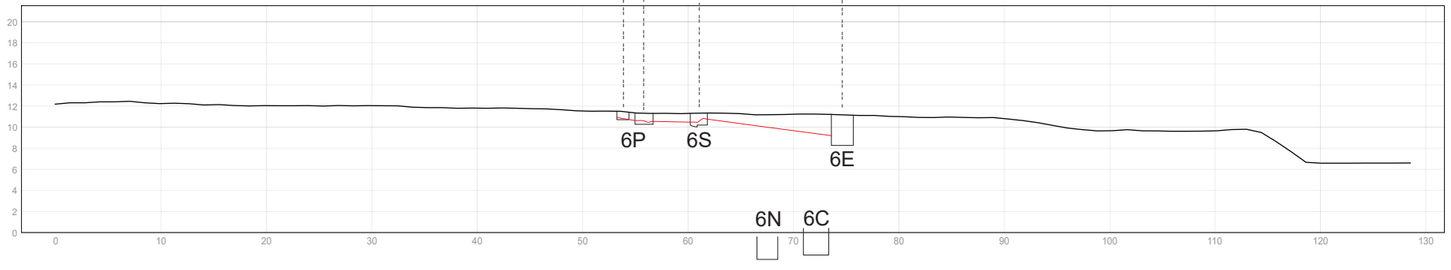

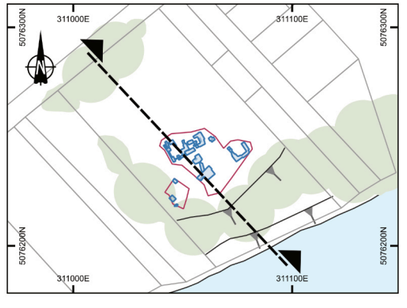

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Stratigraphie schématique du terrain dans un axe nord-sud

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_coupe-ns_240527.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.8

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

2	Couche		Structure
	Limite de couche		Pierre
	Limite diffuse		Charbon
	Limite de fouille		Organique
			Niveau d'inondation

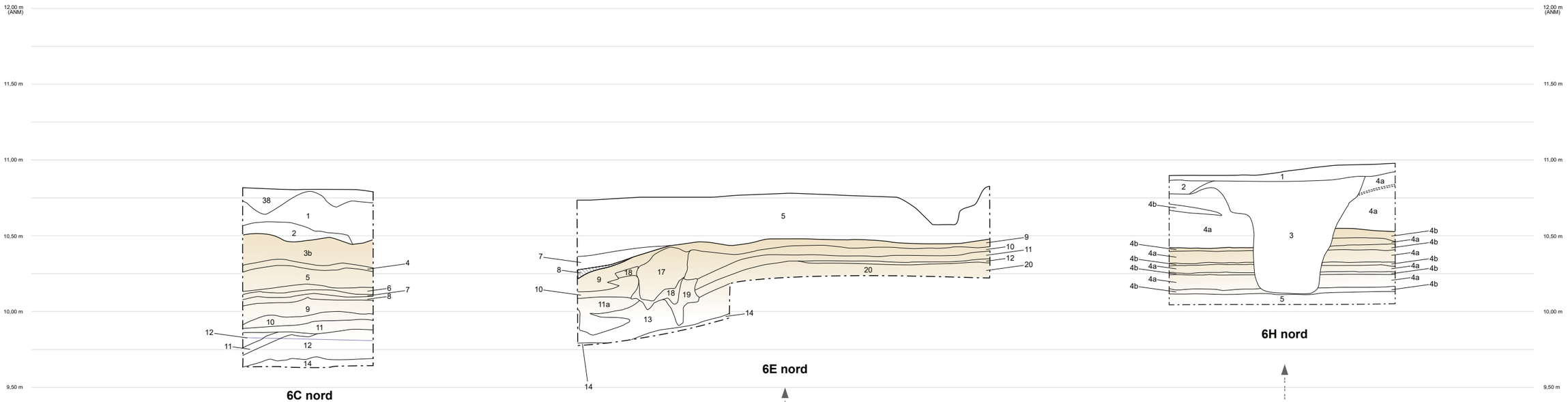

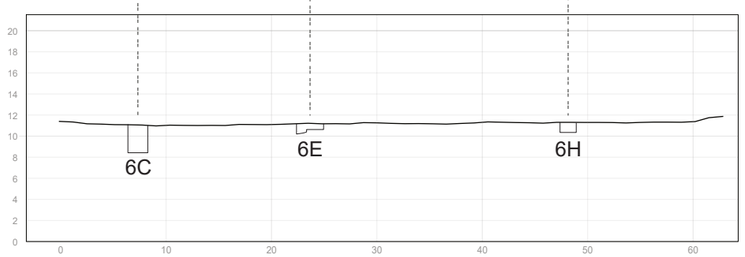

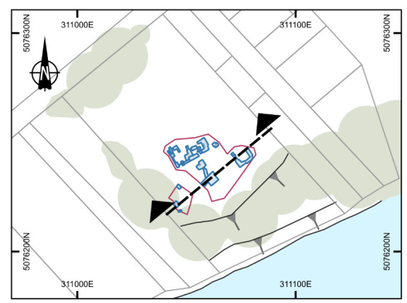

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Stratigraphie schématique du terrain dans un axe ouest-est

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_coupe-we_240527.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.9

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.18 Sous-opération 6S, paroi est avec coin de glace contre la partie supérieure du mur sud, dans un épais dépôt sableux lité
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2454

Photo 7.19 Sous-opération 6S, paroi sud
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2455

Photo 7.20 Sous-opération 6E, paroi sud, avec un épais dépôt sableux non lité
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2891

Photo 7.21 Sous-opération 6H, paroi est avec dépôt sableux non lité
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2863

Sous cet épais dépôt, qui pourrait avoir été laissé sur place par une inondation causée par un embâcle avant même la mise en place du premier pont en 1818, une succession de niveaux de limon, de limon sableux et de sable lité est présente. Les premiers niveaux sous-jacents sont composés d'un limon très organique et avec beaucoup de particules de charbon de bois en surface. Il correspond à un ancien niveau de surface alors que l'occupation du site était en cours et la maison construite (structure 5). C'est la surface de ce niveau qui a été utilisée pour effectuer la distinction entre les niveaux d'inondations durant l'occupation du bâtiment et ceux qui sont antérieurs à sa construction sur les profils de sol. En quelques endroits, des fragments de pierres altérées, de la rubéfaction, du bois et de l'écorce ont été observé, mais aucun artéfact n'a été observé dans ce niveau, à l'intérieur des limites des sous-opérations fouillées (photo 7.22). Cela n'exclut pas que des artéfacts puissent être mis au jour dans ce niveau lors d'une intervention ultérieure, ailleurs sur le site.

Les profils stratigraphiques des sous-opérations 6P, 6S et 4AA montrent qu'il y a une légère pente du nord vers le sud avec une rupture sous le mur sud de la structure 5 (figure 7.8, photos 7.13, 7.17). Contrairement à ce qui était présumé à la suite de la consultation des résultats du géoradar présenté dans le rapport d'intervention d'Arkéos (2006), la fouille et la mise en relation des altitudes des niveaux pédologiques ont plutôt démontré que la pente entre l'emplacement de la structure 5 et la sous-opération 6E est moins prononcée que présumée.

Photo 7.22 Sous-opération 6E, ancienne surface d'occupation (6E7) avec charbon, matière organique, rubéfaction et fragments de pierres altérées, vue vers le nord-ouest
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2829

La présence d'un deuxième talus a été observé dans les parois est et ouest de la sous-opération 6C. Les couches d'inondation et de niveaux organiques représentant d'anciennes surface qui sont sous les premiers niveaux de remblai et d'inondation présentent une pente différente et suggérant la présence d'un talus vers la rivière à cet endroit (photo 7.23). N'ayant pas atteint la base du talus lors de la fouille, son amplitude n'est pas connu, mais l'angle de la pente est similaire à celle observée sous le mur sud de la structure 5.

Photo 7.23 Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2766

Photo 7.24 Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2766

Photo 7.25 Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2766

Une légère pente d'est vers l'ouest a été observée entre les sous-opérations 6H et 6C (figure 7.9). Il y avait un ruisseau dans l'axe de la rue Sainte-Anne qui est située à l'ouest du site BkFi-40. La présence du ruisseau pourrait en partie expliquer cette légère pente.

Un creux est visible dans les parois nord et ouest de la sous-opération 6E (photos 7.24, 7.25). Il pourrait s'agir d'une ancienne dépression naturelle correspondant à une zone humide, de la cicatrice d'un ancien chablis, quoique l'orientation des niveaux sous-jacents ne semble pas appuyer cette hypothèse ou d'une ancienne fosse dont l'intérieur a été comblé par des épisodes d'inondations, avant la construction de la maison. Cette dépression reste intrigante pour le moment. Fait intéressant, l'altitude de la couche d'écorce ou de bois correspond à celle d'une couche similaire répertoriée dans la sous-opération 6G et associée à la présence d'une fosse anthropique, dont l'aménagement est antérieur à la construction de la structure 5.

L'observation des profils stratigraphiques dans les diverses sous-opérations démontre que ce lieu est inondé régulièrement depuis fort longtemps. La configuration de la rivière et de son méandre favorise la formation d'embâcles et de dépôt d'alluvions lors des épisodes d'inondations associés. La construction des ponts en aval du site à partir de 1818 a augmenté le phénomène d'embâcles et l'ampleur des épisodes d'inondations qui ont suivis. Cela a bien été démontré par les divers profils stratigraphiques relevés sur le site. La configuration de l'environnement a aussi été modifiée par les inondations et l'apport de sédiments, ainsi que

par l'occupation humaine du lieu. La récurrence des inondations a certainement eu une influence dans le déplacement de l'habitation principale dans la portion haute du terrain à proximité de la rue Saint-Étienne en 1858, alors que les inondations de grandes envergures sont devenues plus fréquentes après la construction du premier pont en 1818.

7.4 Contexte archéologique à l'intérieur de la maison et ses abords immédiats (6G, 6L, 6P, 6R, 6S)

La sous-opération 6G a d'abord servi à dégager la surface de la structure 5. Une aire a été fouillée dans le coin sud-est à l'intérieur du bâtiment; de plus, les sous-opérations 6L, 6P, 6S et par extension la sous-opération 6R ont servi à documenter des sections de la structure 5 de même que les niveaux archéologiques adjacents à celle-ci, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Les sous-opérations 6S et le coin sud-est de la sous-opération 6G ont permis de documenter des niveaux archéologiques similaires alors que ces niveaux sont absents dans la partie nord du bâtiment dans la sous-opération 6P.

À l'intérieur du bâtiment, les sous-opérations 6S et 6G montrent une succession de niveaux d'occupation en terre battue séparés par des niveaux de remblais de rehaussement, de nivellement et des niveaux de dépôts sédimentaires lors d'épisodes d'inondation.

Pour une meilleure compréhension du contexte archéologique complexe en lien avec la maison et ses abords, les éléments archéologiques sont présentés en ordre chronologique, du plus vieux au plus récent, c'est-à-dire dans le sens inverse de la fouille.

7.4.1 Une fosse d'entreposage dans la sous-opération 6G?

Lors du dégagement de la base du mur sud de la structure 5 et des niveaux d'occupation adjacents à l'intérieur de la maison, une grande fosse (6G48-fs) est apparue sous un niveau de construction qui pourrait être en lien autant avec la structure 5 (6G21, couche 11) que la structure 6G27-st dont les bases se trouvent au même niveau (photos 7.26 à 7.32, figures 7.10, 7.11). Cette fosse dépassait les limites de l'aire fouillée dans le coin sud-est (0,70 sur 4,16 m), à l'intérieur de la maison. Ses dimensions complètes ne sont donc pas connues. Sa forme n'est pas quadrangulaire, mais plutôt arrondie. On peut néanmoins indiquer qu'elle a une largeur

Photo 7.26 Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, présence d'une fosse tapissée d'écorce ou de bois (6G48-fs)
Archéotec 2023, LAF23_PV2_102

est-ouest d'au moins 1,96 m, une largeur nord-sud de plus de 0,70 m et une profondeur de plus de 0,42 m. La surface de la fosse a été dérasée lors de la construction du mur sud de la structure 5, le niveau de construction (6G21) reposant directement sur la surface dérasée de la fosse. Ces éléments indiquent qu'elle est antérieure à la construction de la maison et qu'au moment de cette construction, la fosse n'était plus en utilisation parce qu'elle était déjà comblée de sable lité.

Les rebords de la fosse se composent de sol naturel remanié qui correspond à un limon sablo-limoneux beige-gris (6G38) qui suit une dépression dans le sol. Il est recouvert d'un sable beige-gris meuble (6G42) sur lequel repose une couche de bois parfois mince, parfois épaisse par endroits (6G22-st). Le bois est friable et très dégradé. On ne distingue pas de jonction entre les pièces de bois, ni d'éléments de fixation comme des clous ou des chevilles par exemple. L'apparence feuilletée du bois et l'absence de jonctions visibles dans la structure laisse croire qu'il s'agit d'une couche d'écorce

Photo 7.27 Sous-opération 6G, paroi nord et présence de la fosse 6G48-fs à la base des excavations
Archéotec 2023, LAF23_PV2_193

Photo 7.28 Sous-opération 6G, présence de la fosse 6G48-fs à la base des excavations
Archéotec 2023, LAF23_PV2_193

Photo 7.29 Sous-opération 6G, stratigraphie de la paroi ouest au centre de la sous-opération avec les niveaux qui recouvrent la fosse 6G48-fs. Le niveau de construction du mur sud de la structure 5 et de la structure 6G27-st est indiqué par une flèche rouge.
Archéotec 2023, LAF23_PV2_073

Photo 7.30 Sous-opération 6G, stratigraphie de la paroi nord avec les niveaux qui recouvrent la fosse 6G48-fs
Archéotec 2023, LAF23_PV2_205

Photo 7.31 Sous-opération 6G, la fosse 6G48-fs à la base des excavations. L'emplacement du lit de mortier et de fragments de pierres en lien avec la structure 6G27-st est souligné par un pointillé
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2914

Photo 7.32 Sous-opération 6G, la fosse 6G48-fs à la base des excavations. L'emplacement du lit de mortier et de fragments de pierres en lien avec la structure 6G27-st est souligné par un pointillé
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2913

qui aurait recouvert le fond d'une fosse creusée directement dans le sol. Un sondage réalisé sous la couche d'écorce montre qu'elle repose sur le niveau d'aménagement de la structure (6G38, 6G42) et que la fosse ne se poursuit pas en profondeur dans le secteur dégagé (photos 7.31, 7.32). Aucun autre aménagement ni artéfact n'a été observé dans ce sondage sous la paroi de bois. Bien qu'elle n'ait pas été dégagée au complet, l'intérieur de la fosse ne montrait pas de structures supplémentaires, ni d'artéfacts. Les dépôts qui comblent la fosse sont homogènes (6G37, 6G28, 6G30, 6G31, 6G32) et lités par endroits (6G31). Ils montrent tous un affaissement vers le centre de la fosse, comme si le bois de la fosse se serait dégradé et que le remblai se serait tassé avec le temps (photo 7.29, figure 7.11). Le litage observé dans le lot 6G31, indique qu'une inondation importante aurait permis le dépôt de ces sols et remblayé la fosse. Dans le secteur dégagé, la fosse ne contenait pas d'artéfacts entre le niveau de bois et les remblais supérieurs. Comme elle n'a pas été dégagée au complet, on ne peut pas présumer avec certitude qu'elle était complètement vide au moment de son remblaiement. Elle était toutefois vide dans le coin sud-est à l'intérieur du bâtiment. Des fragments de bois ou d'écorce similaires ont aussi été mis au jour dans la sous-opération 6E, à la même altitude (10,216 m anm) que la structure 6G22-st, également sous un remblai d'inondation. Dans la sous-opération 6G, l'écorce apparaît à des altitudes de 10,319 m anm, 10,264 m anm, 10,210 m anm et 10,137 m anm, alors que sa partie la plus basse a été observée à 9,890 m anm. Il apparaît donc que la fosse était déjà remblayée lors de la construction de la structure 5. Elle appartient à un événement antérieur, mais probablement pas beaucoup plus ancien que l'occupation en lien avec le bâtiment adjacent. Elle a peut-être été aménagée au début de l'occupation du secteur,

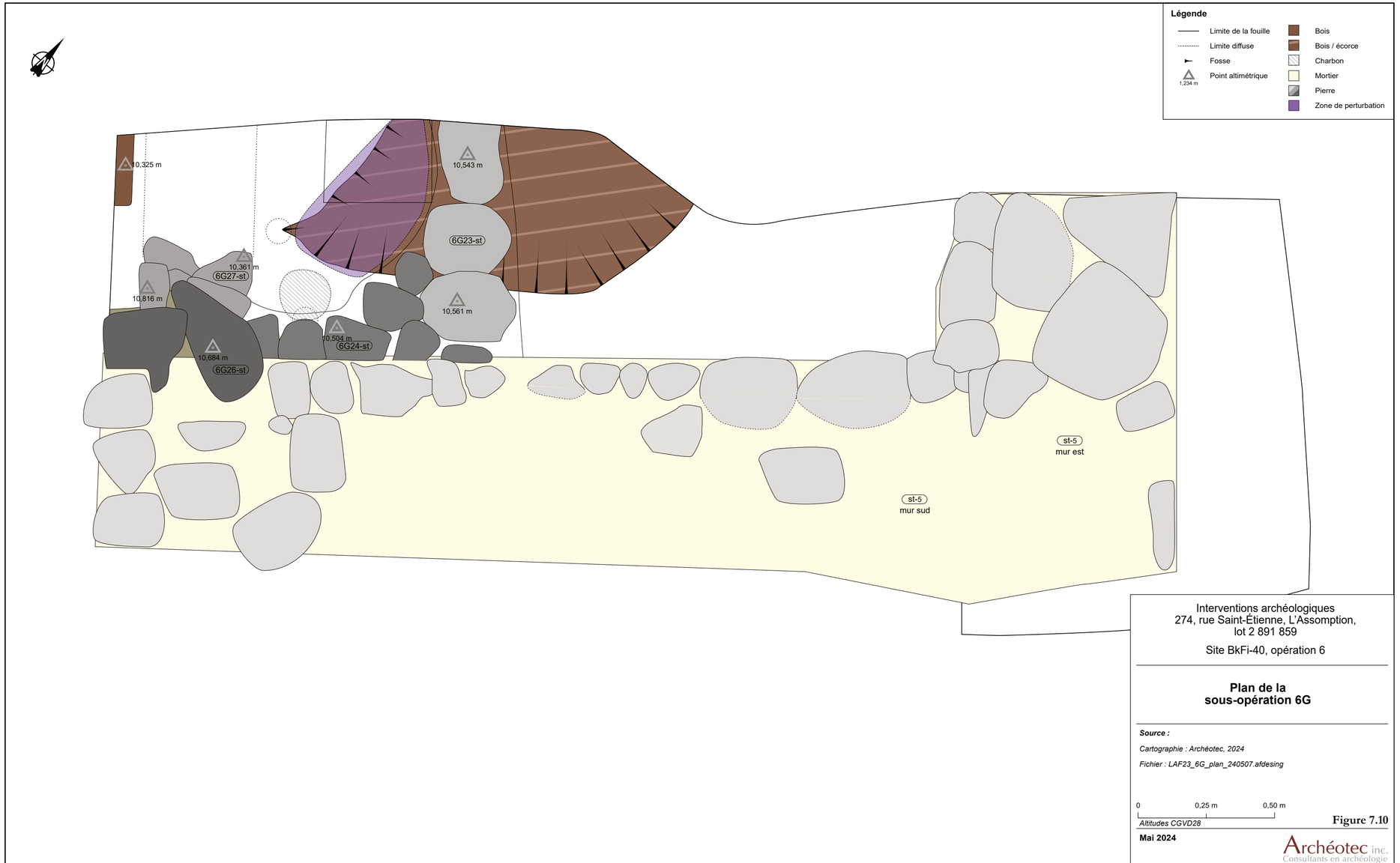

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Plan de la sous-opération 6G

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6G_plan_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.10

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

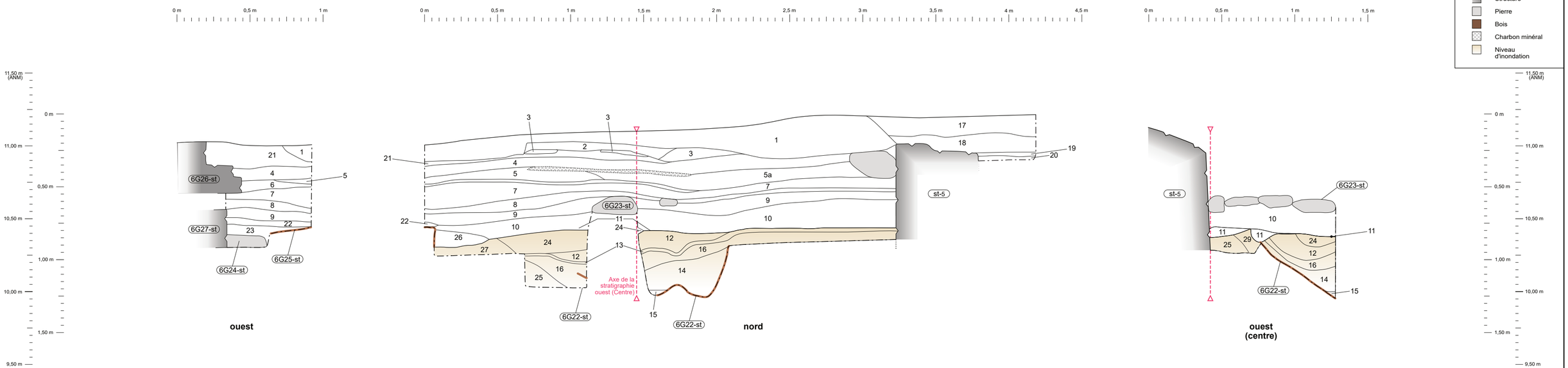

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6G

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6G_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.11

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Sous-opération 6G - Description des couches

Couche / lot / description

1	6G4	Sable limoneux, gris-brun moyen, avec beaucoup de gravillons, graviers, cailloux, pierres, fragments de mortier, gros fragments de crépi, quelques fragments de brique brune, fragments de charbon de bois, hétérogène, compact. Remblai de démolition de la structure 5, à l'intérieur du bâtiment.
2	6G3	Sable limoneux, gris-brun à gris moyen, avec gravillons, graviers, petits fragments de charbon de bois, fragments de mortier, homogène, meuble. Remblai de rehaussement à l'intérieur du bâtiment pour sceller le niveau d'incendie. Ce lot a été dérasé lors de la démolition de la structure 5.
3	6G11	Limon sableux, gris-brun avec traces de rubéfaction rose, avec gravillons, graviers, fragments de charbon de bois, fragments de bois, fragments de mortier, hétérogène, meuble. Niveau d'occupation avec traces d'incendie.
4	6G14	Argile limoneuse, gris-brun foncé organique en surface à gris-brun moyen, avec lentilles de sable beige-roux, avec gravillons, graviers, fragments de charbon minéral et de charbon de bois, fragments de mortier, fragments de bois, homogène, très compact. Niveau de terre battue. Le niveau est plus limoneux dans la partie est, près du mur est.
5	6G6	Sable limoneux, beige-gris, avec gravillons, cailloux, une concentration de charbon minéral, fragments de charbon de bois, fragments de mortier, quelques fragments de brique rouge, quelques fragments de crépi, homogène, meuble. Niveau d'occupation du vide sanitaire.
6	6G15	Sable, roux à gris moucheté beige, avec gravillons, fragments de charbon de bois, fragments de mortier, homogène, très meuble à meuble. Remblai de nivellement.
7	6G16	Limon sableux organique, brun-gris foncé en surface à limon argileux, gris, lité, avec gravillons, fragments de charbon de bois, fragments de mortier, légèrement hétérogène, compact. Niveau de terre battue.
8	6G17	Sable, beige-gris pâle, lité, avec un caillou, des fragments de charbon de bois, homogène, très meuble. Remblai d'inondation ou de rehaussement.
9	6G19	Limon sableux, brun-gris, avec gravillons, graviers, cailloux, fragments de charbon de bois, fragments de mortier, hétérogène, moyennement compact. Présence d'un trou de poteau rembli de sable gris (6G45-tp). Niveau de construction en lien avec la base de la structure 5.
10	6G20	Sable limoneux, gris-brun, organique, avec gravillons, homogène, meuble. Niveau de terre battue.
11	6G21	Sable limoneux, gris-brun, avec gravillons et fragments de mortier, hétérogène, meuble. Niveau de démolition ou de construction. Pourrait être en lien avec la structure 5 ou la structure 6G27-st.
12	6G28	Sable, beige-gris, sans inclusions, homogène, très meuble. Remblai de comblement de la structure 6G22-st, composé de sol naturel remanié. Similaire à 6G30.
13	6G29	Limon argileux, beige-gris, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Terre battue? Remblai de comblement de la structure 6G22-st? Plus compact de 6G28 et 6G30. Se mélange vers l'est avec le niveau 6G21.
14	6G31	Sable, gris-beige, lité, sans inclusions, homogène, meuble. Remblai d'inondation.
15	6G32	Limon argileux, organique, gris, sans inclusions, homogène, meuble. Réaction du sol à la décomposition du bois de la structure 6G22-st
16	6G30	Sable, beige-gris, sans inclusions, homogène, très meuble. Remblai de comblement de la structure 6G22-st, composé de sol naturel remanié. Similaire à 6G28.
17	6G43	Sable limoneux, beige-gris, avec fragments de mortier, homogène, compact. Remblai de rehaussement après la démolition de la structure 5
18	6G44	Sable limoneux, beige-gris, avec fragments de charbon de bois, homogène, compact. Remblai de rehaussement après la démolition de la structure 5.
19	6G33	Limon argilo-sableux, gris-beige, sans inclusions, homogène, compact. Ancien niveau de surface.
20	6G34	Sable limoneux, beige, sans inclusions, homogène, compact. Remblai de rehaussement?

Couche / lot / description (suite)

21	6G12	Sable limoneux, gris-brun, avec petits fragments de charbon de bois et de mortier, homogène, meuble. Niveau d'abandon du vide sanitaire, avant l'incendie ou la démolition.
22	6G35	Sable beige-gris, sans inclusions, homogène, meuble. Similaire à 6G17. Déblais de tranchée d'une structure de bois?
23	6G36	Sable limoneux, gris foncé, avec fragments de charbon de bois, homogène, meuble. Similaire à 6G19. Déblais de tranchée d'une structure de bois?
24	6G37	Sable limoneux, brun, homogène, compact. Remblai de la fosse créée par l'effondrement de la structure de bois 6G22-st
25	6G38	Limon sablo-argileux, beige-gris, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Similaire à 13 (6G29). Remblai pour l'aménagement d'une de fosse, d'entreposage?
26	6G39	Sable limoneux, brun, avec fragments de mortier, hétérogène, compact. Débris de démolition en lien avec l'enlèvement du mur 6G27-st
27	6G40	Sable fin, beige, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
28	6G41	Sable limoneux, beige-gris, avec gravillons, cailloux, une concentration de charbon minéral, fragments de charbon de bois, fragments de mortier, quelques fragments de brique rouge, quelques fragments de crépi, homogène, meuble. Niveau d'occupation du vide sanitaire, semble perturbé puisqu'il s'agit d'un mélange des couches 5 (6G6) et 6 (6G15).
29	6G42	Sable, beige-gris, sans inclusions, homogène, très meuble. Similaire à 12 (6G28) et 16 (6G30). Remblai pour l'aménagement d'une de fosse, d'entreposage?

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profil stratigraphique de la sous-opération 6G

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6G_RP-lots_240507.afdesing

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

lors des travaux de défrichage du terrain par exemple. Il n'est pas possible de la relier à l'occupation en lien avec la chapelle des Sulpiciens puisque les vestiges de cette dernière n'ont pas été mis au jour et que nous ne connaissons pas le contexte archéologique qui serait relié à cette occupation plus ancienne.

Les niveaux d'occupation de la structure 5 se concentrent à l'intérieur du bâtiment et surtout dans sa partie sud. Les niveaux intérieurs ont été documentés dans les sous-opérations 6G et 6S, mais aussi dans les sous-opérations 6L et 6P. La fouille des niveaux présents dans le coin sud-ouest de la sous-opération 6G a montré la séquence d'occupation la plus complexe. Nous verrons que certains éléments dans la sous-opération 6R peuvent aussi être liés à l'occupation de la structure 5.

7.4.2 Sous-opération 6G

Au-dessus des vestiges de bois de la fosse 6G22-st, de son remblai (6G32, 6G31, 6G30, 6G29, 6G28 et 6G37), se trouve le niveau de construction (6G21) du mur sud de la structure 5 et de la structure 6G27-st (photo 7.29, figures 7.10, 7.11). Ce niveau contenait peu d'artéfacts (n=9), dont deux épingles, une clé de cannelle, deux fragments de vaisselle de table en faïence blanche possiblement française, un fragment de contenant en terre cuite grossière locale, deux tessons de verre à vitre et un clou forgé. La cannelle pourrait être en lien avec une fonction d'entreposage dans cet espace puisqu'elle est utilisée avec des tonneaux d'entreposage (planche 7.2). L'assemblage compte aussi des ossements d'animaux domestiques et sauvages tels que des petits, moyens et gros mammifères, des artiodactyles, du poulet domestique, de la gélinotte huppée, du pigeon biset, des oiseaux moyen à gros, de la dinde domestique et des amphibiens. Ce niveau de construction concorde avec la base du mur sud de la structure 5 et la base de la structure 6G27-st. Cette dernière structure se compose d'au moins six pierres plates maçonnées contre la base de la structure 5, sur trois assises. Sa largeur est de 0,36 m et sa hauteur varie de 0,08 à 0,18 m. Son axe est perpendiculaire avec le mur sud (photos 7.33 à 7.35, figures 7.10, 7.11). Au nord de la structure 6G27-st, un lit de mortier et de fragments de pierres a été observé sur une largeur de 0,45 m jusqu'à la paroi nord de la tranchée (photos 7.31, 7.32). Cette trace pourrait indiquer qu'une structure maçonnée se trouvait à cet emplacement et qu'elle a été démantelée au début de l'occupation à l'intérieur du bâtiment. Il s'agit probablement d'une bordure de pierres similaire à celle qui se trouve à l'est (6G23-st). La partie plus haute qui se trouve contre la structure 5 a peut-être servie de base d'appui pour un montant de bois. À l'ouest de la structure 6G27-st, à la base de la paroi ouest de la tranchée, un vestige de bois (6G25-st) a été observé sur une longueur de 0,25 m et une largeur de 0,05 m (photo 7.36, figures 7.10, 7.11). Elle est à la même hauteur que la surface des pierres plates du vestige 6G27-st. Dégagée sur une petite surface, son interprétation est incertaine. La structure semble se composer d'au moins une planche de bois ou d'un madrier posé à l'horizontal dans un axe nord-sud. Il pourrait s'agir des vestiges d'une canalisation de

Planche 7.2 Clé de cannelle (6G21)
Archéotec 2024, n° 720

bois, d'une solive de plancher ou d'une structure indéterminée qui se trouve au-delà de la paroi ouest de la tranchée. Les niveaux qui recouvrent cette structure accusent une petite pente vers l'ouest. Cette pente pourrait être en lien avec la présence de la structure de bois 6G25-st ou d'un autre aménagement qui se trouve à l'ouest de la tranchée réalisée dans le coin sud-est du bâtiment et à l'est de la sous-opération 6S.

Au-dessus du niveau de construction des structure 5 et 6G27-st, deux remblais d'aménagement de surface ont été mis en place afin de recouvrir la base de la structure 5, la surface de la structure 6G27-st et de mettre en place d'autres structures en pierres plates (6G23-st et 6G24-st) (photos 7.33, 7.34). Ces éléments recouvrent l'emplacement de la fosse 6G22-st qui n'est plus en utilisation à ce moment. Le premier remblai est homogène (6G20), il comporte notamment un tesson de contenant en faïence possiblement française, des tessons d'un contenant en terre cuite grossière locale, un petit ardillon de boucle en métal cuivreux et une lame de couteau (planche 7.3). Il compte des ossements plus nombreux et plus variés que le lot précédent. Il s'y trouve des ossements de petits, moyens et gros mammifères, de boeuf domestique, d'artiodactiles, de petits et moyens oiseaux, de poulet et

Planche 7.3 Artéfacts provenant du lot 6G20.
Ardillon d'une petite bouche, tesson de faïence blanche, lame de couteau (6G20)
Archéotec 2024, n° 711, 706, 713

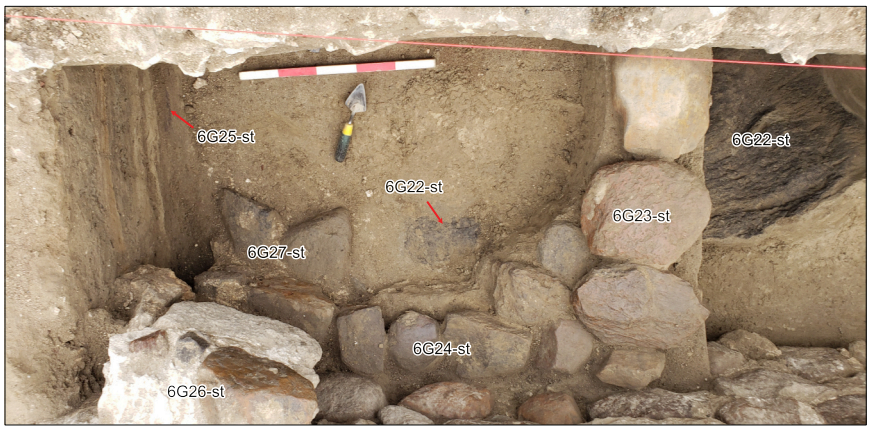

Photo 7.33 Sous-opération 6G, vue en plan des structures 6G22-st, 6G23-st, 6G24-st, 6G25-st, 6G26-st, 6G27-st

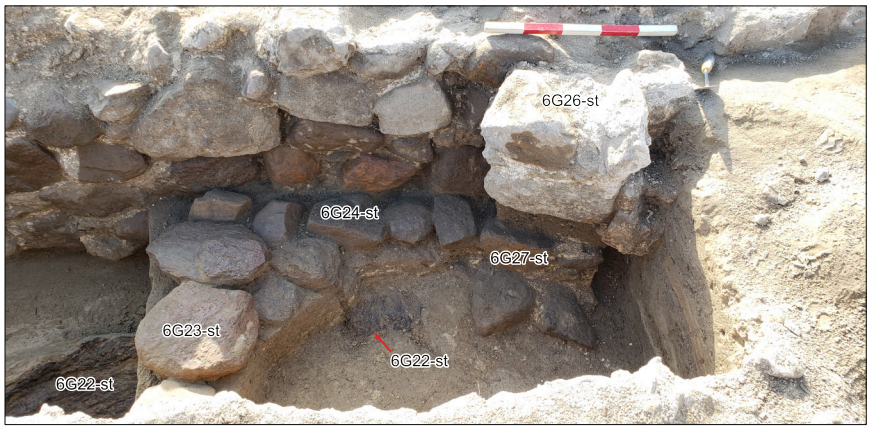

Photo 7.34 Sous-opération 6G, structures 6G22-st, 6G23-st, 6G24-st, 6G26-st, 6G27-st

Photo 7.35 Sous-opération 6G, détail des structures 6G26-st, 6G27-st
Archéotec 2023, LAF23_PV2_088

Photo 7.36 Sous-opération 6G, vestiges ténus de la structure 6G25-st au pied de la paroi ouest
Archéotec 2023, LAF23_PV2_210

de dinde domestiques, de cailles, de pigeon biset, de galliformes, de poissons dont au moins un grand brochet, de micromammifère, de rat surmulot et d'amphibiens dont notamment le crapaud et la grenouille. Les micromammifères, le rat et possiblement les amphibiens pourraient être présents dans l'assemblage parce qu'ils se sont introduits dans le vide-sanitaire.

Le lot 6G20 est recouvert par un autre remblai d'aménagement (6G19) qui est chargé de fragments de mortier sur lequel repose les structures (6G23-st et 6G24-st). Il compte des fragments de brique rouge, un fragment de tuyau de pipe à fumer, de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite grossière à pâte rouge avec engobe blanc et décor sur le marli, quelques tessons de faïence, des fragments de bouteille à boisson alcoolisée, du verre bleu-vert français et des clous très corrodés. L'assemblage compte deux tessons de creamware qui sont intrusifs en raison de la présence d'une structure plus récente à proximité (6G26-st). Les ossements sont assez nombreux et ils appartiennent autant à des espèces domestiques que sauvage. On y compte des petits, moyens et gros mammifères, du porc domestique, du mouton ou de la chèvre, du castor ou du porc-épic, des petits, moyens et gros oiseaux, des galliformes, du poulet et de la dinde domestiques, un fragment de coquille de bivalve, des amphibiens, des crapauds, des poissons et de la barbue de rivière. Un trou de poteau (6G45-tp) rempli de sable gris est visible dans ce niveau.

Les structures 6G23-st et 6G24-st correspondent à des bordures de pierres plates (photos 7.33, 7.34, figures 7.10, 7.11). La structure 6G24-st se trouve en bordure du mur sud de la structure 5, dans la partie centrale et ouest de la tranchée, mais pas dans sa partie est. Elle se situe entre la base de pierre 6G27-st et la bordure de pierre 6G23-st. La structure 6G23-st se compose aussi de pierres plates qui forment un alignement transversal, dans un axe nord-sud. Cet alignement se poursuit au-delà de la paroi nord de la tranchée. Ces structures se présentent maintenant comme des bordures de pierres, mais elles faisaient peut-être partie d'un dallage de pierres plates qui se trouvait dans certaines parties du vide-sanitaire et qui aurait été partiellement démantelé et récupéré au cours de l'occupation. Mis à part la structure 6G23-st, d'autres pierres en lien avec les structures 6G24-st ou même 6G27-st ne sont pas présentes dans les parois ouest et nord de la tranchée.

À partir des structures de pierres 6G23-st et 6G24-st, une succession de niveaux d'occupation et de remblais s'ajoutent graduellement au fil du temps (photos 7.37 à 7.39, figure 7.11). Cette séquence confirme la présence d'un vide sanitaire en terre-battue à l'intérieur du bâtiment. Sa surface la plus basse à l'ouest se trouve à une altitude de 10,366 m anm et sa surface la plus haute à l'est à une altitude de 10,566 m anm. Beaucoup plus bas que la surface moderne dans le secteur qui est à environ 11,288 m anm d'altitude, soit une différence maximale de 0,92 m. La séquence des niveaux archéologiques entre la construction de la structure 5 et son abandon est d'une épaisseur de 0,60 m dans les sous-opérations 6S et 6G. Certains de ces niveaux d'occupation ont été tamisés parce qu'ils contenaient beaucoup

Photo 7.37 Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, stratigraphie de la paroi nord
Archéotec 2023, LAF23_PV2_194

Photo 7.38 Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi nord
Archéotec 2024

Photo 7.39 Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, détail de la stratigraphie de la paroi nord, section ouest
Archéotec 2023, LAF23_PV2_192

de petits fragments, notamment des petits fragments d'os de microfaune (petits rongeurs, amphibiens) et de poissons. Des épingles, des petites perles de verre et des plombs de chasse font notamment partie des petits artéfacts de l'assemblage. En 2022, des niveaux similaires avaient aussi été observés à proximité de la sous-opération 6S, dans le sondage 4AA. L'assemblage est de nature domestique, mais il semble y avoir aussi une fonction d'entreposage. Le bâtiment en lien avec la structure 5 est donc un bâtiment principal utilisé comme habitation.

Planche 7.4 Artéfacts provenant du lot 6G18. Verre bleu-vert français, terre cuite grossière locale, terre cuite grossière avec engobe et glaçure, épingles, fragment de tuyau de pipe à fumer, terre cuite grossière locale, fragment de boucle Archéotec 2024, n° 683, 679, 681, 688, 682, 680, 689

Les niveaux suivants recouvrent les structures de pierres mises au jour à la base de la tranchée. Le lot 6G18, qui n'apparaît pas dans les stratigraphies, recouvrait les pierres de la structure 6G24-st au pied de la structure 5. Il se compose d'un limon sableux meuble et organique qui s'est accumulé le long du mur sud de la structure 5. Il comporte notamment des fragments de coquilles d'oeufs. Un trou de poteau (6G46-tp) rempli de sable beige y a été observé. Son assemblage est similaire à celui du lot 6G19. On y trouve notamment une pierre à fusil de type hollandais, un fragment de boucle en métal cuivreux, du verre à vitre et à bouteille à boisson alcoolisée, des contenants de préparation en terre cuite grossière locale, un autre tesson de terre cuite grossière à pâte rouge et engobe blanc décoré, des fragments d'une bouteille en verre bleu-vert français, un contenant fin en céramique complètement altéré par la chaleur, quelques épingles et un fragment de tuyau de pipe à fumer qui a la particularité d'être partiellement recouvert d'un pigment rouge et rose (planches 7.4, 7.5). Les ossements qui appartiennent à cet assemblage comprennent des petits, moyens et gros mammifères, du boeuf domestique, du mouton ou de la chèvre, du poulet et de la dinde domestiques, des pigeon biset, des galliformes, des oiseaux moyens et gros, du rat surmulot, des amphibiens dont des grenouilles et des crapauds, ainsi que des poissons. Au-dessus de 6G18 et 6G19, se trouve un dépôt de sable homogène et lité qui ne contient aucun artéfact, ni ossement (6G17). Le litage du sable indique qu'il a été déposé lors d'un épisode d'inondation. En moyenne, il a une épaisseur de 5 cm et il montre une pente vers l'ouest, comme tous les niveaux sous-jacents.

Au-dessus du niveau d'inondation se trouve une succession de minces niveaux organiques de terre battue (6G16), qui ont en même temps pemis de niveler le sol de la cave. En surface du lot 6G16, la pente qui était visible auparavant n'apparaît plus. À ce même niveau, une nouvelle structure de pierres maçonnées (6G26-st) est construite en bordure de la structure 5. Elle remplace la structure 6G27-st qui a été remblayée graduellement par l'accumulation des niveaux d'occupation et des sédiments. La structure 6G26-st se compose

Les pierres à fusil du site BkFi-40

La pierre à fusil est une composante du mécanisme de mise à feu d'un fusil. Insérée dans les mâchoires du chien de la platine à silex, elle produit une étincelle qui est créée lors de sa percussion sur la batterie en fer et permet d'enflammer la poudre et de propulser le projectile.

Pour fabriquer cette pierre à fusil, il est nécessaire de détacher une lame d'un nucléus en silex. La lame est ensuite divisée en plus petites sections qui sont retouchées pour créer les différentes faces biseautées de l'objet.

Lorqu'elles ont été utilisées les pierres à fusil montrent des traces d'usure en lien avec les parties du mécanisme du fusil sur lesquelles elles frottent. Dans certains cas, après leur vie utile comme pierre à fusil, elles sont réutilisées en pierre à briquet.

Dans l'assemblage mis au jour en 2023 se trouvent une pierre à fusil et deux éclats. Ces derniers témoignent de l'ajustement et de l'utilisation sur place de pierres à fusil.

Lot 6G18, n° d'inventaire 678

Pierre à fusil fait sur éclat de couleur blond beige caramel, le talon est complètement retouché avec des enlèvements qui partent du talon et qui finissent sur le bulbe de percussion, des traces d'utilisation sont visibles sur le talon et le biseau de la pièce.

Lot 6G11, n° d'inventaire 632

Éclat de pierre à fusil en silex

Éclat d'utilisation de la pierre à fusil. Silex de couleur blanc et légèrement gris. Probablement un éclat détaché par le coup de la pierre a fusil sur la batterie, absence de talon, éclat altéré par le feu en raison de la présence de cupules en surface.

Lot 6E4, n° d'inventaire 229

Éclat d'utilisation détaché de la pierre à fusil. Silex de couleur blond caramel. Éclat détaché par le coup de la pierre à fusil contre la batterie, le coup a été porté sur le talon de la pierre, ce qui a amèné au détachement d'un éclat sur la partie ventrale de la pièce.

Planche 7.5 Pierre à fusil de type hollandais (6G18) et éclats de pierre à fusil (6G11, 6E4).
Archéotec 2024, n° 632, 678, 229

de pierres maçonnées sur deux assises. Elle a probablement servie à soutenir un montant de bois. Le même type de structure se trouve en bordure et à l'intérieur du mur ouest de la structure 5 dans la sous-opération 6L, mais à cet endroit elle se compose d'une seule pierre.

Le lot 6G16 comporte relativement peu d'artéfacts (n=42), mais beaucoup de fragments osseux variés d'espèces domestiques et sauvages (n=199). Les artéfacts comptent des fragments de tuyaux de pipes à fumer, des petits tessons de contenants en faïence probablement française, de la terre cuite grossière locale, des fragments de bouteilles à boisson alcoolisées, du verre à vitre, des épingles, un plomb de chasse, quelques clous forgés, un support en forme de U et une bande de métal ferreux qui pourrait appartenir à un gond ou un cercle de tonneau corrodé (planche 7.6). Parmis les ossements, on compte des petits, moyens et gros mammifères, du boeuf et du porc domestiques, de l'artiodactyle, des moutons ou chèvres, du raton-laveur, du castor ou porc-épic, des lagomorphes, au moins un

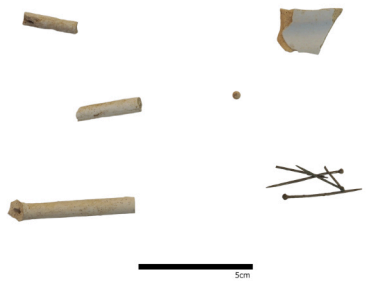

Planche 7.6 Artéfacts provenant du lot 6G16. Fragments de tuyaux de pipe à fumer, tesson de faïence, plomd de chasse, épingles.
Archéotec 2024, n° 664, 665, 677, 676

carnivore indéterminé, du rat surmulot, des musaraignes et des micromammifères, des petits, moyens et gros oiseaux, des galliformes, des ansériformes, des phasianinae, des gélinottes huppées, des cailles, le pigeon biset, le phasianinae, du poulet et de la dinde domestiques, des fragments de coquilles de bivalves et d'huîtres de l'Est, des amphibiens, des tortues, des grenouilles et des crapauds, ainsi que des poissons, dont l'esturgeon, la barbue de rivière, le grand brochet, la perchaude, la truite brune, les gadidae et les percidae.

Tous les niveaux à partir de 6G16 jusqu'au début de l'occupation de l'emplacement de la maison ne contiennent pas de creamware ou de type céramique produits en Angleterre. Leur absence ne signifie pas nécessairement que le début de l'occupation se situe exclusivement dans les dernières décennies du régime français, mais c'est une possibilité dont il faut tenir compte. Il faut noter que l'arpentage officiel du terrain est fait en 1766 et que le procès verbal de l'arpenteur Raymond ne mentionne pas la présence de bâtiments et qu'il indique que le terrain sera occupé à partir du mois de décembre de la même année. Le secteur est toutefois historiquement connu comme l'emplacement de la chapelle du domaine des Sulpiciens qui a été construite en 1724 et abandonné en 1752. Les vestiges de cette chapelle n'ont pas été mis au jour au cours des interventions archéologiques réalisés sur place entre 2006 et 2023, mais il reste qu'une occupation du secteur antérieure à 1766 est tout à fait possible.

Au-dessus des niveaux de terre battue du lot 6G16 se trouve un remblai de nivellement composé de sable légèrement grossier roux à gris (6G15). Il contient un nombre appréciable d'ossements (n=204), mais peu d'artéfacts (n=53). Depuis les premiers niveaux d'occupation à l'intérieur de la maison, c'est la première couche qui montre des artéfacts exclusivement produits au cours du régime anglais. Parmi ceux-ci, on observe le creamware, le pearlware et le grès fin black basalt sans glaçure. La présence de pearlware indique une date d'occupation postérieure à 1775 et l'absence de terre cuite fine blanche dans l'assemblage indique que l'occupation est antérieure à 1820. L'assemblage est fragmentaire, il compte aussi des petits fragments de terre cuite grossière locale, un fragment de tuyau de pipe à fumer, des épingles, des tessons de bouteille à boisson alcoolisée, du verre à vitre, des clous forgés et un petit anneau fin qui pourrait faire partie d'un bijou (planche 7.7). Les fragments osseux comptent des mammifères petits, moyens et gros, du porc domestique, des micromammifères, des oiseaux petits, moyens et gros dont du poulet domestique et autres galliformes, de l'huître de l'Est et des poissons dont des percidae. Au même niveau, mais en bordure des murs est et sud de la structure 5, le niveau 6G13 est similaire, mais plus grossier et plus meuble. Comme ce qui a été remarqué dans le lot suivant (6G6), les

Planche 7.7 Petit anneau très fin en métal cuivreux provenant du lot 6G15. Il pourrait faire partie d'un bijou.
Archéotec 2024, n° 663

fragments sont plus gros en bordure des murs et certains sont jointifs entre les deux lots. On y a mis au jour une section d'un pot d'entreposage en grès grossier Fulham-Lambeth qui est jointif avec d'autres fragments dans le lot 6G6 (planche 7.8). L'extrémité d'une bouteille à boisson alcoolisée et la base d'une assiette en creamware ont aussi été dégagés, de même que quelques os de mammifères, d'oiseaux moyens à gros et de rat surmulot. La forme de la bouteille et la finition de son ouverture est assez caractéristique de la période de 1760 à 1800 (Jones 1986, p. 77) (planche 7.9). À l'intérieur du coin sud-ouest de la maison, le même type de sable grossier (6G47) y a été observé en bordure du mur et une bouteille à boisson alcoolisée complète avec le même type d'ouverture y a été mis au jour (planche 7.10, photo 7.40).

Planche 7.8 Pot d'entreposage en grès grossier Fulham-Lambeth. La partie supérieure appartient au lot 6G13 et la partie inférieure au lot 6G6
Archéotec 2024, n° 640, 566

Planche 7.9 Partie supérieure d'une bouteille à boisson alcoolisée, lot 6G13.
Archéotec 2024, n° 641

Planche 7.10 Bouteille à boisson alcoolisée, lot 6G47.
Archéotec 2024, n° 252

Photo 7.40 Coin sud-ouest de la structure 5 en cours de dégagement. Emplacement *in situ* de la bouteille mise au jour dans le lot 6G47
Archéotec 2023, LAF23_JF1_153524

Photo 7.41 Concentrations de charbon minéral à la surface du lot 6G6
Archéotec 2023, LAF23_PV1_045

Photo 7.42 Détail d'une des concentrations de charbon minéral à la surface du lot 6G6
Archéotec 2023, LAF23_PV1_046

Le niveau d'occupation 6G6 se trouve au-dessus du remblai 6G15. Il est le premier d'une succession de trois niveaux de surface. Il comporte des artéfacts moins fragmentaires que les niveaux plus anciens et beaucoup de fragments osseux (n=461). Ce niveau est le premier à contenir des fragments de charbon minéral qui se trouvent en concentrations en surface de la couche, alors que les niveaux plus anciens contenaient seulement du charbon de bois (photos 7.41, 7.42). Dans son ouvrage *Le chauffage domestique au Canada*, paru en 1983, l'archéologue Marcel Moussette indique que l'utilisation du charbon minéral comme combustible dans le chauffage domestique apparaît avec l'arrivée du Régime anglais. Le poêle à bois populaire chez les canadiens français était moins apprécié par les bourgeois anglais qui le trouvaient encombrant, peu esthétique et peu intéresant du fait qu'il cachait directement l'observation de la flamme. Le charbon était utilisé comme lest par les navires marchands en provenance de la Grande-Bretagne et ceux-ci devaient le décharger à leur destination au Canada. Cette matière devint rapidement abondande et bon marché dans les villes, devenant moins cher que le bois. Le chauffage au charbon fut d'abord adopté dans les villes par la classe aisée d'origine anglaise, puis ensuite par la bourgeoise d'origine canadienne-française. Les foyers des maisons pouvaient être convertis en foyer à charbon en y ajoutant une grille en forme de panier. Les classes populaires des villes adoptèrent le charbon un peu plus tardivement avec l'introduction du poêle chauffé au charbon dans les années 1840-1850. Le chauffage au bois resta populaire dans les régions rurales puisque la ressource y était plus accessible et abondante (Moussette 1983, p. 113-114). Il est intéressant d'observer la transition du chauffage au bois vers le chauffage au charbon sur le site dans les mêmes contextes historiques que ceux mentionnés par Moussette. Il pourrait même être un indice d'aisance de ses occupants. Une concentration du charbon minéral est aussi présent dans la sous-opération 2R, dans le lot 6R8 et en lien avec l'utilisation de la structure 2. La présence du charbon n'est pas en lien avec des traces de combustion à cet endroit du vide sanitaire. Sa présence pourrait correspondre à un dépôt en lien avec l'entreposage de la matière ou le nettoyage d'un foyer situé à proximité.

Dans le lot 6G6, il y a présence de vaisselle de table en creamware, pearlware et en porcelaine, de quelques petits fragments de terre cuite grossière locale. Les plus gros fragments se trouvent en bordure des murs. Ils comptent des fragments d'un pot d'entreposage en grès grosssier Fulham-Lambeth qui sont jointifs avec des fragments mis au jour dans le lot 6G13 et des parties d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé (planche 7.11). L'assemblage compte aussi de menus objets tels que des plombs de chasse, des épingles, du fil de métal cuivreux, une agrafe, des perles de verre et un dos de bouton en os (planches 7.12, 7.13). Ces éléments ont pu se retouver dans le vide sanitaire dans le cadre de leur entreposage, mais ils ont aussi pu s'infiltrer entre les planches du plancher du rez-de-chaussée. Des fragments de tuyaux et de fourneaux de pipes à fumer, du verre à vitre et des clous forgés complètent l'assemblage artéfactuel du lot. L'identification d'un élément en métal ferreux reste indéterminée. Il s'agit d'une pointe allongée et plate qui se termine d'un côté par un oeil circulaire. Peut-être s'agit-il d'une ferrure architecturale ou d'une pièce faisant partie d'un outil. Les fragments osseux sont variés. Ils comprennent des mammifères petits, moyens et gros, des moutons ou chèvres, des artiodactyles, des carnivores ainsi que plusieurs os de micromammifères et de rat surmulot. Des oiseaux petits, moyens et gros sont présents avec du poulet domestique, de la caille et des galliformes. Il y a aussi présence d'esturgeon, de perchaude, de gadidae, d'huître de l'Est et d'amphibien.

Planche 7.11 Partie supérieure d'une bouteille à boisson alcoolisée dans le lot 6G6
Archéotec 2024, n° 588

Planche 7.12 Épingles mises au jour dans le lot 6G6
Archéotec 2024, n° 588

Au-dessus du niveau 6G6, l'ancien niveau de surface (6G14) contient aussi du charbon minéral, mais peu d'artéfacts et d'écofacts. Ils sont également très fragmentaires. On y trouve des petits tessons de creamware, un fragment de fourneau de pipe à fumer qui montre une marque incomplète qui s'apparente à la marque TD, de la terre cuite grossière locale, du verre à vitre et des petits fragments de bouteilles en verre vert foncé, des épingles et quelques clous forgés. Les fragments osseux appartiennent à des petits, moyens et gros mammifères, au rat surmulot, à des oiseaux petits, moyens et gros, à l'esturgeon et autres poissons indéterminés, à l'huître de l'Est et d'autres bivalves.

Planche 7.13 Menus artéfacts provenant du lot 6G6
Dos de bouton en os, perles de verre blanc et noir, agrafe, plombs de chasse, fil de métal cuivreux
Archéotec 2024, n° 578, 579, 580, 590, 589, 591

Planche 7.14 Jetons commerciaux datés de 1813 et 1814 dans le lot 6G12, le dernier niveau d'occupation avant un incendie
Archéotec 2024, n° 633, 634

Le lot 6G14 est recouvert par un dernier niveau d'occupation du vide sanitaire (6G12) qui contient peu d'artéfacts (n=12) et peu d'ossements (n=12). Il compte toutefois deux artéfacts très révélateurs. Il s'agit de deux jetons commerciaux, un penny de 1813 et un demi-penny de 1814 (planche 7.14). Le lot compte aussi quelques épingles, du verre à vitre et un petit fragment de terre cuite grossière locale. Les fragments osseux sont variés, ils comptent de l'huître de l'Est, du mouton ou chèvre, de l'oiseaux gros et indéterminés, du phasianinae, du poisson indéterminé et du rat surmulot. Les jetons indiquent que la séquence d'occupation de cette maison s'est terminée vers le premier quart du dix-neuvième siècle, mais avant 1820 puisque la terre cuite fine blanche ne fait pas partie des assemblages.

Planche 7.15 Divers artéfacts provenant du niveau d'incendie 6G11. Extrémité de bouteille à boisson alcoolisé, fragments de tuyaux et de fourneaux de pipes à fumer, fragment de gond, tesson de pearlware à décor imprimé, base de gobelet en verre incolore au plomb altéré par la chaleur.
Archéotec 2024, n° 616, 595 à 599, 631, 604, 623

En effet, le niveau qui recouvre cette dernière couche d'occupation correspond aux traces d'un incendie (6G10, 6G11) qui semble avoir eu lieu entre 1814 et 1820. Le sol lui même montre des traces de rubéfaction ainsi que certains artéfacts. On y trouve notamment des fragments de creamware et du pearlware avec un décor imprimé, un éclat de pierre à fusil en silex qui montre une cupule de feu, des fragments de tuyaux et de fourneaux de pipe à fumer dont au moins deux de marque TD, une semence de tapissier en métal cuivreux, un dos de bouton en os, une base de gobelet en verre au plomb altéré par la chaleur, des fragments d'au moins une bouteille de boisson alcoolisée, du verre à vitre et des clous forgés (planches 7.4, 7.15, 7,16). Certains restes osseux montrent aussi des traces d'altération par la chaleur. On note la présence de mammifères petis, moyens et gros, d'artiodactyles, de petits rongeurs, de rat surmulot et de micromammifères, de dinde et de poulet domestique, de galliformes, d'oiseaux moyens et gros, d'huître de l'Est et de poissons indéterminés.

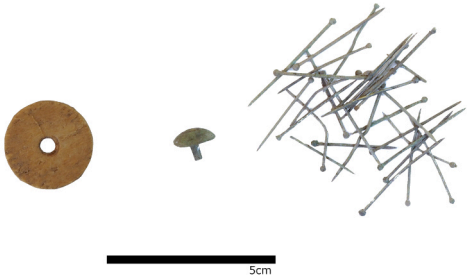

Planche 7.16 Artéfacts dégagés dans le lot 6G11 Dos de bouton en os, semence de tapissier, épingles
Archéotec 2024, n° 728, 626, 624

Planche 7.17 Artéfacts dégagés dans le lot 6G3
Fragments de renforts en métal ferreux?, Fragment de boucle, dos de boutons en os, extrémités de bouteilles à boisson alcoolisée
Archéotec 2024, n° 548, 549, 525, 540, 527, 528

Le niveau d'incendie est surmonté d'un remblai (6G3) discontinu et inégal qui a servi à sceller le niveau altéré par le feu. Il a peut-être servi à rehausser et niveler le secteur, mais il a été dérasé lors de la démolition de la maison. Ce lot contient un assemblage similaire aux lots précédents et quelques artéfacts sont altérés par la chaleur (planche 7.17). À l'ouest de la tranchée, d'autres couches sableuses sont associées au même événement (6G5, 6G7, 6G8) (photo 7.43, planche 7.18).

Photo 7.43 Remblai sableux à l'intérieur de la maison (6G5, 6G7, 6G8) et entre les déblais de démolition 6G4 et 6G9
Archéotec 2023, LAF23_PV1_046

Il est recouvert par les déblais de démolition de la maison qui est plus ou moins épais par endroits, chargé de pierres, de mortier, de crépi et de briques brunes altérées par la chaleur d'un seul côté (6G4) (photos 7.43, 7.44). Cet élément correspond à la démolition du bâtiment après son incendie. L'assemblage compte peu d'artéfacts et d'écofacts, mais ils correspondent bien aux assemblages mis au jour antérieurement dans les niveaux d'occupation de la maison. Un autre niveau de démolition (6G9) est intercalé avec les remblais de sable à l'ouest de la tranchée de 6G et le niveau 6G1 recouvre directement la surface dérasée des murs de la maison (planches 7.19, 7.20). Une partie de ces niveaux de démolition a pu être créée lors la récupération des pierres pour la construction de la nouvelle maison en 1858. D'ailleurs, juste au-dessus du coin sud-est de la structure 5, une fosse y a été créée par l'extraction de pierres provenant de cette structure (photo 7.45). Cette fosse avait été comblée par le lot 6G2 qui contenait une bonne quantité d'artéfacts domestiques (n=365) et d'ossements (n=179) (planche 7.21). Elle semble

Planche 7.18 Pièce de réparation d'un chaudron en cuivre (6G5)
Archéotec 2024, n° 564

Photo 7.44 Déblais de démolition de la maison avec des briques brunes altérées par la chaleur d'un seul côté (6G4)
Archéotec 2023, LAF23_JF1_154405

avoir servie de fosse à déchets après la démolition de la maison puisque les fragments y sont relativement gros. Encore une fois, l'assemblage contient beaucoup de creamware et de pearlware sans la présence de terre cuite fine blanche ou d'éléments exclusivement produits après 1820. On note la présence de terre cuite grossière du Staffordshire qui est un type céramique qui fut populaire entre 1730 et 1780 et présent dans les assemblages au Québec jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Il n'y a toutefois pas de faïence. L'assemblage compte aussi des fragments de terre cuite grossière locale, de la terre cuite grossière Angleterre, un fragment de grès fin Black basalt, de grès fin salin blanc, de la porcelaine fine dure, une fourchette, un bouton en métal ferreux, quelques épingles, une semence de tapissier et un anneau ou une maille en métal cuivreux, des fragments de fourneau et de tuyau de pipe à fumer, du verre à vitre, des fragments de bouteille à boisson alcoolisée et des fioles en verre au plomb incolore. Cet assemblage domestique varié représente bien l'assemblage relié aux dernières décennies de l'occupation de la maison et à la période présumée de son incendie entre 1814 et 1820.

Planche 7.19 Artéfacts mis au jour lors du dégagement de la surface de la structure 5 (6G1). À noter la concentration de tuyaux de pipes qui se trouvaient au-dessus du mur nord.
Tuyaux de pipes à fumer, fiole, crayon d'ardoise, bouton, maillons, lames de couteau
Archéotec 2024, n° 368, 359, 435, 315, 320, 318, 362

Planche 7.20 Artéfacts mis au jour lors du dégagement de la surface de la structure 5 (6G1).
a) Fragments de fourneau et de tuyaux de pipe à fumer, tessons de faïence, tessons de pearlware, tessons de terre cuite grossière Angleterre.
b) Tessons de contenants en pearlware
c) Applique ou manche en os ciselé, brosse à dents en os
d) Tessons de contenants utilitaires en terre cuite grossière locale dont deux tessons sont très épais
e) Tessons d'un contenant utilitaire en terre cuite grossière locale
Archéotec 2024
a) n° 340, 341, 298, 299, 408, 417 à 419, 283
b) n° 282, 329, 421, 369, 411
c) n° 594, 721
d) n° 343 à 345
e) n° 371

Photo 7.45 Base du lot 6G2 qui se trouvait dans la partie démantelée du coin sud-est de la structure 5
Archéotec 2023, LAF23_PV2_012

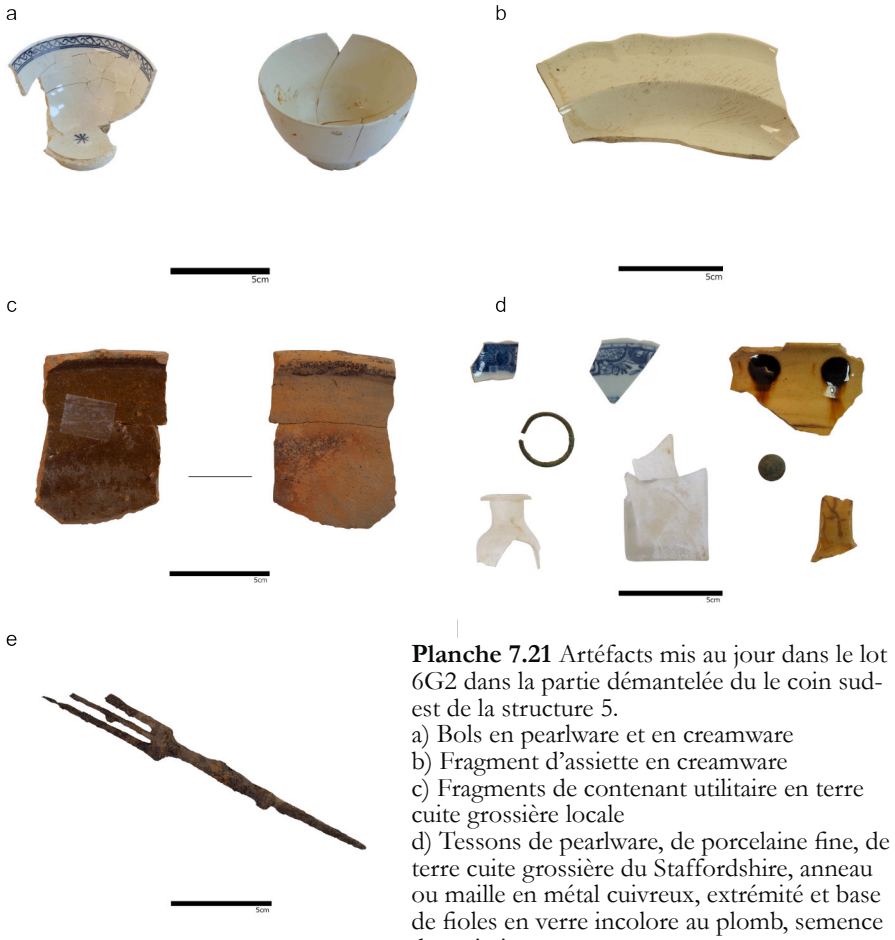

Planche 7.21 Artéfacts mis au jour dans le lot 6G2 dans la partie démantelée du le coin sud-est de la structure 5.
a) Bols en pearlware et en creamware
b) Fragment d'assiette en creamware
c) Fragments de contenant utilitaire en terre cuite grossière locale
d) Tessons de pearlware, de porcelaine fine, de terre cuite grossière du Staffordshire, anneau ou maille en métal cuivreux, extrémité et base de fioles en verre incolore au plomb, semence de tapissier
e) Fourchette
Archéotec 2024
a) n° 448, 449, 481
b) n° 437
c) n° 502
d) n° 495, 458, 500, 475, 472, 512, 476
e) n° 514

7.4.3 Sous-opération 6S

La sous-opération 6S présente des niveaux similaires à ceux observés dans la tranchée 6G, réalisée dans le coin sud-est de la maison. Les niveaux sont toutefois moins complexes et l'assemblage artéfactuel est beaucoup moins important. On observe que le mur sud de la maison repose sur des niveaux naturels dérasés à une altitude qui varie de 9,687 à 10,254 m anm (photos 7.46, 7.47, figure 7.12). Directement à la surface de ces niveaux naturels (6S13, 6S14, 6S14a, 6S21a), on observe le niveau de construction de la structure (6S11), visible à l'intérieur du bâtiment (photo 7.47). Dans la paroi sud, une petite fosse partiellement dégagée est visible sous ce niveau, mais elle ne se poursuit pas en élévation. Elle est comblée par du sol naturel remanié (6S12) et elle ne contenait pas d'artéfacts. Elle a peut-être servie à appuyer un montant au cours de la construction de la maison. Sur le niveau de

construction se trouve un remblai de rehaussement (6S10) à la surface duquel se trouve une mince couche de surface cendreuse (6S10a) (planche 7.22). Celle-ci comportait des fragments de charbon de bois et de la cendre avec quelques artéfacts domestiques dont du pearlware avec un décor peint polychrome qui indique que ce niveau a été mis en place à partir ou après 1795. La présence de cendre et de charbon de bois pourrait indiquer la proximité d'une cheminée ou d'un poêle.

Photo 7.46 Sous-opération 6S, parement nord de la structure 5 qui repose sur le sol naturel
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2444

La couche cendreuse est surmontée d'un remblai de sable lité qui ne contenait pas d'artéfacts (6S8). Il correspond vraisemblablement à un dépôt d'inondation dans le vide sanitaire. Il est recouvert d'un remblai qui contient quelques fragments de mortier, mais pas d'artéfacts (6S7, 6S19, 6S20). Dans le coin sud-ouest du bâtiment, le remblai 6S19, qui se concentre le long d'une partie des murs sud et ouest, a été identifié par le lot 6G47 et il contenait une bouteille complète de boisson alcoolisée (photo 7.40, planche 7.10). Au-dessus de ces remblais se trouve un niveau de sol rubéfié chargé de fragments de charbon de bois (6S6, 6S6a, 6S6b) qui a été déposé au cours de l'incendie du bâtiment (photo 7.48). Il contient seulement quelques artéfacts domestiques dont du pearlware à décor géométrique imprimé bleu produit entre 1780-1810 et une partie de fourneau de pipe à fumer dont la marque fragmentaire pourrait être une marque TD qui s'apparente aux pipes produites durant la période de 1780 à 1840.

Photo 7.47 Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi est, à l'intérieur de la maison. Le niveau de construction de la structure 5 est rehaussé d'un pointillé
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2443

Sur le niveau d'incendie on observe des déblais de démolition qui forment une couche relativement mince (6S5) (photo 7.48). Ces éléments chargés de cailloux et de mortier doivent provenir de l'effondrement partiel des structures encore debout après

Planche 7.22 Tesson de bol ou terrine en terre cuite grossière locale dans l'ancien niveau de surface cendreux 6S10a.
Archéotec 2024, n° 1156

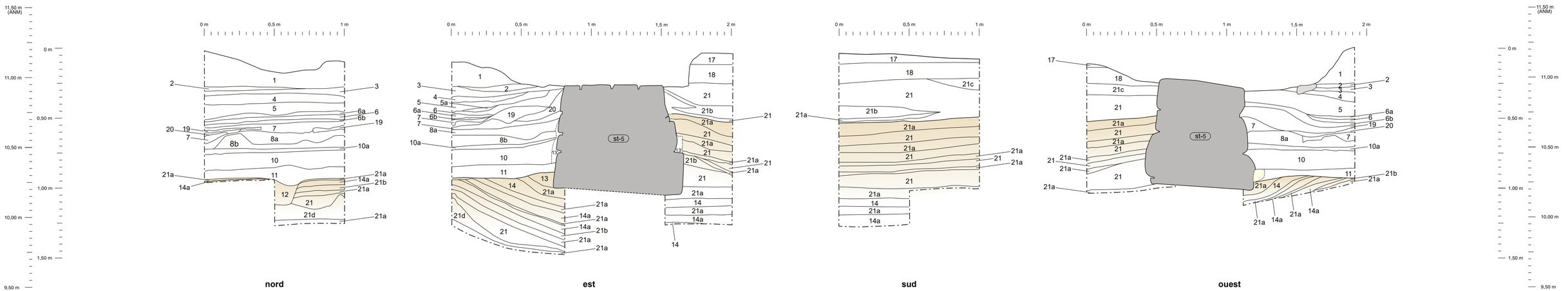

Couche / lot / description

1 6S1 Limon sableux, brun moyen, avec fragments de mortier et pierres, hétérogène, compact. Déblais de démolition du mur sud de la structure 5. À l'intérieur du bâtiment.

2 6S2 Limon sableux, brun moyen, homogène, compact. Niveau de circulation en terre battue à l'intérieur du bâtiment.

3 6S3 Sable, beige pâle, lité par endroits, homogène, meuble. Sédiments d'inondation, à l'intérieur du bâtiment.

4 6S4 Sable légèrement limoneux, brun foncé, avec un peu de mortier, assez homogène, très compact. Niveau de circulation en terre battue à l'intérieur du bâtiment.

5 6S5 Sable légèrement limoneux, beige à brun moyen, avec beaucoup de mortier et de charbon de bois, gravier, cailloux, hétérogène, très compact. Déblais de démolition du mur sud de la structure 5, après un incendie. À l'intérieur du bâtiment.

6a 6S6a Limon sableux, texture grasse, brun-gris, avec cendre et charbon de bois, homogène, moyennement compact. Résidus d'incendie à l'intérieur du bâtiment.

6 6S6 Limon organique, de texture grasse, brun rose, rubéfié, avec beaucoup de cendre, charbon de bois, fragments de mortier, os blanchis et frais, quelques artefacts, hétérogène, compact. Résidus d'incendie à l'intérieur du bâtiment.

6b 6S6b Limon sableux, texture moins grasse que 6S6, brun-gris foncé, avec cendre et charbon de bois, homogène, compact. Résidus d'incendie à l'intérieur du bâtiment.

7 6S7 Sable, brun clair, avec lentilles de sable beige et parfois orangé, avec un peu de mortier, homogène, compact. Remblai de rehaussement à l'intérieur du bâtiment.

8a 6S8a Sable fin, grisâtre, homogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement ou inondation du bâtiment.

8b 6S8b Sable fin, blanc, homogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement ou inondation du bâtiment.

10a 6S10a Sable limoneux, gris, avec cendre et fragments de charbon de bois, homogène, compact. Très mince. Niveau de circulation en terre battue sur un épandage de cendre de foyer? À l'intérieur du bâtiment.

10 6S10 Sable limoneux, brun moyen moucheté brun foncé avec lentilles de sable beige pâle par endroits, artefacts en surface, homogène, moyennement compact. Niveau de circulation en terre battue sur un niveau d'inondation à l'intérieur du bâtiment.

11 6S11 Sable limoneux, brun moyen, avec fragments de mortier et de charbon de bois, hétérogène, moyennement compact. Niveau de construction de la structure 5 et ancien niveau de terre battue sur un niveau d'inondation. À l'intérieur du bâtiment, en lien avec la base du mur sud.

12 6S12 Mélange de sable et de limon, brun moyen tacheté beige, homogène, moyennement compact. Remblai d'une fosse ou d'un trou de poteau. À l'intérieur du bâtiment.

13 6S13 Limon sableux, brun, lité, homogène, moyennement compact. Sol naturel sur lequel repose la structure 5 à l'intérieur du bâtiment. Inondation.

13' 6S13' Limon sableux, brun, homogène, moyennement compact. Perturbation des sols en bordure de la structure 5.

14 6S14 Sable fin, beige pâle lité noir, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.

14a 6S14a Limon sableux brun gris, organique, hétérogène, meuble. Sol naturel - inondation.

15 6S15 Limon de texture très grasse, brun-gris, homogène, compact. Sol naturel - inondation.

16 6S16 Mélange des couches adjacentes, similaire à 7 et 13. Tranchée de construction de la structure 5.

17 6S17 Sable limoneux, brun foncé, avec fragments de charbon de bois, mortier, artéfacts, hétérogène, très compact. Ancien niveau de surface à l'extérieur de la maison, au sud.

18 6S18 Sable légèrement limoneux, brun moyen, peu d'inclusions, percolation de matière organique qui cache le caractère lité du sol, homogène, très compact. Remblai de rehaussement à l'extérieur de la maison, au sud.

19 6S19 Sable fin, blanc avec du gris et du brun pâle, similaire à 8a et 8b remanié, moyennement compact. Remblai de rehaussement ou inondation du bâtiment.

20 6S20 Sable moyen orangé, homogène, meuble. Remblai de rehaussement ou nivellement à l'intérieur du bâtiment.

21 6S21 Sable fin beige lité de noir et gris, meuble. Sol naturel - inondation.

21a 6S21a Limon brun foncé, avec matière organique, homogène et semi-compact. Sol naturel - inondation.

21b 6S21b Sable fin beige lité avec matière organique et charbon, meuble. Sol naturel - inondation.

21c 6S21c Sable fin beige peu lité, homogène et meuble. Sol naturel - inondation.

21d 6S21d Limon brun avec sable beige, hétérogène, semi-compact Sol naturel - inondation.

Légende

2	Couche		Structure
——	Limite de couche		Pierre
----------	Limite diffuse		Niveau d'inondation
— - —	Limite de fouille		

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6S

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6S_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.12

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.48 Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi nord, à l'intérieur de la maison. Présence d'un niveau d'incendie indiqué par la flèche
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2442

l'incendie, par exemple la partie supérieure des fondations ou une cheminée. L'espace continue ensuite à être utilisé puisque les déblais de démolition sont recouverts d'un niveau de circulation en terre battue (6S4) qui ne contenait pas d'artéfacts dans la sous-opération 6S. On ne sait pas si la maison est encore utilisée entièrement ou partiellement après l'incendie ou si c'est l'espace en tant que tel qui est utilisé. Les niveaux supérieurs indiquent toutefois qu'elle n'est pas encore complètement démolie. Ce niveau est recouvert par des sédiments d'inondation (6S3) et ensuite par une nouvelle couche de circulation en terre battue (6S2) (photo 7.48). Celle-ci est recouverte par un épais niveau de démolition (6S1) qui correspond à la phase finale de la maison, mais qui pourrait aussi partiellement correspondre à la récupération des pierres pour construire la nouvelle maison en 1858. Cette séquence complète la stratigraphie à l'intérieur de la maison.

Dans la même sous-opération, les niveaux de sols observés à l'extérieur de la maison sont différents. Ils ont pu être documentés jusqu'au sol naturel. On remarque que la première assise du mur sud, qui se trouve à 0,97 m sous la surface de la sous-opération, a été installée dans le sol naturel sur une profondeur de 0,28 m. La base du mur, qui forme aussi un élargissement de la structure, comble complètement la tranchée de construction puisque celle-ci n'est pas visible à ce niveau. Les niveaux naturels à l'extérieur de la maison correspondent à des niveaux d'inondation antérieurs et postérieurs à la construction du bâtiment, dont la limite est identifiée par un pointillé sur les photos 7.49, 7.50 et sur les stratigraphies par un dégradé beige. Ils sont surmontés d'un remblai de rehaussement (6S18) et d'un ancien niveau de surface en terre battue (6S17) (figure 7.12, photos 7.49, 7.50).

7.4.4 Sous-opération 6P

Dans le secteur du mur nord de la maison, la sous-opération 6P a permis de documenter principalement les niveaux à l'intérieur de la maison. On observe qu'ils sont beaucoup moins complexes que dans la partie sud-est du vide sanitaire.

À la surface de niveaux d'inondation naturels, se trouve le niveau de construction de la structure 5 (6P5a) (figure 7.13, photos 7.51 à 7.54). Il compte seulement quelques artéfacts domestiques dont des tessons de faïence, de la terre cuite grossière locale et un fragment de tuyau de pipe à fumer. Le creamware et le pearlware sont absents de cet échantillon. Quelques ossements de rongeur, d'artiodactyles, d'oiseaux et de mammifères complètent l'assemblage

Photo 7.49 Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi est à l'extérieur de la maison.
Archéotec 2023, LAF23_JF1_154127

Photo 7.50 Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi sud à l'extérieur de la maison.
Archéotec 2023, LAF23_JF1_154127

de ce niveau. Ce dernier est directement recouvert par des sédiments sableux d'inondation (6P4c) qui ont été perturbés par l'installation d'au moins deux et possiblement trois poteaux (6P4d, 6P8) (photos 7.51, 7.55, 7.56, figure 7.13).

Le sable lité (6P4c) ne contient pas d'artéfacts ni d'écofacts. Il est recouvert par un remblai de rehaussement (6P4b) qui a été dérasé lors de la démolition de la maison. Il était sûrement surmonté d'un niveau d'occupation en terre battue comme ce qui a été observé ailleurs dans le vide sanitaire. Ce remblai contenait des artéfacts domestiques dont des fragments de bouteilles à boisson alcoolisée, des tessons de terre cuite grossière locale, des sections de tuyaux de pipe à fumer, une épingle, un tesson de verre turquoise altéré par la chaleur et des clous forgés. La faïence, le creamware et le pearlware ne sont pas représentés dans l'échantillon prélevé dans le lot 6P4b. C'est à ce niveau qu'on observe la présence de trous de poteaux au fond desquels une pierre avait été déposée pour soutenir un pilot (photos 7.51, 7.55, figure 7.13). La pièce de bois avait été retirée au cours de l'occupation de la maison ou juste avant sa démolition.

Photo 7.51 Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi nord à l'intérieur de la maison, avant l'agrandissement de la sous-opération vers le nord. Le niveau de construction de la structurez 5 est indiqué par une flèche
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2489

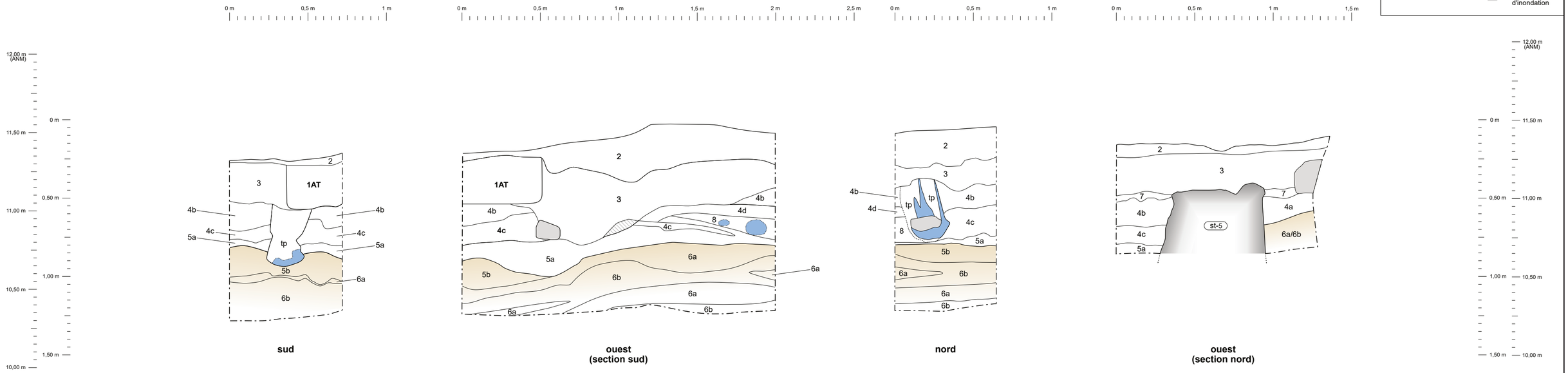

Couche / lot / description

2 6P2 Limon sableux, brun-gris, avec charbon de bois et fragments de mortier en grande quantité qui forment parfois une lentille, cailloux arrondis et angulaires, la plupart sont fracturés, fragments de briques, homogène, compact. Remblai de rehaussement avec une concentration de tuyaux de pipes dans la partie nord de la sous-opération.

3 6P3 Limon sableux granuleux, brun-beige, avec charbon de bois, beaucoup de gros fragments de mortier, pierres angulaires fragmentées et cailloux arrondis, fragments de brique rouge, quelques grosses pierres (plus de 25 cm), artéfacts, hétérogène, moyennement compact. Déblais de démolition du mur nord de la structure 5. À l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

4a 6P4a Sable limoneux, brun, avec charbon de bois, mortier, artéfacts, homogène, moyennement compact. Ancien niveau de surface dérasé lors de la démolition de la structure 5.

4b 6P4b Sable limoneux, brun, avec charbon de bois, un peu de mortier, cailloux arrondis, artéfacts, hétérogène, meuble. Remblai de rehaussement qui comble aussi un trou de poteau.

4c 6P4c Sable, gris-beige pâle, lité, avec quelques racines, hétérogène, meuble. Sédiments d'inondation, à l'intérieur du bâtiment ou déblai provenant de l'aménagement de la structure 5.

4d 6P4d Sable limoneux brun rouille avec charbon de bois et matière organique, hétérogène, semi-compact. Ancien niveau d'occupation à l'intérieur du bâtiment?

5a 6P5a Sable limoneux, brun, avec charbon de bois, mortier, quelques fragments de pierres et de cailloux, avec lentilles plus organiques et plus foncées à certains endroits, hétérogène, moyennement compact. Niveau de construction de la structure 5.

5b 6P5b Sable limoneux, brun, avec charbon de bois avec lentilles plus organiques et plus foncées à certains endroits, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.

6a 6P6a Sable beige pâle à gris, avec quelques racines et de très petits fragments de charbon de bois, homogène, meuble. Sol naturel - inondation.

6b 6P6b Limon fin brun pâle avec quelques racines et de très petits fragments de charbon de bois, homogène, meuble. Sol naturel - inondation.

7 6P7 Limon sableux, gris jaunâtre, homogène, compact. Ancien niveau de surface dérasé.

8 6P8 Limon sableux, gris à roux, avec lentilles organiques brunes, gravillons, homogène, compact. Niveau d'inondation remanié. Remblai de rehaussement ou aménagement adjacent vers l'ouest. Très similaire à 4c.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6P

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6P_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.13

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.52 Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi est à l'intérieur de la maison
Archéotec 2023, LAF23_PV2_226

Photo 7.53 Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi est à l'intérieur et à l'extérieur de la maison
Archéotec 2023, LAF23_PV2_226

Photo 7.54 Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi ouest à l'intérieur de la maison
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2484

Un ancien niveau de surface (6P4a) se trouve à l'extérieur de la maison (figure 7.13, photo 7.53). Près du mur nord des artéfacts domestiques de plus grande dimension ont été mis au jour. On y compte du cream coloured, qui est un type céramique dont la popularité décline à partir de 1760 pour être ensuite remplacé par le creamware (planche 7.23), de la faïence dont au moins une est probablement anglaise et l'autre française, un tesson de terre cuite grossière locale, du verre à vitre, un tesson de bouteille à boisson alcoolisée, quelques épingles, une section d'un tuyau de pipe à fumer et des clous forgés. Il s'agit d'un assemblage similaire à celui qui a été mis au jour dans les niveaux d'occupation à l'intérieur de la maison.

Tout ces niveaux à l'intérieur et à l'extérieur de la maison sont recouverts par un épais remblai composé des déblais de démolition du bâtiment (6P3). Aucun niveau d'incendie n'a été observé dans la stratigraphie de la sous-opération 6P. Soit qu'il a été dérasé dans cette partie de la maison ou que la maison a partiellement brûlé et que son niveau d'incendie se concentre dans sa partie sud seulement. Le niveau de démolition comporte plusieurs artéfacts relativement fragmentaires. Il se distingue par une grande quantité de tuyaux de pipes à fumer (n=55) et de seulement deux fragments de fourneaux, une concentration supérieure à ce qui a été mis au jour ailleurs sur le site (planche 7.24). Des potiers étaient présents à L'Assomption, mais aucun producteur de pipe n'est connu. Peut-être que cette section de la maison a servi à entreposer un stock de pipes destinée à la vente. Un dépôt formé par l'utilisation d'une aire de repos, une galerie par exemple, est une

possibilité bien que le nombre de fragments de tuyaux semble élevé, même si c'est la partie la plus fragile de la pipe. Le niveau de démolition compte du creamware, du pearlware à décor peint, de la terre cuite fine à glaçure bleutée à décor imprimé, de la porcelaine fine, de la terre cuite grossière locale, du verre à vitre, des tessons de bouteilles à boisson alcoolisée, un anneau ou un maillon en métal cuivreux, des clous forgés, une bande de métal ferreux qui a pu avoir une fonction architecturale. La présence d'enfants est peu représenté dans l'assemblage en lien avec la maison, mais ce lot 6P3 compte un petit fragment de bille en terre cuite grossière.

Photo 7.55 Sous-opération 6P, pierres d'appui pour le soutien de poteaux
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2436

Photo 7.56 Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi sud avec un trou de poteau remblayé
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2479

Le niveau de démolition de la maison est recouvert par un remblai de rehaussement (6P2) très compact qui a perturbé le niveau de démolition 6P3. Il résulte peut-être de la récupération des pierres de la maison lors de la construction de la nouvelle maison en 1858. Il compte aussi de nombreux fragments de tuyaux de pipe (n=136). Comme dans le lot précédent, aucun des tuyaux ne porte de marque de fabrication. L'assemblage s'apperente à ce qui a été trouvé ailleurs à l'intérieur de la maison où la nature domestique domine. On y trouve des tessons de faïence française et anglaise, de la porcelaine fine, du creamware, du pearlware, de la terre cuite fine à glaçure bleutée et de la terre cuite grossière locale (planche 7.25). On y a aussi mis au jour une épingle, du verre à vitre, un fragment de bouteille à boisson alcoolisée, des tessons de contenant en verre incolore au plomb et des clous forgés. Cet assemblage témoigne bien de la perturbation des niveaux d'occupation de la maison lors de sa démolition et de la récupération ultérieure des pierres dans sa maçonnerie.

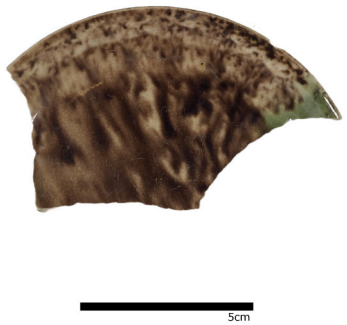

Planche 7.23 Fragment d'une soucoupe en cream coloured à décor écaille de tortue, lot 6P4a.
Archéotec 2024, n° 1017

Planche 7.24 Fragments de plusieurs tuyaux et de quelques fourneaux de pipes à fumer et d'un fragment d'anneau ou de maille en métal cuivreux, lot 6P3.
Archéotec 2024, n° 989, 1007

Planche 7.25 Fragments d'anse en terre cuite fine à glaçure bleutée jointive avec un fragmment mis au jour dans le lot 6K99, tesson de porcelaine fine, fragments de soucoupe en terre cuite fine à glaçure bleutée, lot 6P2.
Archéotec 2024, n° 905, 964, 971, 959

7.4.5 Sous-opération 6R

La sous-opération 6R a été creusée à l'est de la maison pour documenter une structure de pierre (structure 2) qui se trouvait près de la surface gazonnée moderne et qui avait été partiellement documentée en 2005 par Arkéos et en 2022 par Archéotec. En 2023, la surface de la structure 2 a été redégagée au complet et sa moitié nord a été fouillée jusqu'à sa base afin de comprendre le lien entre cette structure et les vestiges de la maison (structure 5). Le dégagement de cette structure a aussi permis de documenter le mur est de la maison puisque les deux sont reliés en profondeur (photo 7.57, figures 7.14, 7.15).

Photo 7.57 Vue en plan de la photogrammétrie de la sous-opération 6R, de la partie nord de la structure 2 et d'une partie du mur est de la structure 5
Archéotec 2024

La structure 2 est formée d'un vestige maçonné en forme de U avec des angles droits. Sa largeur nord-sud est de 2,55 m, son mur nord a une longueur de 2,22 m et son mur sud a été dégagé partiellement sur 0,77 m de longueur pour confirmer la présence d'un coin dans la partie sud-est de la structure. La largeur du mur est de 0,63 m et sa hauteur résiduelle est de 0,78 m jusqu'à sa base. Elle correspond à un mur à double parements avec blocage composé de moellons bruts et de pierres ébauchées dans un appareil à tout venant. Les pierres sont liées avec un mortier gris pâle. Les joints sont rustiques et évidés par endroits, mais la

maçonnerie est solide. Seule la moitié nord de la structure 2 a été dégagée jusqu'à sa base et jusqu'au sol naturel. Le vestige dont la surface a été dérasée se compose de quatre assises.

Dans la partie dégagée, le lien entre les structures 5 et 2 est irrégulier, ce qui laisse croire que la structure 2 a été ajoutée après la construction du mur est de la structure 5 ou qu'elle a remplacé une ancienne structure (photo 7.57, 7.60, figure 7.14). En effet, dans la sous-opération 6R, la surface dérasée de la structure 5 se trouve à une altitude de 10,432 m anm dans sa partie la plus basse et de 10,652 m anm dans la partie la plus haute, la surface dérasée de la structure 2 se trouve à une altitude de 11,232 m anm et entre les deux la surface des bordures de pierres en lien avec la structure 2 se trouvent à 10,758 et 10,927 m anm d'altitude. La différence entre le point le plus bas et le point le plus haut est de 0,80 m. Le fait que le mur est de la structure 5 soit plus bas indique probablement la présence à cet endroit d'une ouverture pour l'aménagement d'un foyer. Les différences d'altitudes entre les structures 5 et 2 pourraient correspondre au même réaménagement que celui qui a été observé dans la sous-opération 6G où une base de pierre (6G26-st) a été reconstruite plus haut, au-dessus d'une autre base plus ancienne (6G27-st). La base de la structure 2 est pratiquement au même niveau (10,573 m anm) que la surface dérasée de la structure 5 (10,432 m anm). De plus, la stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 6R montre que la surface dérasée de la structure 5 est remblayée au cours de l'utilisation de la structure 2 et qu'elle n'est pas recouverte de déblais de démolition. Ce secteur de la maison aurait avantage

Photo 7.58 Sous-opération 6R, parements intérieurs de la structure 2
Archéotec 2023, LAF23_PV2_147

Photo 7.59 Sous-opération 6R, parements extérieurs de la structure 2
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2628

Photo 7.60 Sous-opération 6R, jonction des structures 5 et 2
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2630

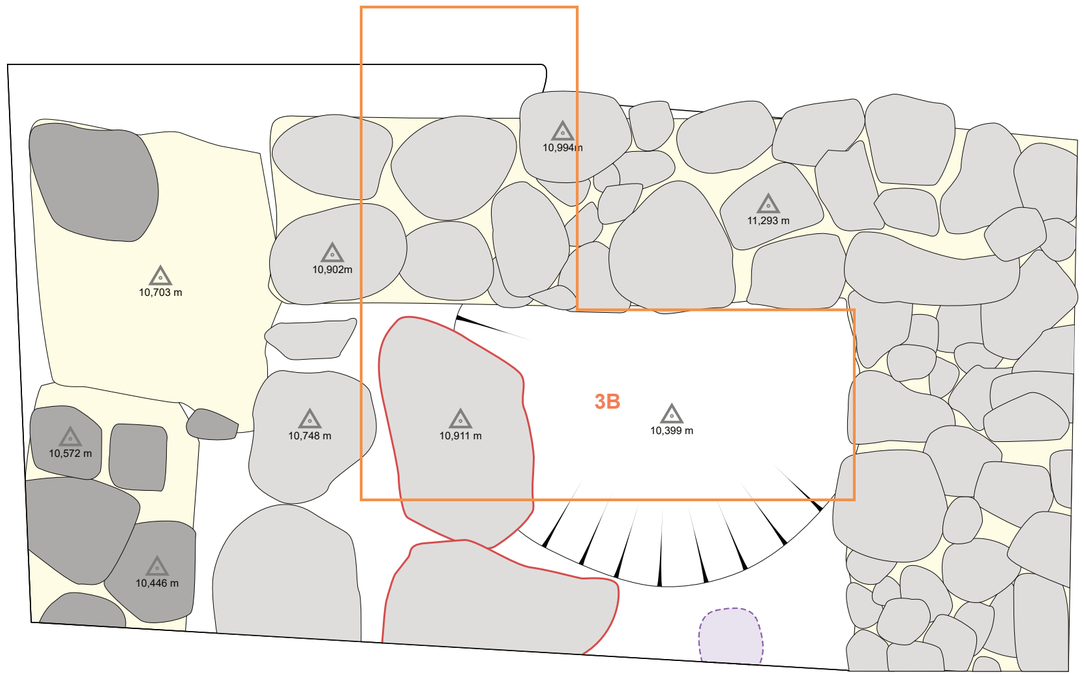

Légende

- Limite de la fouille
- Limite diffuse
- Opération antérieure
- Fosse
- Point altimétrique (1,234 m)
- Mortier
- Pierre
- Pierre rubéfiée
- Zone de perturbation

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Plan de la sous-opération 6R

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6R_plan_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

2	Couche		Structure
	Limite de couche		Pierre
	Limite diffuse		Mortier
	Limite de fouille		Brique
			Niveau d'inondation

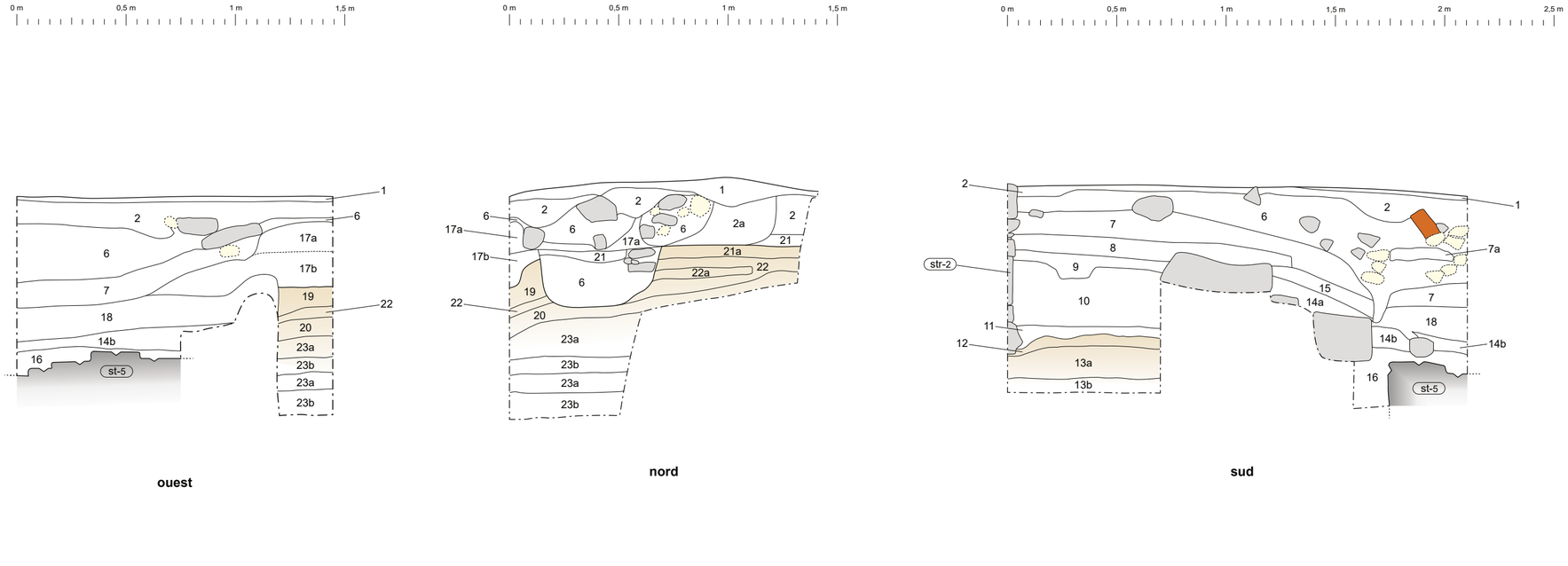

ouest

nord

sud

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6R

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6P_strati_240312.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.15

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Sous-opération 6R - Description des couches

Couche / lot / description

1	6R1	Sable avec un peu de limon, brun foncé, avec fragments de mortier, charbon de bois, petits fragments de brique, artéfacts, hétérogène, très compact. Base d'un ancien niveau de surface, postérieur à la démolition de la structure 5.
2	6R2	Sable, brun-beige moyen, avec galets et pierres, fragments de mortier, charbon de bois, fragments de brique, hétérogène, très compact. Remblai de nivellement après la démolition de la structure 5.
2a	6R2a	Sable, brun-gris moyen, avec galets et pierres, fragments de mortier, charbon de bois en plus grande quantité que 6R2, fragments de brique, hétérogène, très compact. Remblai de rehaussement.
3	6R3	Sable, brun-beige, avec concentration de charbon de bois, hétérogène, moyennement compact. Remblai d'une fosse à l'intérieur de la structure 2. Réutilisation de la structure.
4	6R4	Sable, brun-beige, avec fragments de mortier, homogène, compact. Remblai d'une fosse à l'intérieur de la structure 2. Réutilisation de la structure.
5	6R5	Limon gras et organique, brun foncé un peu rougeâtre, assez homogène, moyennement compact. Base d'une fosse à l'intérieur de la structure 2. Réutilisation de la structure.
6	6R6	Sable légèrement limoneux, brun foncé, avec beaucoup de mortier, pierres, fragments de briques, artéfacts, hétérogène, très compact. Déblais de démolition de la structure 5 à l'ouest.
7	6R7	Sable limoneux, brun moyen, avec charbon de bois, mortier, fragments de briques et nombreux artefacts, homogène, très compact. Remblai de rehaussement après l'abandon de la structure 2.
7a	6R7a	Sable limoneux, brun moyen, avec charbon de bois, mortier, fragments de briques et nombreux artefacts, homogène, très compact.
8	6R8	Sable fin légèrement limoneux, brun moyen, avec charbon minéral en surface et mortier à la base, artefacts, fibres de bois, hétérogène, compact. Résidus de l'utilisation de la structure 2. Chauffage au charbon? Entreposage? En lien avec la fosse dans la partie nord?
9	6R9	Sable fin légèrement limoneux, brun-gris moyen, avec un peu de charbon de bois, fragments de mortier, hétérogène, moyennement compact. Niveau de construction de la partie ouest de la structure 2.
10	6R10	Sable fin légèrement limoneux, brun-gris, avec fragments épars de charbon de bois, débris de pierre produits lors de l'ajustement des pierres de la structure 2, homogène, moyennement compact à meuble. Remblai de la tranchée de construction de la structure 2. Semblable à 6R15.
11	6R11	Sable limoneux, brun-gris avec des taches brun-roux, matière organique, fragments de bois, de mortier, de charbon de bois, beaucoup d'éclats d'équarrissement des pierres de la structure 2, hétérogène, moyennement compact. Niveau de construction de la structure 2.
12	6R12	Sable fin, beige clair, lité de noir, homogène, meuble. Sol naturel sur lequel repose la structure 2. Niveau d'inondation.
13a	6R13a	Limon sableux, brun moyen, homogène, moyennement compact. Intercalé de sable. Sol naturel sur lequel repose la structure 2. Niveau d'inondation.
13b	6R13b	Sable limoneux, brun pâle, homogène, meuble. Sol naturel, succession de niveaux d'inondation.
14a	6R14a	Sable limoneux, brun moyen, avec fragments de mortier, homogène, compact. Niveau d'utilisation de la structure 2.
14b	6R14b	Sable limoneux, brun moyen, avec fragments de mortier et charbon de bois, homogène, compact. Remblai de la tranchée de construction de la structure 2.
15	6R15	Sable limoneux, brun moyen à pâle, avec quelques fragments de mortier et de charbon de bois, homogène, moyennement compact à meuble. Remblai de rehaussement. Similaire à 6R10.
16	6R16	Sable limoneux, brun moyen, avec quelques inclusions de mortier et de charbon de bois, homogène, meuble. Remblai de la tranchée de construction de la structure 2. Semblable à 6R10.

Couche / lot / description (suite)

17a	6R17a	Sable fin à moyen, légèrement limoneux, avec des lentilles de limon à la base de la couche, brun à jaunâtre, avec un peu de fragments de mortier et de charbon épars, homogène, compact. Remblai de rehaussement, similaire à 6R2.
17b	6R17b	Sable fin à moyen, très légèrement limoneux, avec des lentilles de limon à la base de la couche, brun à jaunâtre, avec très peu de fragments de mortier et de charbon épars, homogène, compact. Remblai de rehaussement, similaire à 6R2 et 6R17a.
18	6R18	Sable limoneux, brun foncé à brun-gris, avec des portions plus organiques, avec fragments de mortier épars, charbon de bois et quelques artéfacts, homogène, moyennement compact. Remblai de la tranchée de construction de la structure 2. Similaire aux lots 6R14a et 6R15.
19	6R19	Sable limoneux, brun clair, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation. Similaire aux lots 6R17 et 6R18.
20	6R20	Limon sableux, brun moyen, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel - inondation. Similaire aux lots 6R17 et 6R18.
21	6R21	Mélange de sable fin à moyen, légèrement limoneux, brun à jaunâtre, avec un peu de fragments de mortier et de charbon épars, homogène, compact et de sable gris-beige, homogène, compact. Ancien niveau de surface qui comble aussi partiellement la surface d'une fosse. Mélange de 6R17a et de sable gris-beige compact.
21a	6R21a	Mélange de sable beige pâle avec un peu de sable brun, homogène, moyennement compact. Sol naturel. - inondation.
22	6R22	Limon sableux, brun-gris, avec lentille de sable beige, homogène, compact. Sol naturel. - inondation.
22a	6R22a	lentille de sable beige, homogène, compact. Sol naturel remanié.
23a	6R23a	Sable beige lité, meuble. Sol naturel - inondation.
23b	6R23b	Sable limoneux brun gris, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profil stratigraphique de la sous-opération 6R

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6R_RP-lots_240507.afdesing

Figure 7.15

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.61 Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi sud. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2624

Photo 7.62 Sous-opération 6R, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi sud. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches
Archéotec 2024

Photo 7.63 Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi sud à l'intérieur de la structure 2. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2597

à être dégagé sur une plus grande surface puisque la jonction des différentes structures est complexe et profonde et que c'est à cet endroit qu'on observe que le mur est de la maison ne se poursuit pas vers le nord. Soit il bifurque à cet endroit vers l'ouest ou soit il est décalé vers l'ouest en raison de la présence d'un foyer qui précède la construction de la structure 2.

La stratigraphie à l'intérieur de la structure 2 montre que le niveau de construction (6R11) de la structure repose sur le sol naturel à une altitude de 10,603 m (figure 7.15, photos 7.61 à 7.63). Il ne contenait pas d'artéfacts permetant d'avancer une datation pour la construction de la structure 2 et il ne contenait pas non plus d'écofacts. Ce niveau n'est pas visible aux abords de la structure 5. Après la construction de la structure 2, un remblai irrégulier (6R10) d'au plus 0,29 m d'épaisseur a été mis en place avant l'utilisation de l'ensemble. Il contient des fragments épars de charbon de bois et des éclats de pierres produits pour l'ajustement des pierres lors de la construction de la maçonnerie. Il ne contient pas d'artéfacts ni d'écofacts. Un niveau similaire (6R16) recouvre la surface de la structure 5. Ce remblai se trouve sous un second niveau de construction (6R9) en lien avec la mise en place des bordures de grosses pierres qui se trouvent dans la partie ouest de la structure 2 (photos 7.60 à 7.62). Il contient quelques artéfacts domestiques dont un fragment de jarre en terre cuite

grossière locale qui pourrait être en lien avec la proximité d'un espace avec une fonction d'entreposage (planche 7.26), quelques tessons de creamware, un tesson de pearlware à décor imprimé (1780-1810) et un tesson de porcelaine fine. Il contient aussi quelques os de mammifères petits à gros, de mouton ou chèvre, de galliformes, d'oiseaux, de poissons et d'huître de l'Est.

Planche 7.26 Tesson de jarre en terre cuite grossière locale, lot 6R9
Archéotec 2024, n° 1119

À l'ouest des bordures de pierres et partiellement sur celles-ci, les couches 6R14a et 6R14b correspondent à des dépôts laissés au cours de l'utilisation de la structure 2. Le lot 6R9 est directement recouvert par le lot 6R8 qui correspond aussi à l'utilisation de la structure 2 et qui a fini par recouvrir une partie des bordures de pierres à l'ouest. Ces lots montrent tous une pente descendante vers l'intérieur de la maison. Le lot 6R8 a la particularité de contenir du charbon minéral, comme ce qui avait été observé à l'intérieur de la maison dans le lot 6G6 notamment. Le lot 6R8 montre notamment des traces de combustion et de rubéfaction en lien avec le charbon minéral, ce qui n'était pas le cas dans la sous-opération 6G. Il indique que la structure 2 a pu servir de foyer pour chauffer la maison et que la présence de charbon minéral dans le lot 6G6 est plutôt en lien avec l'entreposage du charbon ou le nettoyage du foyer de la structure 2. Le lot 6R8 contient des fragments de creamware, de terre cuite grossière locale et des bandes de métal ferreux qui s'apparentent à des sections de cercles de tonneaux, un autre élément en lien avec une fonction d'entreposage. Il comprend aussi 37 fragments osseux avec au moins deux types d'animaux domestiques dont le mouton ou la chèvre et la dinde domestique. Le reste de l'assemblage osseux concerne des mammifères moyens à gros, des oiseaux petits à gros, des poissons indéterminés et de l'huître de l'Est. Les lots 6R15 et 6R18 sont déposés au cours de la même période au-dessus des bordures de pierres et de la structure 5 (photo 7.61, 7.62, 7.64, figure 7.15).

Photo 7.64 Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi ouest à l'extérieur de la structure 2 et sur et en bordure de la structure 5
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2625

La structure 2 ne semble pas être utilisée longtemps comme foyer, à moins qu'elle était soigneusement nettoyée de façon régulière car il y a eu peu d'accumulation de cendre et de charbon à l'intérieur et en périphérie de la structure. Les lots 6R7, 6R17a, 6R17b et 6R21 sont

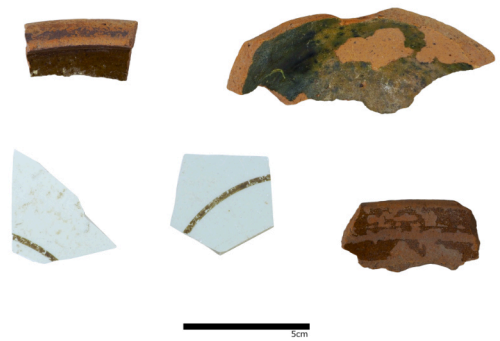

Planche 7.27 Artéfacts mis au jour dans le lot 6R7
Tessons de contenants utilitaires en terre cuite grossière locale, tessons de creamware
Archéotec 2024, n° 1101, 1095, 1099, 1102

Photo 7.65 Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi nord à l'extérieur des structures 2 et 5
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2621

mis en place en périphérie des structures afin de régulariser la surface du sol tout en marquant l'abandon de la structure 2. Ces lots très compacts pourraient avoir servi de surface de circulation en terre battue après l'abandon du foyer. Il est possible que la fonction de cet espace soit modifiée à ce moment pour une fonction d'entreposage. Ce changement de fonction pourrait être en lien avec la construction de la structure 1 à l'est de la maison et de la structure 2. Le lot 6R7 contient quelques fragments de faïence probablement française, de creamware, de pearlware à décor imprimé, de terre cuite grossière locale, du verre à vitre, du verre à bouteille à boisson alcoolisée, quelques clous et il contient peu de fragments osseux (planche 7.27).

Ces niveaux d'abandon sont recouverts par un important niveau de démolition (6R6) et de creusements (6R2, 6R3, 6R4, 6R5). Le tout est recouvert par la base d'un ancien niveau de surface postérieur à la démolition de la maison (6R1) (photo 7.65). Les artéfacts mis au jour dans les déblais de démolition sont représentatifs du caractère domestique de l'occupation. On y trouve de la vaisselle de table en creamware, en pearlware, en porcelaire fine dure et en faïence possiblement anglaise, des fragments de contenants de préparation en terre cuite grossière locale, des fragments de tuyaux et de fourneaux de pipes à fumer dont au moins deux de marque TD qui s'apparentent aux pipes produites durant la période de 1780 à 1840 (planches 7.28 à 7.31). Ces fragments sont relativement gros et parfois jointifs, ce qui est surprenant pour un niveau de démolition. Ils pourraient provenir du dérasement d'une des deux latrines situées à proximité ou d'un niveau d'occupation qui a été complètement dérasé lors de la démolition de la maison et lors de la récupération des pierres de ses fondations. Le remblai de démolition dans les sous-opérations 6R et 6G contiennent des briques brun rougeâtre qui sont noircies d'un seul côté. Ces briques ont pu faire partie d'une cheminée, d'un four ou d'un poêle utilisé par les occupants de la maison.

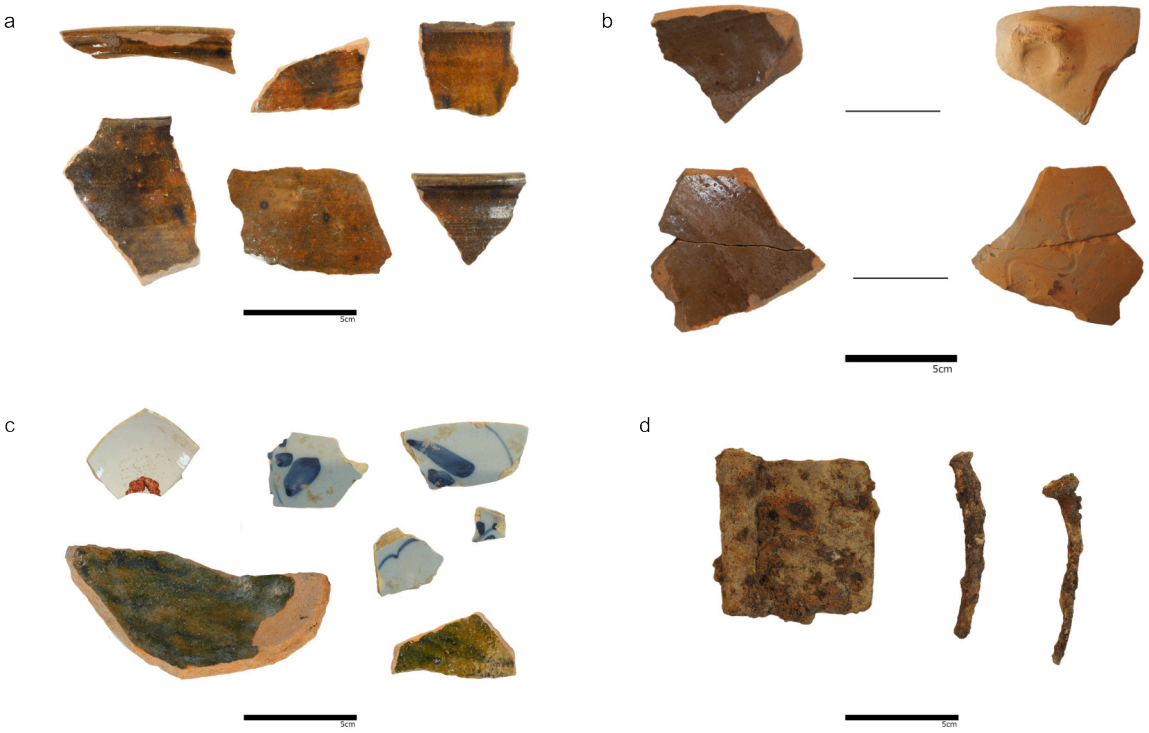

Planche 7.28 Artéfacts mis au jour dans le lot 6R6
a) Tessons de jarre en terre cuite grossière locale
b) Tessons de jarre avec poignée et décor sinusoïdal à l'extérieur de l'objet
c) Fragment de creamware avec décor floral peint, tessons d'une assiette en faïence, tessons de contenant utilitaire en terre cuite grossière locale
d) Section de charnière, clous forgés
Archéotec 2023
a) n° 1078
b) n° 1075
c) n° 1082, 1072, 1073, 1068
d) n° 1090, 1089

Planche 7.29 Tesson de contenant utilitaire en terre cuite grossière locale provenant du lot 6R5
Archéotec 2024, n° 1063

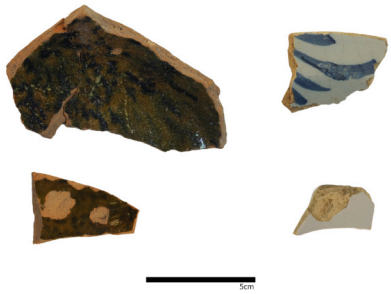

Planche 7.30 Tessons d'un contenant utilitaire en terre cuite grossière locale, tessons d'assielle en faïence provenant du lot 6R2
Archéotec 2024, n° 1055 à 1057, 1050, 1051

Planche 7.31 Partie d'un objet en métal cuivreux qui est difficile à interpréter, mais qui pourrait correspondre au cache-serrure d'un cadenas, lot 6R1
Archéotec 2024, n° 1048

7.5 L'annexe, structure 1 (6A, 6B, 6Q)

La structure 1 se trouve à l'est des structures 2 et 5 (photos 7.66, 7.68, figure 7.16). Elle forme aussi un U à angles droits de 3,30 m dans un axe est-ouest sur 5,16 m dans un axe nord-sud. L'assemblage de la maçonnerie est la même que la structure 2, mais elle est moins profonde car elle est préservée sur seulement deux assises. Ses murs nord et sud ont une largeur de 0,52 m et son mur est a une largeur de 0,72 m, avec un élargissement d'une épaisseur de 1,11 m en son centre pour l'aménagement d'un âtre (photo 7.66). Une largeur de 0,52 m est suffisante pour ériger des murs en pierre ou pour soutenir une structure de bois. L'âtre montre une ouverture en forme d'hémicycle d'une lageur de 1,17 m et d'une profondeur de 0,59 m (photo 7.67). Il était composé de pierres et de quelques briques orangées résiduelles. L'élargissement du mur au niveau de la base de cheminée forme une saillie rectangulaire sur le parement est du mur est. Cette saillie a une longueur de 1,47 m sur une largeur de 0,24 à 0,39 m. La présence d'une cheminée ou d'un four dans la partie est de la structure 1 pourrait indiquer que l'annexe a été utilisée comme fournil qui pouvait aussi servir de cuisine d'été (figure 7.4).

Les murs nord et sud ne rejoignent pas la structure 5. Ils s'arrêtent à 2,94 m à l'est du parement est de la structure 5. Il ne sont pas non plus reliés à la structure 2. À l'ouest de l'extrémité ouest du mur sud, une bande noire rectiligne de charbon de bois a été observée lors du dégagement de la surface de la sous-opération 6Q (photo 7.69, figure 7.16). Ses dimensions ont une largeur de 0,08 à 0,20 m et elle a été dégagée sur une longueur de 0,90 m, mais elle se poursuivait vers l'ouest. Cette trace pourrait indiquer que les fondations de l'annexe étaient composées de matériaux mixtes. La partie est des fondations était en pierres maçonnées dans le secteur de l'âtre et sa partie ouest était composée d'une sole de bois qui a pu venir s'attacher au mur est de maison. La jonction entre les structures 1 et 5 n'a pas pu

Photo 7.66 Vue générale de la structure 1, avec la structure 2 en arrière-plan
Archéotec 2023, LAF23_PV2_120

être observée directement dans les sous-opérations expertisées. Toutefois, la stratigraphie de la paroi est, dans le coin sud-est de la sous-opération 6G, montre que les niveaux d'inondations se sont déposés différemment de part et d'autre de l'emplacement présumé de la structure de bois observée dans la sous-opération 6Q (photo 7.70). Ce phénomène est peut-être le résultat de la présence de la structure qui est maintenant entièrement dégradée.

Photo 7.67 Base de foyer ou de four à pain dans le mur est de la structure 1
Archéotec 2023, LAF23_PV2_125

Les sondages réalisés à l'intérieur de la structure 1 montrent la base d'un niveau d'occupation à certains endroits près du mur est, mais il semble que le reste de l'espace intérieur ait été dérasé. Les niveaux d'occupation n'y sont plus présents et on y observe un remblai de sable beige et des niveaux de sols naturels.

Le dégagement de la surface des murs (6A1) a permis de mettre au jour des artéfacts domestiques, notamment les mêmes types céramiques mis au jour ailleurs sur le site, de mêmes que des fragments de fioles de verre, des fragments de tuyaux de pipes à fumer, des tessons de bouteilles à boisson alcoolisée, du verre à vitre, une lame de couteau et des clous forgés. Les types céramiques représentés sont le creamware, le pearlware, la faïence probablement française, la terre cuite grossière locale et la terre cuite grossière rouge avec engobe blanc. De la terre cuite grossière locale sans glaçure est aussi présente, peut-être s'agit-il d'un pot à plante ou d'un contenant non fini provenant d'une des poteries locales. Plusieurs fragments de contenants de préparation non glaçurés avaient été mis au jour dans le même secteur et dans la latrine 4HB en 2022. Le dégagement de l'intérieur du foyer (6A3) a permis de dégager les mêmes types d'artéfacts en plus d'un gond qui a pu faire partie de la porte d'un four ou d'un poêle.

Juste à l'ouest du foyer de la structure 1, se trouvait une fosse irrégulière de 0,72 m nord-sud sur 1,10 m est-ouest sur une profondeur de 0,35 m (figure 7.16, photo 7.71). Cette fosse descendait graduellement vers la base de la structure du foyer. Elle contenait beaucoup de charbon de bois, des fragments de mortier et de briques (6A4) qui recouvrait un niveau charbonneux sans mortier (6A5, 6A6). Le niveau 6A4 a permis de mettre au jour des artéfacts du même type que ceux qui se trouvaient dans le lot 6A3 (planche 7.32). Certains fragments proviennent assurément des mêmes pièces. Des bandes de métal ferreux pourraient correspondre à des sections de cercles de tonneaux ou à des renforts pour une pièce en bois. Le lot 6A4 comportait aussi 54 fragments osseux qui représente bien la variabilité observée dans la sous-opération 6G notamment. On y trouve des espèces domestiques et sauvage,

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Plan de la sous-opération 6A

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6A_plan_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.16

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

- Limite de la fouille
- Limite diffuse
- Opération antérieure
- Pierre
- Mortier
- Brique
- Charbon
- Fosse

Photo 7.68 Photogrammétrie de l'annexe à l'est de la maison, structure 1
Archéotec 2024

Photo 7.69 Mur sud de la structure 1 avec une trace charbonneuse linéaire dans son prolongement vers l'ouest
Archéotec 2023, LAF23_PV2_113

Photo 7.70 Paroi est à l'extrémité de la sous-opération 6G, à l'est du coin sud-est de la structure 5. On observe des dépôts différents au nord et au sud de l'emplacement présumé du prolongement du mur sud de la structure 1 (flèche rouge). La photo panoramique montre quelques déformations.
Archéotec 2023, LAF23_PV2_023

notemment du boeuf domestique, de la dinde domestique et d'autres mammifères et oiseaux petits à gros, de la barbue de rivière et de l'esturgeon, d'autres poissons indéterminés et de l'huître de l'Est. La fosse a pu servir de cendrier au cours de l'utilisation du foyer ou du four et elle a finalement été remplie de déchets à la fin de son utilisation ou lors de l'abandon de la structure.

Dans les documents notariés concernant le lot 50, la mention de bâtiments secondaires est récurrente, mais l'acte de donation du 18 février 1858 (notaire J. Z. Martel) mentionne la présence d'une boulangerie. On ne sait pas depuis quand cette boulangerie est présente sur le site ni où elle se trouvait. Cette dernière aurait pu être attenante à la maison sous la forme d'un fournil. La structure 1 peut aussi correspondre à une annexe avec une cuisine d'été et un four à pain.

Photo 7.71 Sous-opération 6A. Partie centrale de la structure 1 et fosse qui se trouvait devant le foyer
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2529

Planche 7.32 Artéfacts mis au jour dans le lot 6A4
a) Tessons de bol ou terrine en terre cuite grossière locale
b) Tessons de bol ou terrine en terre cuite grossière locale sans glaçure. Produit non fini?
c) Manche d'ustensile en os
Archéotec 2024
a) n° 34
b) n° 39
c) n° 827

7.6 Les latrines, structure 7 (6M)

La structure 7 correspond à une fosse de latrines qui se trouve à l'est de la structure 1. Les latrines mises au jour en 2023 se situent directement à l'est des latrines qui avaient été mises au jour en 2022 dans la sous-opération 4HB (figure 7.4). La structure 7 a d'abord été mise au jour avec le dégagement de fragments d'un pot de chambre en creamware lors de l'excavation mécanique de la surface au début des interventions (6M1) (photo 7.72). Aucun autre vestige de bois ou de pierre en lien avec la structure 7 n'était visible à ce moment-là. La sous-opération 6M a été implantée autour des fragments de pot de chambre afin de vérifier si d'autres éléments se trouvaient à proximité. L'expertise de cette sous-opération a permis

Photo 7.72 Surface des latrines de la sous-opération 6M
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2572

Photo 7.73 Limite partielle des latrines de la sous-opération 6M avant l'agrandissement de l'aire de fouille vers le sud-est
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2585

Photo 7.74 Sous-opération 6M, latrines en cours de fouille
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2589

de confirmer la présence d'une fosse de latrines à cet endroit (photo 7.74). Il est apparu que le pot de chambre était décalé par rapport à l'emplacement réel des latrines. Il a donc été nécessaire de repositionner l'aire de fouille vers le sud-est en fonction de l'emplacement de la fosse.

La fosse des latrines est de forme plus ou moins carrée avec des côtés de 0,80 à 0,90 m de longueur. En surface, les latrines étaient remplies par un remblai chargé de matières organiques, de graines de fruit et d'artéfacts (6M1) (figure 7.17). Ce lot contenait les fragments du pot de chambre en creamware ainsi que des fragments d'assiettes et de bol aussi en creamware. Aucun tesson de pearlware n'a été mis au jour. L'assemblage compte aussi quelques tessons de terre cuite grossière locale, de terre cuite grossière Angleterre, quelques clous forgés et des fragments de contenants en verre tels qu'au moins une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé, des gobelets et des fioles en verre au plomb et des petites fioles en verre teinté régulier vert. Ce niveau reposait sur un recouvrement de bois très dégradé qui devait être constitué de planches (6M3) qui reposait lui-même sur un autre niveau de bois de même nature et sur un mince niveau de sable (6M6) qui a percolé entre les planches. Ces éléments qui ont servis à sceller une partie du contenu des latrines reposaient sur un autre remblai (6M2) chargé d'artéfacts essentiellement de même nature que le lot 6M1. Il comporte très peu d'objets ferreux avec quelques clous et une boucle. Le remblai compte presque exclusivement des objets domestiques en verre et en

céramique. Encore une fois le lot 6M2 compte exclusivement du creamware. On y a identifié une variété de formes dont des pots de chambre, des assiettes, des plats creux, des plats de service, des bols, des soucoupes, une saupoudreuse. Un seul tesson de creamware montre un décor polychrome peint à l'intérieur de l'objet. On note aussi un tesson de ce qui semble être un pot de chambre en grès fin salin blanc et une grosse terrine presque complète en terre cuite grossière locale. Ce contenant très altéré a pu servir à déposer de la chaux dans les latrines. Un seul fragment de tuyau de pipe à fumer se trouve dans l'assemblage. Les éléments en verre teinté régulier sont représentés par du verre à vitre et des fragments de fioles en verre teinté régulier vert. Les fragments de bouteilles à boissons alcoolisées en verre vert foncé sont aussi nombreuses et plusieurs sont jointifs. L'extrémité de ces bouteilles façonnées à la main est typique des bouteilles produites entre 1760 et 1800 (Jones 1986, p. 83). Tous les autres éléments sont en verre incolore au plomb. Parmi ces derniers se trouvent des verres à tige, des gobelets, des bouteilles, des fioles et possiblement des fragments d'un biberon (planche 7.33).

Le contenu des latrines (6M2) compte 323 fragments osseux. Les mammifères petits à gros sont les plus nombreux (n=157) avec aussi la présence de rats surmulot et de petits rongeurs (n=14). Les oiseaux petits à gros sont aussi assez nombreux (n=59) et on note la présence de galliformes et d'anseriformes (n=4). Les poissons sont représentés par 31 fragments osseux et les huîtres de l'Est par 27 fragments de coquilles. Trente et un os sont trop fragmentaires pour être identifiés zoologiquement.

La présence exclusive de creamware et l'absence de pearlware pourrait indiquer une date d'utilisation des latrines entre 1762 et 1778. L'absence de faïence est toutefois surprenante, mais l'assemblage mis au jour a pu être déposé dans un laps de temps relativement court pendant l'occupation des lieux. Les latrines mises au jour en 2022 dans la sous-opération 4HB avaient un assemblage beaucoup plus varié avec du creamware, du pearlware, de la faïence, de la terre cuite grossière locale et presque autant de contenants de verre et de verrerie variés. Les latrines de la sous-opération 6M pourraient être plus anciennes bien que la différence temporelle soit relativement mince entre les assemblages des deux latrines.

Sous le contenu des latrines 6M2, on observe la présence d'un remblai d'aménagement de la structure (6M7). Ce niveau sableux comportait des fragments de charbon de bois et du mortier. Dans les coins nord-est, sud-est et sud-ouest de la sous-opération on pouvait observer des traces organiques verticales qui correspondaient à l'emplacement des poteaux qui encadraient les vestiges des latrines. Les montant de bois n'y étaient plus présents de même que ses parois verticales qui sont aussi partiellement présentes sous forme de traces organiques. Le lot 6M7 reposait sur un remblai de rehaussement (6M8) qui précède l'aménagement des latrines. Ce lot reposait sur un ancien niveau de surface (6M9) qui repose lui-même sur le sol naturel (6M10, 6M11, 6M12). Ces derniers niveaux ne contenaient pas d'artéfacts (photos 7.75, 7.76, figure 7.17).

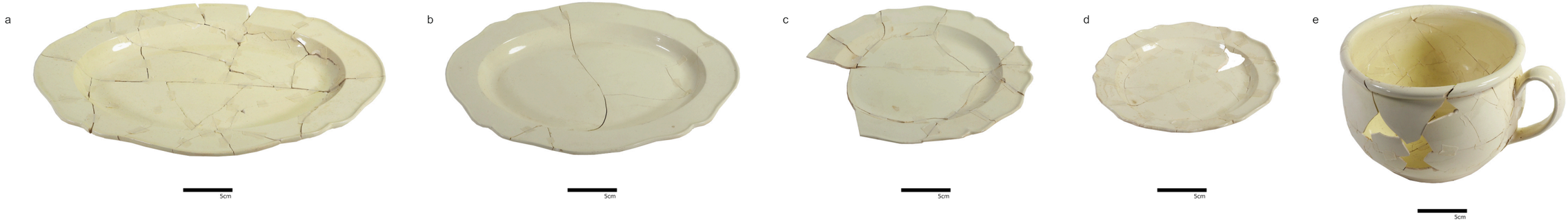

Planche 7.33 Aperçu des artéfacts et des écofacts mis au jour dans le remblai des latrines, lot 6M2

Archéotec 2024

a) Plat de service en creamware — a) n° 750
b) Plat de service en creamware — b) n° 749
c) Assiette en creamware — c) n° 752
d) Assiette en creamware — d) n° 751
e) Pot de chambre en creamware — e) n° 748
f) Vaisselle de table et de service en creamware — f) n° 753, 755, 756, 754, 757
g) Terrine en terre cuite grossière locale — g) n° 762
h) Bouteilles à boisson alcoolisée — h) n° 770, 769, 767, 768
i) Fioles de verre — i) n° 783
j) Bouteilles à base carrées en verre au plomb — j) n° 797, 798
k) Verrerie de table, fioles, bouteilles et possiblement biberon — k) n° 804, 790, 786, 787, 788, 792, 793, 805, 806
l) Détail d'une petite fiole en verre taillé à décor facetté — l) n° 812
m) Verrerie de table à décor ciselé — m) n° 791
n) Boucle en métal cuivreux, tesson de creamware à décor peint, noyaux de cerises sauvages — n) n° 817, 764, 1202

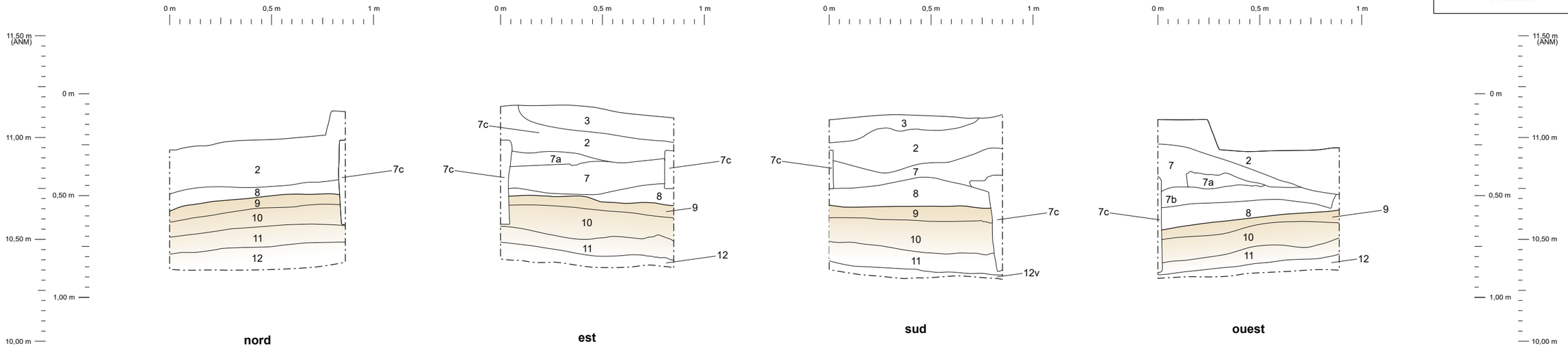

Couche / lot / description

1	6M1	Limon sableux, brun foncé à brun-roux autour des artéfacts, avec graines de fruits, hétérogène, compact. Ancien niveau de surface mélangé avec la surface du remblai de la latrine.
2	6M2	Sable, brun-roux, plus limoneux et gris foncé par endroits, avec beaucoup d'artéfacts et de la matière organique avec des graines de fruits, hétérogène, très compact. Remblai de la latrine.
3	6M3	Sable, beige avec taches brunes et grises, avec fragments de bois en surface et à la base, homogène, compact. Remblai d'abandon pour sceller la latrine. Se trouve à l'intérieur des limites de celle-ci. Des planches de bois devaient être présentes dans la couche, mais elles sont presque entièrement dégradées.
4	6M4	Matière organique, brun foncé à brun-roux, homogène, meuble. Mince bordure verticale de matière organique (bois). Paroi de la latrine. Très dégradé.
5	6M5	Limon sableux, gris-beige, homogène, compact. Remblai de rehaussement autour de la latrine. Non fouillé.
6	6M6	Sable, gris avec tache brunes, homogène, meuble. Percolation du sable qui se trouve dans 6M3. Remblai d'abandon pour sceller la latrine. Se trouve à l'intérieur des limites de celle-ci.
7	6M7	Sable, gris avec taches brunes, rouilles, beiges et gris foncé, présence d'une lentille de sable, gris pâle, dans le coin nord-est de la latrine, teinte bleutée à la base de la couche, avec fragments de charbon de bois, quelques fragments de mortier, un caillou, quelques graviers, quelques os blanchis, hétérogène, compact. Aménagement de la latrine. Des trous de poteaux sont observés aux coins nord-est, sud-est et sud-ouest.
7a	6M7a	Lentille de sable gris pâle avec taches brunes et grises. Aménagement de la latrine?
7b	6M7b	Sable gris brun avec charbon et matière organique, similaire à 7, mais plus organique et charbonneux par endroits. Aménagement de la latrine
7c	6M7c	Sable gris brun avec matière organique, similaire à 7 et 7b, mais plus organique. Trous de poteau liés à l'aménagement de la latrine
8	6M8	Sable, gris-bleuté avec taches brunes, rouilles, beiges et grises, hétérogène, compact. Remblai de rehaussement perturbé par l'aménagement de la latrine.
9	6M9	Sable limoneux, brun, homogène, compact. Ancien niveau de surface.
10	6M10	Sable, gris-beige avec taches beiges plus foncées, avec fragments de bois sur la surface, hétérogène, moyennement compact. Ancien niveau de surface sur des sédiments d'inondation (naturel).
11	6M11	Sable limoneux, brun, homogène, compact. Sol naturel -inondation.
12	6M12	Sable, gris-beige avec taches beiges plus foncées et gris foncé, hétérogène, compact. Sol naturel -inondation.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6M

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6M_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.17

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.75 Sous-opération 6M, stratigraphie de la paroi sud
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2642

Photo 7.76 Sous-opération 6M, stratigraphie de la paroi est
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2639

7.7 Un bâtiment secondaire, structure 4 (6H, 6T)

Au sud-est de la maison et son annexe, une structure angulaire en pierres maçonnées avait été partiellement mise au jour en 2022 et avait été identifiée comme la structure 4 (figure 7.18). Cette structure a été redégagée en 2023 sur une plus grande surface vers l'est et le nord afin de mieux la documenter, de connaître ses dimensions et sa fonction. Cette intervention a permis d'atteindre la largeur de la structure qui est de 6,98 m, mais sa longueur n'a pas été observée au complet, notamment puisque la structure est discontinue (photo 7.77). La structure 4 est près de la surface moderne et il est possible qu'elle ait été partiellement dérasée dans sa partie nord, mais il est aussi possible que les coins nord-ouest et nord-est se trouvent toujours au-delà de l'espace expertisé. Pour l'instant, on peut donc affirmer que le bâtiment était de plus de 5,41 m de longueur dans un axe nord-sud. Les données Lidar du secteur montrent la forme d'un plateau carré à l'emplacement du bâtiment. Les dimensions de cet espace aménagé est de 20 m sur 20 m. Dans cet espace, le bâtiment a pu se pronlonger vers le nord sur au moins une dizaine de mètres. En comparaison, l'Aveu et dénombrement de 1731 indique que sur le domaine des Sulpiciens se trouve une grange de 60 pieds sur 30 pieds français (19,49 m sur 9,75 m), ce qui est beaucoup plus grand que les dimensions estimées de la structure 4.

Photo 7.77 Sous-opération 6H, vue générale de la structure 4
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2716

La largeur des murs dégagés est en moyenne de 0,40 à 0,50 m (photos 7.78 à 7.81, figure 7.19). Son mur est a été observé sur une longueur de 4,72 m et son mur ouest sur une longueur de 5,41 m. Les éléments maçonnés se concentrent dans les coins de la structure dont l'élévation était probablement en

bois. La maçonnerie se compose de moellons bruts et de pierres ébauchées assemblés à tout venant sur une seule assise avec du mortier beige. Des traces de mortier et quelques pierres sont présentes dans le prolongement des murs ce qui laisse croire que certaines sections ont pu prendre la forme d'un lit de mortier ou que les éléments maçonnés dans ces sections ont été réutilisés après l'abandon du bâtiment. À proximité des éléments maçonnés se trouve des concentrations de charbon de bois et des fragments de planches très dégradés qui pourraient être les vestiges d'un plancher de bois (photo 7.82). Dans le prolongement du mur est, une tranchée a été observée en surface. L'excavation d'un sondage transversal à ce creusement a permis de le dégager sur toute sa largeur et sa profondeur (photos 7.83, 7.84). Ses

Photo 7.78 Photogrammétrie de la sous-opération 6H, vue en plan de la structure 4
Archéotec 2024

Photo 7.79 Sous-opération 6H, mur ouest de la structure 4
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2675

Photo 7.80 Sous-opération 6H, mur sud de la structure 4
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2678

Photo 7.81 Sous-opération 6H, mur est de la structure 4
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2698

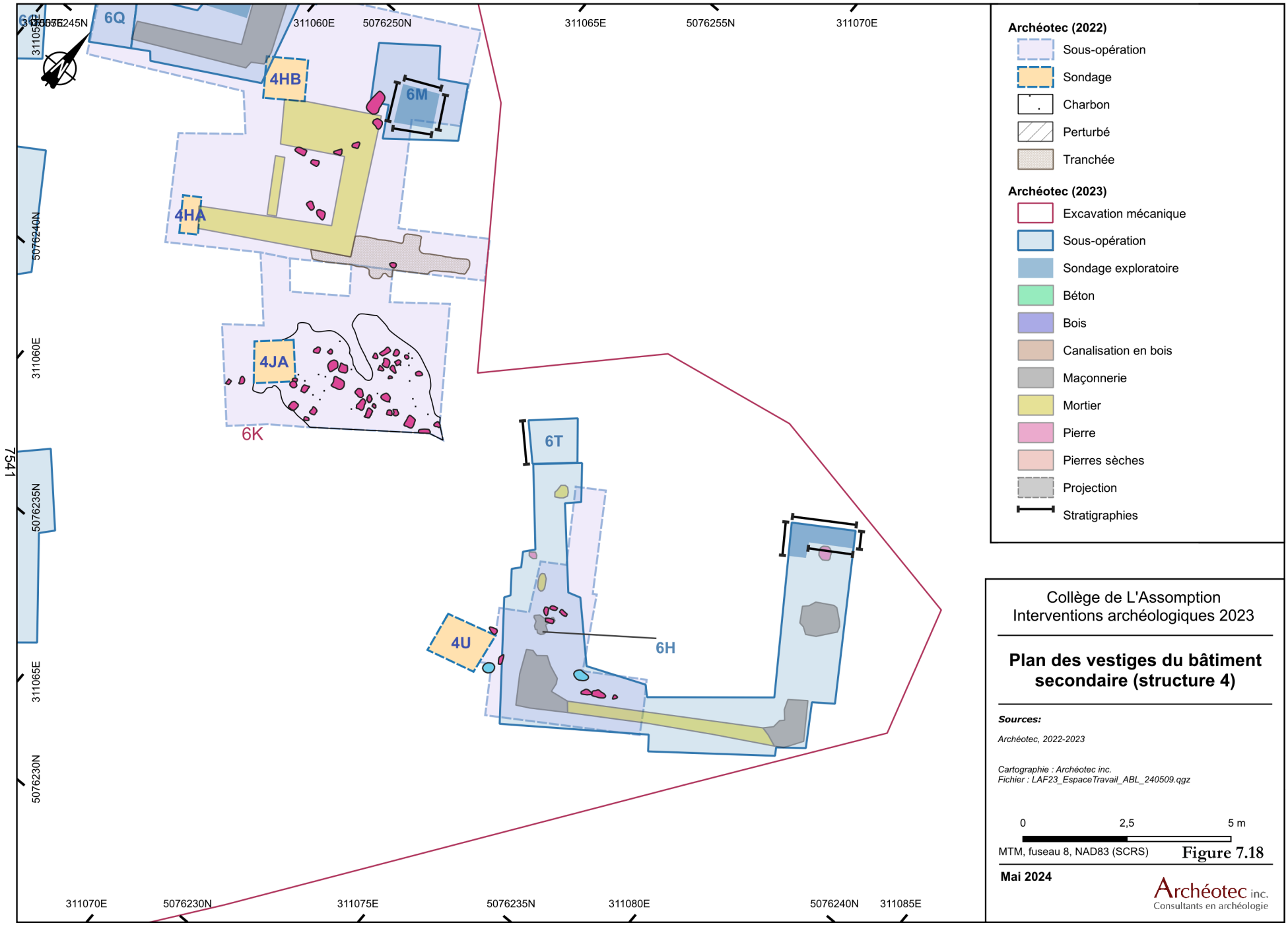

Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023

Plan des vestiges du bâtiment secondaire (structure 4)

Sources:

Archéotec, 2022-2023

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz

0 2,5 5 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 7.18

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

limites nord et sud n'ont pas été atteintes car la tranchée se prolongeait au-delà du sondage. La tranchée a une largeur de 1,00 m, une longueur de plus de 0,40 m et une profondeur de 0,76 m. Elle contenait seulement un clou forgé et un tesson de terre cuite grossière de Saintonge en surface. Aucune structure n'y a été observé. Elle est comblée par un remblai homogène légèrement organique qui contenait des fragments de charbon de bois (6H3, 6H3a) (figure 7.20). Un clou forgé et un tesson de terre cuite grossière de Saintonge se trouvaient en surface. La tranchée semble trop profonde pour être reliée à la construction des vestiges maçonnés de la structure 4 qui ne possèdent qu'une assise, mais elle pourrait peut-être être le résultat de l'enlèvement d'une structure de bois, en pieux debout par exemple. Ces pieux pourraient être antérieurs à la construction de la structure 4 ou faire partie intégrante de celle-ci. Le sondage 6T, creusé dans le prolongement du mur ouest de la structure 4 n'a pas permis d'observer une tranchée similaire de ce côté, mais peut-être qu'elle se trouve en dehors de l'espace excavé.

Le dégagement du vestige de la structure 4 (6H1) et du niveau de surface dans le prolongement des murs (6H2) a permis de mettre au jour seulement quelques artéfacts de nature domestique. On y trouve des fragments de creamware, de faïence, de terre cuite grossière locale, de bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé et de contenant en verre incolore, du verre à vitre et des clous

Photo 7.82 Sous-opération 6H, extrémité nord-est. Vestige d'une planche de bois identifée par la flèche
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2707

Photo 7.83 Sous-opération 6H, photogrammétrie du sondage réalisé à l'extrémité nord-est de la sous-opération. Présence d'une tranchée dans la paroi nord
Archéotec 2024

Photo 7.84 Sous-opération 6H, photogrammétrie de la paroi nord du sondage réalisé à l'extrémité nord-est de la sous-opération. Présence d'une tranchée
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2698

Légende

- Limite de la fouille
- Limite diffuse
- Fosse
- Point altimétrique (1,234 m)
- Bois
- Béton
- Brique
- Charbon
- Organique
- Mortier
- Pierre
- Zone de perturbation

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Plan de la sous-opération 6H

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6H_plan_240507.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.19

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

- 2 — Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de fouille
- Pierre
- Charbon
- Niveau d'inondation

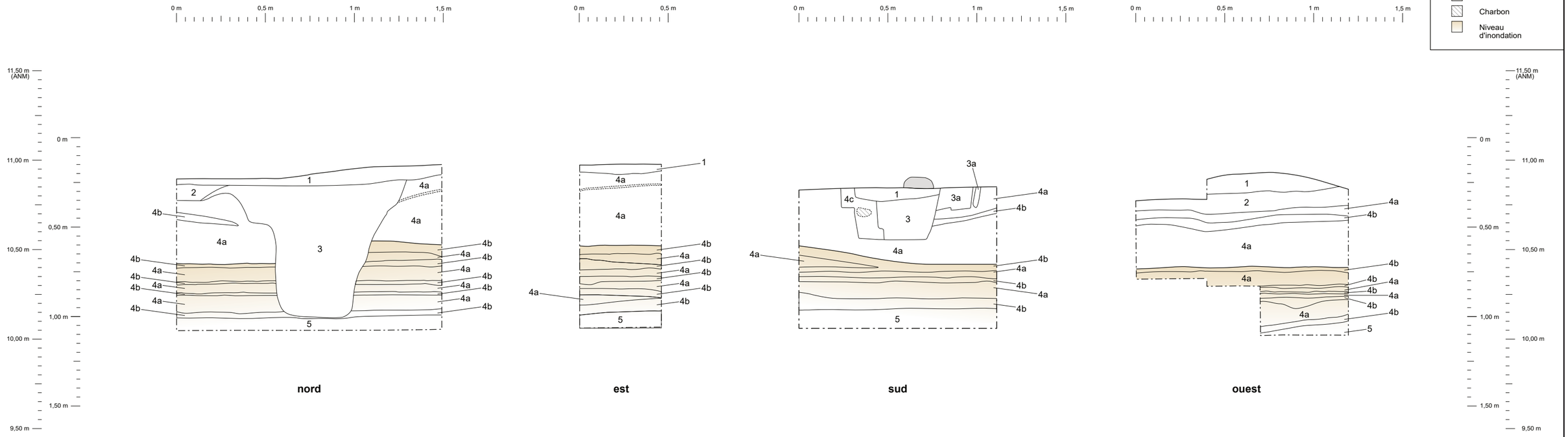

Couche / lot / description

1	6H1	Sable limoneux moyen, brun grisâtre moucheté de brun pâle, brun foncé et d'orangé, avec fragments de mortier, pierres, fragments de briques, charbon de bois, artéfacts, hétérogène, semi-compact. Base d'un ancien niveau de surface.
2	6H2	Sable légèrement limoneux moyen à fin, brun foncé tacheté beige et orangé, organique, avec radicelles et éclisses de bois, morceaux de bois posés à plat, charbon de bois épars, 2 petites taches de mortier, hétérogène, moyennement compact. Ancien niveau de surface avec vestiges d'un plancher ou d'un recouvrement de bois.
3	6H3	Sable limoneux moyen, brun foncé tacheté de gris et d'orangé, organique, avec charbon de bois, 2 petits cailloux angulaires, quelques radicelles, homogène, meuble. Remblai d'une tranchée dans le même axe que le mur est de la structure 4.
3a	6H3a	Sable limoneux moyen, brun foncé tacheté de gris et d'orangé, organique, avec plus de charbon que 6H3, quelques radicelles, homogène, meuble. Remblai de tranchée ou comblement de poteau.
4a	6H4a	Sable grossier à moyen, beige moucheté de gris, avec quelques radicelles, charbon de bois dans le premier niveau, homogène, meuble. Sol naturel - inondation.
4b	6H4b	Sable limoneux moyen à fin, brun-gris, organique et un peu gras, avec quelques radicelles, homogène, plutôt meuble. Sol naturel - inondation.
4c	6H4c	Sable grossier à moyen, beige-gris pâle, avec quelques radicelles et un peu de charbon homogène, meuble. Variation dans le sol ou comblement de tranchée?
5	6H5	Sable grossier, beige pâle parfois moucheté de gris, homogène, très meuble. Sol naturel - inondation.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6H

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6H_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.20

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.85 Sous-opération 6T, base de l'excavation du sondage exploratoire
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2779

Photo 7.86 Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi sud
Archéotec 2024

forgés. L'assemblage osseux compte du boeuf domestique, du cheval et des mammifères moyens à gros. Le cheval autant que le boeuf montrent des traces de boucherie, au couperet ou à la hache pour le cheval et à la scie pour le boeuf. À l'intérieur du bâtiment aucun niveau d'occupation n'a été observé. Le bâtiment en lien avec la structure 4 pourrait correspondre à un bâtiment de bois sur des bases discontinues en pierres maçonnées. Il pourrait correspondre à un bâtiment secondaire et peut-être à un bâtiment de ferme.

La sous-opération 6T, creusée dans le prolongement du mur ouest de la structure 4 n'a pas permis de mettre au jour d'autres éléments en lien avec cette structure, mais il a permis de documenter les niveaux de sols attenants. La première couche correspond à la base d'un ancien niveau de surface (6T1) qui repose sur un niveau charbonneux (6T2). Ce dernier recouvre un niveau d'inondation (6T3) qui repose lui-même sur un autre niveau charbonneux (6T4). Les niveaux suivants se composent tous de différents niveaux d'inondation naturels. (6T5 à 6T7b) (photos 7.86 à 7.88, figure 7.21). La sous-opération 6T n'a pas permis de dégager de nouveaux artéfacts en lien avec l'occupation de la structure 4, mais la présence de niveaux charbonneux avait aussi été observée en 2022 dans la sous-opération 4J notamment. Ces niveaux se trouvent dans l'espace situé au sud et au sud-est de la maison. Ils ne sont habituellement pas associés à des artéfacts particuliers et pourraient correspondre à des activités de défrichage et de production artisanale de charbon de bois ou de potasse (Roy 1967, p. 200). Un amendement des sols est aussi une possibilité.

Photo 7.87 Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi est
Archéotec 2024

Photo 7.88 Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi ouest
Archéotec 2024

7.8 Une canalisation et ses abords, structure 8 (6V, 6W, 6E)

7.8.1 Sous-opération 6V

Directement au sud de la maison, une section de canalisation en bois avait été mise au jour en 2005 dans le sondage 1AM réalisé par Arkéos (figure 7.22). En 2023, les sous-opérations 6E et 6V ont été expertisées dans ce secteur afin de documenter cette canalisation et les niveaux archéologiques adjacents. La canalisation a d'abord été mise au jour dans la sous-opération 6E et a ensuite été dégagée vers le nord dans la sous-opération 6V. La canalisation est composée de quatre planches de bois qui forment une boîte rectangulaire clouée avec des clous forgés. Elle a une largeur de 0,23 m et elle a été observée sur une longueur de 6,32 m dans un axe nord-sud (photo 7.89, figure 7.23). Elle a été dérasée dans sa partie nord et sa partie sud se poursuit au sud du sondage 1AM. Le lien entre la canalisation et la maison, son annexe ou une autre structure n'a donc pas été observé. La canalisation a été installée dans une tranchée irrégulière qui a en moyenne une largeur de 0,40 m et elle a été installée non pas dans le sol naturel, mais dans un remblai de rehaussement (6V1, 6E2a, 6E3) dont la surface correspond à la base d'un ancien niveau d'occupation. Les artéfacts mis au jour dans la partie supérieure des lots 6V1, 6E2a et 6E3 sont similaires à ce qui a été trouvé dans les niveaux

Photo 7.89 Sous-opération 6V, vue générale des vestiges de la canalisation de bois
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2819

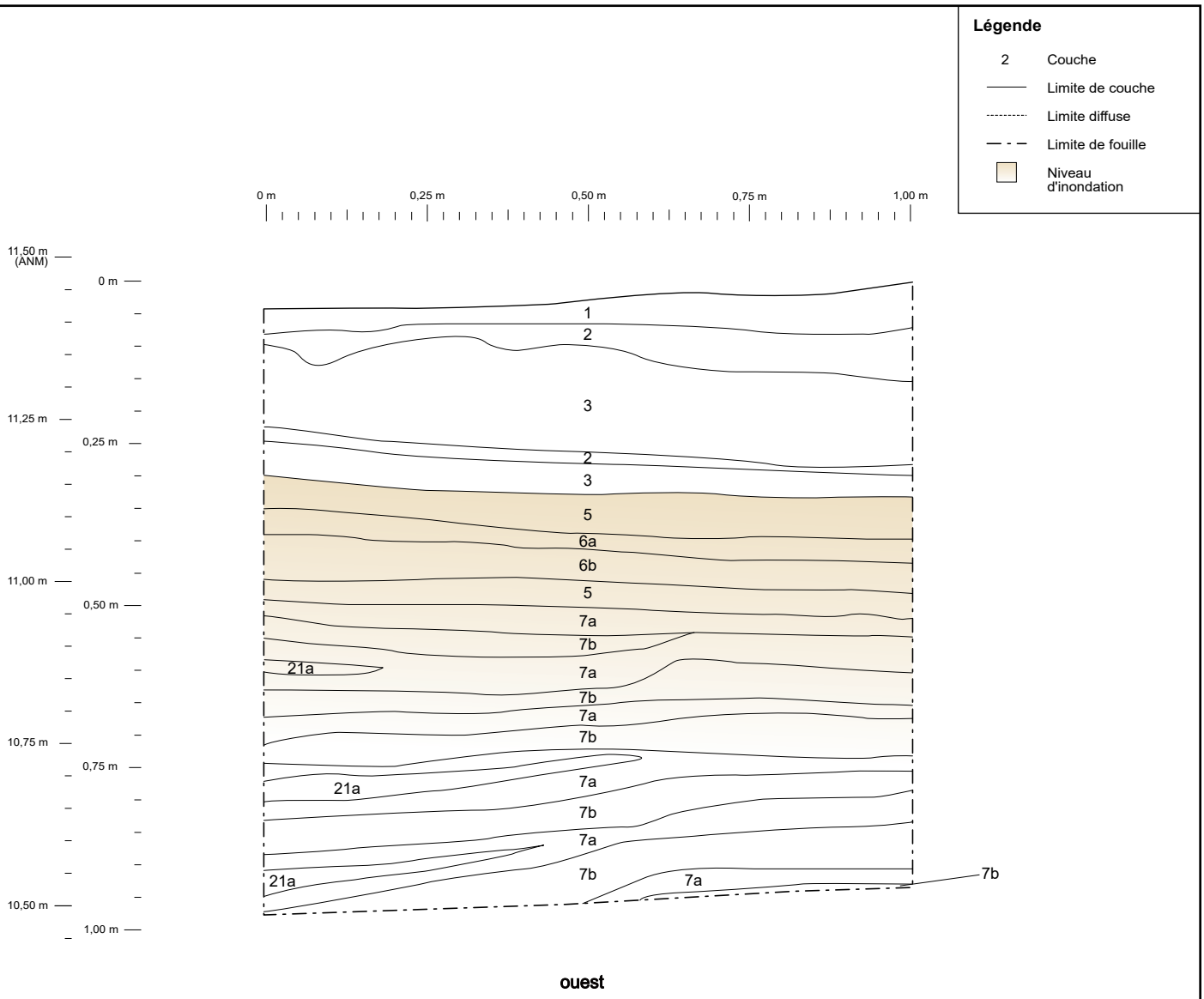

Descriptif des couches

Couche / lot		
1	6T1	Sable limoneux, brun, inclusions de charbon de bois, petits fragments de brique, homogène, moyennement compact. Base d'un ancien niveau de surface ou labours.
2	6T2	Sable limoneux, brun foncé, avec gros morceaux de charbon de bois, hétérogène, compact. Niveau d'incendie ou d'amendement des sols.
3	6T3	Sable, beige, avec racines et radicelles en décomposition, homogène, assez meuble. Sol naturel - inondation. Traversé par le niveau de charbon 6T4.
4	6T4	Charbon de bois, noir, homogène, meuble. Ancien niveau de surface avec traces d'incendie.
5	6T5	Limon sableux organique, gris, avec inclusions de charbon de bois, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
6a	6T6a	Limon sableux brun pâle avec racines et radicelles, homogène, assez meuble. Sol naturel - inondation.
6b	6T6b	Sable, beige, avec racines et radicelles, homogène, assez meuble. Sol naturel - inondation.
7a	6T7a	Sable limoneux, brun clair, avec quelques radicelles et racines en décomposition, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
7b	6T7b	Sable, beige-gris avec quelques radicelles et racines en décomposition, sable plus fin que 6T3, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profil stratigraphique de la sous-opération 6T

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6T_RP_240507.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Figure 7.21

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

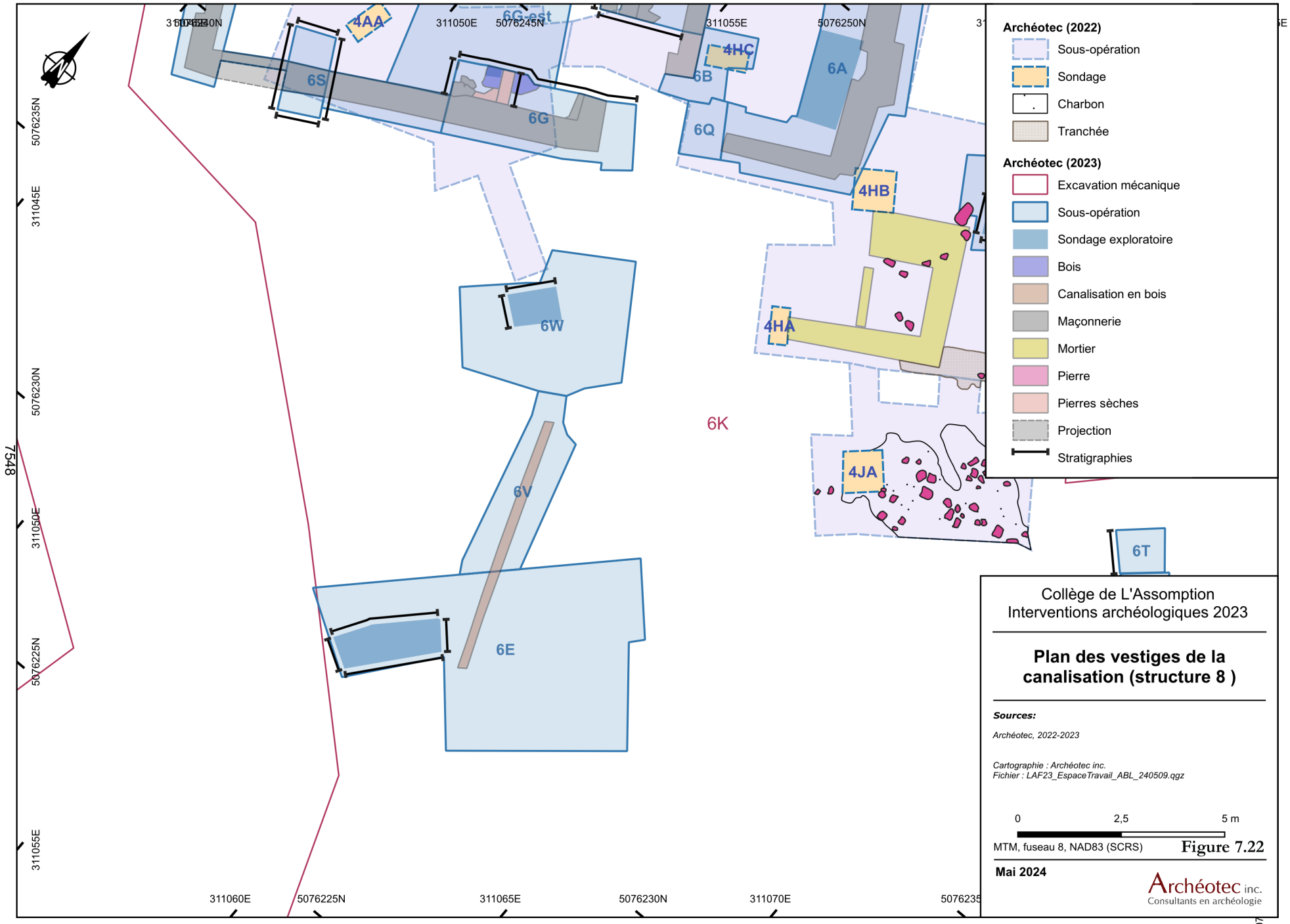
4AA
6G-est
6S
6G
4HC
6B
6A
6Q
4HB
4HA
6W
6K
6V
4JA
6E
6T
311050E
5076245N
311055E
5076250N
5076235N
311045E
5076230N
5076225N
311055E
311060E
311065E
311070E
7548
Archéotec (2022)
Sous-opération
Sondage
Charbon
Tranchée
Archéotec (2023)
Excavation mécanique
Sous-opération
Sondage exploratoire
Bois
Canalisation en bois
Maçonnerie
Mortier
Pierre
Pierres sèches
Projection
Stratigraphies
Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023
Plan des vestiges de la canalisation (structure 8)
Sources:
Archéotec, 2022-2023
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz
0
2,5
5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
Figure 7.22
Mai 2024
Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

- Limite de la fouille
- Limite diffuse
- Opération antérieure
- Fosse
- Cloue
- Bois
- Bois / écorce
- Charbon
- Mortier
- Zone de perturbation
- Zone de rubéfaction

Tranchée de construction

Tranchée de construction

Sous-opération 6V

Sous-opération 6E

1AM

1AL

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Plan des sous-opérations 6E et 6V

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6A_plan_240507.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.23

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.90 Sous-opération 6V, vue transversale de la partie nord des vestiges de la canalisation de bois
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2818

Photo 7.91 Sous-opération 6V, détail des vestiges de la canalisation de bois
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2822

d'occupation de la maison (planche 7.34). On note la présence de fragments de creamware, de faïence, de porcelaine fine, de fragments de pipe à fumer, de contenants utilitaires en terre cuite grossière locale, de bouteille à boisson alcoolisée et de contenant en verre teinté turquoise, d'épingles, de verre à vitre, de clous forgés provenant de la canalisation et d'un assemblage d'artéfacts particuliers. Il s'agit d'une fourchette à trois dents qui a été mise au jour dans le remblai qui comblait la canalisation. Entre les dents de cette fourchette étaient logés des plombs de chasse soudés à la fourchette par l'oxydation du métal ferreux. Est-ce que la fourchette a pu servir d'outil pour manipuler les plombs? Est-ce que ces deux éléments se sont retrouvés dans la canalisation et se sont agglomérés par oxydation? Difficile d'en être certain (planche 7.35). On peut toutefois indiquer la présence d'une fourchette similaire (6G2) et de plombs de chasse (6G6, 6G16) dans l'assemblage en lien avec le vide sanitaire de la maison.

5cm

Planche 7.34 Tesson de creamware avec un décor shell edge vert, lot 6E3 au-dessus de la canalisation de bois
Archéotec 2024, n° 194

Planche 7.35 Sous-opération 6V, fourchette et plombs de chasse qui se trouvaient dans la canalisation de bois, lot 6V1
Archéotec 2024, n° 1178

7.8.2 Sous-opération 6W

En suivant le dégagement vers le nord de la canalisation, à l'emplacement de sa partie dérasée, des dépôts de cendre dans une fosse ont été observés. La sous-opération 6W a été implantée à cet endroit afin de documenter cet aménagement. Cette fosse circulaire a un diamètre de 2,00 m et elle a été dégagée sur une profondeur de 0,40 m (photos 7.92, 7.93). Le remblai de la fosse se compose d'une succession de niveaux de sable et d'éléments cendreux avec charbon de bois et pierres éclatées par la chaleur (6W1, 6W2) (photos 7.94 à 7.97, figure 7.24). La fosse a été creusée dans le sol naturel sous-jacent qui se compose de niveaux d'inondation (6W3). Les rejets de cendre comportent de nombreux fragments d'os de boucherie frais et blanchis, mais très peu d'artéfacts avec deux clous forgés et un tesson de creamware. Les ossements sont au nombre de soixante et onze. Plusieurs sont altérés par la chaleur et portent des traces de boucherie. Ils comptent des os de mammifères (moyens à gros mammifères, mammifères indéterminés, moutons ou chèvres, artiodactyles) et d'oiseaux (dinde domestique, galliformes, moyens oiseaux et oiseaux indéterminés). La canalisation de bois n'a pas été observée au nord de cette fosse qui semble avoir servie de cendrier.

Photo 7.92 Photogrammétrie de la vue en plan de la sous-opération 6W
Archéotec 2024

Photo 7.93 Vue générale de la sous-opération 6W et de la concentration de cendre de forme circulaire
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2832

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de fouille

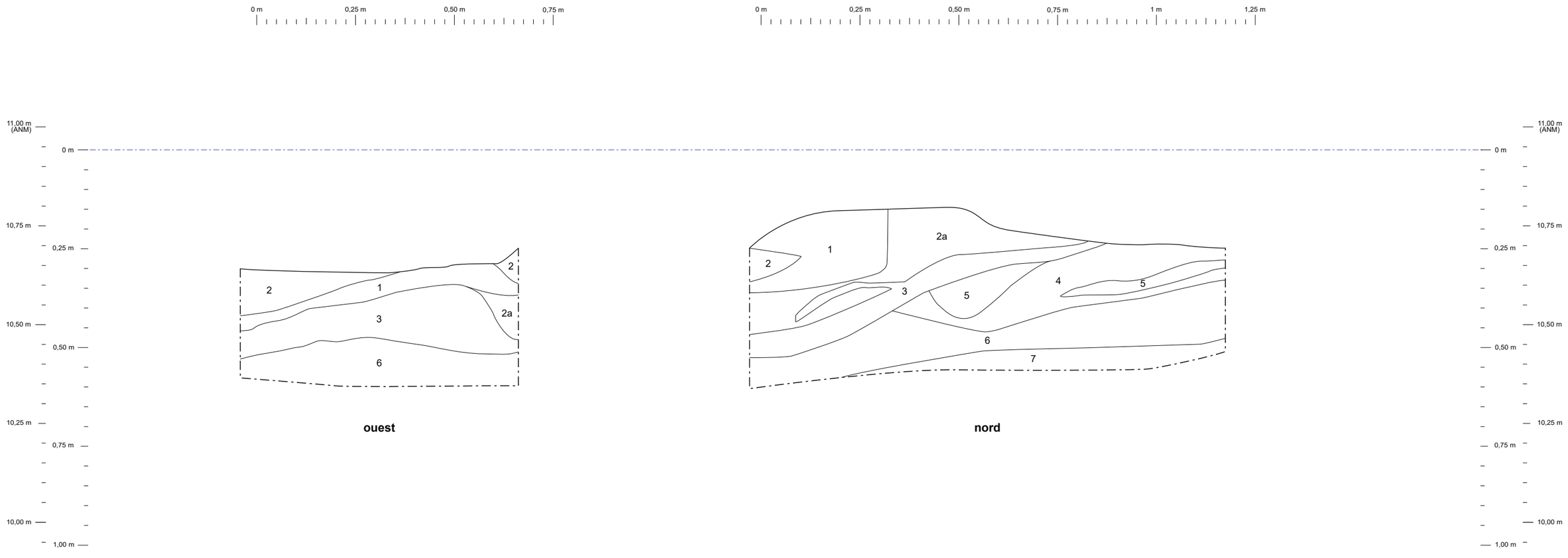

Couche / lot / description

1	6W1	Sable, brun foncé, avec fragments de mortier beige, hétérogène, compact. Remblai de rehaussement - couche 2 et 2a perturbées.
2	6W1	Sable fin, brun moyen moucheté beige avec taches brun foncé, hétérogène, très compact. Remblai de rehaussement.
2a	6W1	Sable fin, brun moyen moucheté beige avec plus de taches brun foncé que 2, hétérogène, très compact. Remblai de rehaussement.
3	6W2	Sable gris-blanchâtre, avec cendres et fragments de charbon de bois, fragments d'os frais et blanchis, Fragments de pierres éclatées par la chaleur, hétérogène, compact. Épandage de résidus de combustion entre des épisodes de remblai. Résidus d'incendie? Rejets de foyer?
4	6W3	Sable moyen, gris-beige moucheté avec taches brun foncé, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
5	6W3	Limon sableux brun moyen, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
6	6W3	Limon sableux brun moyen et sable beige, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
7	6W3	Sable moyen, gris-blanc avec taches gris-bleu et brun, homogène, meuble. Sol naturel - inondation.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6W

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6W_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.24

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.94 Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2853

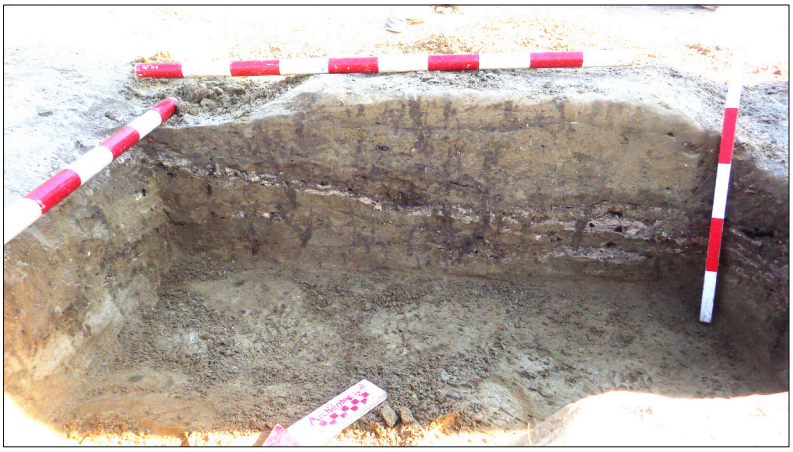

Photo 7.95 Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi sud
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2882

Photo 7.96 Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi nord
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2885

Photo 7.97 Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi ouest
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2884

7.8.3 Sous-opération 6E

Dans la partie sud de la canalisation, la sous-opération 6E a été dégagée sur une plus grande surface afin de documenter les niveaux archéologiques adjacents (figures 7.22, 7.23, 7.25, photos 7.98, 7.99). Sous le gazon se trouve un remblai organique qui correspond à un ancien labour (6E1, 6E2) (photo 7.98). Un jardin potager se trouvait à proximité sur une photo aérienne de 1994. Il est possible que cet espace ait aussi été utilisé comme tel dans les périodes plus anciennes (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Q94102-010-1994-3). Le nettoyage de la base de l'excavation mécanique (6E99) et la fouille des niveaux 6E1 et 6E2 ont permis de dégager des fragments (n=24) d'un objet particulier qui correspond à une tuile à touraillage (planche 7.36). Ce type de tuile se compose de terre cuite grossière et elle pourrait avoir été produite en Angleterre ou dans les poteries locales. Il s'agit d'une tuile carrée assez épaisse avec des trous plus gros d'un côté et fins de l'autre. Ces tuiles ont habituellement des dimensions de 0,31 sur 0,31 m.

Photo 7.98 Vue générale de l'aire de fouille de la sous-opération 2E
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2732

Photo 7.99 Section ouest de la sous-opération 2E avant l'excavation d'une tranchée exploratoire
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2776

Selon Archéolab,

> *«la tuile à touraillage est un matériau de recouvrement servant au séchage des céréales entrant dans la fabrication de boissons alcoolisées, dont la bière. Ces plaques perforées forment une sole, appelée touraille, construite dans une malterie sur laquelle les grains à sécher sont déposés. Le touraillage suit le trempage et la germination des céréales et précède l'étape de la mouture du grain. Cette étape fait cesser la germination et permet au malt de développer ses qualités pour la fabrication d'alcool. Le grain peut être séché à l'air libre ou au moyen d'une source de chaleur artificielle comme un four, ou en combinant ces deux méthodes. D'après les découvertes archéologiques, les surfaces de touraillage sont largement utilisées au Québec de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. [...]. La deuxième moitié du XIX^e siècle voit l'arrivée de nouvelles méthodes de séchage du malt. L'utilisation de la tuile à touraillage décline ensuite graduellement».*

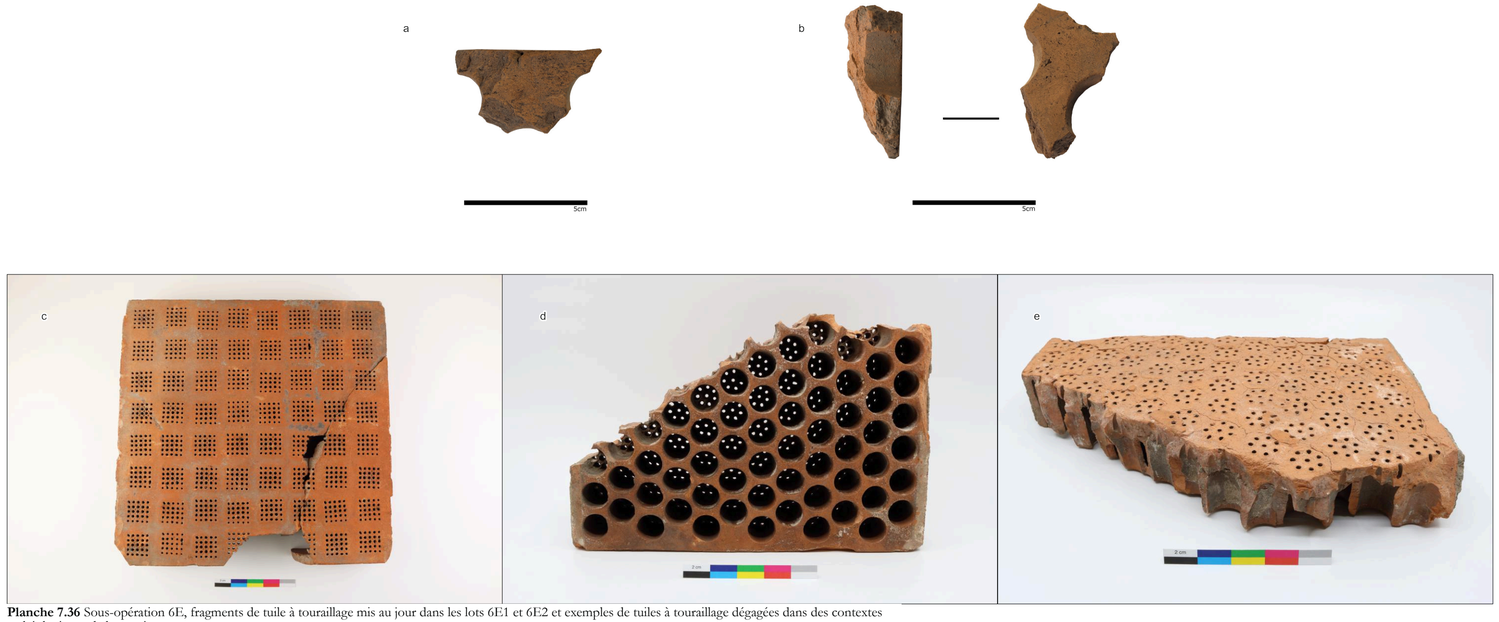

Planche 7.36 Sous-opération 6E, fragments de tuile à touraillage mis au jour dans les lots 6E1 et 6E2 et exemples de tuiles à touraillage dégagées dans des contextes archéologiques de brasseries.
a) Fragment de la base d'une tuile à touraillage, lot 6E2
b) Fragment de la base d'une tuile à touraillage, lot 6E1
c) Tuile à touraillage presque complète mise au jour en contexte archéologique, site de la brasserie McCallum à Québec (CeEt-48-7A5)
d) Fragment d'une tuile à touraillage, vue de la base, mise au jour en contexte archéologique, site de la brasserie Boswell à Québec (CeEt-30-10D3-1). Ce modèle est identique au fragment que nous avons mis au jour dans la sous-opération 2E.
e) Fragment d'une tuile à touraillage, vue de la surface, mise au jour en contexte archéologique, site de la brasserie Boswell à Québec (CeEt-30-10D3-1). Les fragments de la sous-opération 2E ne possèdent plus la partie avec les trous plus fins.

a) Archéotec 2024, n° 159
b) Archéotec 2024, n° 139
c) Archéolab
d) Archéolab
e) Archéolab

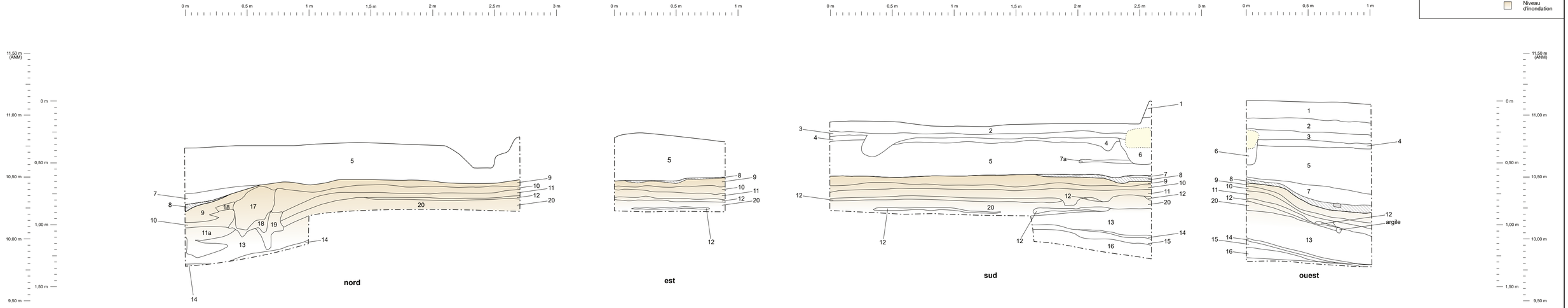

Couche / lot / description

1	6E99	Limon sableux, organique, brun-gris foncé avec gravillons, gravier, hétérogène, compact. Nivellement réalisé en 2023 et surface gazonnée.
2	6E1	Sable limoneux, brun foncé, avec fragments de charbon de bois et minéral, fragments de mortier, de brique et artéfacts, hétérogène, compact. Remblai de rehaussement.
3	6E2	Sable limoneux, brun foncé, avec sable, beige orangé, avec fragments de charbon de bois et minéral, fragments de mortier, de brique et artéfacts, hétérogène, compact. Remblai de rehaussement
4	6E4	Sable légèrement limoneux, brun grisâtre, avec fragments de mortier, cendre, charbon de bois, artéfacts, rubéfaction, hétérogène, moyennement compact. Ancien niveau de surface.
5	6E5	Sable légèrement limoneux, beige jaunâtre moucheté de brun organique, quelques particules de charbon de bois, homogène, compact. Sol naturel - inondation (correspond au niveau lité avec coin de glace dans 6S).
6		Sable beige, légèrement limoneux, avec fragments de charbon de bois et de mortier, hétérogène, moyennement compact. Remblai d'un trou de poteau ou d'une petite fosse.
7		Sable légèrement limoneux, beige jaunâtre moucheté de brun organique, avec fragments de charbon de bois, homogène, compact. Sol naturel perturbé - inondation et perturbation lié à la combustion sous-jacente.
7a		Sable légèrement limoneux, avec sable grossier en surface, beige jaunâtre moucheté de brun organique, avec fragments de charbon de bois, homogène, compact. Sol naturel - inondation.
8		Limon organique, brun-gris à noir, avec beaucoup de charbon de bois, cendre, rubéfaction et éclat de taille de pierre en surface, probablement architecturale, hétérogène, compact. Ancien niveau de surface. Traces d'incendie, de brulis (essouchage?) ou de rejets de combustion.
9	6E7	Limon sableux, brun-gris, avec particules organiques, fragments de charbon de bois, rubéfaction éparse, éclats de taille de pierres chauffées en surface. Sol naturel - inondation et ancien niveau de surface, perturbé par traces d'incendie ou rejets de combustion.
10		Sable limoneux, beige, homogène, meuble. Sol naturel - inondation.
11		Limon sableux, beige-gris, avec fragments de charbon de bois, homogène, compact. Devient plus argileux dans le coin nord-ouest. Sol naturel - inondation.
11a		Limon sableux et argileux, beige-gris, avec fragments de charbon de bois, homogène, compact. Sol naturel - inondation.
12		Sable, gris-beige, limoneux par endroit, homogène, compact. Sol naturel - inondation.
13		Limon sableux, beige-gris, avec inclusion de sable perturbé, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
14		Sable, beige et orangé, fin à moyen, lité, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
15		Limon sableux, beige-gris, homogène, compact. Sol naturel - inondation.
16		Sable, beige et orangé, fin à moyen, lité, homogène, moyennement compact. Sol naturel - inondation.
17		Limon sableux, gris-beige à noir, avec écorce noire, hétérogène, moyennement compact. Traces d'incendie ou de brulis (essouchage?).
18		Limon, gris, organique avec charbon de bois et cendre, hétérogène, compact. Traces d'incendie ou de brulis (essouchage?).
19		Argile limoneuse, gris pâle et orangé (rubéfié?), avec fragments de charbon de bois, hétérogène, compact. Traces d'incendie ou de brulis (essouchage?).
20		Limon beige fin avec un peu de sable, homogène, compact. Sol naturel - inondation.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6E

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6E_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.25

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Les documents historiques concernant le terrain à l'étude ne mentionnent pas la présence d'une brasserie ou d'installations permettant la production d'alcool sur le site. Des brasseurs-distilleurs ont toutefois été propriétaires et locataires du terrain. George McBeath de la firme de brasseurs McBeath & Sheppard est propriétaire du terrain entre 1779 et 1782, puis entre 1785 et 1803. Entre 1829 et 1831 environ le terrain et ses bâtiments sont loués au brasseur-distilleur Isaac Johns. Une brasserie est présente à L'Assomption sur une courte période à partir de 1800, près de la jonction des rues Saint-Jacques et Saint-Joachim, un espace qui se trouve aujourd'hui sur le terrain du collège de L'Assomption (Roy 1967, p. 198). Sur la rue Saint-Joachim, au sud de la rue Saint-Étienne, près de la rivière du côté est et en bordure d'un ruisseau se trouvait une distillerie et une brasserie construite aussi vers 1800 (Faribault 1992 [1932], p. 215-216). Lors de sa location du terrain à l'étude, Isaac Johns travaille probablement à la brasserie-distillerie voisine, à l'est du terrain, puisqu'il devient locataire du terrain de la brasserie-distillerie en 1831. On sait que des activités liées à la production d'alcool avaient cours à L'Assomption au début du dix-neuvième siècle et on sait qu'il y avait aussi une production artisanale de poterie. Rien n'atteste que des activités de brassage ou de poterie aient eu lieu sur le terrain à l'étude, mais la proximité de ces activités a peut-être mené à la réutilisation sur le site de la tuile à touraillage. Elle pourrait autant être un déchet de la brasserie qu'un déchet d'un atelier de potier si ces tuiles étaient fabriquées localement.

Les niveaux de labours (6E1, 6E2, 6E2a) ont aussi permis de mettre au jour des artéfacts domestiques en lien avec l'occupation de la maison juste au nord. On y trouve notamment de la faïence française autant que du creamware, de la terre cuite grossière locale, de la terre cuite grossière chamois-rose vernissée verte, de la terre cuite grossière rouge avec engobe jaunâtre, des épingles, du verre à vitre (planches 7.37, 7.38). Ces niveaux reposent sur un mince niveau d'occupation (6E4, 6E6) dans lequel se trouvent des lentilles de sol rubéfié, du mortier, du charbon de bois et de la cendre. Ce niveau d'occupation comporte les même

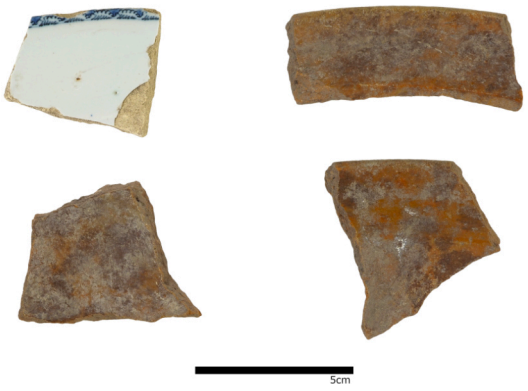

Planche 7.37 Artéfacts provenant du lot 6E2
Faïence française, terre cuite grossière locale
Archéotec 2024, n° 164, 156

Planche 7.38 Tesson de terre cuite grossière rouge avec engobe et décor, lot 6E2a
Archéotec 2024, n° 151

types d'artéfacts que les niveaux de labour, ce qui semble indiquer que l'activité agricole a perturbé ce niveau d'occupation. Les même types y ont été mis au jour, en plus d'un tesson de grès fin black basalt, de pearlware, d'un bouton de verre blanc, d'une balle de plomb pour la chasse et d'un éclat de pierre à fusil en silex beige. Des activités de chasse ont donc eu lieu en bordure de la rivière qui devait attirer une faune variée. Les ossements mis au jour sont aussi similaires à ce qui a été trouvé dans le vide sanitaire de la maison. Dans le niveau de labour se trouvent des fragments osseux de mammifères petits à gros, de moutons ou chèvres, de porcs domestiques, d'artiodactyles, d'oiseaux moyens à gros, de galliformes, d'huîtres de l'est, de barbue de rivière et d'amphibiens. Les niveaux d'occupation (6E4, 6E6) comptent des ossements de mammifères petits à gros, de porc domestique, de mouton ou chèvre, d'artiodactyles, de raton-laveur, de castor, de caille, de dinde domestique, de galliformes, d'oiseaux moyen à gros, d'huître de l'Est, de barbue de rivière et autres poissons indéterminés.

La nature et la variété des artéfacts et des écofacts mis au jour dans la sous-opération 6E sont similaires à ceux qui ont été mis au jour dans le vide sanitaire de la maison, notamment dans le lot 6G15 pour les artéfacts, mais avec présence de creamware, de pearlware et de grès fin black basalt et le lot 6G16 pour les ossements variés. Une petite fosse avec du mortier a été partiellement dégagée dans le coin sud-ouest de la sous-opération 6E (couche 6). Son usage est indéterminé, mais elle est en lien avec la partie inférieure du niveau de labour (6E2) (figure 7.25).

Photo 7.100 Niveau organique et charbonneux à la base d'un remblai d'inondation (6E, couche 7)
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2829

Photo 7.101 Détail du niveau organique et charbonneux à la base d'un remblai d'inondation (6E, couche 7)
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2823

Le niveau d'occupation 6E4 repose sur un dépôt sableux homogène (6E5) de 0,25 à 0,37 m d'épaisseur qui a pu se déposer au cours d'une inondation majeure. C'est dans ce niveau que la canalisation de bois a été mise en place. Il recouvre un niveau organique et charbonneux (6E7) (photos 7.100, 7.101). Les niveaux sous-jacents sont inégaux et ils montrent des concentrations de charbon de bois, de cendre et de sol rubéfié (couches 8, 9, 17, 18, 19) (planches 7.39, 7.40). Parmi ces niveaux se trouvent des gros fragments

Planche 7.39 Sous-opération 6E, niveaux charbonneux, cendreux, rubéfiés et d'écorce et les sols naturels sous-jacents
a) Couches 8, 9 et 17
b) Couches 7, 8, 9
c) Couches 7, 8, 9
d) Stratigraphie de la paroi sud
e) Stratigraphie de la paroi nord
f) Stratigraphie de la paroi ouest
g) Stratigraphie de la paroi est

Archéotec 2023,
a) LAF23_JF2_2852
b) LAF23_JF2_2867
c) LAF23_JF2_2869
d) LAF23_JF2_2919
e) LAF23_JF2_2917
f) LAF23_JF2_2921
g) LAF23_JF2_2918

a

b

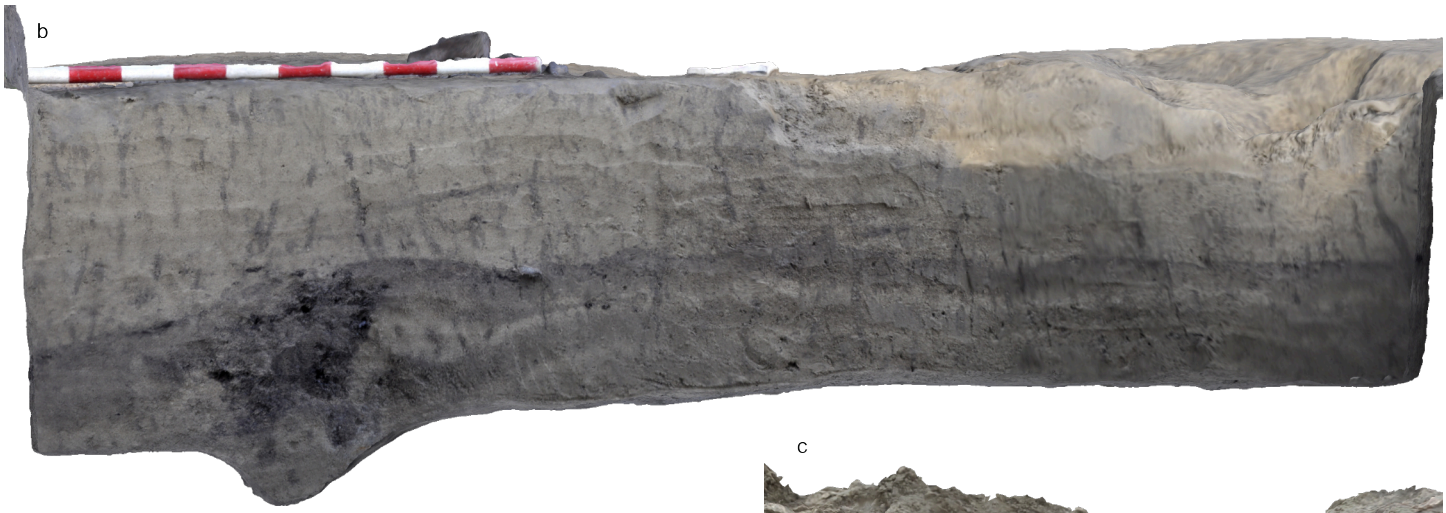

c

Planche 7.40 Sous-opération 6E, photogrammétrie des parois sud, nord et ouest
a) Paroi sud
b) Paroi nord
c) Paroi ouest
Archéotec 2024

d'écorce carbonisée de même nature que l'écorce qui recouvrait la fosse dans la sous-opération 6G. Nous sommes peut-être en présence d'une autre fosse de même nature, mais elle est perturbée. Ces éléments altérés par la chaleur résultent peut-être de l'essouchage par brulis, peut-être dans le cadre du déboisement de la terre ou de la construction d'un bâtiment. Ils ne contiennent pas d'artéfacts. Ces niveaux, qui seraient parmi les plus anciens sur le site, reposent sur des sols naturels qui se composent de sable et de limon beige, gris et orangé avec litages.

7.9 Secteur au sud-ouest de la maison (6J)

À l'ouest de la grande sous-opération 6K, la sous-opération 6J a été excavée mécaniquement en surface sur une aire de 87,3 m² (photo 7.102). Le nettoyage manuel de la base de la sous-opération 6J a permis de cibler des secteurs qui présentaient des anomalies au niveau de la composition de leurs sols (figure 7.26). Dans le coin nord-est de la sous-opération 6J, un sondage mécanique a été réalisé (sous-opération 6N) afin de caractériser rapidement la nature et l'ordre de dépôt des sols dans ce secteur. Ce sondage a été réalisé au début des interventions archéologiques de 2023.

Photo 7.102 Vue générale de la sous-opération 6J
Archéotec 2023, LAF23_JF1_095606

Photo 7.103 Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi nord
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2842

7.9.1 Sous-opération 6N

Le sondage de la sous-opération 6N a des dimensions de 1,30 sur 1,40 m et il a été creusé manuellement à sa base jusque dans les sols naturels, à une profondeur maximale de 1,00 à 1,04 m (figure 7.26). Sous la surface gazonnée (couche 1) et un remblai de nivellement sableux (couche 2) se trouve des niveaux de sols très compacts (figure 7.27, photos 7.103 à 7.105). La couche 3 s'apparente au niveau de labour mis au jour dans la sous-opération 6E (6E1, 6E2), mais elle est beaucoup plus compacte et elle contient des fragments de charbon minéral. Il pourrait s'agir d'un ancien labour dans un espace qui a ensuite été réutilisé comme aire de circulation en terre battue. Sous ces

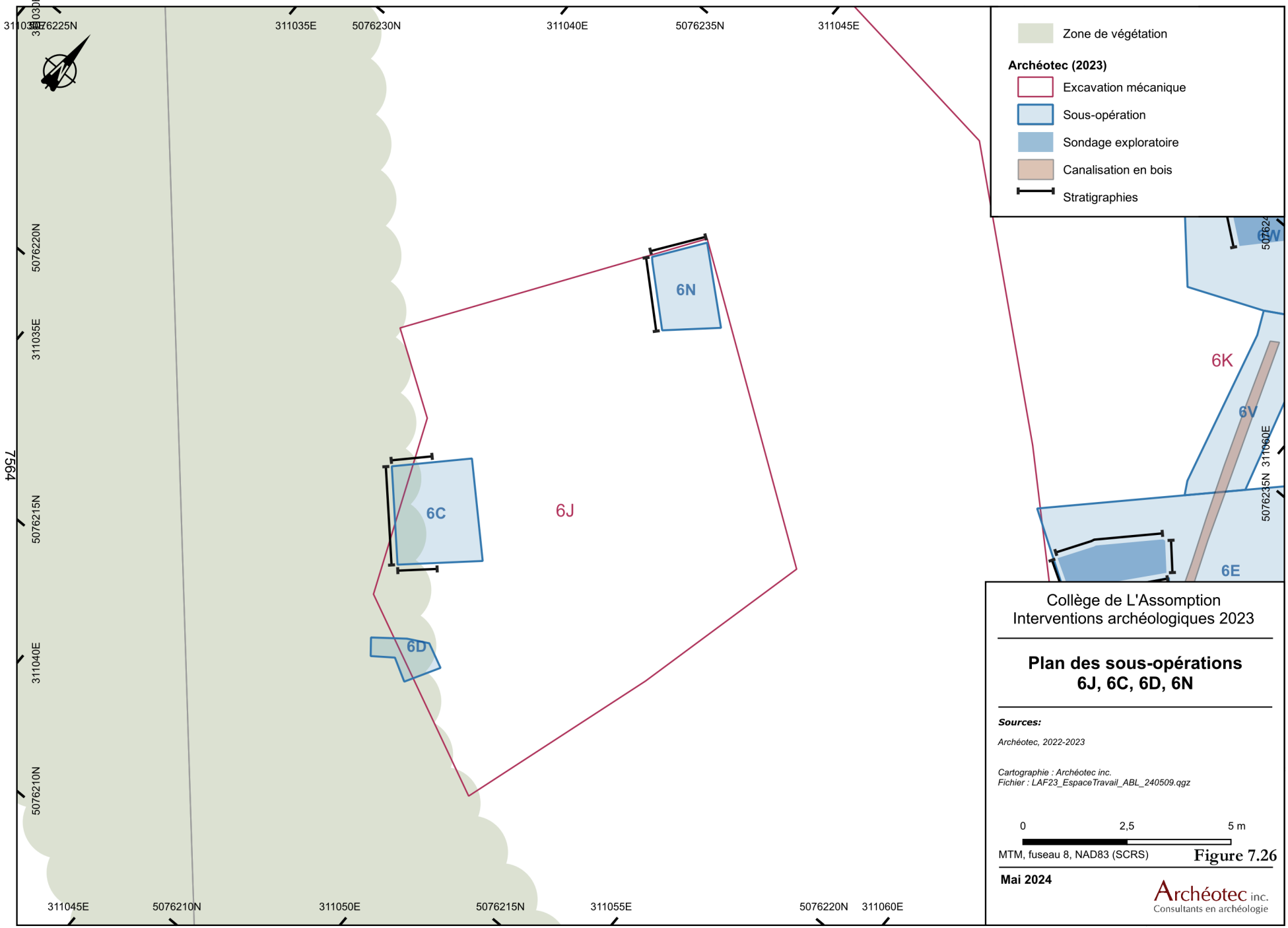
311030E
311035E
311040E
311045E
311050E
311055E
311060E
5076225N
5076230N
5076235N
5076220N
5076215N
5076210N
7564
6N
6C
6J
6D
6K
6V
6E
Zone de végétation
Archéotec (2023)
Excavation mécanique
Sous-opération
Sondage exploratoire
Canalisation en bois
Stratigraphies
Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023
Plan des sous-opérations
6J, 6C, 6D, 6N
Sources:
Archéotec, 2022-2023
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz
0
2,5
5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
Figure 7.26
Mai 2024
Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Couche / lot / description

1	Sable fin, brun foncé, organique avec taches orangées et beiges, avec quelques gravillons, hétérogène, très compact. Aménagement paysager de la surface gazonnée.
2	Sable grossier, brun-orangé avec taches de limon gris, homogène, très compact. Remblai de nivellement.
3	Sable fin, brun-gris, avec fragments de mortier blanc crème et charbon minéral, hétérogène, compact. Ancien niveau de surface en terre battue.ou labour - sol naturel remanié.
4a	Sable limoneux fin gris brun avec fragments de mortier, charbon de bois, hétérogène, compact Sol naturel inondation remanié.
4b	Sable légèrement limoneux beige gris avec fragments de charbon de bois et de mortier, hétérogène, compact Sol naturel inondation remanié
4c	Sable limoneux fin gris brun avec fragments charbon de bois et un peu de moriter, hétérogène, compact Sol naturel inondation remanié.
4d	Sable limoneux fin gris brun avec taches de rouille et beaucoup de fragments de charbon de bois à la base et de mortier, racines et radicelles, hétérogène, très compact. Sol naturel inondation remanié et occupaton.
5	Sable moyen, beige avec taches brun foncé, homogène, compact. Sol naturel - inondation.
6	Sable légèrement limoneux, brun beige avec taches brun foncé un peu de fragments de charbon de bois, homogène, compact. Sol naturel- inondation.
7	Sable fin à moyen, beige gris, homogène, moyennement compact. Sol naturel- inondation.
8	Sable légèrement limoneux gris-beige avec taches de sable limoneux brun foncé, homogène, moyennement compact. Sol naturel- inondation.
9	Sable gris-beige avec taches brun foncé, homogène, meuble. Sol naturel- inondation.
10	Sable limoneux, brun moyen, homogène, moyennement compact. Sol naturel- inondation.

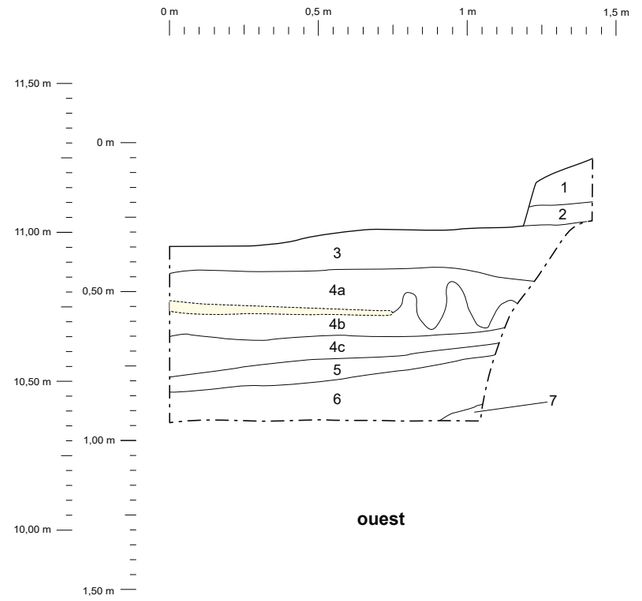

ouest

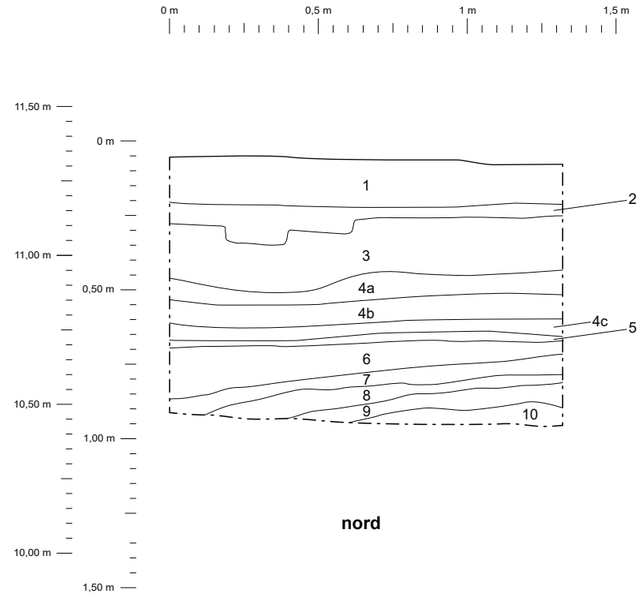

nord

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de fouille
- Mortier

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6N

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6N_RP_240507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.27

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 7.104 Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi est
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2843

Photo 7.105 Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi ouest
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2844

niveaux, les couches de sols restent très compactes, mais on observe la présence de fragments de charbon de bois mélangé à des fragments de mortier (couches 4a, 4b, 4c). Ils semblent correspondre à des niveaux d'inondation. La base de cette série de couches (couche 4d) comporte plus de fragments de mortier et de charbon de bois. Il pourrait s'agir d'un niveau d'occupation qui a été perturbé et recouvert par les sédiments d'inondation. Cet ancien niveau repose directement sur des niveaux beaucoup plus meubles de sols naturels (couches 5, 6, 7, 8, 9, 10) (photo 4.27). Seul un clou tréfilé et un os de porc domestique a été mis au jour en surface du sondage.

7.9.2 Sous-opération 6C

Lors des interventions archéologiques réalisées en 2005 dans le sondage 1AB, une pièce de bois très dégradée avait été observée dans la partie sud-ouest du terrain, associée avec un dépôt organique à la surface duquel deux bouteilles et un bouchon en aluminium de bouteille à lait avaient été mis au jour. Il avait alors été suggéré qu'une fosse à déchets pouvait se trouver à proximité et que les bouteilles avaient été fabriquées après 1928 (Arkéos 2006, p. 34-35). La sous-opération 6C (2 m sur 2,50 m) a été implantée dans la partie ouest de la sous-opération 6J à l'emplacement d'une concentration de cendre et de charbon de bois afin de vérifier si ces éléments étaient en lien avec la fosse à déchets présumée en 2005 (figure 6.26). La fouille de la surface de cette sous-opération et d'un sondage (2 m sur 0,85 m) dans sa partie ouest a montré que les sols avaient été largement perturbés par les racines d'un arbre qui avait plus tard été essouché. Plusieurs concentrations de matière organique liées aux racines dégradées étaient visibles dans les parois de l'excavation. Une de ces concentrations dans la partie centre-sud de la sous-opération était toutefois plus dense (6C3, couche 40) et elle traversait la sous-opération d'est en ouest, mais ses limites n'ont pas été atteintes. Elle pourrait correspondre à une pièce de bois rond ou à un madrier de 0,18 m de largeur et d'une longueur de plus de 2,00 m (photo 7.106, 7.107, figure 7.28). Des artéfacts anciens et récents ont été trouvés en association avec cette pièce de bois dont des tessons de terre cuite grossière locale avec un

fragment de contenant qui montre une glaçure stannifère, des fragments de tuyaux de pipes à fumer, des clous forgés, un tesson d'un contenant commercial en verre fabriqué à la machine et deux bouchons en aluminium pour sceller les bouteilles de lait. Ils proviennent de la laiterie A. A. Cassidy de Pointe-aux-Trembles (planche 7.41). Un bouchon du même type avait été trouvé en 2005 en surface de la fosse organique. Le site internet Artefacts Canada propose la date de production de ce type de bouchon à 1927, le site de la Society for historical archaeology (SHA) indique qu'ils sont utilisés à partir de 1932. Ce type de sceau semble en lien avec une bouteille dont l'ouverture est de type Dacro modifié qui était fermée par un bouchon en aluminium de type Crown. Ce type de fermeture permettait de pasteuriser le lait (Lockhart 2014, p. 109-112).

Photo 7.106 Sous-opération 6C, surface de la tranchée exploratoire avec les vestiges d'une trace de bois longitudinale
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2726

Photo 7.107 Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi ouest. Vestige d'une trace de bois en coupe (flèche)
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2765

Dans le coin sud-est du sondage, se trouve une petite fosse ou le remblai d'un trou de poteau (couches 36, 37). (figure 7.28) Sa largeur partielle est de de 9 à 14 cm et sa profondeur résiduelle est de 0,20 m. Elle est similaire à la petite fosse mise au jour dans le coin sud-ouest de la sous-opération 6E. Avec seulement deux éléments, il est difficile de dire si ces fosses sont reliées à la présence d'une ancienne clôture ou si elle est en lien avec la pièce de bois de la couche 40 ou la tranchée adjacente (couche 39). Le dégagement d'autres

Photo 7.108 Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi sud
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2762

Photo 7.109 Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi nord
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2759

Planche 7.41 Sous-opération 6C, bouchons de bouteilles de lait de la laiterie A.A. Cassidy
Archéotec 2024, n° 90

éléments en lien avec la pièce de bois pourraient confirmer s'il s'agit d'une structure ou non et en préciser la fonction. Pour l'instant elle est isolée, mais elle se trouve en bordure sud d'une tranchée qui contient des fragments de charbon de bois et de mortier (6C2, couche 39) qui s'étend dans le même axe que la pièce de bois. Cette tranchée comportait quelques artéfacts en surface seulement et aucune structure n'y a été observé. Comme dans le lot 6C1, le lot 6C2 comporte un mélange d'artéfacts anciens liés à l'occupation de la maison et modernes. On y compte des clous tréfilés, des tessons de contenants en terre cuite grossière locale et un tesson de bouteille à boisson alcoolisée qui montre une large épaule comme les bouteilles du début du régime anglais. La tranchée (couche 39) pourrait avoir servie à extraire une structure de bois, un bâtiment en pieux debouts, un aménagement ou une clôture. La couche 15 pourrait avoir eu la même fonction alors que les deux niveaux adjacents (couches 29 et 38 (6C1)) correspondent à un remblai qui contient des concentrations de fragments de mortier qui pourraient être reliés au démantèlement d'une structure maçonnée à proximité. Le lot 6C1 comportait peu d'artéfacts, trois tessons de terre cuite grossière locale, un clou forgé et un autre clou possiblement découpé, un tesson de verre à vitre et une canette de métal ferreux. La présence de la canette indique que le lot a été perturbé au cours du vingtième siècle.

En bordure de la pièce de bois (couche 40) se trouvait une fosse organique (couches 16, 17b, 35, 41) dans laquelle aucun artéfact n'a été mis au jour, mais qui pourrait correspondre à la fosse partiellement observée par Arkéos en 2005. On observe qu'elle a été perturbée par les racines d'un arbre, mais l'absence d'artéfacts dans la partie dégagée de la fosse en 2023 ne nous permet pas de l'identifier comme une fosse à déchets. Peut-être a-t-elle servie de fosse d'entreposage?

En bordure de la fosse (couches 16, 17b, 35, 41), de la pièce de bois (couche 40) et de la tranchée (couche 39), un ancien niveau de surface (couches 1 et 34) et un remblai de rehaussement (couche 17a) recouvrent une série de niveaux d'inondation. Les couches supérieures (couches 2, 3a, 13, 18, 20 à 25) ont été déposées au cours de l'occupation du terrain et les couches inférieures sont des inondations plus anciennes qui précèdent l'occupation du site (couches 3b à 12, 14, 26 à 28, 30 à 33). Ces niveaux naturels lités montraient une pente descendante vers la rivière. Le sondage a été excavé jusqu'à une profondeur de 1,30 m (photos 7.107 à 109).

7.9.3 Sous-opération 6D

La sous-opération 6D a été creusée au sud de la sous-opération 6C à l'emplacement de deux trous de poteaux de 0,15 m de diamètre (figure 7.26, photo 7.110 à 7.112). En surface, dans le lot 6D1, deux clous forgés ont été mis au jour. Dans la partie sud du sondage une couche de sol organique (6D2) montrait une concentration de charbon de bois et de charbon minéral. Le dégagement du sondage sur une épaisseur de 0,46 m a rapidement permis de voir que les trous de poteaux étaient en lien avec la clôture qui était encore en place en 2010. Une base de béton a été dégagée dans la partie inférieure du trou de poteau est (photo 7.112). Après la mise au jour de la base de béton, la fouille de la sous-opération 6D n'a pas été poursuivie.

Les interventions sur le site BkFi-40 ont ensuite pris fin après l'expertise de plusieurs sous-opérations, de niveaux et de vestiges archéologiques.

7.10 Observations sur l'assemblage ostéologique

Lors de l'intervention archéologique de 2023 sur le site BkFi-40, un total de 3484 fragments d'os d'animaux et de coquilles de mollusques ont été mis au jour dans 16 sous-opérations ainsi que lors du retrait des sols de deux sondages fouillés lors d'interventions précédentes. La plupart des fragments ont pu être séparés par classe. C'est-à-dire qu'ils ont été catégorisés selon s'ils étaient des os de mammifères, d'oiseaux, de poissons,

Photo 7.110 Sous-opération 6D, vue générale de la surface et des trous de poteaux mis au jour
Archéotec 2023, LAF23_JF1_100108

Photo 7.111 Sous-opération 6D, vue générale de la sous-opération et des trous de poteaux
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2898

Photo 7.112 Sous-opération 6D, vue détaillée des trous de poteaux dans la paroi nord
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2899

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de fouille
- Mortirer
- Bois
- Racine
- Organique

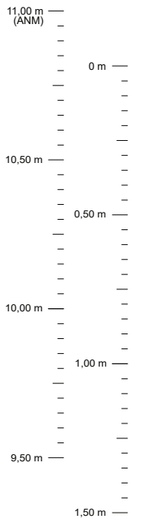

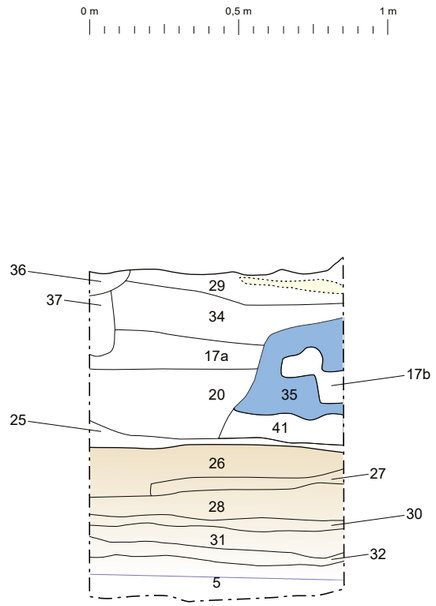

sud

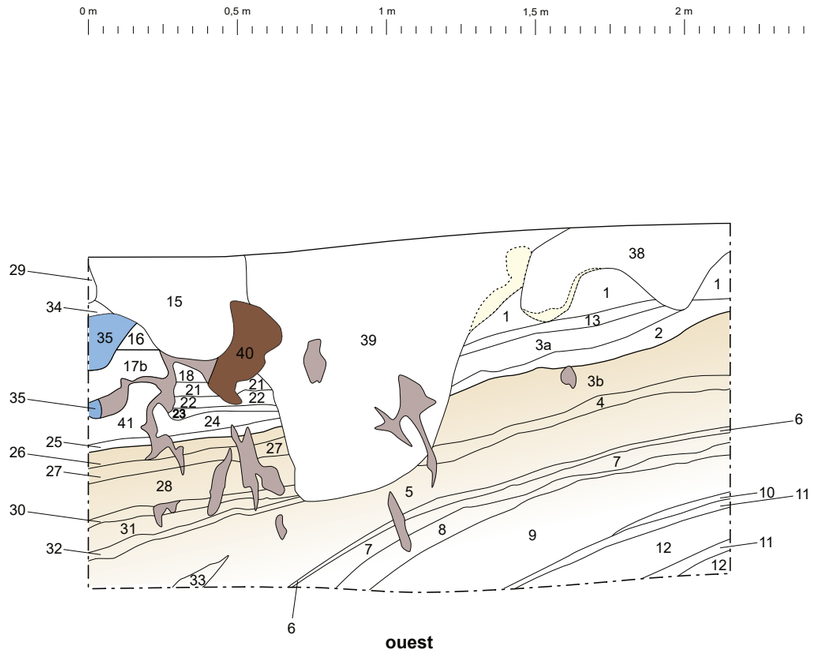

ouest

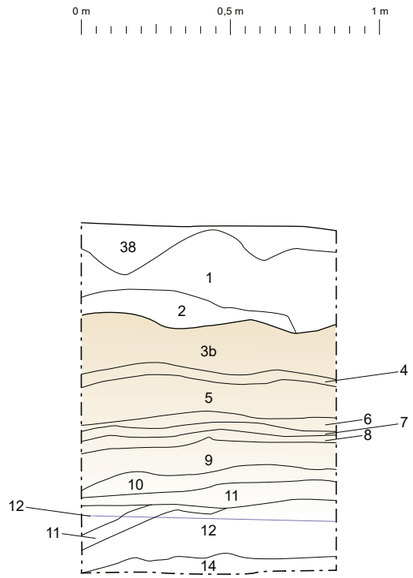

nord

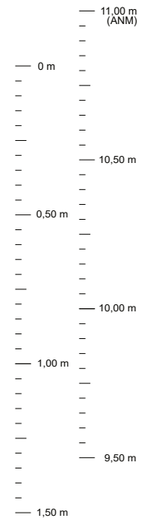

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profils stratigraphiques de la sous-opération 6C

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6C_RP_2400507.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 7.28

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Sous-opération 6C - Description des couches

Couche	lot	description
1	--	Sable, brun moyen avec taches brun foncé, avec quelques fragments de charbon de bois et fragments de mortier, homogène, moyennement compact. Ancien niveau de surface.
2		Sable, gris-beige moucheté beige, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
3a		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
3b		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
4		Sable, gris-beige moucheté beige, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
5		Sable limoneux, brun, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
6		Sable, gris-beige moucheté beige, homogène, meuble. Sol naturel.
7		Sable limoneux, brun, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
8		Sable, gris-beige moucheté beige, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
9		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
10		Sable, gris-beige moucheté beige, homogène, meuble. Sol naturel.
11		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, meuble. Sol naturel.
12		Sable, gris-blanc avec taches beiges et gris-bleu, homogène, meuble. Sol naturel.
13		Sable limoneux, brun moyen, homogène, compact. Sol naturel.
14		Sable limoneux, brun moyen, homogène, compact. Sol naturel.
15		Sable limoneux, brun foncé avec taches beiges, hétérogène, moyennement compact. Remblai d'une fosse pour démanteler une structure de bois?
16		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Remblai d'une fosse.
17a		Sable, beige, avec fragments de mortier, homogène, compact. Remblai de rehaussement.
17b		Sable, beige, avec fragments de mortier, homogène, compact. Remblai de fosse.
18		Sable limoneux, brun moyen, sans inclusions, homogène, compact. Sol naturel.
19		Limon sableux violacé, organique, avec radicelles, fragments de bois et racines par endroits, homogène, très meuble. Restes de racines dégradées.
20		Sable limoneux, brun moyen avec taches violacées, organique, homogène, compact. Sol naturel.
21		Sable, beige, homogène, compact. Sol naturel.
22		Sable limoneux, brun, sans inclusions, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
23		Sable, beige, avec taches violacées, organique, homogène, meuble. Sol naturel.
24		Sable limoneux, brun moyen avec taches violacées, organique, homogène, compact. Sol naturel.
25		Sable, gris-beige avec taches violacées, organique, homogène, moyennement compact. Sol naturel.

Couche	lot	description (suite)
26		Sable limoneux, brun avec taches violacées, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
27		Sable, gris-beige avec taches violacées, homogène, compact. Sol naturel.
28		Sable limoneux, brun avec taches violacées, homogène, compact. Sol naturel.
29		Sable, brun foncé avec taches beiges, avec fragments de mortier, hétérogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement avec débris de démolition.
30		Sable, gris-beige, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
31		Sable limoneux, brun avec taches violacées, organique, homogène, meuble. Sol naturel.
32		Sable, beige avec taches violacées, organique, homogène, moyennement compact. Sol naturel.
33		Sable, gris-beige, homogène, compact. Sol naturel.
34		Sable limoneux, brun foncé, avec fragments de mortier et de charbon de bois, hétérogène, compact. Ancien niveau de surface.
35		Limon sableux, brun foncé, violacé, très organique, hétérogène, meuble. Remblai d'une fosse.
36		Sable, beige, homogène, meuble. Remblai d'une petite fosse, trou de poteau?
37	6C1	Sable limoneux, gris foncé, avec fragments de mortier, hétérogène, moyennement compact. Remblai d'une petite fosse, trou de poteau?
38	6C2	Sable, brun foncé, avec fragments de charbon de bois et quelques fragments de mortier, hétérogène, compact. Base d'un ancien niveau de surface, perturbé par des racines?
39	6C3	Sable, brun clair, avec quelques fragments de charbon de bois épars, fragments de mortier épars, fragments de bois, hétérogène, meuble. Remblai d'une tranchée, de fondation? De clôture?
40	6C4	Limon sableux, organique, brun foncé violacé, homogène, meuble. Trace d'un vestige de bois très dégradé?
41	6C5	Sable, gris moyen, homogène, moyennement compact. Remblai à la base d'une fosse.

Interventions archéologiques
274, rue Saint-Étienne, L'Assomption,
lot 2 891 859

Site BkFi-40, opération 6

Profil stratigraphique de la sous-opération 6C

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : LAF23_6C_RP-lots_240507.afdesing

Figure 7.28

Mai 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

d'amphibiens (pour l'analyse, ce regroupement comprend les amphibiens, les reptiles et les testudines) ou plutôt des coquilles de mollusques. Seulement 42 fragments sur l'ensemble n'ont pas pu être catégorisés. Ils ont reçu la mention «classe indéterminée». Le tableau 7.1 présente la distribution taxonomique de l'assemblage faunique pour l'ensemble des sous-opérations. Certains des 3484 fragments se recollaient pour ne faire qu'un seul os. Cependant, l'assemblage était très fragmentaire et, pour la majorité des fragments, l'élément anatomique n'était même pas identifiable. Une estimation du nombre d'individus présents dans l'assemblage est donc très difficile à effectuer. Il y avait par contre plusieurs os complets ou presque complets qui permettaient une identification plus précise.

Tableau 7.1 Distribution de tous les fragments de l'assemblage par classe pour l'ensemble des sous-opérations

	Indéterminée	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Amphibiens	Mollusques	Total
Nb fragments	42	1957	874	309	82	220	3484
Pourcentage	1,21 %	56,17 %	25,09 %	8,87 %	2,35 %	6,31 %	100,00 %

Le tableau 7.2 présente la distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détaille la faune mis au jour dans chaque lot selon la classe. Pour le décompte du nombre de fragments par espèce pour chaque lot, voir la base de données en annexe.

Tableau 7.2 Distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détail de la faune mise au jour dans chaque lot selon la classe

Sous-op	Lot		Classe indéterminée	Classe mammifères	Classe oiseaux	Classe poissons	Classe amphibiens	Mollusques	Total classes
Toutes sous-op			42	1957	874	309	82	220	3484
			1,21 %	56,17 %	25,09 %	8,87 %	2,35 %	6,31 %	100,00 %
6A		**Nb fragments**	0	58	7	6	0	4	75
		Pourcentage	0,00 %	77,33 %	9,33 %	8,00 %	0,00 %	5,34 %	100,00 %
	6A1			indéterminés	indéterminés			gastropode	
	6A4			indéterminés, bœuf	indéterminés, dinde	indéterminés, esturgeon, barbue de rivière		gastropode, huître	
	6A5			indéterminés					
6B		**Nb fragments**	0	4	1	1	0	0	6
		Pourcentage	0,00 %	66,67 %	16,67 %	16,67 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
	6B99			indéterminés	indéterminés	catostomidés			
6C		**Nb fragments**	0	36	6	1	0	6	49
		Pourcentage	0,00 %	73,47 %	12,24 %	2,04 %	0,00 %	12,24 %	100,00 %
	6C99			indéterminés	indéterminés				
	6C1			indéterminés, mouton					
	6C2			indéterminés, bœuf, petit rongeur				huître	
	6C3			indéterminés, rat	indéterminés	indéterminés		huître	
6D		**Nb fragments**	0	5	0	0	0	0	5
		Pourcentage	0,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
	6D1			indéterminés					
	6D2			indéterminés					

Tableau 7.2 Distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détail de la faune mise au jour dans chaque lot selon la classe

Sous-op	Lot		Classe indéterminée	Classe mammifères	Classe oiseaux	Classe poissons	Classe amphibiens	Mollusques	Total classes
6E		**Nb fragments**	0	322	61	9	1	17	410
		Pourcentage	0,00 %	78,54 %	14,88 %	2,20 %	0,24 %	4,15 %	100,00 %
	6E99			indéterminés, bœuf, mouton, porc, artiodactyles, sciuridés (écureuils)	indéterminés, dinde, galliformes				
	6E1			indéterminés, porc	indéterminés				
	6E2			indéterminés, porc, mouton	indéterminés		indéterminés		
	6E2a			indéterminés, porc, mouton, artiodactyles	indéterminés, galliformes	barbue de rivière		huître	
	6E3			indéterminés				huître	
	6E4			indéterminés, porc, mouton, artiodactyles, raton laveur, castor, carnivores	indéterminés, poule, caille	indéterminés, barbue de rivière		huître	
	6E6			indéterminés, porc, artiodactyles, castor	indéterminés, dinde, galliformes			huître	
6G		**Nb fragments**	11	937	640	236	81	136	2041
		Pourcentage	0,54 %	45,91 %	31,36 %	11,56 %	3,97 %	6,66 %	100,00 %
	6G99			indéterminés					
	6G1			indéterminés, bœuf, porc, mouton, artiodactyles, rat, microfaune, gros rongeur	indéterminés, poule, dinde, galliformes, anséri formes	indéterminés, esturgeon, truite brune		huître	
	6G2			indéterminés, bœuf, porc, mouton, artiodactyles, microfaune	indéterminés, poule, dinde, galliformes	indéterminés, esturgeon, gadidés		huître	
	6G3			indéterminés, porc, mouton, artiodactyles, lagomorphes	indéterminés, poule, galliformes	indéterminés		huître	
	6G4			indéterminés, bœuf, mouton, microfaune	indéterminés, poule, dinde	indéterminés, gadidés		huître	
	6G5			indéterminés	indéterminés			huître, bivalve	
	6G6			indéterminés, artiodactyles, mouton, rat, microfaune, carnivores	indéterminés, poule, caille, galliformes	indéterminés, esturgeon, gadidés, perchaude	indéterminés	huître	
	6G11			indéterminés, artiodactyles, rat, petit rongeur	indéterminés, dinde, poule, galliformes	indéterminés		huître	
	6G12			mouton, rat	indéterminés, phasianidés	indéterminés		huître	
	6G13			indéterminés, rat	indéterminés				
	6G14			indéterminés, rat	indéterminés	indéterminés, esturgeon		huître, bivalve	

Tableau 7.2 Distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détail de la faune mise au jour dans chaque lot selon la classe

Sous-op	Lot		Classe indéterminée	Classe mammifères	Classe oiseaux	Classe poissons	Classe amphibiens	Mollusques	Total classes
6G	**6G15**			indéterminés, porc, microfaune	indéterminés, poule, galliformes	indéterminés, perciformes		huître	
	6G16		indéterminés	indéterminés, bœuf, porc, artiodactyles, raton laveur, rat, microfaune, musaraigne	indéterminés, dinde, poule, galliformes	indéterminés, esturgeon, perciformes	indéterminés, grenouille, tortue	huître, bivalve	
	6G18			indéterminés, bœuf, mouton, rat	indéterminés, poule, dinde, galliformes, pigeon	indéterminés	indéterminés, grenouille, crapaud		
	6G19			indéterminés, porc, mouton, gros rongeur	indéterminés, dinde, poule, galliformes	indéterminés, barbue de rivière	indéterminés, crapaud	bivalve	
	6G20			indéterminés, bœuf, artiodactyles, rat, microfaune	indéterminés, dinde, poule, caille, galliformes, pigeon	indéterminés, grand brochet	indéterminés, grenouille, crapaud		
	6G21			indéterminés, artiodactyles	indéterminés, dinde, poule, gélinotte huppée, pigeon		indéterminés		
6H		**Nb fragments**	0	57	0	0	0	0	57
		Pourcentage	0,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
	6H1			indéterminés, bœuf, cheval					
6J		**Nb fragments**	0	25	0	1	0	6	32
		Pourcentage	0,00 %	78,13 %	0,00 %	3,13 %	0,00 %	18,75 %	100,00 %
	6J99			indéterminés, bœuf, mouton, lagomorphes		indéterminés		huître	
6K		**Nb fragments**	0	37	3	1	0	6	47
		Pourcentage	0,00 %	78,72 %	6,38 %	2,13 %	0,00 %	12,77 %	100,00 %
	6K99			indéterminés, artiodactyles, raton laveur	indéterminés, dinde	indéterminés		huître, bivalve	
6M		**Nb fragments**	31	171	63	31	0	27	323
		Pourcentage	9,60 %	52,94 %	19,50 %	9,60 %	0,00 %	8,36	100,00 %
	6M1			indéterminés	indéterminés			huître	
	6M2		indéterminés	indéterminés, rat, petit rongeur	indéterminés, galliformes, anséiformes	indéterminés		huître	
	6M7		indéterminés						
6N		**Nb fragments**	0	1	0	0	0	0	1
		Pourcentage	0,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
	6N99			porc					
6P		**Nb fragments**	0	85	22	9	0	3	119
		Pourcentage	0,00 %	71,43 %	18,49 %	7,56 %	0,00 %	2,52 %	100,00 %
	6P2			indéterminés, bœuf, rat	indéterminés, dinde, galliformes	indéterminés		huître	
	6P3			indéterminés, rat, marmotte	indéterminés	indéterminés, catostomidés			
	6P4			indéterminés, mouton	indéterminés	indéterminés		huître	
	6P5			indéterminés, artiodactyles, rongeur	indéterminés				

Tableau 7.2 Distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détail de la faune mise au jour dans chaque lot selon la classe

Sous-op	Lot		Classe indéterminée	Classe mammifères	Classe oiseaux	Classe poissons	Classe amphibiens	Mollusques	Total classes
6R		**Nb fragments**	0	122	56	13	0	10	201
		Pourcentage	0,00 %	60,70 %	27,86 %	6,47 %	0,00 %	4,98	100,00 %
	6R1			indéterminés	indéterminés	indéterminés		huître	
	6R2			indéterminés, mouton	galliformes			gastropode	
	6R5			indéterminés					
	6R6			indéterminés, bœuf, mouton	indéterminés, ansériformes	indéterminés, esturgeon		huître, gastropode	
	6R7			indéterminés, artiodactyles	indéterminés, poule				
	6R8			indéterminés, mouton	indéterminés, dinde	indéterminés		huître	
	6R9			indéterminés, mouton	indéterminés, galliformes	indéterminés		huître	
	6R14			indéterminés, microfaune	indéterminés, poule, dinde, galliformes	indéterminés, esturgeon		huître	
6S		**Nb fragments**	0	17	5	0	0	2	24
		Pourcentage	0,00 %	70,83 %	20,83 %	0,00 %	0,00 %	8,33 %	100,00 %
	6S99			indéterminés				huître	
	6S6			indéterminés	indéterminés, galliformes				
	6S10			indéterminés, porc	indéterminés				
6V		**Nb fragments**	0	15	2	0	0	1	18
		Pourcentage	0,00 %	83,33 %	11,11 %	0,00 %	0,00 %	5,56	100,00 %
	6V1			indéterminés, porc, artiodactyles	indéterminés, dinde			huître	
6W		**Nb fragments**	0	64	7	0	0	0	71
		Pourcentage	0,00 %	90,14 %	9,86 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
	6W1			indéterminés, mouton					
	6W2			indéterminés, artiodactyles	indéterminés, dinde, galliformes				
Sondages 1AS et 4HB		**Nb fragments**	0	1	1	1	0	2	5
		Pourcentage	0,00 %	20,00 %	20,00 %	20,00 %	0,00 %	40,00 %	100,00 %
	1AS			indéterminés	indéterminés	indéterminés			
	4HB							huître	

Bien qu'une majorité des fragments n'ait pu être identifiée, 459 fragments ont fait l'objet d'une identification à des taxons plus précis que la classe soit la famille ou l'ordre. Plusieurs os et fragments ont même pu être identifiés à l'espèce. Le tableau 7.3 présente la distribution des fragments identifiables dans les quatre classes d'animaux pour l'ensemble des sous-opérations.

Tableau 7.3 Distribution des fragments identifiables par classe pour l'ensemble des sous-opérations

	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Amphibiens	Total
Nb fragments	266	131	36	26	459
Pourcentage	57,95 %	28,54 %	7,84 %	5,67 %	100,00 %

Le tableau 7.4 présente la distribution des fragments identifiés à l'espèce, à la famille ou à l'ordre pour chaque sous-opération et détaille les espèces mis au jour dans chacune selon la classe à laquelle elles appartiennent. Pour un détail du nombre de fragments de chaque espèce présents dans chaque sous-opération, ou encore, dans chaque lot, voir la base de données.

Tableau 7.4 Distribution des fragments identifiés à l'espèce, à la famille ou à l'ordre pour chaque sous-opération et détail des espèces mises au jour dans chacune selon la classe

		Mammifères déterminés	Oiseaux déterminés	Poissons déterminés	Amphibiens déterminés	Total déterminés
Toutes sous-op	**Nb fragments**	266	131	36	26	459
	Pourcentage	57,95 %	28,54 %	7,84 %	5,67 %	100,00 %
6A	**Nb fragments**	16	1	3	0	20
	Pourcentage	80,00 %	5,00 %	15,00 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf	dinde	esturgeon, barbue de rivière		
6B	**Nb fragments**	0	0	1	0	1
	Pourcentage	0,00 %	0,00 %	100,00 %	0,00 %	100,00 %
				catostomidés		
6C	**Nb fragments**	8	0	0	0	8
	Pourcentage	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, mouton, petit rongeur, rat				
6D	**Nb fragments**	0	0	0	0	0
	Pourcentage	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
6E	**Nb fragments**	55	9	4	0	68
	Pourcentage	80,88 %	13,24 %	5,88 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, mouton, porc, artiodactyles, sciuridés (écureuils), raton laveur, castor, carnivores	dinde, poule, galliformes, caille	barbue de rivière		
6G	**Nb fragments**	126	92	24	26	268
	Pourcentage	47,01 %	34,33 %	8,96 %	9,70 %	100,00 %
		bœuf, porc, mouton, artiodactyles, rat, microfaune, petit rongeur, gros rongeur, lagomorphes, carnivores, raton laveur, musaraigne	poule, dinde, caille, galliformes, anseriformes, phaisianidés, gélinotte huppée, pigeon	esturgeon, truite brune, morue, perciformes, perchaude, barbue de rivière, grand brochet	grenouille, crapaud, tortue	
6H	**Nb fragments**	2	0	0	0	2
	Pourcentage	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, cheval				
6J	**Nb fragments**	6	0	0	0	6
	Pourcentage	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, mouton, lagomorphes				
6K	**Nb fragments**	4	2	0	0	6
	Pourcentage	66,67 %	33,33 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		artiodactyles, raton laveur	dinde			
6M	**Nb fragments**	14	4	0	0	18
	Pourcentage	77,78 %	22,22 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		rat, petit rongeur	galliformes, anseriformes			
6N	**Nb fragments**	1	0	0	0	1
	Pourcentage	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		porc				
6P	**Nb fragments**	15	5	1	0	21
	Pourcentage	71,43 %	23,80 %	4,77 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, mouton, artiodactyles, rat, marmotte, rongeur	dinde, galliformes	catostomidés		
6R	**Nb fragments**	12	13	3	0	28
	Pourcentage	42,86 %	46,43 %	10,71 %	0,00 %	100,00 %
		bœuf, mouton, artiodactyles, microfaune	dinde, poule, galliformes, anseriformes	esturgeon		

Tableau 7.4 Distribution des fragments identifiés à l'espèce, à la famille ou à l'ordre pour chaque sous-opération et détail des espèces mises au jour dans chacune selon la classe

		Mammifères déterminés	Oiseaux déterminés	Poissons déterminés	Amphibiens déterminés	Total déterminés
6S	**Nb fragments**	2	1	0	0	3
	Pourcentage	66,67 %	33,33 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		porc	galliformes			
6V	**Nb fragments**	3	1	0	0	4
	Pourcentage	75,00 %	25,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		porc, artiodactyles	dinde			
6W	**Nb fragments**	2	3	0	0	5
	Pourcentage	40,00 %	60,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
		mouton, artiodactyles	dinde, galliformes			
Sondages 1AS et 4HB	**Nb fragments**	0	0	0	0	0
	Pourcentage	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Les analyses, bien que plutôt sommaires, nous permettent de faire quelques constats pour l'assemblage dans son ensemble. Les mammifères étaient en plus grand nombre, suivis par les oiseaux, puis par les poissons, les mollusques et les amphibiens (tableau 7.1). Premièrement, pour ce qui est des mammifères, des animaux d'élevage ont été identifiés dont le bœuf, le porc, le mouton et le cheval (N = 1, dans 6H1). Quelques espèces sauvages ont également été identifiées dont le raton laveur, le castor, la marmotte, le lapin/lièvre et l'écureuil. Il y avait également beaucoup d'os d'espèces intrusives (microfaune) représentées principalement par le rat, mais il y avait aussi d'autres petits rongeurs non identifiables et quelques os de musaraigne. Des marques taphonomiques de dents de rongeurs étaient visibles sur un grand nombre d'os de l'assemblage et témoignent de la présence très active de la microfaune sur l'ensemble du site.

Deuxièmement, pour ce qui est des oiseaux, des espèces d'élevage dont la poule, la dinde et la caille ont été identifiées, mais également des espèces sauvages comme la gélinotte huppée et probablement la dinde. Aucune distinction n'a été faite entre la dinde sauvage et la dinde domestique dans la base de données. Il y avait également des os de phasianidés indéterminés ainsi que des ansériformes dans l'assemblage. Cet ordre regroupe plusieurs espèces de canards de même que la bernache du Canada et les oies. D'autres galliformes indéterminés et quelques rares os de pigeon ont également été identifiés. Des fragments de coquille d'œufs étaient aussi présents dans l'assemblage.

Troisièmement, pour ce qui est des poissons, ils sont principalement identifiés par des familles, mais certains os pouvaient être identifiés à l'espèce. Les familles présentes dans l'assemblage sont les gadidés (morue, aiglefin, poulamon, etc.), les acipenseridés (esturgeons), les percidés (dorés, perchaudes, dards, etc.), les ictaluridés (barbue de rivière et autres barbottes) et les catostomidés (meuniers, chevaliers, etc.). Les quelques espèces identifiées (parfois par un seul os dans l'assemblage) sont : l'esturgeon, la perchaude, la barbue de rivière, le grand brochet et la truite brune.

Quatrièmement, il y avait également plusieurs os d'amphibiens indéterminés. Il était parfois possible de faire la distinction entre un crapaud et une grenouille, mais aucun os n'a été identifié à l'espèce. Puisque le lot se trouvait en zone inondable, il n'est pas impossible que des grenouilles et des crapauds se soient retrouvés sur le site. La présence d'amphibiens vivants a d'ailleurs été constatée lors de l'intervention de terrain. Tout comme la microfaune, les amphibiens peuvent être considérés comme des espèces intrusives sur les sites archéologiques. Ces animaux hibernent en s'enfouissant dans les sols durant l'hiver. C'est la même chose pour les tortues. Quelques os de tortue étaient présents (n=3) dans le lot 6G16.

Cinquièmement, il y avait plusieurs coquilles d'huîtres et de quelques autres bivalves et gastropodes dans l'assemblage. Il s'agit pour la plupart de petits fragments de coquilles de mollusques. Donc, malgré le grand nombre de fragments d'huîtres, le nombre d'individu ne serait pas très élevé. Les bivalves et gastropodes, quant à eux n'étaient peut-être pas consommés, mais étaient tout simplement présents dans l'environnement naturel du site.

Enfin, les analyses ont permis de voir que l'assemblage était somme toute dominé par des espèces de mammifères et d'oiseaux d'élevage. Ce type d'assemblage montre des habitudes de consommation qui correspondent à l'occupation euroquébécoise d'un site. D'ailleurs les marques anthropiques sur les os sont aussi caractéristiques à la préparation et à la consommation de la viande (os sciés ou coupés, traces de couteau, de couperet ou de hache, os calcinés). L'alimentation des occupants du lieu pouvait être complétée par les quelques espèces sauvages retrouvées sur le site et par la consommation de poissons.

Les os étaient épars et ont été mis au jour dans plusieurs niveaux de remblai et ont aussi pu être amenés ou déplacés par les inondations. La latrine (6M2) contenait relativement peu de fragments d'os (n=323). La plupart restaient indéterminés, mais des os de galliformes et d'ansériformes ont été identifiés de même que des os de rats et des coquilles d'huîtres. La fonction de cette latrine ne semble pas avoir été pour disposer des restes de table et de boucherie. La destruction des bâtiments et le remblayage du terrain pourraient expliquer la présence de tous ces fragments osseux épars sur l'ensemble du terrain.

8. Conclusion et recommandations

8.1 Conclusion

Les interventions archéologiques réalisées en 2023, sur une surface plus grande que les interventions antérieures sur le terrain du 274, rue Saint-Étienne à L'Assomption, ont permis de documenter plus en profondeur des vestiges qui avaient été partiellement dégagés par le passé. L'intervention a également permis de mettre au jour de nouveaux vestiges qui n'avaient pas été observés en 2005 et en 2022.

Le site BkFi-40 compte maintenant les vestiges d'un bâtiment principal avec annexe, d'un bâtiment secondaire, de deux latrines et d'une canalisation de bois. L'analyse du dépôt des sols naturels et anthropiques montre que la pente vers la rivière était à l'origine plus prononcée que le relief moderne du terrain qui est plutôt plat avec une faible pente graduelle vers le sud avant un décrochement abrupt en bordure de la rivière L'Assomption. La stratigraphie montre que le terrain a été affecté par les inondations, même pendant son occupation historique. Un premier niveau d'occupation comporte des traces de combustion sur une grande superficie et pourrait correspondre au premier défrichement et à l'essouchage par brulis du terrain et peut-être aussi à la construction de bâtiments ou de structures en bois avec les arbres récoltés. Au moins une et peut-être deux fosses tapissées d'écorce ont été mis au jour et semblent avoir été aménagées avant la construction de la maison et peut-être au cours ou juste après le défrichement. Leur fonction pourrait correspondre à des fosses d'entreposage. Bien que ce niveau puisse dater de la dernière moitié du dix-huitième siècle, il ne contient pas d'artéfacts. Ce niveau a été recouvert par un des sédiments d'inondation d'une épaisseur variable sur le terrain, mais habituellement d'au moins 0,30 m d'épaisseur. Ils sont parfois recouverts d'un remblai de rehaussement qui a contribué à aplanir la pente naturelle tout en élargissant le terrain vers la rivière et en rehaussant le terrain pour lui ajouter une certaine protection contre les inondations.

Les artéfacts mis au jour à l'intérieur et autour du bâtiment principal indiquent une période d'occupation relativement courte qui pourrait avoir débuté vers 1766, tel que mentionné par les documents historiques, et qui pourrait s'être terminée vers 1815, soit une période d'environ 49 ans. Le terrain continue ensuite d'être occupé, mais il semble que l'occupation domestique se transporte en bordure de la rue Saint-Étienne, dans la partie nord-ouest du terrain. Ce déplacement des activités a probablement été influencé par le caractère inondable du terrain. En effet, des niveaux d'inondation ont été observés au cours de l'occupation de la structure 5, même à l'intérieur du bâtiment. Toutefois, selon les documents historiques la maison semble rester en place jusqu'à la construction de la maison en bordure de la rue Saint-Étienne en 1858. Les niveaux archéologiques en lien avec une occupation entre 1815 et 1858 ne sont pas ou ne sont plus présents dans le secteur de l'ancienne maison.

Les vestiges de la première chapelle de L'Assomption, qui pourraient se trouver sur ce terrain, n'ont pas été observés au cours des interventions. Des niveaux archéologiques comprenant des artéfacts à caractère religieux ou des sépultures n'ont pas non plus été mis au jour. Il est possible que ces vestiges se trouvent en dehors des limites du terrain à l'étude puisque le lot original était plus grand. Il se peut aussi que ces vestiges n'aient pas encore été mis au jour. Il est probable que les vestiges de cette chapelle, du cimetière s'il y en avait un et des niveaux archéologiques en lien avec ces éléments se trouvent sous le remblai de rehaussement et le niveau d'inondation observé sur le site. Si cette hypothèse s'avérait, il serait possible que les vestiges de cette occupation plus ancienne soient enfouis à près d'un mètre sous la surface moderne, tout dépendant de son emplacement sur le site. En raison de la pente naturelle et des remblais mis en place sur le terrain, une position près de la rivière pourrait faire en sorte que les vestiges soient enfouis plus profondément qu'une position près de la rue Saint-Étienne par exemple. De plus, si le bâtiment était entièrement en bois et que la structure a été récupérée lors de son abandon, les vestiges peuvent prendre la forme de simples tranchées remblayées dans le sol et de traces organiques accompagnées ou non de niveaux d'occupations adjacents aux tranchées. La présence de ces éléments et d'artéfacts en lien avec le régime français ou à caractère religieux pourrait indiquer la présence de la chapelle.

8.2 Recommandations

Les interventions archéologiques réalisées sur le site BkFi-40, en 2005, en 2022 et en 2023 ont montré qu'il s'agit d'un site archéologique d'importance pour la documentation de l'histoire de L'Assomption. Plusieurs vestiges et niveaux archéologiques sont toujours en place sur une grande partie du terrain et devraient être documentés lorsque des excavations sont nécessaires, même sur une faible profondeur. Certains vestiges se trouvent directement sous la surface gazonnée.

Afin d'aménager la surface du terrain, il serait plus approprié de pouvoir y ajouter un remblai de rehaussement qui permettrait aussi bien de protéger les vestiges archéologiques que d'aplanir la surface actuelle qui se trouve très près de certains vestiges.

9. Médiagraphie

9.1 Documents imprimés

ARCHÉOTEC INC. 2002. *Lanaudière. État des connaissances, inventaire et caractérisation des ressources archéologiques*. Étude présenté au Conseil de la culture de Lanaudière, Montréal, 233 p.

ARCHÉOTEC INC. 2004. *La Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption, étude de potentiel archéologique amérindien et eurocanadien*. Ville de L'Assomption, Montréal, 145 p.

ARCHÉOTEC INC. 2007a. *Complexe sportif du Collège de l'Assomption. Inventaire archéologique 2007. Site BkFi-44*. Collège de l'Assomption, Montréal, 46 p.

ARCHÉOTEC INC. 2007b. *L'archéologie enquête. L'archéologie du territoire de la MRC de L'Assomption. Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, Saint-Sulpice, L'Épiphanie ville et paroisse*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; MRC de L'Assomption, Montréal, 29 p.

ARCHÉOTEC INC. 2008. *Complexe sportif du Collège de l'Assomption. Interventions archéologiques 2007 et 2008. Site BkFi-44*. Rapport présenté au Collège de l'Assomption, Montréal, 218 p.

ARCHÉOTEC INC. 2021. *Collège de L'Assomption. Stabilisation des fondations de l'aile A. Phase 1. 270, boulevard de L'Ange-Gardien, L'Assomption. Interventions archéologiques 2020*. Rapport présenté à la Corporation du Collège de L'Assomption, Montréal, 74 p.

ARCHÉOTEC INC. 2022. *Collège L'Assomption, site BkFi-44. travaux de préparation d'une surface multijeux. 270 boulevard de L'Ange-Gardien, L'Assomption. Surveillance archéologique 2021*. Rapport de recherches présenté, Montréal, 61 p.

ARKÉOS. 2004. *Une occupation du XVIIIe siècle. Interventions archéologiques de sauvetage, projet de construction domiciliaire aux Jardins-de-la-Rivière à l'Assomption, site BkFi-38*. Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec, à la Ville de L'Assomption et à la Société de Gestion Retco, Montréal, 61p.

ARKÉOS. 2006. *Étude de potentiel et inventaire archéologiques au site BkFi-40, L'Assomption (2005)*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 46 p.

BASTIEN, G. 1980. *Les artisans-potiers de Montréal-l'Assomption, 1759-1800*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, 16 p.

BÉLANGER, P. 1983. *Notes sur le site BlFi-1*. Ministère des Affaires Culturelles, L'Épiphanie, 5 p.

BOILY-BLANCHETTE, L., J.-F. BLANCHETTE, et MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME (CANADA). 1976. *Les fours à pain au Québec*. Musée national de l'homme, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 127 p.

BURGESS, J. 2002. « Montréal, 1870-1970 : portrait de l'industrie laitière urbaine ». *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec* (71), p. 10-13.

BURKE, A. L. 2017. « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. », *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne.*, éd par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, No 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 1-14.

CHEVRIER, D. 2017. « Pour une refonte d'un concept archaïque. », *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne.*, éd par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, No 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 327-335 p.

ETHNOSCOP. 1996. *Projet de construction du centre d'accueil de l'Assomption, interventions archéologiques, 1994-1995*. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Montréal, 25 p.

FARIBAULT, A. 1992. *Vieilles maisons, vieilles gens: L'Assomption en 1932*. Société d'histoire de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, Joliette, 285 p.

FORGET, A. ABBÉ. 1932. *Histoire du Collège de L'Assomption. 1833-1933*. Imprimerie Populaire Limité, éditrice du Devoir, Montréal, 809 p.

GAGNÉ, M. 1999. *Inventaire archéologique dans les régions de Repentigny, Saint-Sulpice (BlFi-2) et de la rivière L'Assomption (BlFi-1)*. MRC de L'Assomption, CLD de L'Assomption, 23 p.

GAGNÉ, M. 2002. *Inventaire archéologique de la MRC de L'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BlFi-1)*. MRC de L'Assomption, 28 p.

GAUTHIER-LAROUCHE, G. 1974. *Evolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec: étude ethnographique*. Collection Archives de folklore, No 15. Presses de l'Université Laval, Québec, 321 p.

HARRIS, R. C., et G. J. MATTHEWS. 1987. *Atlas historique du Canada, volume 1: Des origines à 1800*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, QC, 198 p.

HÉBERT, F. 2003a. *MRC de L'Assomption; Cahier A: Repentigny, Charlemagne, Le Gardeur*. Archéotec inc., 67 p.

HÉBERT, F. 2003b. *MRC de l'Assomption, cahier B: Saint-Sulpice, Île Bouchard, L'Assomption, L'Épiphanie*. Archéotec inc., 62 p.

LAFRAMBOISE, Y. 2001. *La maison au Québec : de la colonie française au XXe siècle*. Éditions de l'Homme, Montréal, 363 p.

LÉONIDOFF, G.-P., V. GUINDON, et P. GAGNON. 1983. *Comment restaurer une maison traditionnelle: une prise de conscience*. Collection Civilisation du Québec, No 12. Ministère des affaires culturelles, Québec, 144 p.

LESSARD, M., et H. MARQUIS. 1972. *Encyclopédie de la Maison Québécoise*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 727 p.

LESSARD, M., et G. VILANDRÉ. 1974. *La maison traditionnelle au Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 493 p.

LOCKHART, B. 2014. *Milk Bottles and the El Paso Dairy Industry*. Bill Lockhart, Alamogordo, Nouveau-Mexique, 399 p.

MARTIN, P.-L. 1999. *À la façon du temps présent: trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Collection Géographie historique. Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec, 378 p.

MOUSSETTE, M. 1983. *Le chauffage domestique au Canada: des origines a l'industrialisation*. Collection Ethnologie de l'Amérique française. Presses de l'Université Laval, Québec, 316 p.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE, et G. LAROCQUE. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. » *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2), p. 17-37.

PATRIMOINE EXPERTS. 2004a. *Démonstration de techniques de fouilles archéologiques dans le cadre de la journée Archéo!Dimanche du 7 septembre 2003 de la MRC de L'Assomption*. MRC de L'Assomption, L'Assomption, 10 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2004b. *Inventaires archéologiques (été 2003). Direction de Laval-Mille-Îles. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère des Transports, L'Assomption, 15 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2005a. *Inventaire archéologique. Résidence du Méandre 300, Place de Courville (lots 440-2, 1624-3, 1627-2 et 1628-2), Ville de l'Assomption.* Ville de L'Assomption, L'Assomption, 14 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2005b. *Inventaire archéologiques (été 2004), Direction de Laval-Mille-Îles. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Ministère des Transports, 15 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2007. *Inventaire archéologique 2006. MRC de l'Assomption. Juin à août 2006.* Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, L'Assomption, 49 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2023. *Surveillance archéologique 2019. Travaux de réfection des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre à l'Assomption et BkFi-54.* Ville de L'Assomption, L'Assomption, 52 p.

PINTAL, J.-Y., J. PROVENCHER, et G. PIÉDALUE. 2015. *Air - Archéologie du Québec: Territoire et peuplement.* Collection Archéologie du Québec. Pointe-à-Callières. Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de L'Homme, Montréal, 216 p.

R. JONES, O. 1986. *Les bouteilles à vin et à bière cylindriques anglaises, 1735-1850*. Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada, Parcs, Ottawa, 184 p.

RICHARD, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant. » *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2), p. 39-56.

RICHARD, P. J. H. 2007. « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances », *Entre lacs et montagnes au Méganticois: 12000 ans d'histoire amérindienne*, par Claude Chapdelaine et Simon Beaulieu. Collection Paléo-Québec, No 32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 21-45 p.

RICHARD, P. J. H. 2017. « La génèse du paysage laurentien. » *Session 6 : Les paysages et l'environnement passés de l'île de Montréal.* Colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec, 27 au 30 avril 2017. Pointe-à-Callière, Montréal.

RICHARD, P. J. H. 2018. « Le Grand Témoin ou La genèse du paysage laurentien », *Lumières sous la ville*, par Anne-Marie Balac, François C. Bélanger, et Éric Chalifoux. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 290-301 p.

RICHARD, P. J. H., et P. GRONDIN. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation », *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, 1-10 p.

RICHARD, P. J. H., et J. POIRIER. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.* Tableau. Ethnoscop, Montréal, 2 p.

ROBERT, I. 1993. *Vieux Palais de justice de l'Assomption, BkFi-35*. L'Assomption, L'Assomption, 42 p.

ROY, C. 1967. *Histoire de l'Assomption*. Commission des Fêtes du 250e, L'Assomption, 540 p.

SACL. 2012. *Inventaires archéologiques (2009). Direction de Laval-Mille-Îles, direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Ministère des Transports, 42 p.

SÉGUIN, R.-L. et MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME. 1976. *Les granges du Québec du XVIIe au XIXe siècle*. Collection Bulletins d'histoire, No 192. Éditions Quinze, Montréal, 128 p.

TRUDEL, M. 1973. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Collection Cahiers du Centre de Recherche en Civilisation canadienne-française, No 6. Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 618 p.

TRUDEL, M. 1998. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674. De la Côte-Nord au lac Saint-Louis.* Vol. 1. 2 vol. Éditions du Méridien, Montréal, 912 p.

9.2 Documents cartographiques

Dorval, L. 1846. *Plan du village de L'Assomption*. Greffe de l'Arpenteur général du Québec. PL04A006. Échelle de 4 arpents.

Dorval, U. 1887. *Copie du plan officiel du village incorporé de L'Assomption, comté de L'Assomption*. Greffe de l'Arpenteur général du Québec. PL60L0057_1. Échelle de 4 arpents.

Martin, J. A., et A. Vincent. 1880. *Plan de la ferme-école du Portage à L'Assomption*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. CA601,S171,SS1,SSS2,D1-24-92. Échelle de 3 arpents au pouce.

Rondeau, J.-J. 1958. *Plan montrant la ville de L'Assomption. Village de L'Assomption et le territoire à annexer étant une partie de la municipalité et du cadastre de la paroisse de L'Assomption*. Greffe de l'Arpenteur général du Québec. PL60L0057_3_2. Échelle de 100 pieds au pouce.

9.3 Documents iconographiques

Notman, W. 1864a. *J. N. E. Faribault, Montréal, Qc, 1864*. Halogénures d'argent sur papier monté sur papier. Procédé à l'albumine. Musée McCord Stewart. I-11654.1

Notman, W. 1864b. *Joseph Edward Faribault, Montréal, Qc, 1864*. Halogénures d'argent sur papier monté sur papier. Procédé à l'albumine. Musée MCord Stewart. I-11658.1

9.4 Sites internet

Gouvernement du Canada. 2006. « Artefacts Canada ». https://app.pch.gc.ca/application/artefacts_hum/indice_index.app.

Lockhart, B. 2024. « Chapter 5. Milk Bottle Finishes and Closures ». *Society for Historical Archaeology. Historic Glass Bottle Identification & Information Website*. https://sha.org/bottle/pdffiles/ElPasoDairies/Chapter5-FinishesPart1.pdf ; https://sha.org/bottle/pdffiles/ElPasoDairies/Chapter5-FinishesPart2.pdf.

Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. 2020. « Tuile à touraillage ». *Archéolab.Québec. La collection archéologique de référence du Québec*. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/234474.

10. Annexe

10.1 Tableau des sous-opérations (fichier joint)
10.2 Inventaire des artéfacts et des écofacts (fichier joint)
10.3 Inventaire des ossements et des restes fauniques (fichier joint)
10.4 Catalogue des photographies (fichier joint)

Nouvelle centrale thermique sur le territoire du village nordique de Puvirnituq, Nunavik

Inventaire archéologique - Été 2022

Juin 2024 - RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Résumé

Hydro-Québec planifie le remplacement de la centrale thermique du village de Puvirnituq par une nouvelle centrale plus performante. La nouvelle centrale sera érigée à 2,5 km à l'ouest du village, sur un plateau rocheux utilisé comme lieu de rassemblement par les Puvirniturmiut. Ce projet a été soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu humain prévue par la Loi sur la qualité de l'environnement.

Conformément aux engagements pris dans l'étude d'impact, un inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux afin de valider la présence de possibles vestiges et biens archéologiques. L'inventaire s'appuyait sur une étude de potentiel archéologique t réalisée par l'Institut culturel Avataq (2020). Cette étude identifiait des zones à potentiel (de très fort à moyen) et quatre sites archéologiques connus à proximité des zones de travaux. L'inventaire avait pour but de vérifier le potentiel archéologique de deux secteurs affectés par les travaux soit les zones des futurs emplacements de la centrale thermique et de l'aire de rassemblement. L'inventaire a été réalisé du 18 au 22 juillet 2022 (2-HYDR-01) par deux archéologues et un aide de terrain local.

L'inventaire a permis de répertorier de nombreux vestiges témoignant de l'occupation de la culture inuite contemporaine (1950 à aujourd'hui) sur le territoire, tels que des cercles de tente, des foyers, des abris sommaires et des caches de chasse. Ces vestiges sont liés à des activités de subsistance et de célébrations qui se sont déroulées dans un passé très récent, depuis la création du village dans les années 1950 et son encore utilisés de nos jours. Aucun vestige antérieur à cette période n'a été observé dans les deux zones inventoriées. Lorsque possible, des sondages ont été réalisés dans et autour des structures d'abris sommaires (cercles de pierre) mais n'ont livré aucun artefact.

Les vestiges observés et répertoriés lors de l'inventaire archéologique, sont nombreux, similaires, communs, fragmentaire, associés avec des artéfacts diagnostiques du XXI^{e} siècle et apport peu d'informations supplémentaire non connu à l'histoire de cette période. Leur intérêt pour la recherche archéologique, autant au terrain que post terrain, est très limité. En somme, l'étude de ces vestiges ne permet pas d'approfondir les connaissances portant sur l'occupation ancienne (pré dorsétienne, dorsétienne et thuléen) du territoire ou sur la culture inuite historique. La valeur archéologique ou patrimoniale de ces vestiges est donc est jugée faible, car ils sont représentatifs d'activités bien connus de l'histoire moderne de la communauté de Puvirnituq. Aucune mesure d'atténuation ni aucune intervention archéologique supplémentaire ne sont recommandées avant la mise en chantier de construction de la nouvelle centrale. L'expertise supplémentaire des structures comme telles n'offrirait que peu de potentiel interprétatif dans le cadre d'une seconde phase d'intervention archéologique

Par contre, la distribution sur le territoire et le modes de fabrication variés de ces vestiges modernes pourraient intéresser les recherches anthropologiques, ethnohistoriques et ethnoarchéologiques portant sur les grands changements dans les modes de vie des Inuits et la sédentarisation forcée au XX^{e} siècle à Puvirnituq. . Ces vestiges témoignent aussi de l'importance moderne du site et de l'utilisation fréquente et intense du territoire à proximité de la communauté de Puvirnituq

Titre aux fins de citation

Hydro-Québec. 2024. *Nouvelle centrale thermique sur le territoire du village nordique de Puvirnituq, Nunavik. Inventaire archéologique, été 2022*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Hydro-Québec.

Mots-clés

Nunavik, Puvirnituq, baie d'Hudson, nouvelle centrale thermique, inventaire archéologique, étude d'impact sur l'environnement, lieu de rassemblement, période inuite contemporaine (post-1950).

Remerciements

L'inventaire archéologique réalisé à Puvirnituq et le travail d'analyse effectué a posteriori ont bénéficié de l'aide et du support des personnes suivantes que nous tenons à remercier.

Nos plus sincères remerciements s'adressent d'abord à la mairesse de Puvirnituq, Madame Lucy Qalingo Aupalu, pour son accueil et son soutien logistique dans la réalisation de nos travaux au terrain ainsi qu'à Louisa Kuananack. Nous avons pu compter sur la présence d'un jeune Puvirniturmiut, Poassie Nopartuk qui a assuré notre « sécurité sur le territoire » et participé à l'inspection des zones à potentiel (*bear monitor and local archaeology technician*). Son enthousiasme, sa curiosité et sa connaissance du territoire ont été un réel atout pour la mission. Nakurmiik !

Nous tenon également à remercier l'Institut culturel Avataq, et en particulier Madame Elsa Censig, pour l'étude de potentiel archéologique réalisée en avant-projet pour les besoins de l'étude d'impact sur l'environnement. Leur étude a permis d'identifier un certain nombre de sensibilités qui ont orienté notre exploration du territoire.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de David Tessier, coordinateur et coadministrateur de la firme Arkéos, qui a bien voulu nous partager le rapport inédit d'une intervention effectuée à proximité du futur site de la centrale. Les trois premiers chapitres du présent rapport portant sur le contexte environnemental et l'historique de l'occupation humaine de l'Arctique et de Puvirnituq sont d'ailleurs textuellement repris des études réalisées par Institut culturel Avataq (2020 et 2023) et Arkéos (2023). Toutes données extraites de ces chapitres doivent impérativement faire référence à ces études et à l'excellent travail effectué par ces deux firmes.

Enfin, nous tenons à remercier Frédéric Brassard (Hydro-Québec, Relations avec le milieu), Anick Mathieu (Hydro-Québec, Environnement) et Mario aubin (Opérateur de la centrale de PUV) pour la prise de contact et les suivis du projet avec la communauté.

Table des matières

Liste des cartes ..... **vi**
Liste des figures ..... **vii**
Liste des photographies ..... **ix**
Liste des tableaux ..... **xiii**
Liste des participants ..... **xv**
1 Introduction **1**
1.1 Description du projet 1
1.2 Description de la zone d'étude 3
2 Cadre environnemental et paléogéographique **6**
2.1 Géographie du secteur à l'étude 6
2.1.1 Paléoenvironnement, déglaciation et émersion du secteur à l'étude 6
2.1.2 Géologie et dépôts de surface du secteur à l'étude 7
2.2 Description environnementale des deux zones ciblées par l'inventaire 9
3 État des connaissances sur l'occupation historique et contemporaine du territoire **12**
3.1 La Tradition prédorsétienne (4 400 à 2400 ans AA) 12
3.2 La Tradition dorsétienne (2 400 à 900 ans AA) 13
3.3 La Tradition thuléenne (750 ans AA à la période historique) 13
3.4 La période inuit historique (1700 à 1900) 14
3.5 La période inuit moderne (1950 à aujourd'hui) 15
3.6 Recherches archéologiques antérieures réalisées sur le territoire de Puvirnituq 16
3.7 Le potentiel archéologique 19
4 Déroulement des travaux et enregistrement des données **21**
5 Résultats de l'inventaire archéologique **23**
5.1 Site de l'aménagement du futur lieu de rassemblement 23
5.1.1 Description détaillée des structures observées dans l'aire de rassemblement 28
5.1.2 Sondages implantés à la jonction de la plaine côtière et du socle rocheux – aire de rassemblement 42
5.2 Plateau de la future centrale thermique 47
5.2.1 Le secteur du plateau situé à l'est du chemin d'accès 47
5.2.2 Description des structures observées (carte 6) 57
5.3 Bilan et interprétations 62
6 Conclusion et recommandations et importance archéologique **63**
Bibliographie **65**
ANNEXES **67**
Annexe A **68**
Annexe B **69**

Liste des cartes

Carte 1. Situation du projet de la nouvelle centrale thermique à Puvirnituq 2
Carte 2. Plateau de la centrale et aire de rassemblement 5
Carte 3. Sites archéologiques connus 18
Carte 4. Zones d'étude, zones à potentiel archéologique et sites archéologiques connus 20
Carte 5. Aire de rassemblement. Localisation des vestiges et des observations. 24
Carte 6. Plateau de la centrale. Localisation des vestiges et des observations. 49

Liste des figures

Figure 1. Puvirnituq. Localisation de la future centrale. (Source : Hydro-Québec, étude d'impact environnementale soumise au MELCC, 2021, Carte 5-1). 3

Figure 2. Photographie aérienne du village de Puvirnituq vue vers l'est, 2006 4

Figure 3. Modèle d'émersion de l'aire d'étude pour les niveaux 10 m (1 110 ans AA), 8 m (890 ans AA), 5 m (550 ans AA) et 3 m (330 ans AA). (Source : Arkéos 2023 : fig. 4-5 et la courbe d'émersion proposée par Gray *et al.* 1993)..... 7

Figure 4. Géologie régionale, région de Puvirnituq (Source : Arkéos 2023 tiré de SIGÉOM, carte modifiée)..... 8

Figure 5. Puvirnituq. Milieux humides présents dans de la zone d'étude de la centrale. Source : Hydro-Québec, étude d'impact sur l'environnement soumise au MELCC, 2021, Carte 5-2. 11

Figure 6. Chronologie culturelle de l'Arctique (Source : Institut culturel Avataq 2023) 12

Figure 7. Profils stratigraphiques des sondages S1, S2 et S3 implantés à l'intérieur des structures STR-5a et STR-5b. 38

Figure 8. Aire de rassemblement. Profils stratigraphiques-types des sondages réalisés dans la plaine côtière. 46

Liste des photographies

Photo 1. Puvirnituq. Site retenu pour l'aménagement de la nouvelle aire de rassemblement. Vue vers le sud-ouest. 9

Photo 2. Puvirnituq. Site retenu pour l'aménagement de la nouvelle centrale thermique. Vue vers le sud. 10

Photo 3 Drone utilisé pour la campagne de photos aériennes 22

Photo 4. Puvirnituq. Zone d'inventaire pour le nouveau lieu de rassemblement. Sommet du socle rocheux. Vue vers l'est / sud-est. 25

Photo 5. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Socle rocheux et plaine côtière. Vue vers le nord/nord-ouest. 25

Photo 6. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Déchets divers observés dans le secteur (OBJ-1). Vue vers le sud-ouest / Pièce de monnaie d'un cent canadien (1985) retrouvées sur le roc. 26

Photo 7. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Scie à bois retrouvée sur le roc en bas de talus. Vue vers l'est / Évier simple en acier inoxydable trouvé en bas de talus. Vue vers l'est. 26

Photo 8. Puvirnituq. Déchets jonchant en bas de talus (OBJ-2). Vue vers le sud-ouest / Patins de luge à neige en bois (OBJ-3). Vue vers le nord. 27

Photo 9. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Cartouche d'arme à feu de calibre .12 et restes de caribous (vertèbres CAR-1 et pattes CAR-3) trouvés en bas de talus au niveau de la plaine côtière. 27

Photo 10. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Crâne de caribou (CAR-2) trouvé en bas de talus au niveau de la plaine côtière. 28

Photo 11. Structure 1. Tente aménagée sur le roc. Vue en plongé, vers l'est. 29

Photo 13. Structure 1. Tente aménagée sur le roc. Vue vers le sud-est et le nord/nord-est. 29

Photo 14. Structure 1. Entrée de la tente aménagée sur le roc. Vue vers le sud/sud-ouest. 30

Photo 15. Structure 1. Pierre de lest avec cordelette de fixation. On aperçoit le négatif de la pierre déplacée à droite. Vue vers l'est / sud-est. 31

Photo 16. Structure 1. Vue vers la baie Paasiurvik (vers le sud-ouest). 31

Photo 18. Structure 2. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est. 32

Photo 19. Structure 3. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est. 33

Photo 20. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud / sud-ouest. 34

Photo 21. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers l'ouest. 34

Photo 22. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. On y remarque le « vestibule » d'entrée en avant-plan. Vue vers l'est /sud-est. 34

Photo 23. Structure 4. Pierre de lest avec corde et patins de luge (OBJ-3) en bois. 35

Photo 25. Structures 5a et 5b. Cercles de pierres 5a et 5b. Vue vers le sud/sud-ouest. 36

Photo 26. Structures 5a et 5b. Sondage à l'extérieur des deux cercles de pierres. Vue vers l'ouest. 36

Photo 27. Structures 5a et 5b. Sondages S1 à S5 excavés à l'intérieur et l'extérieur du cercle de tente 5a. 37

Photo 28. Structure 5. Sondages S1 et S2 réalisés à l'intérieur du cercle de tente 5a. 37

Photo 29. Structure 5. Sondage S4 réalisé à l'extérieur du cercle de tente 5a. 38

Photo 30. Foyers FEU-1 et FEU-2. Surface du roc granitique altérée par la chaleur. 39
Photo 31. Foyers FEU-3 et FEU-4. Vue vers le nord. Surface du roc granitique altérée par la chaleur. 40
Photo 32. Foyers FEU-5 et FEU-6 de forme oblongue. 40
Photo 33. Foyers FEU-7 et FEU-8. 40
Photo 34. Foyers FEU-9 et FEU-10. 41
Photo 36. Aire de rassemblement. Sondage S2. Coupe réalisée au sud-est de l'aire d'étude dans le contrebas du cap. 42
Photo 37. Aire de rassemblement. Sondage S3 excavé au sud-est de l'aire d'étude (négatif). 43
Photo 38. Aire de rassemblement. Sondages S4 et S5 excavés au sud-ouest de l'aire d'étude (négatifs). 43
Photo 39. Aire de rassemblement. Sondages S6 et S7 excavés au sud-ouest de l'aire d'étude (négatifs). 44
Photo 40. Aire de rassemblement. Sondages S10 et S11 excavés au centre-sud de l'aire d'étude (négatifs). 44
Photo 41. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Roc apparent. Vue vers le sud / sud-est. 47
Photo 42. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Roc apparent. Vue vers le sud-est et l'est. 48
Photo 43. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Exemples de perturbations (creusement) observées au nord de la zone. Vue vers le sud / sud-est. 48
Photo 44. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Rochers (boulders) isolés dans la zone à l'étude. Vue vers le nord et le sud-est. 48
Photo 45. Aire de la centrale, partie est. Foyers déstructurés aménagés directement sur le roc (FEU-16, FEU-38). 50
Photo 46. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-37) en forme de « C » aménagé directement sur le roc. 51
Photo 47. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-43) en forme de « U » aménagé sur le roc. 51
Photo 48. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-69 et FEU-70) en forme de « U » aménagé sur le roc. 52
Photo 49. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-67 et FEU-68) en forme de « U » aménagés sur le roc. Vue vers le nord-est et l'est. 52
Photo 50. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-32 et FEU-71) en forme de « U » aménagés sur le roc. Vue vers le sud-est et l'est. 52
Photo 51. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-20 et FEU-33) de forme oblongue aménagés sur le roc. Vue vers le nord-est et l'est. 53
Photo 52. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-66 et FEU-11) de forme oblongue aménagés sur le roc. Vue vers l'est et le sud. 53
Photo 53. Aire de la centrale, partie est. Combustible (bois de palette et feuille de contreplaqué) des foyers FEU-30 et FEU-52. Vue vers le nord et le sud-est. 53
Photo 54. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-16 et FEU-42). Agrafes et clous de bois de palette consumé. Vue vers l'ouest et l'est. 54
Photo 55. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-54 et FEU-64) en forme de « U » avec grille de cuisson. Vue vers le nord et l'est. 54
Photo 56. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-52 et FEU-39) en forme de « U » avec grille de cuisson. Vue vers le sud et l'est. 55

Photo 57. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Amas de plumes d'oies (ANI-2) près du foyer FEU-47 et cartouches de fusil près du point CHA-2. 55

Photo 58. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Crâne de caribou (CAR-4) et carcasse de lièvre arctique (ANI-1). Vues vers le nord. 56

Photo 59. Structure 6. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est. 58

Photo 60. Structure 6. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est. 58

Photo 61. Structure 7. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est et le nord. 59

Photo 62. Aire de la centrale. Cercle de pierres STR-8. Vue vers le nord. 60

Photo 63. Aire de la centrale. Cercle de pierres STR-9. Vue vers l'ouest. 60

Photo 64. Plaine avec végétation arbustive à l'est du plateau de la future centrale. Vue vers le sud. 61

Liste des tableaux

Tableau 1. Description des sites archéologiques dans la zone d'étude 19
Tableau 2. Aire de rassemblement. Localisation des structures de tentes documentées au terrain. 23
Tableau 3. Aire de rassemblement. Localisation des ossements de caribous relevés au terrain. 28
Tableau 4. Localisation des sondages réalisés à l'intérieur et à proximité des structures 5a et 5b. 39
Tableau 4. Aire de rassemblement. Localisation des foyers relevés au terrain. 41
Tableau 6. Aire de rassemblement. Localisation des sondages manuels implantés au terrain. 45
Tableau 7. Plateau de la centrale, secteur est. Localisation des principales structures et observations faites au terrain. 57

Liste des participants

Hydro-Québec

Inventaire archéologique au terrain et rédaction du rapport

Isabelle Duval, Archéologue, Direction Environnement – Expertise milieu humain - aménagement du territoire et archéologie.

Martin Perron, Archéologue, Direction Environnement – Expertise milieu humain - aménagement du territoire et archéologie.

Production des éléments cartographiques et géomatiques et édition

Marine Puech, Archéologue, Direction Environnement – Expertise milieu humain - aménagement du territoire et archéologie.

Responsable de projet

Yannick Lafleur, Direction Environnement – Chargé de projet Environnement

1 Introduction

1.1 Description du projet

Hydro-Québec procède actuellement à la construction d'une nouvelle centrale thermique sur le territoire du village nordique de Puvirnituq (Nunavik). Cette nouvelle centrale doit remplacer la centrale existante, désormais en fin de vie utile. La nouvelle centrale, qui répondra à des standards de qualité optimisés en regard des émissions de GES, assurera l'approvisionnement en électricité de la communauté à partir de 2026. La nouvelle centrale sera initialement équipée de deux groupes électrogènes de 1,86 MW et de deux autres de 1,39 MW, pour une puissance installée totale de 6,50 MW. Cette puissance permettra d'assurer la fiabilité du réseau et de la demande pendant plus de 50 ans. L'ajout d'équipements et l'intégration d'énergies renouvelables issues de panneaux solaires ou d'un parc éolien pourraient, ultérieurement, augmenter la capacité énergétique de la centrale et bonifier la production d'énergie de ce réseau autonome (Kativik 2022; Hydro-Québec, 2021).

L'emplacement choisi pour la construction de la nouvelle centrale se trouve à environ 2,5 km à l'ouest du centre de Puvirnituq (carte 1 et fig. 1). La superficie aménagée est estimée à 15 000 m^2. Cette surface accueillera la centrale, un parc à carburant pourvu de deux réservoirs de stockage extérieurs de 75 000 litres, un poste élévateur à 4-12 kV avec deux départs de ligne de distribution et des aires d'entreposage pour les besoins d'exploitation. Le chemin de terre battue qui mène actuellement au site (à partir de la route Tikiraaluk) sera réaménagé et modifié de façon à atteindre une longueur maximale d'environ 450 m. La nouvelle centrale sera reliée au réseau de distribution par deux lignes à 12 kV d'une longueur approximative de 1,5 km. Les deux lignes seront montées sur des poteaux de bois et suivront la route Tikiraaluk depuis la centrale jusqu'à la rue Amarualik.

L'emplacement choisi pour l'érection de la nouvelle centrale était, jusqu'à tout récemment, utilisé sur une base régulière, et depuis quelques décennies, comme lieu de rassemblement par les Puvirniturmiut. En guise de compensation pour la perte de cet espace, Hydro-Québec, en accord avec les décideurs de la communauté, s'est engagée à aménager une nouvelle aire de rassemblement à 1,5 kilomètres l'ouest du village dans un endroit valorisé et déjà fréquenté par la communauté (Hydro-Québec 2021; Kativik 2022).

Le projet de construction de la nouvelle centrale thermique sur le territoire de Puvirnituq a été assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu humain prévue au Titre II de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Une étude de potentiel archéologique des secteurs visés par les travaux a été préalablement produite par l'Institut culturel Avataq lors des études d'avant-projet et pour les besoins de l'étude d'impact sur l'environnement (Institut culturel Avataq, 2020). L'étude d'impact a quant à elle été déposée par Hydro-Québec le 30 septembre 2021 à l'Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) (Kativik 2022). Les résultats de la présente intervention archéologique découlent des principales recommandations formulées dans l'étude d'impact et des engagements pris par Hydro-Québec auprès du MELCC et de la communauté de Puvirnituq pour atténuer les impacts du projet sur le patrimoine archéologique présumé, identifié par Avataq. En faisant preuve de diligence, la société d'État s'assurait ainsi que les activités de l'entreprise ne mettent pas en péril l'intégrité d'éléments patrimoniaux connus et protégés par la loi ou autrement valorisés par la population.

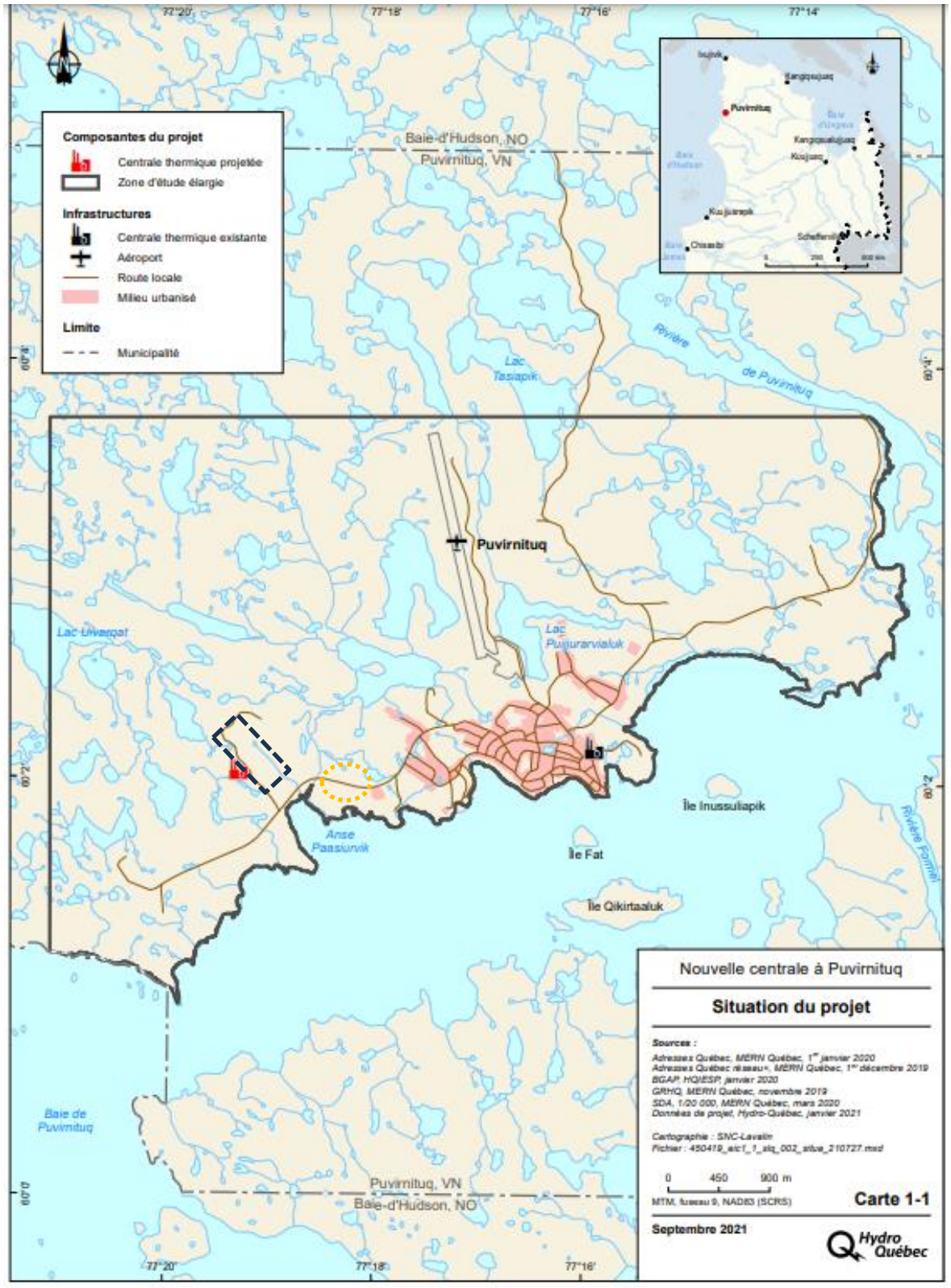

Carte 1. Situation du projet de la nouvelle centrale thermique à Puvirnituq

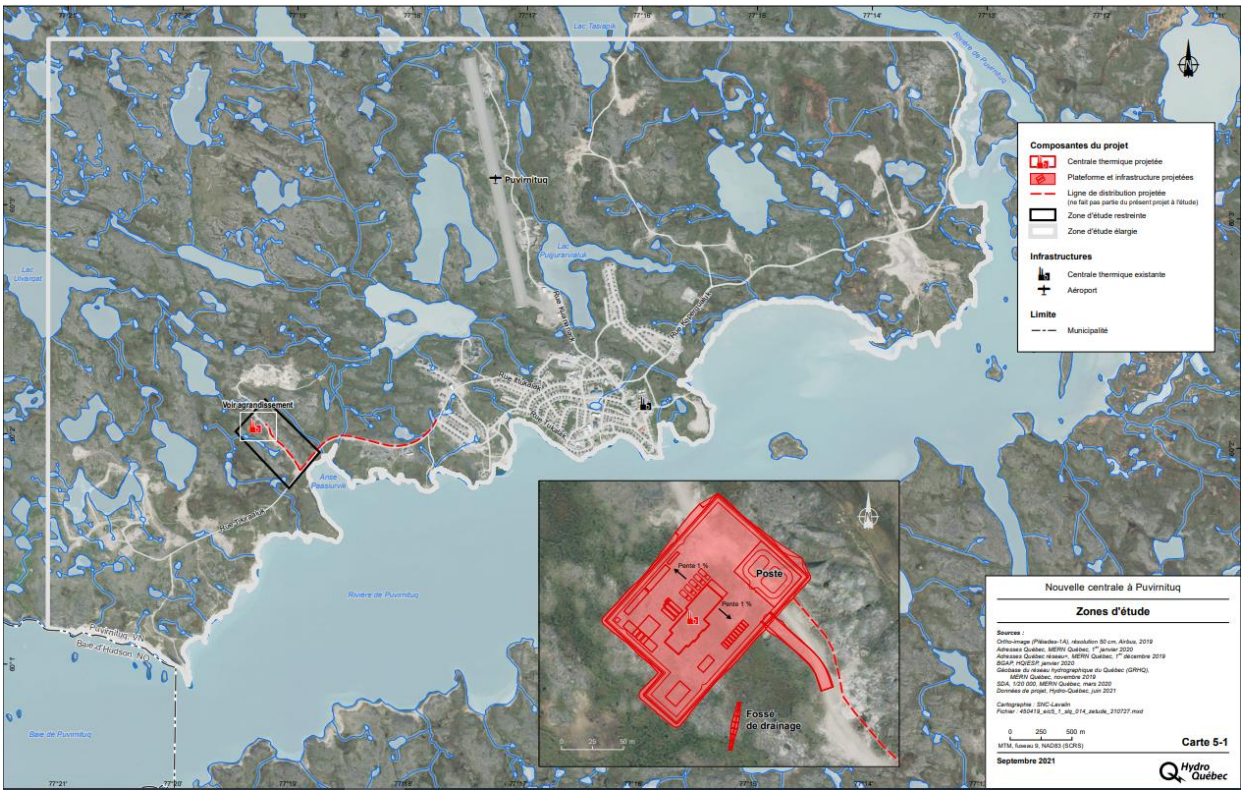

Figure 1. Puvirnituq. Localisation de la future centrale. (Source : Hydro-Québec, étude d'impact environnementale soumise au MELCC, 2021, Carte 5-1).

1.2 Description de la zone d'étude

Puvirnituq (anciennement Povungnituk) est un village inuit de 1 700 habitants localisé sur la côte est de la baie d'Hudson. Le village est situé à 5 kilomètres de la baie de Paasiruvik sur la rive nord de la grande rivière Purvinituq (voir carte 1). Cette rivière prend sa source d'un petit lac de montagne sans nom situé à 280 km à l'ouest, près de la ligne de partage des eaux entre les versants hydrographiques de la baie d'Ungava, de la baie d'Hudson et du détroit d'Hudson. Le village est érigé sur la plaine côtière et est entouré et d'un large plateau parsemé de milieux humides, de végétation arbustive et de socles rocheux apparents (fig. 2). Le territoire de cette communauté, majoritairement des terres de catégorie 3, a une superficie de 626,57 km^2. La superficie du territoire et les droits qui s'y rattachent sont délimités par le régime des terres issu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (Hydro-Québec 2021; Kativik 2022).

L'inventaire avait pour but de vérifier le potentiel archéologique de deux secteurs affectés par les travaux : le plateau de la centrale et l'aire de rassemblement et de valider la présence ou l'absence de vestiges et biens archéologiques (Carte 2) . L'inventaire s'appuyait sur une étude de potentiel archéologique préalablement réalisée par l'Institut culturel Avataq (2020)..

Figure 2. Photographie aérienne du village de Puvirnituq vue vers l'est, 2006 (Source : Jodoin, Lamarre, Pratte Architectes).

Carte 2. Plateau de la centrale et aire de rassemblement

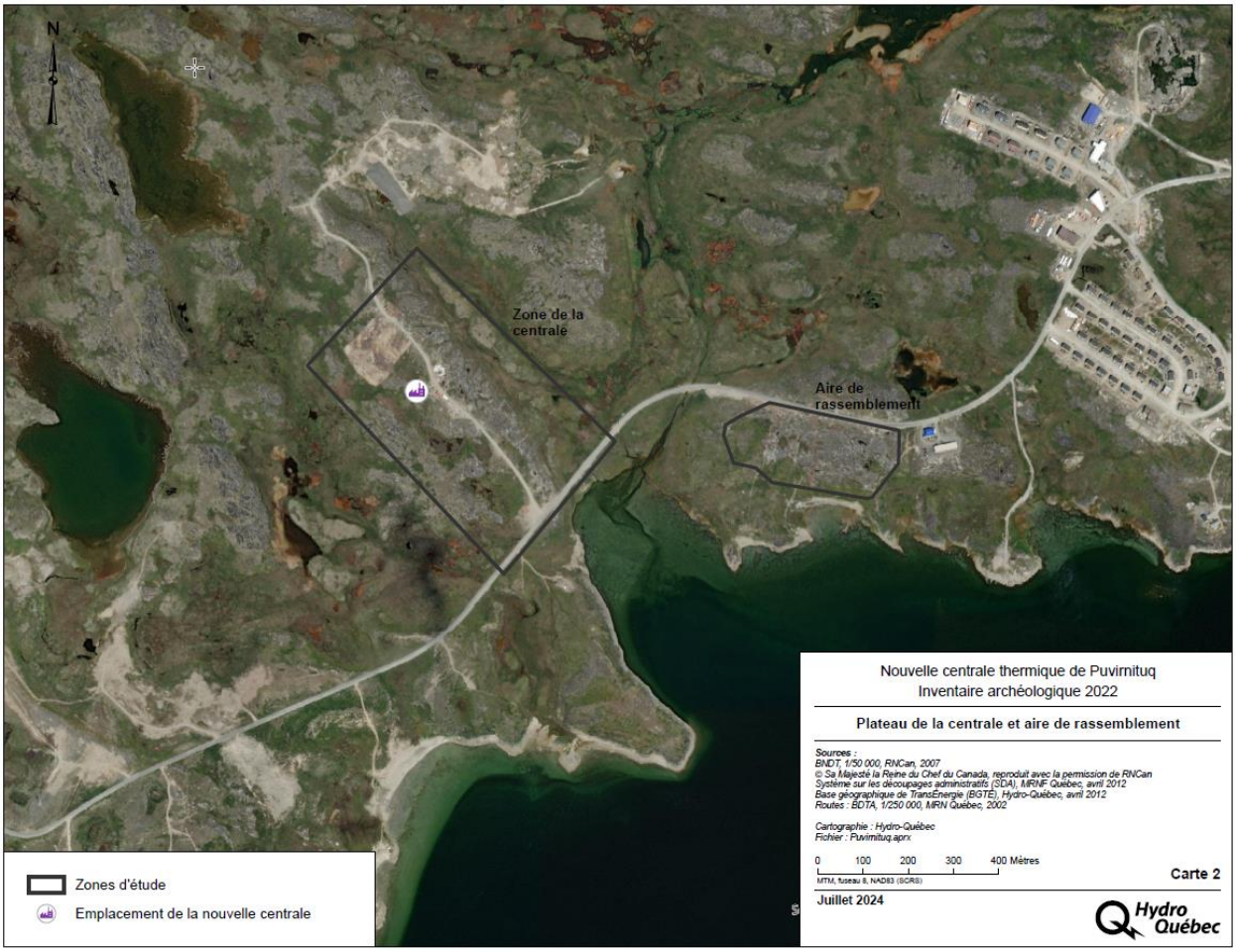

2 Cadre environnemental et paléogéographique

2.1 Géographie du secteur à l'étudePaléoenvironnement, déglaciation et émersion du secteur à l'étude

Lors de l'épisode glaciaire du Wisconsinien (entre 80 000 et 6 000 avant aujourd'hui – A.A.), le territoire du Nunavik, tout comme l'ensemble du Québec, est entièrement recouvert par l'Inlandsis laurentidien (Arkéos 2023; Institut culturel Avataq 2020). Durant le Maximum Glaciaire (entre 18 000 et 13 000 ans A.A.), l'Inlandsis est à son expansion maximale; le Nunavik est alors sous un couvent de glace qui aurait atteint jusqu'à 5 kilomètres d'épaisseur à la hauteur de la baie d'Hudson.

La déglaciation du Québec s'est amorcée par le sud de la province il y a environ de cela 13 500 ans. On estime que le retrait des glaces wisconsiniennes s'effectua progressivement au Nunavik dès 9 000 ans A.A. Le phénomène de recul aurait graduellement progressé vers le nord jusqu'à la fonte des derniers culots de glace au centre de la péninsule d'Ungava il y a 5 500 ans (Daigneault, 2008; Dyke 2004) La région de Puvirnituq se serait quant à elle dégagée des glaces de l'Inlandsis laurentidien entre 7 000 et 8 000 ans A.A. (Gray, Lauriol, Bruneau & Ricard 1993). Cet épisode a laissé dans le paysage de nombreuses traces notamment marquées par les polis et stries glaciaires, les moraines et les tills d'ablation.

Simultanément au retrait des glaces, les eaux de la mer de Tyrrell, augmentées de l'eau de fonte de glaciers, ont envahi les terres jusqu'à la cote de 110 m (Boisson & Allard 2020; Gray et al 1993). L'aire d'étude a donc été recouverte pendant plusieurs milliers d'années par une couche d'eau de plusieurs dizaines de mètres, favorisant la sédimentation de particules fines (argile et limon). L'émersion de la région s'est d'abord réalisée à un taux très rapide de l'ordre de 5 à 6 m par siècle. Depuis au moins 2 000 ans, le rythme s'est ralenti et le niveau marin s'abaisse à un taux continu d'un peu moins d'un mètre par siècle, soit 8 à 9 mm/an (Boisson & Allard 2020; Gray et al 1993). En considérant ce taux de 9 mm/an, la partie supérieure (nord) du plateau visé par la construction de la centrale thermique a commencé à émerger il y a environ 1 100 ans (fig. 3). Sa partie inférieure, au sud, ainsi que la plaine côtière située aux abords de l'anse Paasiurvik où se trouve la future aire de rassemblement, ont graduellement émergé des eaux entre 890 et 330 ans A.A. (Arkéos 2023).

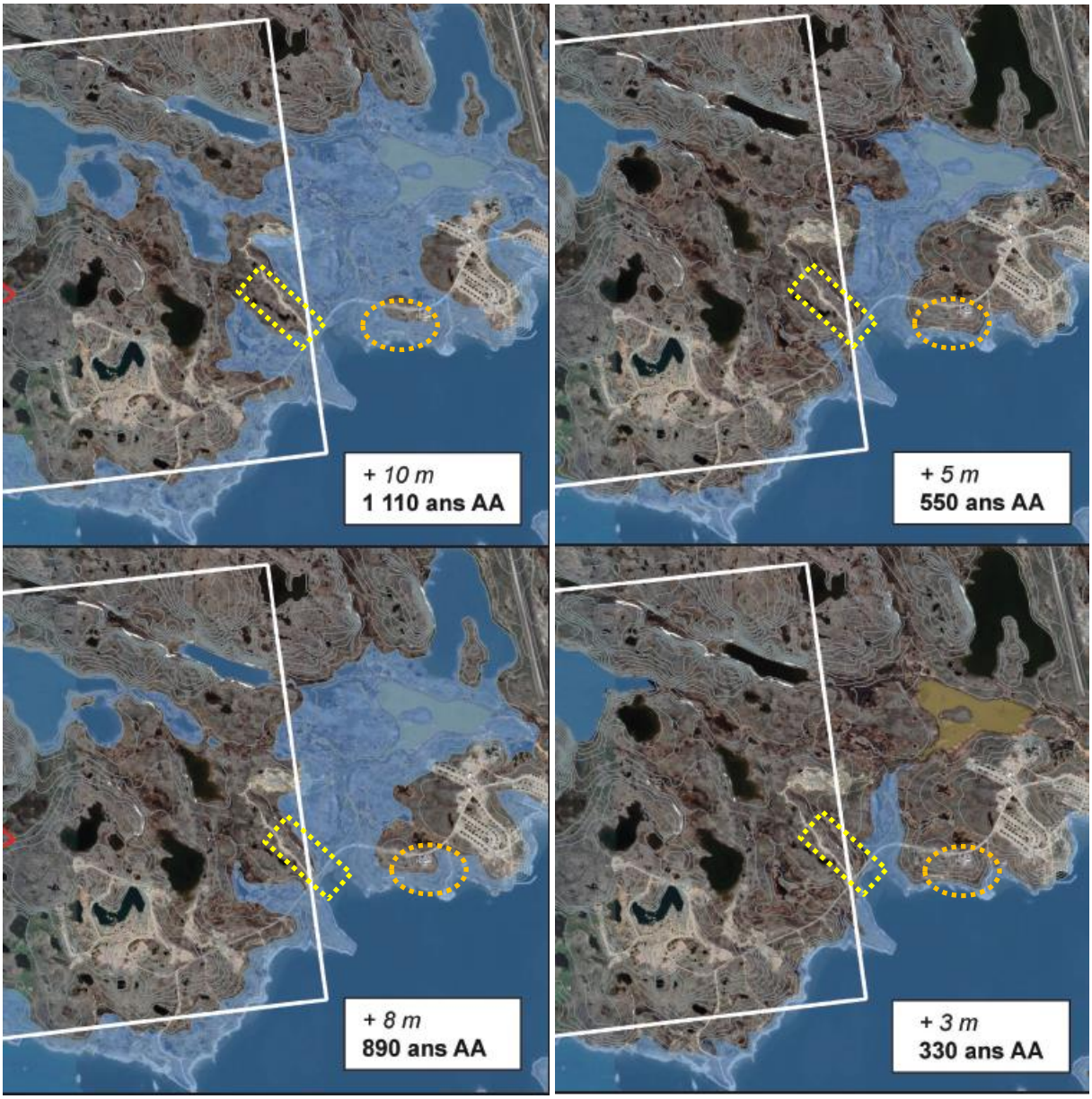

Figure 3. Modèle d'émersion de l'aire d'étude pour les niveaux 10 m (1 110 ans AA), 8 m (890 ans AA), 5 m (550 ans AA) et 3 m (330 ans AA). (Source : Arkéos 2023 : fig. 4-5 et la courbe d'émersion proposée par Gray *et al.* 1993)

2.1.2 Géologie et dépôts de surface du secteur à l'étude

La région de Puvirnituq fait partie intégrante du Bouclier Canadien et appartient à la province géologique du Supérieur (sous-province de Minto). Cette province géologique est constituée de roches précambriennes datées de 4,3 à 2,5 milliards d'années. Son paysage actuel est fortement marqué par le dernier âge glaciaire.

Le territoire de Puvirnituq occupe principalement une assise rocheuse composée de granites et de gneiss recouverte par endroits de tills remaniés ou de dépôts marins exposés lors de la régression marine postglaciaire (Arkéos 2023; Institut culturel Avataq 2020; Leclair 2005; fig. 4). Le paysage se compose de collines rocheuses de faible attitude,

aux sommets largement émoussés, entrecoupées de vallées ou de dépressions comblées de sédiments marins et littoraux. Certains secteurs sont recouverts d'une végétation de toundra arctique arbustive (Hydro-Québec 2021).Ces dépôts forment également des crêtes et de bas plateaux parsemés de champs de blocs et de milieux humides. Ces champs de blocs sont issus du délavage des dépôts d'origine glaciaire (till d'ablation, moraine de Geer) par les processus marins et littoraux (vagues, courants et glaces de mer). Une partie d'entre eux a été remobilisée : les sédiments les plus fins (argile, sable, gravier) sont évacués, tandis que les plus grossiers (galets et blocs) sont triés, émoussés par roulement et déposés par les vagues sous la forme de plages (Arkéos 2023). Ces accumulations reflètent chacune un ancien niveau marin (souvent associé à une période de tempête majeure). Les blocs trop lourds pour avoir été déplacés affleurent en surface, disséminés sur la moraine délavée ou reposant directement sur le substrat rocheux (Arkéos 2023).

Au moment de l'émersion de l'aire d'étude, survenue au cours du dernier millénaire, le climat arctique a engendré l'installation rapide d'un pergélisol. Dans la région de Puvirnituq, le pergélisol est continu, c'est-à-dire que le sol est gelé partout sur le territoire, excepté sous les masses d'eau (mer, lacs et rivières). Le pergélisol est constitué d'une couche active, en surface, qui est plus ou moins épaisse et qui dégèle chaque été pour geler à nouveau l'automne venu (Arkéos 2023). La couche active tend toutefois à s'approfondir en raison du réchauffement climatique (Allard et al 2020 ; Larrivée 2016). Lorsque le sol est composé en tout ou en partie de sédiments fins (argile, limon, till à matrice argileuse ou limoneuse), le gel et le dégel des horizons pédologiques peuvent entrainer des processus gélivaux qui sont à l'origine de formes de terrain particulières, pouvant à certains égards être confondues avec des structures d'origine anthropique.

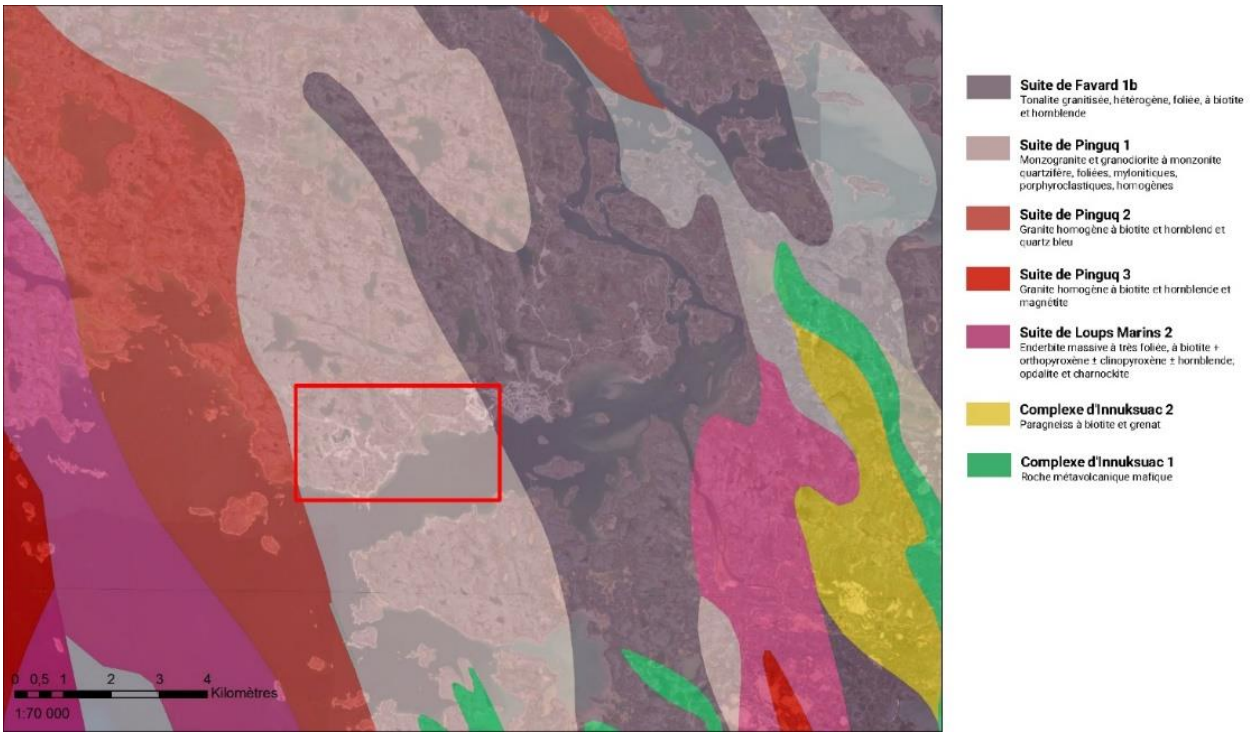

Figure 4. Géologie régionale, région de Puvirnituq (Source : Arkéos 2023 tiré de SIGÉOM, carte modifiée)

2.2 Description environnementale des deux zones ciblées par l'inventaire

L'inventaire archéologique a été planifié sur les deux aires affectées par les travaux, soit : 1) l'empreinte de la nouvelle centrale et du chemin pour y accéder et ; 2) le secteur sur lequel sera aménagée la nouvelle aire de rassemblement réclamée par la communauté. Ces secteurs sont localisés à l'ouest du village de Puvirnituq dans un environnement non urbanisé situé aux abords de la côte, de part et d'autre de l'anse Paasiurvik (voir la carte 2). La roche-mère affleure sur plus de 75% des deux zones inventoriées. Les deux secteurs affichent en outre une faible déclivité vers la mer.

L'aire de rassemblement occupe un cap rocheux qui se dresse à une altitude de moins de 10 mètres par rapport au niveau moyen de la mer (NMM). Il borde la limite nord de la plaine côtière et se trouve au sud de la route principale qui mène du village au cimetière (coordonnées latitude 60,032170°, longitude -77,303667°). Le secteur est traversé par deux sentiers « tout-terrains » qui lient la route principale (Tikiraaluk) à des abris de fortune construits en bordure de mer (photo 1).

Photo 1. Puvirnituq. Site retenu pour l'aménagement de la nouvelle aire de rassemblement. Vue vers le sud-ouest.

L’emplacement de la future centrale se trouve à l’ouest du village aux coordonnées suivantes : latitude 60,034098°, longitude -77,321910°. Ses limitent bordent le flanc nord de l'anse Paasiurvik et l’emprise nord de la route principale. Le terrain occupe un éperon rocheux de 10 à 15 mètres d’altitude NMM enclavé, à l'ouest, par un petit ruisseau intermittent et, à l’est, par un cours d’eau permanent qui se jette dans la rivière Puvirnituq à plus de 400 m de distance. Le site est également entouré de plusieurs milieux humides (9 au total) et d’un marécage arbustif (fig. 5). L’écoulement présumé de l’eau de surface se fait vers le sud-est en direction de la rivière Puvirnituq. Une route secondaire (axe nord-sud), menant de la route principale à une ancienne sablière, traverse la zone en son centre (photo 2). L’aire visée par les travaux de la centrale a été passablement remaniée par le passé comme en témoignent les accumulations diverses de remblais et de pierres et les traces d’excavation disséminées sur l’ensemble du plateau.

Photo 2. Puvirnituq. Site retenu pour l’aménagement de la nouvelle centrale thermique. Vue vers le sud.

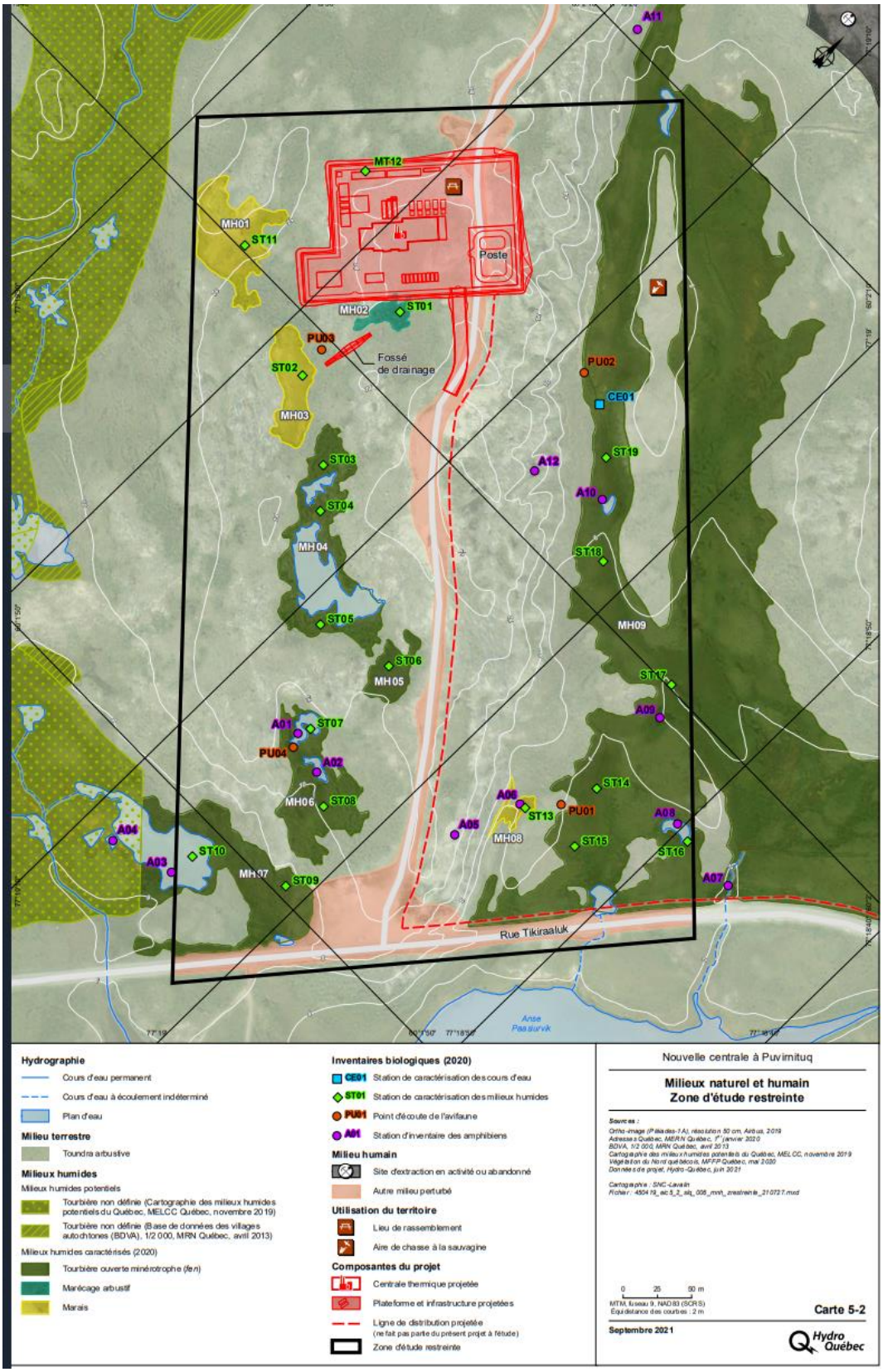

Figure 5. Puvirnituq. Milieux humides présents dans de la zone d'étude de la centrale. Source : Hydro-Québec, étude d'impact sur l'environnement soumise au MELCC, 2021, Carte 5-2.

3 État des connaissances sur l'occupation historique et contemporaine du territoire

Le peuplement de l'Arctique de l'Est débute il y a environ 4 500 ans, avec des groupes de chasseurs originaires de la Béringie (Sibérie orientale et l'Alaska), qui auraient voyagé vers l'est, en quête de gibier. Deux grands groupes culturels sont représentés au Nunavik (fig. 6): Les Pré-Inuit représentés par les Prédorsétiens et les Dorsétiens, issus de la Tradition microlithique de l'Arctique, et les Thuléens-Inuits, les ancêtres directes des Inuits (Institut culturel Avataq 2023)

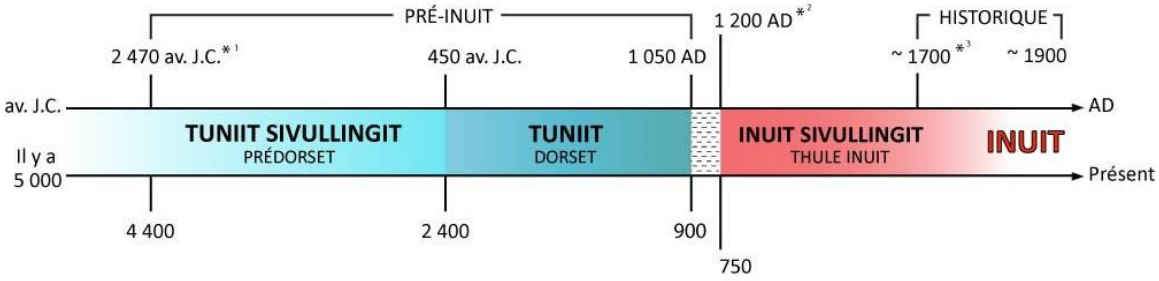

Figure 6. Chronologie culturelle de l'Arctique (Source : Institut culturel Avataq 2023)

3.1 La Tradition prédorsétienne (4 400 à 2400 ans AA)

La variante ancienne des Pré-Inuit est appelée Prédorsétiens par les archéologues et en Inuktituk "Tuniit Sivullingit » (ce qui veut dire les ancêtres des Tuniit). Les Prédorsétiens ont occupé le Nunavik entre environ 4 400 et 2 400 ans AA. Très mobiles, les Prédorsétiens vivaient en petits groupes de chasseurs nomades et avaient une économie fondée sur les ressources terrestres, principalement le caribou, mais aussi certains mammifères marins, dont le phoque. Ils complétaient leur économie avec les produits de la pêche et de la cueillette, selon la disponibilité des ressources. Leur technologie est représentée par un outillage microlithique, hautement adapté à la vie de chasseur nomade, d'où l'appellation « Tradition Microlithique de l'Arctique », et vivaient principalement dans des tentes de peaux. À ce jour, le plus vieux site connu de la région, KcFr-5, est situé à Ivujivik et date de 4 200 ans AA (Institut culturel Avataq 2023, Nagy 2015).

Ces incursions anciennes, venues de l'ouest, sont liées à une première vague de migration humaine dans l'Arctique canadien. Les Prédorsétiens possédaient une technologie lithique très sophistiquée basée principalement sur la production de microlames, de grattoirs, de pointes de projectiles bifaciales et de burins. Ils confectionnaient également des outils composites en os et en andouiller, notamment des arcs, des flèches, des harpons et des lances (Institut Culturel Avataq 2004). Ils entretenaient visiblement un mode de subsistance diversifié, adapté à un climat arctique plus doux et tempéré que celui que l'on connait aujourd'hui. Ils chassaient notamment le caribou, le phoque et le morse, et pêchaient l'omble chevalier (Institut culturel Avataq 2004). Sur les sites archéologiques datés de cette période, on retrouve des structures d'habitation circulaires ou bilobées présentant souvent un aménagement axial et un foyer central. Dans la portion ouest du Nunavik, donc dans l'aire d'étude, les campements prédorsétiens sont presque exclusivement rencontrés dans des champs de blocs ou des plages de galets (Gendron & Pinard 2000). Ils se manifestent alors comme des dépressions de forme diverse dans les pierres, ou des structures circulaires avec ou sans aménagement axial ou foyer central. Dans la portion orientale du Nunavik, les sites prédorsétiens sont moins associés aux champs de blocs, et les matières premières dominantes sont les quartz et quartzites locaux, dont le quartzite de Diana et de Ramah (Institut culturel Avataq 2004).

3.2 La Tradition dorsétienne (2 400 à 900 ans AA)

Les Dorsétiens ou Tuniit, descendants des Prédorsétiens, ont occupé le Nunavut, le Nunavik, le Labrador et Terre-Neuve entre 2 400 et 900 AA. On remarque un changement dans leurs technologies et leurs schèmes d'établissements, comparativement au Prédorsétiens. Les Dorsétiens chassaient davantage les mammifères marins, notamment le morse, et vivaient dans des maisons semi-souterraines en hiver et dans des tentes en été. Leurs outils sont similaires mais probablement mieux adaptée à la chasse aux mammifères marins. La fin de la période dorsétienne est difficile à expliquer et provoque un certain débat au sein de la communauté archéologique. Des hypothèses liées à l'intensification des interactions sociales entre les différents groupes et des changements climatiques sont avancées pour expliquer les changements culturels au sein des Dorsétiens et leur disparition complète. Au Nunavik, il n'y a encore aucune évidence de contact entre les Dorsétiens et les Thuléens-Inuit et la fin de la période dorsétienne semble précéder l'arrivée des Thuléens-Inuits dans la région (Institut culturel Avataq 2023).

La continuité culturelle entre les Prédorsétiens et les Dorsétiens ne fait pas l'objet d'un consensus établi bien que de nombreux points communs entre les deux cultures poussent à considérer le développement de cette culture *in situ* plutôt que comme le résultat d'une nouvelle migration. Dans la portion nord du Labrador, par exemple, une étonnante démonstration de continuité culturelle a pu être documentée. Celle-ci débute par des occupations prédorsétiennes, puis en passant par une phase transitionnelle de tradition Groswater (2 700 à 2 500 ans AA), se poursuit avec toutes les phases du dorsétien (Institut culturel Avataq 1992).

Vers 2 500 ans AA, le climat connait un épisode de refroidissement important. Cet environnement plus froid fait en sorte que la banquise côtière demeurait gelée plus longtemps durant l'année. Ces conditions obligèrent les groupes humains de l'Arctique canadien à perfectionner les techniques de chasse au phoque par leurs trous de respiration. Les Dorsétiens raffineront la technologie du harpon en développant des pointes bifaciales à cannelures distales. Ces cannelures étroites détachées à partir de l'extrémité distale des pointes représentent une prouesse technique remarquable. Ils étaient par ailleurs d'excellents artisans et sculpteurs. On retrouve dans leur coffre à outils des burins polis en néphrite, des pointes polies en schiste, des grattoirs et des aiguilles en os. Ils utilisent également des récipients de forme rectangulaire en stéatite pour la cuisson de certains aliments. Les sites archéologiques associés aux Dorsétiens se retrouvent en grande majorité sur la côte, et se présentent sous la forme d'aménagements très divers. On leur associe notamment des structures de tentes ovales simples, des maisons semi-souterraines et des maisons longues. Ces structures semblent répondre à différents besoins selon les conditions du milieu, la région où elles se trouvent et la saisonnalité. La découverte de couteaux à neige en os et en ivoire suggère qu'ils construisaient également des igloos durant l'hiver (Institut culturel Avataq 2004).

3.3 La Tradition thuléenne (750 ans AA à la période historique)

L'arrivée des Thuléens représente la seconde grande migration de population dans l'Arctique. Débutée probablement aussi tôt que vers 1 000 ans AA dans l'ouest du pays et en Alaska (Friesen & Arnold, 2008; McGhee, 1984), cette vague de peuplement atteint le Nunavik autour de 750 ans AA (vers l'an 1200 de notre ère) (Institut culturel Avataq 2004). Les groupes thuléens sont différents des Dorsétiens et ils prendront possession du territoire très rapidement. Les mécanismes de cette transition demeurent toutefois à approfondir encore aujourd'hui. Alors que certains verront un contact plus ou moins prolongé entre les deux cultures, d'autres affirmeront que ces groupes ne se croiseront pratiquement pas. Les raisons expliquant le déclin des Dorsétiens et leur éventuelle disparition sont tout autant énigmatiques.

Les Thuléens représentent les ancêtres directs des Inuits actuels. On attribue ce terme aux populations anciennes pour les distinguer des Inuits de la période historique pour lesquels nous possédons beaucoup plus de données

ethnographiques. On conçoit généralement que la réussite de l'expansion thuléenne à partir de l'Alaska est le fruit d'une adaptation remarquable au climat rigoureux de l'Arctique. Les Thuléens ont développé une réelle spécialisation dans la chasse aux mammifères marins, dont la baleine, leur fournissant une source calorifique stable et abondante.

La chasse à la baleine n'est toutefois pas une mince affaire. Cette chasse s'effectue en grands groupes et bien que le rendement soit énorme, elle requiert un très haut niveau d'organisation sociale. Une gamme d'éléments technologiques nouveaux ont également été développés pour permettre à cette activité très dangereuse de fonctionner. Les Thuléens développèrent notamment l'*umiaq*, un grand bateau pouvant accueillir jusqu'à vingt personnes. Ils utilisaient des *avataq*, bouées faites d'une peau de phoque gonflée, et des harpons spécialisés. Ils utilisaient également une forme de perçoir à mouvement rotatif complet leur permettant d'assembler des objets complexes comme des traineaux à chiens (Institut culturel Avataq 2004).

Les sites archéologiques de cette période sont nombreux au Nunavik, indiquant une présence bien assumée des Thuléens sur le territoire. Une des formes de structure les plus caractéristiques de ce groupe est la maison semi-souterraine hivernale faite en tourbe. Celle-ci possédait un couloir d'entrée et un *cold trap*, sorte de portion profonde à l'entrée de la maison servant à garder l'air froid à l'extérieur de l'espace habitable. À l'intérieur de celle-ci se trouvait généralement une portion plus haute appuyée sur un des murs et servant de plate-forme de couchage et d'aire de vie.

3.4 La période inuit historique (1700 à 1900)

En dépit de contacts timides avec les Norois au XI^{e} siècle et avec les pêcheurs et explorateurs européens aux XVI^{e}, XVII^{e} et XIII^{e} siècles (Crompton & Rankin 2016), les Inuits du Nunavik ont conservé une culture très traditionnelle durant la période historique. Ce maintien des traditions dans les pratiques est évidemment nécessaire pour survivre en zone nordique (Arkéos 2023). Les occupants du détroit d'Hudson ont probablement connu leurs premières rencontres avec les Européens dans la première moitié du XVII^{e} siècle, au moment où des explorateurs comme Martin Frobisher ou Henry Hudson cherchaient un passage vers l'Ouest. Des échanges plus soutenus ne se seraient cependant instaurés que dans la seconde moitié du XVII^{e} siècle et au XVIII^{e} lorsque des postes de traite sont construits sur la côte est de la baie d'Hudson par des commerçants français et anglais. Le premier poste de traite au Nunavik fut établi en 1750 au lac Guillaume-Delisle, près de la communauté actuelle d'Umiujaq (Institut culturel Avataq 2015; Roy 1992). Pour de grandes portions du territoire, les premières rencontres entre Inuits et Européens se sont faites beaucoup plus tardivement, voire au courant des XIX^{e} et XX^{e} siècles (Institut culturel Avataq, 2004). Bien que plusieurs postes de traite soient installés à divers endroits sur les côtes du Nunavik au courant du XIX^{e} siècle, il faut attendre le début du XX^{e} siècle pour que ceux-ci deviennent plus permanents et que des contacts soutenus entre Européens et Inuits s'établissent.

L'histoire de Puvirnituq est intimement liée à l'établissement des postes de traite dans la baie d'Hudson. La première mention écrite du toponyme « Povungnituk » (ancienne épellation de Puvirnituq) remonte à la toute fin du XIX^{e} siècle au moment où le géologue Peter Arthur Low effectue des travaux de reconnaissance dans la région (Tumivut, 1995). Les Puvirniturmiut (habitants de Puvirnituq) se définissaient alors comme un ensemble de petits groupes familiaux exploitant la région aux alentours de la rivière Puvirnituq. Selon la tradition orale, Povungnituk signifie "nauséabond / la viande qui sent la putréfaction". Une légende raconte qu'un village complet d'Inuits mourut de faim un hiver; il n'y aurait eu aucun survivant pour raconter cette famine. Quand vint le printemps et la fonte des neiges, les iglous fondirent, et quand on retrouva les corps, ils dégageaient une forte odeur de pourri. Cet endroit fut alors nommé Povungnituk pour commémorer ce tragique évènement, quoi que le nom ne soit pas très adéquat pour un village. Les premiers Qallunaat [non-Inuit] arrivèrent à Povungnituk en 1952 seulement. À peu près en même temps, les Inuits commencèrent à vivre dans des maisons (Qumaq 1992).

Au début du XX^{e} siècle, la Compagnie de la Baie d'Hudson et la compagnie Révillon Frères compétitionnent pour l'accès aux fourrures sur la côte est de la baie d'Hudson (Morantz, 2010). Des postes de traite sont établis et d'autres sont déplacés ou abandonnés. La suite des évènements est d'ailleurs difficile à établir comme les sources se contredisent sur la construction du premier poste de traite dans la baie de Puvirnituq. Cela pourrait être dû, au moins en partie, à une erreur dans la toponymie des lieux interprétée par les commerçants européens (Arkéos, 2023).

Selon Koperqualuk (2011), un premier poste aurait été établi en 1921 par Révillon Frères quelques kilomètres au sud de la baie de Puvirnituq à un endroit que les Puvirniturmiut appelaient Kangiqsuruaq, mais que les commerçants appelaient *Puvirnituq Bay*. Les marchandises étaient amenées d'Inukjuak par les Inuits au moyen d'umiak (bateau traditionnel) et par Qamutik (traîneau à chiens), car les hautfonds à l'embouchure de la baie de Kangiqsuruaq empêchaient les navires d'y entrer (Institut culturel Avataq, 2020).

La Compagnie de la Baie d'Hudson aurait ensuite construit un poste au même endroit en 1923 (ou possiblement en 2021 selon Morantz (2010). La rivalité entre les deux compagnies perdure jusqu'en 1936 lorsque Révillon Frères ferme tous ses postes et déclare faillite. Dans les années 1940, bien que l'endroit fût encore prospère pour le commerce des fourrures, la CBH commence à envisager de déplacer le poste de Kangiqsuruaq, puisque le coût du transport des marchandises d'Inukjuak vers le magasin était jugé trop élevé.

3.5 La période inuit moderne (1950 à aujourd'hui)

C'est finalement en 1952 que la CBH ferme définitivement le poste à Kangiqsuruaq, en plus de celui de Cape Smith, pour ouvrir un comptoir à Puvirnituq, attirant, dans la foulée plusieurs Inuits à venir commercer à cet endroit. Des Inuits de Kangiquruaq et de Qikirtajuaq (Cape Smith, Akulivik) auraient oeuvré au transport des maisons démontées en pièces détachées jusqu'à Puvirnituq avec le Kanguq (le bateau de la CBH) et avec leurs propres umiait (bateaux traditionnels inuits). C'est à la suite de ce déplacement d'activités que la population se serait progressivement sédentarisée sur les berges de Puvirnituq. La fermeture des postes-magasins dans d'autres villages nordiques généra un afflux d'Inuits à Puvirnituq. Aujourd'hui, l'emplacement initial des postes de traite de Kangiqsuruaq est nommé Qallunaartaliviniq, c'est-à-dire « Là où il y avait des Qallunaat (non-inuits ou hommes blancs) » (Arkéos, 2023; Institut culturel Avataq, 2020).

En 1956, une mission catholique est fondée sur le site. Deux ans plus tard, le père Oblat André Steinmann exhorte les résidents à former une association de sculpteurs – qui deviendra une coopérative – pour assister, développer et mettre en marché l'art inuit. Il y construit une mission et une petite chapelle, et il soutient la communauté en enseignant aux enfants et en leurs fournissant des soins médicaux, avant que les services officiels ne soient mis en place (Institut culturel Avataq, 2020).

En 1958, les premières maisons destinées aux familles Inuits arrivent dans la communauté; les Inuits devaient alors construire eux-mêmes leurs maisons et les isoler avec de l'herbe ou du gazon de placage. C'est aussi en 1958 que l'école fédérale et un dispensaire sont construits (Institut culturel Avataq, 2020).

Dans les années 1970, les Inuits de Puvirnituq, d'Ivujivik et la moitié de la communauté de Salluit s'opposent au projet hydroélectrique de la Baie James initié par le Gouvernement du Québec. En 1975, les Puvirniturmiut refusent de signer la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). En 1976 et 1977, ils refusent également de participer aux votes de ratification de l'entente, souhaitant faire reconnaitre légalement leur statut de dissidents. Leur position politique était supportée par un attachement profond à la culture traditionnelle inuite et à un refus de céder leurs terres ancestrales. En 1978, ils fondent l'association des dissidents : l'Inuit Tungavingat Nunamini (ITN), laquelle refuse la mise en vigueur de la Convention dans leurs communautés. Le village possède à ce jour un statut

particulier par rapport aux autres communautés en raison d'une différente mise en pratique du régime des terres prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord du Québec (CBJNQ) (Commission de la qualité de l'environnement Kativik, 2022).

Puvirnituq est érigée en municipalité le 2 septembre 1989. En 2023, Puvirnituq représente une population d'environ 1700 personnes. La communauté est en croissance démographique et on y retrouve plusieurs services essentiels, dont deux écoles (primaire et secondaire), un hôpital (Centre de santé Inuulitisivik), un hôtel (FCNQ), un aéroport, une aréna et deux magasins : la Coopérative et le Northern (qui a remplacé la Compagnie de la Baie d'Hudson) (Kativik 2022; Makkivik).

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, Hydro-Québec a aussi mené une consultation publique auprès des Puvirniturmiut afin de recueillir leurs témoignages et des informations historiques portant sur l'occupation contemporaine du territoire visé par la construction de la centrale (Hydro-Québec, 2021). Cette consultation visait également à recueillir les préoccupations de la communauté quant à l'emplacement choisi par Hydro-Québec. Les enquêtes orales ont permis d'apprendre que le secteur est hautement valorisé et très fréquenté par la population à l'occasion de diverses activités ponctuelles, saisonnières, communales et annuelles. Les enquêtes rapportent que ce territoire, qui offre une magnifique vue sur la rivière Puvirnituq et le village, est notamment exploité pour la chasse au canard et aux oiseaux migrateurs (oie, bécasse, bernache), la chasse au caribou, le piégeage ainsi que pour la cueillette de petits fruits (Hydro-Québec, 2021). L'emplacement de la future centrale est également utilisé comme lieu de rassemblement à l'occasion des festivités annuelles du village (fête de la COOP, Fête du Canada, Saint-Jean-Baptiste), de pique-niques et d'activités de camping. Le secteur est également visité par des randonneurs, des conducteurs de véhicules tout-terrain et des conducteurs de motoneige (Hydro-Québec, 2021). Bien que le site retenu pour l'aménagement de la nouvelle aire de rassemblement n'ait malheureusement pas fait l'objet de la même enquête auprès de la communauté, nous savons qu'il a été sciemment choisi par les Puvirniturmiut pour remplacer le site de la centrale en raison de sa fréquentation régulière par les gens de la communauté.

3.6 Recherches archéologiques antérieures réalisées sur le territoire de Puvirnituq

Les premières recherches archéologiques menées dans la région de Puvirnituq furent réalisées dans les années 1950 par Matthew Wallrath pour le Musée national du Canada, aujourd'hui le Musée canadien de l'histoire (Wallrath 1958). Wallrath identifia alors six sites archéologiques de part et d'autre de la rivière Puvirnituq : JaGi-1, JaGj-1, JaGj-2, JaGf-1, JaGh-1 et JaGh-2 (carte 3). Il entreprit la fouille intensive du campement hivernal thuléen-inuit JaGh-1, situé au cœur du village. Jusqu'aux années 1980, aucune autre recherche archéologique formelle ne fut entreprise à Puvirnituq. Toutefois, en octobre 1963, John D. Furneaux (alors NSO[1] de Puvirnituq) entrepris une collecte de surface sur JaGh-1 (Furneaux 1963). Archéologue improvisé, Furneaux pris soin de dresser un inventaire des artéfacts collectés qu'il envoya avec les objets au Musée national du Canada (Institut culturel Avataq, 2020).

En 1984, un pré-inventaire lié au projet de réfection de l'infrastructure aéroportuaire de Puvirnituq fut entrepris par Denis Roy (archéologue au Service de l'Environnement du ministère des Transports du Québec), assisté par Charlie Adams. Cette inspection avait pour objectif d'évaluer de façon générale le potentiel archéologique dans la communauté et de visiter les emplacements les plus susceptibles d'être directement touchés par les travaux d'aménagement. Puis, à

[1] Les *Northern Service Officers* étaient les fonctionnaires fédéraux chargés d'administrer les programmes du gouvernement canadien dans les communautés nordiques.

l'été 1985, Jean-Claude Moquin (Institut Culturel Avataq) fut mandaté pour la réalisation d'un grand inventaire archéologique à Puvirnituq, toujours dans le cadre du projet de réfection des infrastructures aéroportuaires de la communauté (Moquin 1986). L'inventaire entrepris par Moquin fut organisé principalement en fonction des résultats d'une étude de potentiel archéologique préalablement réalisée par la firme Aménatech Inc. pour le compte du ministère des Transports du Québec (Aménatech 1984). Les interventions dirigées sur le terrain par Moquin avaient permis d'inventorier 16 sites archéologiques (JaGh-1, JaGh-2, JaGh-3, JaGh-4, JaGh-5, JaGh-6, JaGh-7, JaGh-8, JaGh-9, JaGh-10, JaGi-1, JaGi-2, JaGi-3, IlGh-1, IlGh-2, IlGh-3), dont trois avaient déjà été signalés par Wallrath en 1958 (Institut culturel Avataq, 2020).

En 1986, Jean-Claude Moquin entrepris une deuxième phase d'inventaires sur la côte est de la Baie d'Hudson, dans une aire d'étude cette fois beaucoup plus grande couvrant le territoire entre Inukjuak et Akulivik. Avec son équipe, il documenta 57 sites culturels, s'échelonnant entre la période prédorsétienne et l'histoire récente, dont 13 dans la grande région de Puvirnituq (IjGh-2, IjGh-3, IjGh-4, IjGh-5, IjGh-6, IjGh-7, IjGi-1, JaGi-4, JaGi-5, JaGi-6, JaGi-7, JaGj-3, JaGj-4) (Institut culturel Avataq, 1992, 2020).

En 2009, une brève mission de surveillance fut menée par Elsa Cencig (Institut culturel Avataq) dans le cadre du projet d'expansion de la zone de remblais de la centrale thermique d'Hydro-Québec à Puvirnituq. La zone expertisée n'avait livré aucun vestige archéologique (Institut culturel Avataq, 2009).

Enfin, une étude de potentiel archéologique et un inventaire archéologique ont été réalisés par la firme Arkéos en 2021 dans le cadre d'un projet lié à l'ouverture d'un nouveau banc d'emprunt à Uivaqqaq près du village de Puvirnituq (Arkéos, 2023). L'intervention, menée dans un secteur d'environ 1,46 km^2 situé sur une pointe délimitant une petite baie à quelques kilomètres au nord-ouest de la communauté, a permis d'identifier 70 structures d'origine anthropique sur le site JaGi-9. Ces structures sont principalement associées à des affuts de chasse et des cercles de tente dont l'occupation se rapporte surtout à la culture inuite historique (Contact à 1900) et inuite moderne (1900 à aujourd'hui). Les résultats produits par l'intervention archéologique démontrent ainsi des utilisations ponctuelles du secteur au cours des derniers siècles et un accroissement important de la fréquentation des lieux à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment liée à la création du village de Puvirnituq. Trois structures d'habitation formant des dépressions sur d'anciennes plages de galets surélevées, et se trouvant au centre de la zone d'étude, sont interprétées comme des traces d'occupation plus anciennes pouvant remonter à la tradition thuléenne (750 ans AA au Contact) ou à la période dorsétienne (2 500 à 600 ans AA) (Arkéos, 2023).

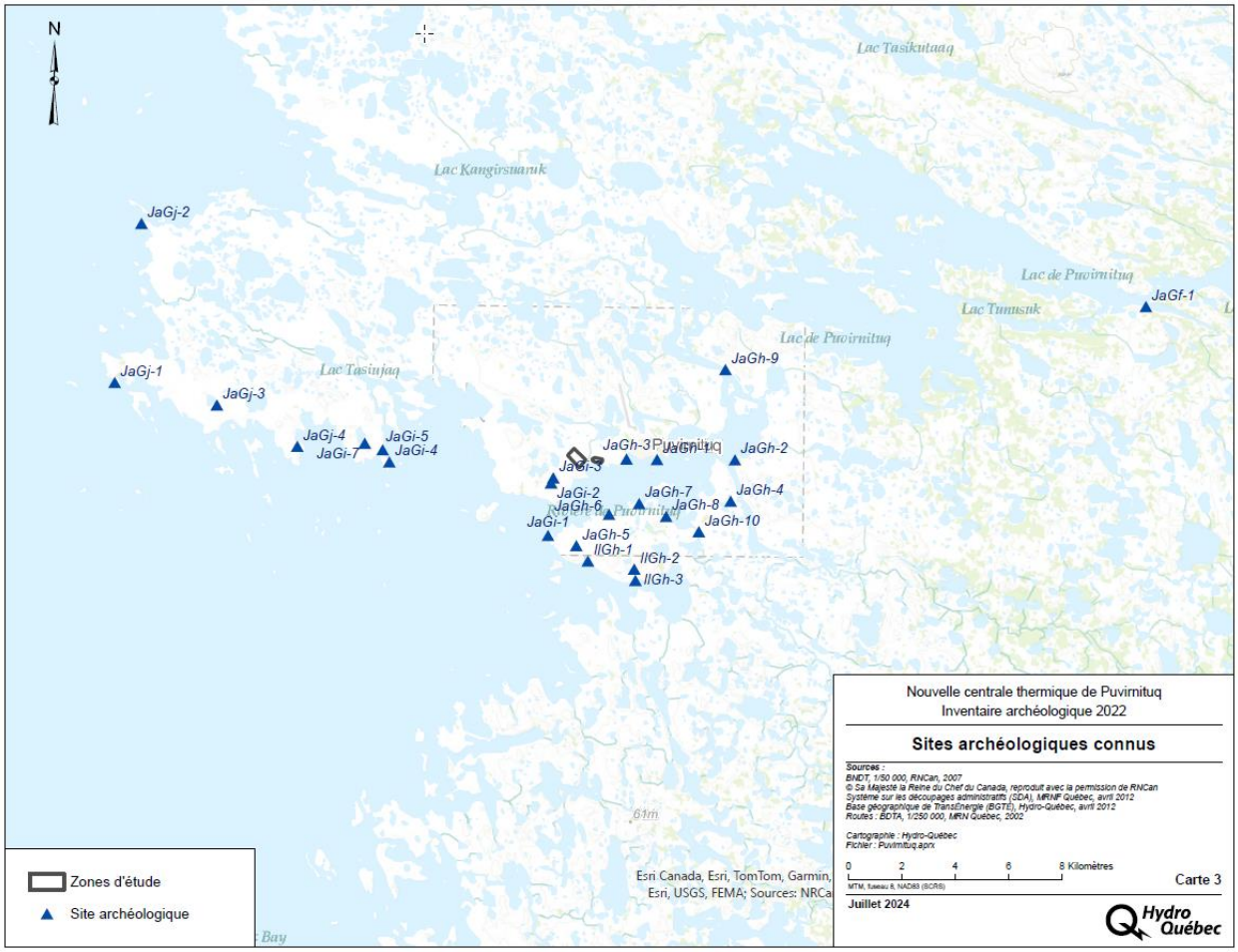

Carte 3. Sites archéologiques connus

3.7 Le potentiel archéologique

Avec l'objectif de répondre aux exigences légales en vigueur et de respecter ses engagements auprès de la communauté, Hydro-Québec a mandaté l'Institut culturel Avataq pour réaliser une étude de potentiel archéologique de la zone d'étude visés par les travaux (Institut culturel Avataq, 2020).

L'étude recense quatre sites archéologiques à proximité dans la zone d'étude soit les sites JaGh-1, JaGh-3, JaGi-2 et JaGi-3, tous d'origine inuite (voir carte 4 et tableau 1). Le site JaGh-1 correspond à un campement hivernal thuléen-inuit formé de treize Qarmait (maisons semi-souterraines), aujourd'hui détruits. Ce site était localisé entre l'actuel Northern Store et la mission anglicane du village. Le site JaGh-3 est associé à un camp d'été situé à l'ouest du village, près de l'actuelle résidence pour aînés. Il comptait initialement treize structures de tentes datant de la période historique. Plus à l'ouest, les sites JaGi-2 et JaGi-3 sont deux sites inuits (sans affiliation culturelle précise) établis sur un grand champ de blocs, entre le dépotoir municipal et un banc d'emprunt. Le site JaGi-2 compte quatre structures d'habitations sous forme de dépressions circulaires, sept fosses d'entreposage et deux caches à qajaq (kayak). À proximité immédiate du site, un pylône servant de repère pour les avions d'Air inuit a été érigé dans les années 1980, ce qui a altéré une structure liée à ce site. JaGi-3 comptait, pour sa part, dix fosses d'entreposage et une grande cache pour embarcation. Toutefois, vers la fin des années 1990 ou le début 2000, un cimetière municipal et son chemin d'accès ont été aménagés à courte distance de ce site. Il est possible que l'intégrité de ce site ait souffert de ces travaux.

Tableau 1.Description des sites archéologiques dans la zone d'étude

Site	Culture	Latitude	Longitude	Altitude	Localisation	Description	État	Commentaires	Référence(s)
JaGh-1	Thule-Inuit	60.0339945	-77.27010134	16 m	Sur un replat de dépôts meubles, autrefois à l'ouest des batiments de la compagnie de la Baie d'Hudson, aujourd'hui entre le Northern et la Co-op.	13 structures d'habitations semi-souterraines.	Détruit	Bouleversé à 100%, artéfacts épars en 1985, rien en 2009. Site re-localisé en fonction des photos historiques (coordonnées originales: 60.03297916; -77.26486115).	Wallrath (1958), Moquin (1987), Institut culturel Avataq (2009).
JaGh-3	Inuit historique	60.033024	-77.28539664	3-11 m	Dans la portion ouest du village, probablement à proximité du CPE Sarliatauvik et de la résidence pour aînés.	13 structures de tentes, 1 cache, 1 affût.	*Perturbé	*portion résiduelle à valider.	Moquin (1987)
JaGi-2	Inuit	60.0250861	-77.33514018	30 m	Dans un champ de blocs, à l'ouest du village, entre le dépotoir municipal et un banc d'emprunt. Au pied d'un pylone d'aviation.	4 structures d'habitations, 7 fosses d'entreposage, 2 caches à qajaq.	*Perturbé	(coordonnées originales: 60.02467698; -77.33584602) *portion résiduelle à valider.	Moquin (1987)
JaGi-3	Inuit	60.026387	-77.33446262	30 m	Dans un champ de blocs, à l'ouest du village, entre le dépotoir municipal et un banc d'emprunt.	10 fosses d'entreposage, 1 cache à qajaq ou umiaq.	*Perturbé	*portion résiduelle à valider, estimation: > 1/2 détruit.	Moquin (1987)

À ces sites d'intérêt, Avataq identifie des zones à potentiel archéologique dans l'environnement immédiat de l'emplacement de la future centrale et du nouveau lieu de rassemblement à implanter (carte 4). Le potentiel a été établi en fonction de l'analyse des images satellitaires, des archives photographiques, de la topographie générale et des éléments de toponymie connus pour chacun des secteurs. Tous les secteurs présentant des structures anthropiques évidentes, des champs de blocs ou des terrasses marines bien définies ont été retenus comme ayant un potentiel de découverte très fort à fort de vestiges archéologiques. L'emplacement de la centrale et le futur lieu de rassemblement occupaientdes zones affichant une sensibilité archéologique modérée (Institut culturel Avataq, 2020).

En somme, et en raison des informations colligées sur l'occupation contemporaine du territoire et des sensibilités archéologiques relevées par l'Institut culturel Avataq, Hydro-Québec se devait de vérifier et de valider le potentiel archéologique réel présent au terrain sur les deux secteurs visés par les travaux.

Carte 4. Zones d'étude, zones à potentiel archéologique et sites archéologiques connus

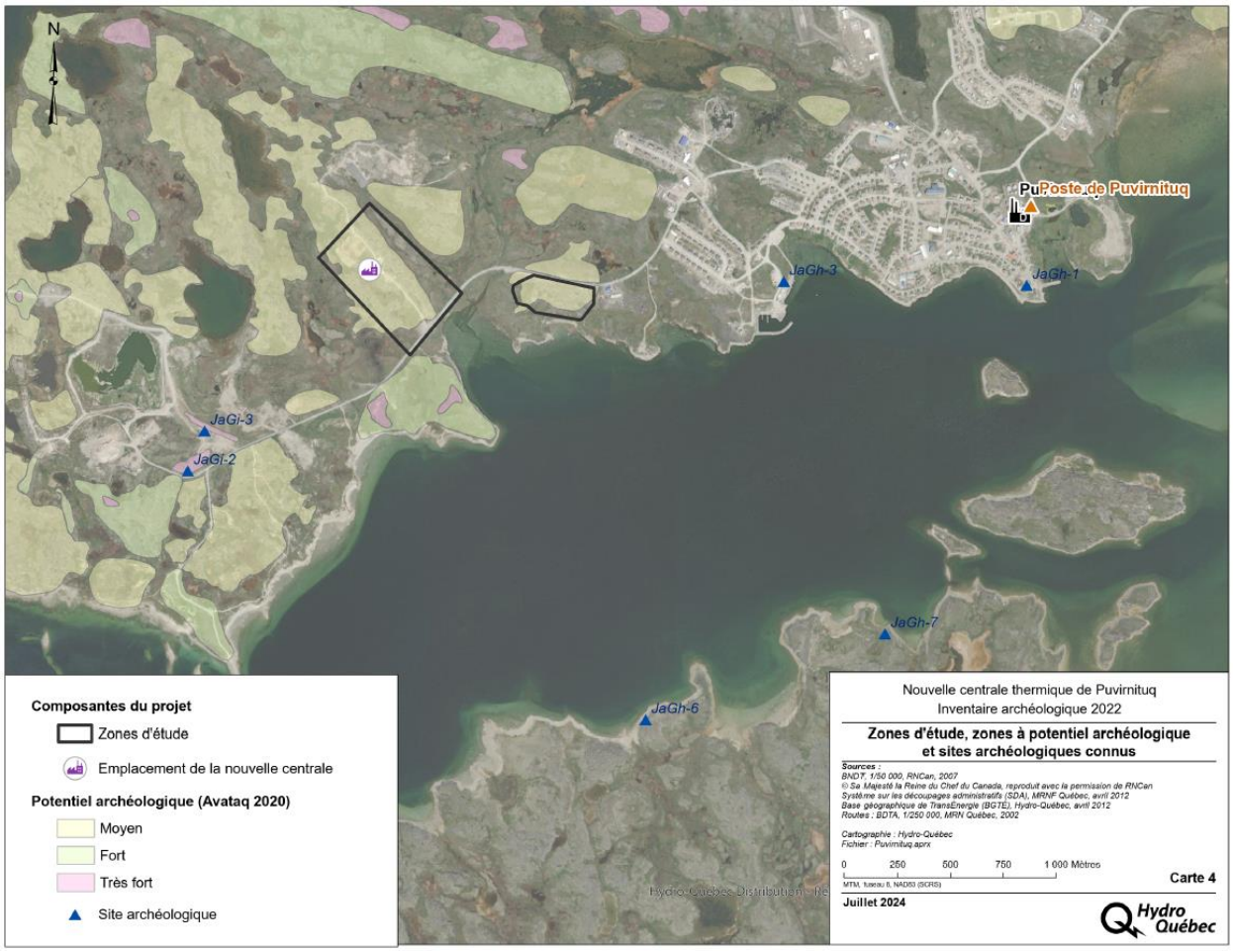

4 Déroulement des travaux et enregistrement des données

L'inventaire archéologique réalisé à Puvirnituq a été mis en œuvre en amont des travaux de construction de la nouvelle centrale thermique, conformément aux engagements pris dans l'étude d'impact sur l'environnement. L'objectif de la campagne d'inventaire visait à valider la présence d'éléments archéologiques au terrain sur l'ensemble des zones à potentiel identifiées à l'emplacement de la future centrale et de l'aire projetée pour le nouveau site de rassemblement.

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel et le Règlement sur la recherche archéologique, le permis de recherche archéologique 22-HYD-01 a été délivré à Hydro-Québec par le ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de mener à bien l'intervention.

Deux archéologues d'Hydro-Québec ont planifié et dirigé les travaux au terrain. Un jeune membre de la communauté, Poassie Nopartuk, s'est également joint à l'équipe en tant que « bear watcher » et « d'aide-terrain » avec l'inspection visuelle des zones à potentiel. La mobilisation vers la baie d'Hudson et les travaux de terrain ont été effectués à l'intérieur de cinq jours, du 18 au 22 juillet 2022.

La stratégie d'inventaire privilégiée dans le cadre du mandat fut principalement fondée sur l'inspection visuelle méthodique des zones visées par les travaux de construction de la centrale en implantant des corridors de marche disposés selon un intervalle régulier (lorsque possible) de 5 mètres de largeur. Le succès de cette stratégie a été démontré à de nombreuses reprises par le passé. Les plus récents inventaires archéologiques réalisés sur ce mode par Arkéos à Puvirnituq en 2021 et par l'Institut culturel Avataq à Aupaluk en 2022 ont démontré l'intérêt, l'efficacité et la validité de cette approche (Arkéos, 2023; Institut culturel Avataq, 2023). En milieu arctique, où la croissance des végétaux est lente et où les dépôts meubles sont peu fréquents et peu profonds, la plupart des vestiges et structures émanant de l'occupation humaine du territoire sont visibles en surface. Ils se manifestent généralement par des agencements de pierres (cercles de tentes, murets pour affuts, inukshuks, etc.), des bourrelets ou par des dépressions dans le sol (maisons semi-souterraines, caches, fosses d'entreposage (Arkéos, 2023; Institut culturel Avataq, 2015). L'utilisation de la boussole a permis de maintenir l'horizon lors des allers-retours effectués à l'intérieur des corridors.

Les quelques secteurs abritant un couvert végétal et des sols en place ont, pour leur part, fait l'objet de sondages manuels de 50 cm de côté pour documenter la séquence de déposition et la nature des sols. Les sondages, tous ciblés, ont principalement été implantés aux abords et à l'intérieur des structures mises au jour. Une série de sondages, disposés à 10 mètres d'intervalle, a aussi été implanté là où la topographie le permettait en bordure de la plaine côtière et du socle rocheux (principalement dans le nouveau site de rassemblement). Tous les sondages ont été excavés au piolet et à la truelle jusqu'au sol stérile, représenté par le roc ou le till remanié. Ils ont tous été remblayés après enregistrement.

Les structures et les artefacts observés ont été géolocalisés à l'aide d'un appareil GPS Garmin et du logiciel cartographique ArcGIS Field Maps. Ce logiciel permet de positionner, même hors réseau, les éléments d'intérêt par le biais d'une triangulation satellitaire effectuée à partir d'un appareil mobile. Les couches de cartes pertinentes au mandat ont été préalablement téléchargées sur une tablette avant la mobilisation au terrain, permettant ainsi d'assurer un plein contrôle de l'enregistrement sur les zones à potentiel devant être expertisées. Tous les éléments d'intérêt anthropique, stratigraphique ou géomorphologique ont été numérotés, décrits, photographiés, mesurés et géolocalisés directement à partir du logiciel de la tablette. Une synchronisation des données acquises au terrain en mode « hors-réseau » était effectuée quotidiennement de retour au village. Les descriptions approfondies inhérentes aux sondages et aux structures observées ainsi que les relevés stratigraphiques-types dessinés ont quant à eux été consignés à l'intérieur de carnets de notes. L'enregistrement des données au terrain consistait principalement en la description des

zones visitées et des couches pédologiques observées dans les sondages. Les éléments d'intérêt, soit les sondages, les structures et les foyers, se sont vu attribuer des numéros séquentiels pour en distinguer les enregistrements. Enfin, des prises de vue aérienne générales de tous les secteurs expertisés ont été effectuées par drone (Phantom DJI 3) (photo 3). Les photographies sont toutes géoréférencées et permettent de bien lier et de bien positionner dans l'espace les différentes structures et aménagements observés. En l'absence de bornes géodésiques et d'appareil d'arpentage au terrain, aucune mesure altimétrique n'a malheureusement pu être relevée avec précision. Les mesures prises lors de la réalisation des relevés stratigraphiques l'ont été à partir de points de référence arbitraires implantés à proximité des sondages devant être documentésAdvenant, la découverte de biens ou de vestiges archéologiques lors de l'intervention (si présents), les techniques et les moyens appropriés afin de conserver leur intégrité seront appliquées conformément aux recommandations du document produit par le Centre de conservation du Québec, *L'Archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois ver. 3 (2021)*; Dans le cas de découverte d'artefacts, ceux-ci seront ensachés et clairement identifiés par contexte et acheminés (dans des boîtes de carton de type "banker box") dans les bureaux de l'Institut Culturel AVATAQ qui possède l'équipement adéquat pour traiter (nettoyage, catalogage, photographie), analyser et interpréter le corpus de données.

Les objets vus au terrain au cours de l'intervention datent tous d'une période très récente, postérieure aux années 1980. En raison de leur aspect commun et de leur faible valeur patrimoniale, ces derniers ont été laissés sur place après avoir été photographiés et localisés.

Photo 3 Drone utilisé pour la campagne de photos aériennes

5 Résultats de l'inventaire archéologique

Deux secteurs ont été expéertisé lors de l'inventaire: le site de l'aménagement du futur lieu de rassemblement et le plateau du futur site de la centrale thermique. Les résultats de la compagne de terrain de ces deux secteurs sont détaillés dans les deux prochaines section (point 5,1 et 5,2).

5.1 Site de l'aménagement du futur lieu de rassemblement

L'inspection visuelle du site choisi par la communauté pour aménager le nouveau lieu de rassemblement a permis de répertorier un certain nombre de structures d'intérêt. Sur les différents paliers du socle rocheux, il a été possible d'observer cinq cercles de tentes et dix foyers directement aménagés sur le roc (tableau 2, carte 5 et photo 4 et 5). Plusieurs déchets et objets abandonnés – fragments de papiers divers, morceaux de plastique, tessons de verre, objets de quincaillerie, clous de longueur variées, et masques médicaux (Covid-19) – ont été observés sur place. Si plusieurs de ces objets peuvent vraisemblablement avoir été jetés en bordure du chemin par des promeneurs ou à partir de véhicules circulant sur la route menant au cimetière, d'autres, les plus légers, pourraient avoir été transportés par le vent du village ou de la décharge municipale, la végétation arbustive faisant peu obstacles aux brises nordiques[2] dans ce secteur. D'autres objets, comme des paquets de cigarettes, des canettes de bières, un vélo, pièces de vêtements et un portefeuille (avec toutes les cartes de la propriétaire!) témoignent de l'utilisation active et récréative des lieux. Une pièce d'un cent, datée de 1985, a également été recueilli dans l'interstice du roc (photo 6).

Selon notre accompagnateur au terrain, le secteur est fréquenté sur une base régulière par la population locale. Le roc, plat, émoussé et en paliers, offre une surface naturelle accueillante et confortable sur laquelle s'asseoir pour contempler la rivière (photo. 7). Le secteur ouest, où des dépouilles et ossements de caribous ont été trouvés, pourrait être fréquenté ponctuellement lors de la période de la chasse (tableau 3 et photos 8 à 10).

Tableau 2. Aire de rassemblement. Localisation des structures de tentes documentées au terrain.

No. de structure	*Description*	*Artéfacts associés*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
STR-1	Cercle de pierres avec toile	Madriers de bois	60,0314855N	-77,302843O
STR-2	Cercle de pierres		60,0313472N	77,3026997O
STR-3	Cercle de pierres		60,0314532N	77,3044991O
STR-4	Cercle de pierres	Patins de luge en bois	60,0320450N	77,3066829O
STR-5 a-b	Cercle de pierres double		60,0325400N	77,3083175O

[2] En été, les vents dominants soufflent essentiellement de l'ouest/sud-ouest vers l'est/nord-est. Toutefois, les vents de 31 nœuds ou plus proviennent généralement de l'est, de l'est/sud-est, de l'ouest/sud-ouest ou de l'ouest/nord-ouest. Voir Nav Canada 2001 : 226-227.

Carte 5. Aire de rassemblement. Localisation des vestiges et des observations.

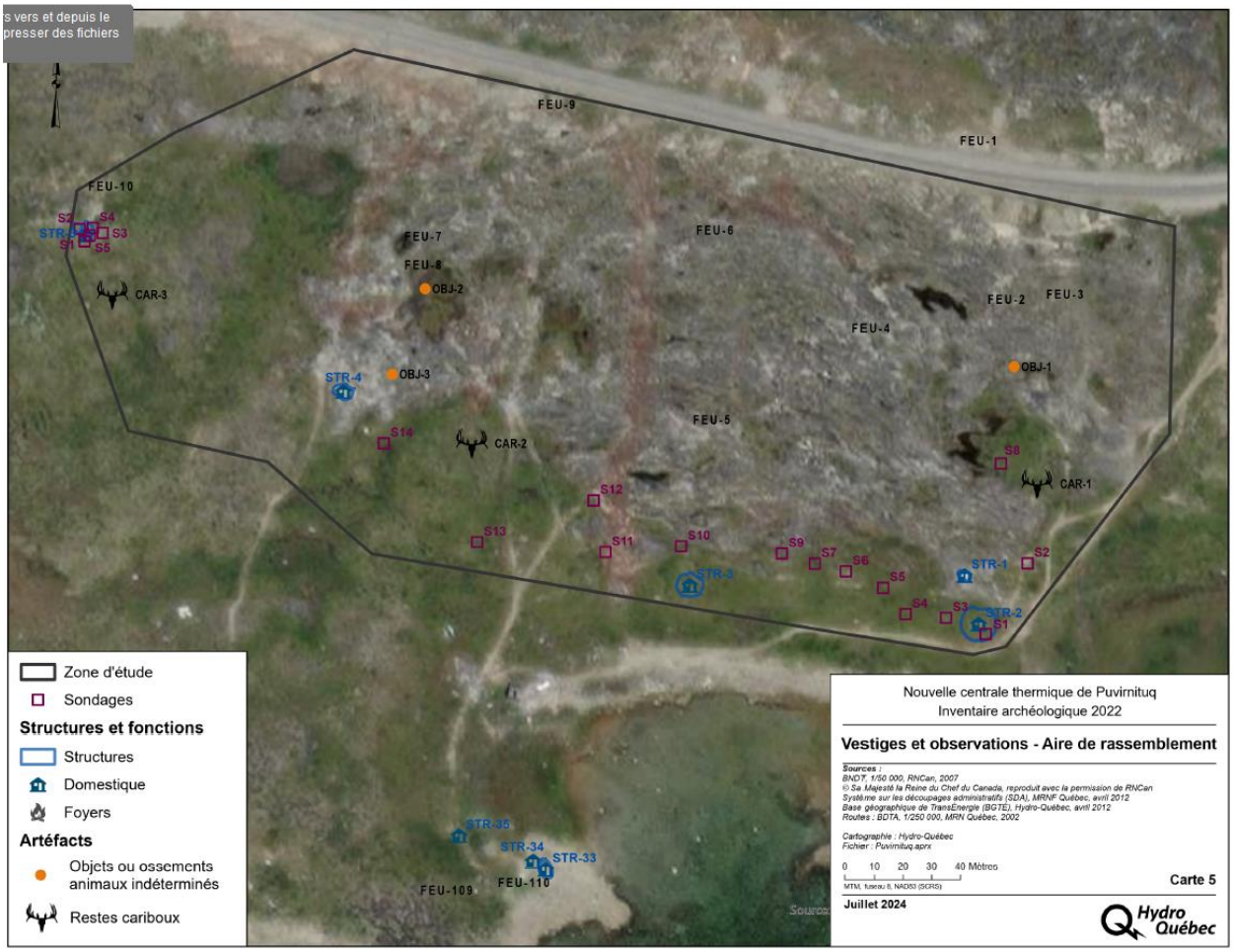

Photo 4. Puvirnituq. Zone d'inventaire pour le nouveau lieu de rassemblement. Sommet du socle rocheux. Vue vers l'est / sud-est.

Photo 5. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Socle rocheux et plaine côtière. Vue vers le nord/nord-ouest.

Photo 6. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Déchets divers observés dans le secteur (OBJ-1). Vue vers le sud-ouest / Pièce de monnaie d'un cent canadien (1985) retrouvées sur le roc.

Photo 7. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Scie à bois retrouvée sur le roc en bas de talus. Vue vers l'est / Évier simple en acier inoxydable trouvé en bas de talus. Vue vers l'est.

Photo 8. Puvirnituq. Déchets jonchant en bas de talus (OBJ-2). Vue vers le sud-ouest / Patins de luge à neige en bois (OBJ-3). Vue vers le nord.

Photo 9. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Cartouche d'arme à feu de calibre .12 et restes de caribous (vertèbres CAR-1 et pattes CAR-3) trouvés en bas de talus au niveau de la plaine côtière.

Photo 10. Puvirnituq. Emplacement pour le nouveau lieu de rassemblement. Crâne de caribou (CAR-2) trouvé en bas de talus au niveau de la plaine côtière.

Tableau 3. Aire de rassemblement. Localisation des ossements de caribous relevés au terrain.

Point	*Descriptic*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
CAR-1	Os longs et vertèbres	60,031788N	-77,302344O
CAR-2	Crâne	60,031893N	-77,305884O
CAR-3	Parties inférie des pâtes ave poils et sabots frais)	60,032344N	-77,308149O

5.1.1 Description détaillée des structures observées dans l'aire de rassemblement

5.1.1.1 Structure 1 (STR-1). Cercle de tente avec toile prospecteur

Ce cercle de pierres de 2,70 m de diamètre a été aménagé au nord de la zone d'étude sur un large plateau granitique culminant à environ 10 mètres NMM. La structure est distante d'environ 70 m de la berge. Les pierres utilisées pour le cercle sont de formes sub-anguleuses à arrondies et mesurent en moyenne 30 cm de diamètre. Une toile de tente de type « prospecteur », avec fermeture éclair, était toujours sur place (photo 12). L'entrée est localisée du côté nord/nord-est. L'ouverture mesure 1,00 m de hauteur. La partie supérieure de la toile est percée d'un trou destiné à recevoir la perche (ou les perches) porteuse soutenant la faîtière de la toile[3]. En périphérie de la tente, deux pierres enroulées de corde ont été trouvées à 1,60 m au nord et 6,00 m au sud-ouest de la structure (photo 13à 16). Il s'agit vraisemblablement d'une corde ayant servi à tendre et à fixer la toile. Une pièce de bois clouée et une planche de bois percée de dix clous tréfilés se trouvait également à moins de 2,00 m de l'ouverture de la tente (photo 17). Deux autres

[3] Voir Turner 1979 : 82-84 pour une brève description de l'aménagement des tentes inuites plus anciennes fabriquées avec des peaux de phoques.ainsi que Labrèche 2004 et 2006 pour le mode d'établissement et subsistance en lien avec la distribution de la nourriture et les variations saisonnières chez les Inuits modernes.

pierres ayant pu servir de fixation (mais dépourvues de corde) ont aussi été observées en périphérie du cercle de tente. L'utilisation de cette tente ne semble pas remonter à plus d'une dizaine d'années.

Photo 11. Structure 1. Tente aménagée sur le roc. Vue en plongé, vers l'est.

,

Photo 12. Structure 1. Tente aménagée sur le roc. Vue vers le sud-est et le nord/nord-est.

Photo 13. Structure 1. Entrée de la tente aménagée sur le roc. Vue vers le sud/sud-ouest.

Photo 14. Structure 1. Pierre de lest avec cordelette de fixation. On aperçoit le négatif de la pierre déplacée à droite. Vue vers l'est / sud-est.

Photo 15. Structure 1. Vue vers la baie Paasiurvik (vers le sud-ouest).

5.1.1.2 Structure 2 (STR-2). Cercle de tente

Ce cercle de pierres a été aménagé au sommet du socle rocheux à quelques mètres au sud de la route principale menant du village au cimetière. Seules quelques pierres (7) se distinguent toujours à la surface du roc. Il est néanmoins possible de définir la forme circulaire de la structure à partir de la disposition, somme toute régulière, des pierres (photo 18). Le diamètre de cette structure est estimé à environ 4 mètres. Aucun objet ne permet d'établir l'horizon chronologique de cette structure.

Photo 16. Structure 2. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est.

5.1.1.3 Structure 3 (STR-3). Cercle de tente

Tout comme la structure précédente, ce cercle de pierres se dessine dans la partie nord du plateau en son point le plus élevé. On y aperçoit une quinzaine de pierres disposées sur le roc. La forme circulaire est davantage étirée (forme oblongue) et déstructurée que sur les autres installations du secteur, mais il ne fait nul doute qu'il s'agisse de pierres ayant servi à immobiliser une toile de tente (photo 19). Aucun artefact n'a mis au jour à proximité de cette structure. L'horizon chronologique de son occupation est indéterminé.

Photo 17. Structure 3. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est.

5.1.1.4 Structure 4 (STR-4) Cercle de tente

Ce cercle de pierres de 4 m (axe nord-sud) par 6 m (axe est-ouest) est visible sur un palier culminant à environ 5 mètres NMM. Directement aménagé sur le roc, il est distant d'environ 60 m de la berge. L'emplacement occupe la base du cap rocheux qui surplombe les sédiments de la plaine côtière. Il borde également un sentier de VTT menant à un bâtiment rudimentaire (toujours occupé et fonctionnel) érigé en bordure de la rivière. On y remarque une légère pente descendante vers le sud en direction de la rivière. Cette structure piriforme et composée d'une quarantaine de pierres de formes sub-anguleuses à arrondies (photo. 20). Elles mesurent en moyenne 30 cm de diamètre. L'entrée de l'abri, reconnaissable à deux rangs de pierres formant un « vestibule » d'accès, est localisée du côté ouest/sud-ouest. Une dizaine de pierres, plus imposantes, se trouvent quant à elles en périphérie de la structure. Elles ont vraisemblablement servi de pierres de lest pour la fixation et l'étirement de la toile (fig. 22). L'une d'elles, observée à environ 2 m au nord de la structure, était toujours enroulée à de la ficelle. Deux patins de luge ou de traineau en bois ont été répertoriés à quelques mètres au nord du cercle de pierres (photo 21 à 23). Tout comme pour la structure précédente, l'aménagement de ce campement ne semble pas antérieur à plus d'une décennie.

Photo 18. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud / sud-ouest.

Photo 19. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers l'ouest.

Photo 20. Structure 4. Cercle de pierres aménagé sur le roc. On y remarque le « vestibule » d'entrée en avant-plan. Vue vers l'est /sud-est.

Photo 21. Structure 4. Pierre de lest avec corde et patins de luge (OBJ-3) en bois.

5.1.1.5 Structures 5a et 5b (STR-5). Cercles de tente

Localisé à l'ouest de la zone d'étude, cet emplacement a la particularité de présenter deux cercles de pierres aménagés sur les dépôts sableux de la plaine côtière : un grand (5a) (diamètre intérieur de 3 m) et un plus petit (5b) (intérieur de 1,62 m) aménagé à l'intérieur du premier (photo 24 et 25). Le plus grand des cercles (5a) semble antérieur au plus petit. Du moins, c'est ce que suggère la mousse et le lichen qui recouvrent partiellement la base des pierres (Voir Arkéos 2023, 44 pour un cas similaire). Ce phénomène n'est pas observable sur les pierres de la structure 5b, ce qui pourrait correspondre à un signe d'antériorité. Une pierre de lest entourée d'une corde a été relevée à environ 4 m à l'ouest du cercle de pierres 5a.

Deux sondages (S1, S2) ont été implantés dans le plus grand cercle (5a) avec l'objectif d'en valider l'ancienneté. Le sondage S3 a été excavé à l'intérieur de la structure 5b, qui se trouve aussi à l'intérieur du cercle 5a. Deux autres sondages (S4, S5) ont été implantés à l'extérieur de la structure 5a à la recherche d'une ouverture ou d'une aire d'activité spécifique à l'occupation (photo 26 à 29 et tableau 4).

L'inventaire par sondages n'a malheureusement pas permis de recueillir des objets permettant la datation de la structure 5a. La déposition stratigraphique caractéristique se résume à la séquence suivante pour chacun des sondages : 1) le couvert végétal en surface (formé de lichen et d'éricacées); 2) un horizon d'humus noir qui forme la couche organique active (sur environ 6 centimètres); 3) une couche de sable brun pâle fin et meuble probablement associée aux dépôts marins de la mer de Tyrrell (sur une quinzaine de centimètres); 4) un lit de pierres et de galets très serré compris dans une matrice de sable (fig. 7). Ce dépôt stérile, qui correspond au till glaciaire, apparaît à environ 20 centimètres sous la surface. Cet horizon a été excavé sur une profondeur de 10 à 15 centimètres sans changement notable dans la composition du sol.

Photo 22. Structures 5a et 5b. Cercles de pierres 5a et 5b. Vue vers le sud/sud-ouest.

Photo 23. Structures 5a et 5b. Sondage à l'extérieur des deux cercles de pierres. Vue vers l'ouest.

Photo 24. Structures 5a et 5b. Sondages S1 à S5 excavés à l'intérieur et l'extérieur du cercle de tente 5a.

Photo 25. Structure 5. Sondages S1 et S2 réalisés à l'intérieur du cercle de tente 5a.

Photo 26. Structure 5. Sondage S4 réalisé à l'extérieur du cercle de tente 5a.

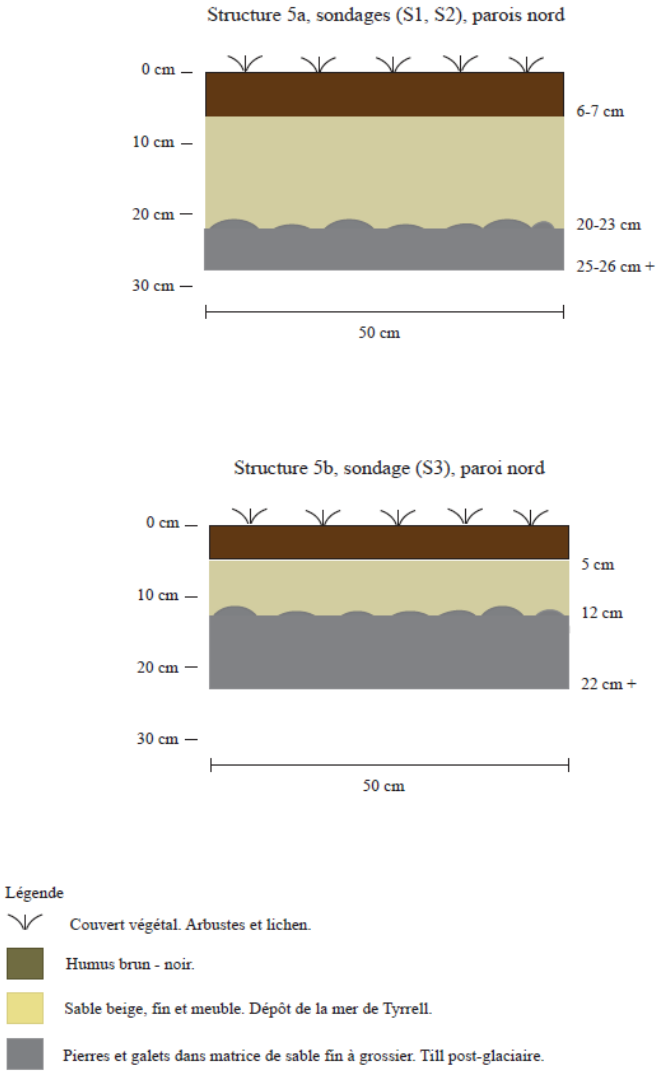

Figure 7. Profils stratigraphiques des sondages S1, S2 et S3 implantés à l'intérieur des structures STR-5a et STR-5b.

Tableau 4. Localisation des sondages réalisés à l'intérieur et à proximité des structures 5a et 5b.

No. de sondage	*Résultat*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
S1	Négatif	60,032510N	-77,308325O
S2	Négatif	60,032547N	-77,308323O
S3	Négatif	60,032537N	-77,308212O
S4	Négatif	60,032552N	-77,308274O
S5	Négatif	60,032529N	-77,308293O

5.1.1.6 Foyers (FEU-1 à FEU-10)

Dix structures de foyers ont été répertoriées au centre et au nord-est de la zone d'inventaire de la futur aire de rassemblement. Formées de quelques pierres disposées en cercle ou en forme de « C », elles ont été aménagées directement sur le roc (voir carte 5, photo 30 à 34 et tableau 4). Leur utilisation fut souvent assez intense pour rubéfier et altérer la surface du roc granitique en place. Des charbons de bois, des morceaux de carton, des clous de palettes de bois et des rebus de madriers de bois ont été trouvés à l'intérieur et en périphérie des foyers. Un seul de ces foyers (FEU-9) semble associé à une structure de tente (STR-5 a ou b)Les autres semblent principalement avoir été érigés à des fins récréatives.

Photo 27. Foyers FEU-1 et FEU-2. Surface du roc granitique altérée par la chaleur.

Photo 28. Foyers FEU-3 et FEU-4. Vue vers le nord. Surface du roc granitique altérée par la chaleur.

Photo 29. Foyers FEU-5 et FEU-6 de forme oblongue.

Photo 30. Foyers FEU-7 et FEU-8.

Photo 31. Foyers FEU-9 et FEU-10.

Tableau 5. Aire de rassemblement. Localisation des foyers relevés au terrain.

No. de foyer	*Description*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
FEU-1	Déstructuré. Trois pierres en place. Roc friable altéré par la chaleur. Plusieurs clous au centre de la surface de chauffe.	60,032819N	-77,302899O
FEU-2	Foyer de forme circulaire. Quatre pierres en place. Roc friable altéré par la chaleur. Pierres noircies.	60,032315N	-77,302497O
FEU-3	Déstructuré. Aucune pierre en place. Roc friable altéré par la chaleur. Présence de charbons de bois sur le roc.	60,032342N	-77,302347O
FEU-4	Foyer de forme oblongue. Plusieurs pierres en place. Roc friable altéré par la chaleur. Pierres noircies. Résidus de bois consumés à l'intérieur.	60,032228N	-77,303558O
FEU-5	Foyer en forme de « U ». Déstructuré. Roc friable altéré par la chaleur.	60,031936N	-77,304545O
FEU-6	Foyer de forme oblongue. Plusieurs pierres en place. Roc friable altéré par la chaleur. Pierres noircies. Clous et résidus de bois consumés à l'intérieur.	60,032529N	-77,304539O
FEU-7	Déstructuré. Une pierre en place. Roc friable altéré par la chaleur. Présence de charbons de bois sur le roc.	60,032499N	-77,306368O
FEU-8	Foyer en forme de « U ». Roc friable altéré par la chaleur. Pierres éclatées et pulvérulentes. Clous et résidus de bois consumés à l'intérieur.	60,032416N	-77,306377O
FEU-9	Déstructuré. Aucune pierre en place. Roc friable altéré/rubéfié par la chaleur. Plusieurs clous au centre.	60,032916N	-77,305542O
FEU-10	Déstructuré. Quelques petites pierres en place. Foyer aménagé sur le sol. Présence de charbons de bois. Clous et boîte de conserve à proximité.	60,032643N	-77,308353O

5.1.2 Sondages implantés à la jonction de la plaine côtière et du socle rocheux – aire de rassemblement

Quatorze sondages ont été implantés en contrebas de la zone d'étude dans la partie nord de la plaine côtière (carte 5). Cette plaine est composée de lits de sable d'origine marine attribuables au passage de la mer de Tyrrell. La présence de dépôts meubles dans ce secteur rendait possible la mise en place d'un inventaire par sondages visant à identifier des éléments d'occupations historiques anciens à une époque où le niveau marin de la proto-rivière Puvirnituq devait atteindre la partie haute de la plaine vers 300 ans A.A. (photos 35 à 40 et tableau 5).

Les sondages effectués ont été disposés à un intervalle de plus ou moins 10 mètres entre la crête du cap rocheux et le sentier de VTT passant au sud. Aucun témoin anthropique n'a été recueilli durant l'inventaire. La stratigraphie-type des différents sondages excavés se décline comme suit (fig. 8) :

1. Tourbe et sphaigne (en surface)
2. Horizon d'humus noir / brunâtre avec quelques cailloutis (niveau 0-8 cm)
3. Couche de sable fin et meuble de couleur beige à brun pâle renfermant quelques cailloutis (niveau 8-20/24 cm)
4. Lit de pierres granitiques et de galets de plage très dense et serré compris dans une matrice de sable (20/24 cm – à plus de 31 cm (arrêt des fouilles).

Ces niveaux de sols correspondent 1-2) au couvert végétal actif; 3) à l'horizon de sable fin accumulé sur place lors de l'épisode d'invasion et de régression marine et ; 4) à la couche du till glaciaire remanié dans laquelle a vraisemblablement percolé le sable marin venu s'y déposer.

Il est à noter que les sondages réaliser au sud-est de la zone d'étude présentent un niveau de sable fin plus épais que les sondages implantés au sud-ouest de la zone qui, eux, atteignent à de plus faibles profondeurs le till post-glaciaire. Cette accumulation est probablement due à la plus forte déclivité du cap de roche dans le secteur sud-est de la zone qui aurait favorisé le colluvionnement des sédiments meubles laissés par la mer de Tyrrell sur la roche-mère vers le contrebas dans la plaine après sa régression. Les dépôts éoliens qui s'accumulent annuellement sur le cap de roche doivent également ruisseler vers le contrebas après de grosses pluies ou à la fonte des neiges.

Photo 32. Aire de rassemblement. Sondage S2. Coupe réalisée au sud-est de l'aire d'étude dans le contrebas du cap.

Photo 33. Aire de rassemblement. Sondage S3 excavé au sud-est de l'aire d'étude (négatif).

Photo 34. Aire de rassemblement. Sondages S4 et S5 excavés au sud-ouest de l'aire d'étude (négatifs).

Photo 35. Aire de rassemblement. Sondages S6 et S7 excavés au sud-ouest de l'aire d'étude (négatifs).

Photo 36. Aire de rassemblement. Sondages S10 et S11 excavés au centre-sud de l'aire d'étude (négatifs).

Tableau 6. Aire de rassemblement. Localisation des sondages manuels implantés au terrain.

No. de sondage	*Résultat*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
S1	Négatif	60,03131477N	-77,30265237O
S2	Négatif	60,03153719N	-77,30239545O
S3	Négatif	60,03136395N	-77,30290219O
S4	Négatif	60,03137383N	-77,30315611O
S5	Négatif	60,03145503N	-77,30329923O
S6	Négatif	60,03150542N	-77,30352734O
S7	Négatif	60,03152823N	-77,30372255O
S8	Négatif	60,03184988N	-77,30256963O
S9	Négatif	60,03155918N	-77,30392981O
S10	Négatif	60,03157845N	-77,30456183O
S11	Négatif	60,03155722N	-77,30503674O
S12	Négatif	60,03171801N	-77,30511443O
S13	Négatif	60,03158482N	-77,30584901O
S14	Négatif	60,03188903N	-77,30643332O

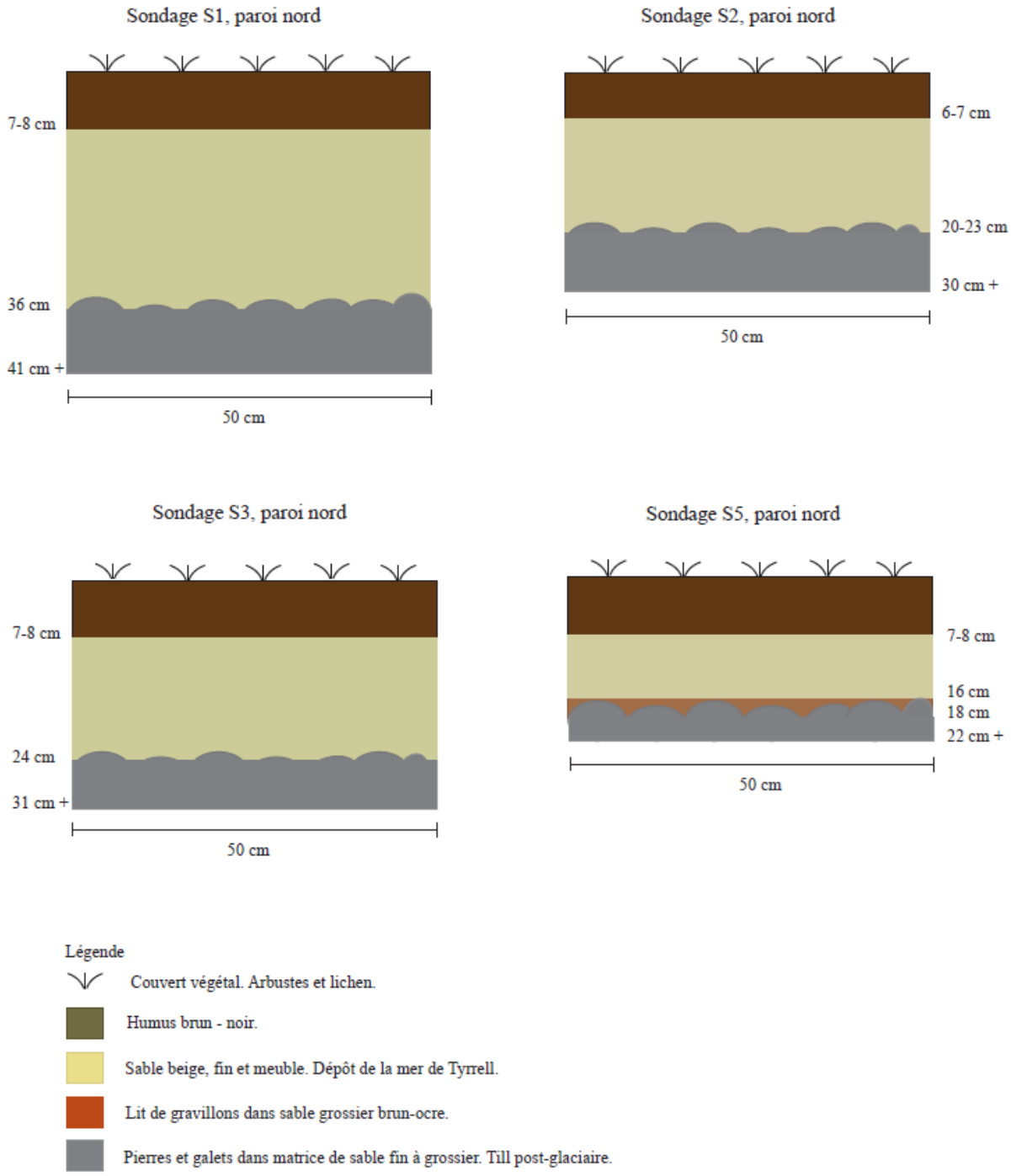

Figure 8. Aire de rassemblement. Profils stratigraphiques-types des sondages réalisés dans la plaine côtière.

5.2 Plateau de la future centrale thermique

Tel que souligné dans l'étude d'impact sur l'environnement, l'emplacement retenu pour la construction de la nouvelle centrale thermique est connu comme un lieu fréquenté par la population de Puvirnituq à l'occasion de différentes activités récréatives, de subsistance et culturelles. Le secteur est connu comme étant un lieu de rassemblement à l'occasion des festivités célébrées par la communauté, un secteur de randonnées motorisées récréatives, un territoire de chasse et une aire de cueillette lors de la période estivale.

En raison de la superficie à couvrir, le site de la centrale a été divisé en trois secteurs d'exploration dans le cadre de l'inventaire : 1) le secteur du plateau situé à l'est du chemin d'accès (menant à l'ancienne sablière) ; 2) le secteur du plateau situé à l'ouest du chemin d'accès et ; 3) la terrasse basse localisée à l'est du plateau près du cours d'eau permanent se jetant dans la baie de Paasiurvik.

5.2.1 Le secteur du plateau situé à l'est du chemin d'accès

Le secteur du plateau situé à l'est du chemin d'accès menant à l'ancienne sablière est marqué par l'affleurement du roc sur presque 80% de sa superficie (photos 41 à 44). La surface du roc, qui culmine à environ 20 mètres ANMM, y est bien souvent plane ou parsemée de paliers qui descendent de manière inégale vers l'est et vers le sud vers la baie de Paasiurvik. On note également quelques dépressions ici et là dans le roc, des perturbations anthropiques causées par du terrassement et des excavations mécaniques et la présence de quelques boulders laissés sur place il y a plusieurs millénaires lors du retrait du glacier. En raison de la présence du roc apparent sur presque l'ensemble de ce secteur, aucun sondage manuel n'y a été implanté (carte 6).

Photo 37. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Roc apparent. Vue vers le sud / sud-est.

Photo 38. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Roc apparent. Vue vers le sud-est et l'est.

Photo 39. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Exemples de perturbations (creusement) observées au nord de la zone. Vue vers le sud / sud-est.

Photo 40. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Rochers (boulders) isolés dans la zone à l'étude. Vue vers le nord et le sud-est.

Carte 6. Plateau de la centrale. Localisation des vestiges et des observations.

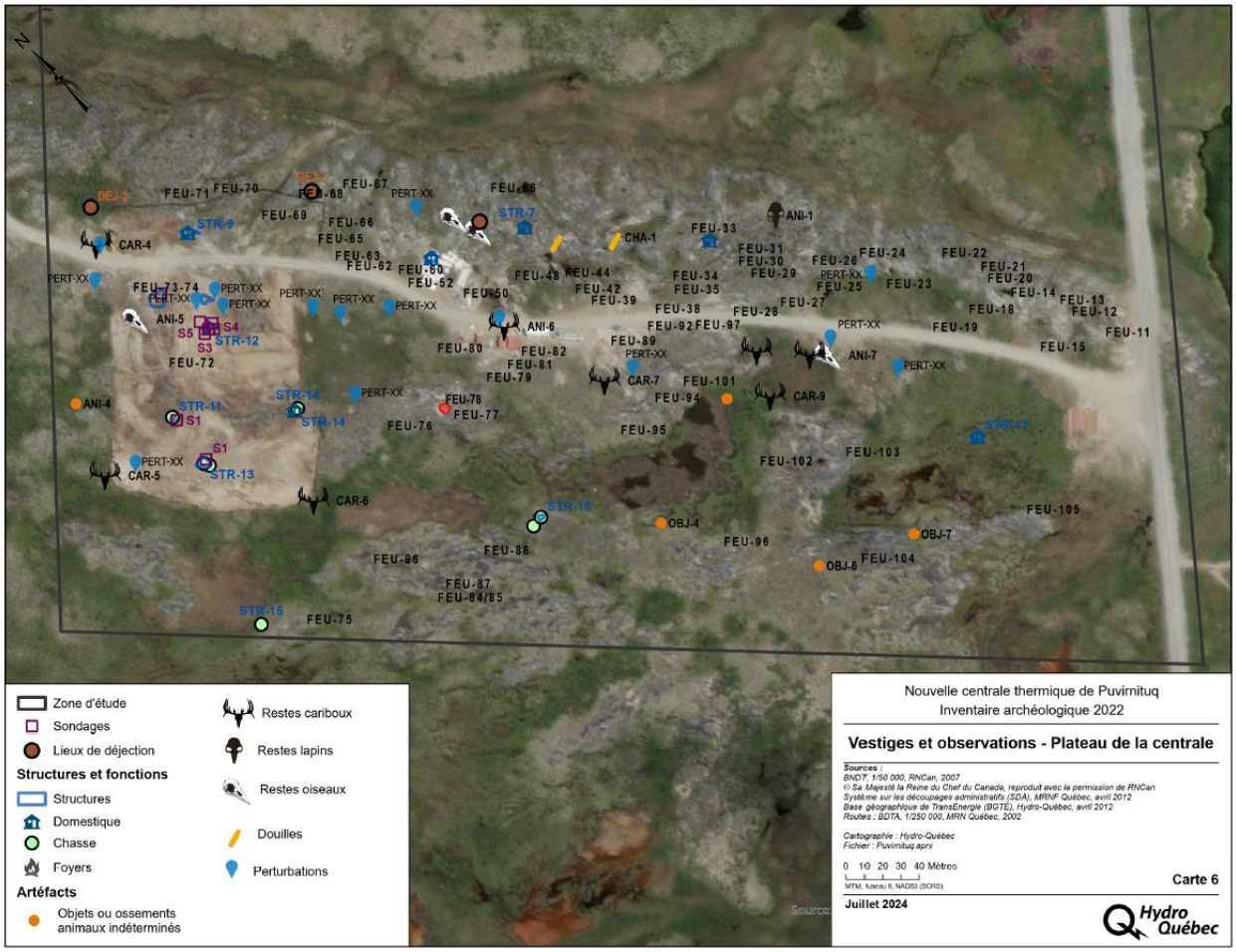

La reconnaissance visuelle du secteur (divisé en corridor de marche de 10 mètres d'intervalle) a toutefois permis de documenter la présence de très nombreux foyers, plus d'une soixantaine, dispersés sur une distance de plus de 550 mètres entre la partie sud et la partie nord du plateau (voir carte 6 et annexe B pour la répartition et la description des foyers). Leurs emplacements, tous aménagés sur le roc granitique, offrent une magnifique vue sur la rivière et sur le village de Puvirnituq. De nombreux foyers sont déstructurés ou ne sont identifiables que par le négatif de la surface de chauffe (FEU-16 à 21) (photo 45). Cet état de déstructuration pourrait, en toute réserve, représenter un signe d'antériorité sur les foyers mieux préservés. La typologie dominante des foyers les mieux préservés est en forme de « C » / « U », soit semi-circulaire) (photo 46 à 50). On compte également des foyers de forme oblongue formés d'un cercle de pierres (fig. 51 et 52). Les foyers sont généralement tous formés d'une seule assise de pierres. L'ouverture fait majoritairement face à l'ouest d'où proviennent les vents dominants. Les surfaces de chauffe au centre des structures montrent des marques d'altération par la chaleur qui se manifestent par la présence d'un roc friable, blanchi et/ou rubéfié (fig. 52). Quelques pierres formant les parois des structures sont aussi rougies, noircies ou présentent des fissures causées par la chaleur et les chocs thermiques. Deux foyers ont également été aménagés directement contre des pierres (petits boulders) ou des dépressions naturelles présentes dans le roc.

Les foyers présents dans la partie est du plateau sont distancés d'environ une dizaine de mètres les uns des autres. Il a toutefois été possible d'isoler au moins deux concentrations de trois à cinq foyers érigés à l'intérieur d'un espace plus restreint de moins de 10 mètres de diamètre. Ces concentrations de foyers se situent au centre et au nord de la zone. Il est difficile de déterminer s'il s'agit de foyers qui ont été utilisés simultanément par une unité familiale ou par un groupe d'amis « élargi » à l'occasion de fêtes communales ou s'il s'agit de foyers qui ont été érigés individuellement au même endroit, mais à des périodes différentes et pour des occasions et des activités différentes.

Les combustibles utilisés, dont plusieurs partiellement brûlés étaient toujours sur place, sont presque toujours les mêmes d'un foyer à l'autre : bois de palette, madriers divers, feuilles de bois contreplaqué et cartons de caisse de bières. Des clous tréfilés et des agrafes métalliques, uniques témoins des palettes consumées, ont été observés en grandes quantités au centre des foyers (photos 53 et 54). Des emballages, papiers d'aluminium et mégots de cigarettes ainsi que des boîtes de type « à sardines » ont également été observés à proximité d'une bonne dizaine de foyers dans le secteur sud-est du plateau. Au moins quatre structures de combustion (FEU-39, FEU-52, FEU-54 et FEU-64) étaient aussi surmontées ou accompagnées d'une grille de cuisson, suggérant l'utilisation momentanée de ces foyers pour des activités culinaires (photo 55).

Photo 41. Aire de la centrale, partie est. Foyers déstructurés aménagés directement sur le roc (FEU-16, FEU-38).

Photo 42. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-37) en forme de « C » aménagé directement sur le roc.

Photo 43. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-43) en forme de « U » aménagé sur le roc.

Photo 44. Aire de la centrale, partie est. Foyer (FEU-69 et FEU-70) en forme de « U » aménagé sur le roc.

Photo 45. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-67 et FEU-68) en forme de « U » aménagés sur le roc. Vue vers le nord-est et l'est.

Photo 46. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-32 et FEU-71) en forme de « U » aménagés sur le roc. Vue vers le sud-est et l'est.

Photo 47. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-20 et FEU-33) de forme oblongue aménagés sur le roc. Vue vers le nord-est et l'est.

Photo 48. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-66 et FEU-11) de forme oblongue aménagés sur le roc. Vue vers l'est et le sud.

Photo 49. Aire de la centrale, partie est. Combustible (bois de palette et feuille de contreplaqué) des foyers FEU-30 et FEU-52. Vue vers le nord et le sud-est.

Photo 50. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-16 et FEU-42). Agrafes et clous de bois de palette consumé. Vue vers l'ouest et l'est.

Photo 51. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-54 et FEU-64) en forme de « U » avec grille de cuisson. Vue vers le nord et l'est.

Photo 52. Aire de la centrale, partie est. Foyers (FEU-52 et FEU-39) en forme de « U » avec grille de cuisson. Vue vers le sud et l'est.

Deux structures de combustion, FEU-47 et FEU-59, avaient aussi comme particularité la présence d'amas de plumes d'oies à proximité (ANI-2 et ANI-3) (photo 57). Des activités de plumage, et possiblement d'éviscération, ont vraisemblablement eu lieu autour de ces structures. En raison du relativement bon état de conservation des plumes observées, il ne serait pas impossible que l'activité de plumage ait eu lieu au printemps 2022 ou à l'automne 2021 lors des périodes de chasse aux oiseaux migrateurs. Des cartouches de fusil (calibre .12) et des ossements de caribou (CAR-4), ont également été trouvés à proximité de foyers (photo 57). Une carcasse de lièvre arctique (ANI-1), possiblement trappé, figure aussi parmi les découvertes isolées faites au terrain (photo 58).

Photo 53. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Amas de plumes d'oies (ANI-2) près du foyer FEU-47 et cartouches de fusil près du point CHA-2.

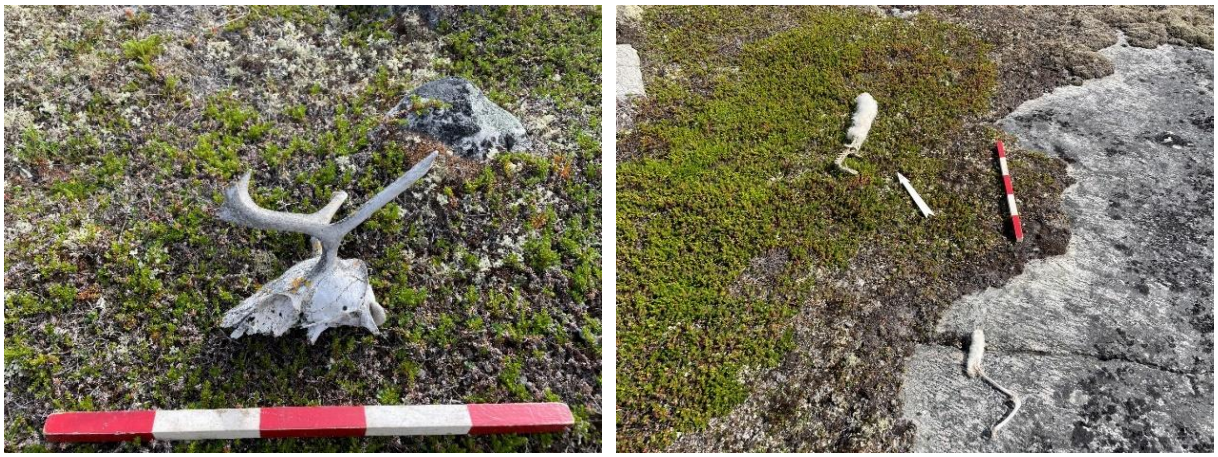

Photo 54. Aire de la centrale, à l'est du chemin d'accès. Crâne de caribou (CAR-4) et carcasse de lièvre arctique (ANI-1). Vues vers le nord.

5.2.2 Description des structures observées (carte 6)

Aux nombreux foyers répertoriés dans la partie est du plateau, nous avons également pu relever quatre structures de tente (STR-6 à STR-9) au centre et au nord de la zone où le socle rocheux est le plus « plat ». Les structures observées dans le secteur du plateau de la nouvelle centrale sont présentées au tableau 7. En plus des foyers précédemment identifié (voir annexe B), des structures de tentes, des restes d'animaux et des éléments associées à la chasse et des lieux de déjections ont été identifiés.

Pour en revenir aux quelques « boulders » qui se dressent de manière éparse sur le plateau de la centrale, au moins un, voire possiblement trois, de ces grands rochers a servi de lieu de déjection quelques temps avant notre exploration des lieux (DÉJ-1, DÉJ-2, DÉJ-3). Des restes de papier hygiénique et d'excréments étaient clairement visibles au pied d'un rocher (DEJ-3) dont la présence dans le paysage procure l'unique écran d'intimité à plusieurs mètres à la ronde. Deux foyers (FEU-68 et FEU-69) se trouvent à proximité de ce rocher.

Tableau 7. Plateau de la centrale, secteur est. Localisation des principales structures et observations faites au terrain.

Point	*Description*	*Coordonnées Y*	*Coordonnées X*
Restes animaux			
ANI-1	Carcasse de lièvre arctique	60,032739N	-77,317002O
ANI-2	Plumes d'oie	60,033715N	-77,319238O
ANI-3	Plumes d'oie	60,031224N	-77,315552O
CAR-4	Crâne de caribou	60,034992N	-77,322036O
Éléments de chasse			
CHA-1	Douilles de calibre .12	60,033967N	-77,319956O
CHA-2	Douilles de calibre .12	60,033452N	-77,318807O
Structure de tente			
STR-6	Cercle de pierres	60,032879N	-77,317644O
STR-7	Cercle de pierres	60,033570N	-77,318863O
STR-8	Cercle de pierres	60,033780N	-77,319738O
STR-9	Cercle de pierres	60,034716N	-77,321299O
Lieu de dejection			
DÉJ-1	Lieu de déjection	60,033731N	-77,319144O
DÉJ-2	Lieu de déjection	60,034428N	-77,320138O
DÉJ-3	Lieu de déjection	60,035142N	-77,321812O

5.2.2.1 Structure 6 (STR-6). Cercle de pierres (tente).

Cette structure, de forme circulaire, mesure 4,50 mètres de diamètre. Elle est composée de neuf pierres de lest qui reposent sur la mousse recouvrant le socle rocheux (photo 59 et 60). Au moins trois foyers (FEU-31, FEU-32, FEU-

33) se trouvent à moins de dix mètres de l'emplacement. Les éléments de culture matérielle trouvés à la surface du roc (clous tréfilés) suggèrent une occupation récente des lieux (postérieure aux années 1980).

Photo 55. Structure 6. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est.

Photo 56. Structure 6. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est.

5.2.2.2 Structure 7 (STR-7). Cercle de tente.

Cette structure, de forme oblongue, mesure environ 2,5 m de largeur par 4 m de longueur. Elle est composée de six pierres déposées sur le roc. Les pierres sont peu nombreuses et déstructurées, mais la forme générale de l'abri demeure évidente (photo 61). Un foyer (FEU-47) et des cartouches de fusil de calibre .12 (CHA-2) pourraient être associés à l'emplacement. Aucun autre objet n'a été trouvé dans ou à proximité de l'abri ou du foyer.

Photo 57. Structure 7. Cercle de pierres aménagé sur le roc. Vue vers le sud-est et le nord.

5.2.2.3 Structure 8 (STR-8). Cercle de tente.

Une douzaine de pierres éparses témoignent de l'emplacement d'un ancien abri à cet endroit. La forme est déstructurée, mais on devine aisément un cercle de pierres qui, à l'origine, devait mesurer environ 4 mètres de diamètre (photo 62). Un foyer se trouve à environ 10 mètres au sud-ouest. Aucun artefact ne permet de dater la structure.

Photo 58. Aire de la centrale. Cercle de pierres STR-8. Vue vers le nord.

5.2.2.4 Structure 9 (STR-9). Cercle de tente.

Cette structure est formée de seize pierres disposées de manière circulaire sur le roc. Elle se trouve immédiatement en bordure du chemin d'accès. Le cercle mesure presque six mètres de diamètre (photo 63). Un foyer (FEU-71) se trouve à onze mètres à l'est. Les quelques objets observés à la surface du sol et dans le foyer (clous, agrafes, emballages de cigarettes et de bières) sont tous postérieurs aux années 2000.

Photo 59. Aire de la centrale. Cercle de pierres STR-9. Vue vers l'ouest.

La reconnaissance visuelle de la plaine humide localisée à l'est du plateau rocheux n'a livré aucun témoin d'occupation ancienne ou contemporaine dans ce secteur (photo 64). Nous y avons noté la présence de quelques objets modernes attribuables à des déchets transportés par le vent (sacs et résidus de plastique) ainsi qu'une canette de bière, une pelle en parfait état et un ballon de soccer pour enfant très abimé. Les sols, mal drainés (composés de limon et d'argile), sont peu propices à avoir accueilli une occupation humaine saisonnière ou ponctuelle. Une occupation hivernale sur sol gelé ou couvert de neige pourrait y être envisageable, mais aucun artefact ou trace d'aménagement visible en surface du sol ne peut appuyer cette hypothèse.

Photo 60. Plaine avec végétation arbustive à l'est du plateau de la future centrale. Vue vers le sud.

5.3 Bilan et interprétations

En somme, la plupart des structures observées autour de l'anse Paasiurvik, dans les deux secteurs inventoriés correspondent à des vestiges modernes (postérieurs aux années 1980) d'abris sommaires aménagés de manière opportuniste à proximité des rives de la rivière pour y pratiquer la chasse (sauvagine et caribou), le piégeage (lièvre et renard) et la pêche mais surtout pour se réunir lors d'activités collectives reliés à la subsistance. Les vestiges répertoriés évoquent une utilisation ponctuelle mais soutenue du secteur depuis au moins quelques décennies. Certaines structures, comme les affûts de chasse pourraient dater d'entre 1960 et 1980. Tandis que certains amas de pierres, pourraient néanmoins dater de la période historique mais nous en avons aucune preuve. L'utilisation de ce secteur est reliée au village moderne de puvirnituq et les éléments identifiés sont tous daté d'après 1950.

Les Puvirniturmiut se servent de la topographie ambiante (dépression, décrochement dans le roc, rupture de pente, etc.) et des matériaux en place local (boulders, amas/concentrations de pierres, etc.) pour aménager leurs caches et leurs lignes de trappe, minimisant ainsi les efforts à déployer pour leurs « constructions ». Dans un milieu où les matériaux de construction sont rares, notamment le bois d'œuvre, cette créativité démontre toute l'ingéniosité et les qualités d'adaptation des Inuits face à leur environnement. Lorsque des matériaux de construction importés « du sud » sont utilisés, comme pour la fabrication des plateformes de bois, ils sont généralement utilisés « tels quels », en pleine longueur, sans coupe et donc sans perte de bois. La récupération et le remploi des matériaux disponibles, parfois pour d'autres usages (ex., des palettes de bois qui servent de bois d'allumage, banc d'école, etc.), sont aussi monnaie courante.

6 Conclusion et recommandations et importance archéologique

L'inventaire archéologique et l'inspection visuelle réalisés à l'emplacement de la future centrale thermique d'Hydro-Québec et du nouveau lieu de rassemblement demandé par la communauté à l'ouest du village de Puvirnituq a permis de répertorier de très nombreux vestiges témoins de l'occupation multifonctionnelle de ces 2 secteurs par les Puvirniturmiut depuis la création du village dans les années 1950.

Les vestiges répertoriés dans les deux zones, soit 10 cercles de tente, 93 foyers, 4 sites d'abris sommaires et 4 caches de chasse – sont tous postérieurs à la création du village dans les années 1950. Aucun indice artéfactuel ou géomorphologique ne peut, du moins en confirmer l'antériorité. À cela, l'entièreté des objets observés au terrain – déchets modernes, articles de chasse et de piégeage, douilles d'armes à feu, objets de quincaillerie et bois de palettes – sont aussi postérieurs aux années 1980 et 1990. Rappelons que les deux secteurs sont encore utilisés de nos jours pour des rassemblements communaux, la chasse et des activités récréatives (feux de camps). Les aires d'activités consacrées au dépeçage des caribous, au plumage des oies et à la trappe de renards et des lièvres arctiques sont d'ailleurs très récentes (2020 ou 2021?) d'après l'état de décomposition des restes animaux. Ces aires pourraient néanmoins être fréquentées sur une base régulière, ou à tout le moins saisonnière, depuis plusieurs décennies, les vestiges de boucherie ne laissant que des traces éphémères.

La valeur patrimoniale attribuable à ces découvertes de surface, toutes associées à l'utilisation contemporaine du territoire, est jugée faible pour notre compréhension de l'occupation ancienne du territoire et la recherche archéologique. L'absence de culture matérielle associée aux cercles de pierres laisse, malgré nous, peu de possibilité d'approfondir nos connaissances sur ces habitations. Leur installation, principalement sur le roc dénudé, de permet aussi pas de recueillir des informations stratigraphiques qui pourraient permettre d'en établir la chronologie d'occupation. Les quelques sondages implantés dans les trois seules structures aménagées sur des dépôts meubles n'ont livré aucune trace matérielle ni aucun indice stratigraphique discriminant permettant d'en assurer la datation. En somme, les relevés de géolocalisation et les descriptions jointent dans ce rapport permettent, selon nous, de documenter adéquatement la présence des structures et leurs usages. Ces relevés fournissent en outre des informations quant à la nature et la répartition des aires d'activités récréatives et de subsistance, à certaines habitudes de consommation alimentaires des Puvirniturmiut et apportent les éléments nécessaires pour analyser et dater les différentes occupations et structures modernes présentes sur les lieux. Enfin, les aménagements observés à l'emplacement de la future centrale et du nouveau lieu de rassemblement trouvent des parallèles évidents avec des occupations inuites contemporaines recensées et détaillées ailleurs en périphérie du village. Les plus récents travaux archéologiques réalisés par la firme Arkéos au nord-ouest de Puvirnituq ont livré un certain nombre de vestiges analogues couvrant une période à situer entre 1950 et aujourd'hui (Arkéos, 2023).

En somme, et en dépit de ces observations et de l'importance culturelle récente accordée à ce site par la population, la Direction Environnement d'Hydro-Québec ne recommande l'application d'aucune mesure d'atténuation archéologique supplémentaire en amont des travaux. Le caractère commun des découvertes relevées sur le site de la future centrale et de la nouvelle aire de rassemblement ne justifie pas, selon nous, la création d'un site archéologique formel de la part du MCCQ.

À cette recommandation, il est aussi important de souligner que la communauté inuite de Puvirnituq est favorable à la relocalisation du site et du transfert des activités communales et récréatives vers le nouveau lieu de rassemblement, situé plus près de la communauté. Aucune préoccupation liée à de possibles ressources archéologiques d'intérêt n'a été soulevée à la suite de notre inventaire. Bien que la construction de la centrale risque de déstructurer des foyers et

d'araser des affûts de chasse, une grande partie des structures relevées sur le plateau de la centrale demeureront en place et pourront agir comme référents culturels dans la mémoire collective de la population. En raison de leur abondance, de leur nature (en pierre) et de leur faible valeur pour la recherche au-delà de leur simple dénombrement, aucune mesure particulière de conservation n'est recommandée pour les structures qui ne seront pas affectés par la construction de la centrale.

Quant aux aménagements anthropiques récents (abris sommaires, lignes de trappe, caches de chasse) observés à l'extérieur des zones inventoriées, nous recommandons la tenue d'une campagne d'inspection visuelle des lieux dans le cadre d'une exploration archéologique programmée. Le pourtour de l'anse Paasiurvik et la grande pointe à l'ouest qui s'avance vers la rivière sont formés de dépôts meubles et de tills remaniés propices à l'implantation d'une campagne d'inventaire par sondages. Cette plaine côtière et cette basse terrasse livreront peut-être des vestiges inuits ou thuléens plus anciens que ceux abordés dans le présent rapport.

Enfin, l'intérêt des observations colligées dans ce rapport réside principalement dans ce qu'elles pourraient apporter aux études anthropologiques consacrées au monde inuit ou aux recherches portant sur l'ethnohistoire des peuples nordiques. Les vestiges relevés sont les témoins probants d'activités qui sont déroulées dans un passé très récent. Elles reflètent des modes de subsistance, des célébrations culturelles, des habitudes récréatives et des habitudes de consommation, en plus de permettre de retracer le circuit des contacts et des échanges conclus entre le monde nordique et le sud du Québec. Nos collègues anthropologues, ethnologues et sociologues y trouveront peut-être des éléments pertinents pour des recherches à venir visant à documenter l'évolution du mode de vie traditionnel des Inuits à Puvirnituq entre le dernier quart du XX^{e} siècle et le premier quart du XXI^{e} siècle. Ces données peuvent-elles être utilisées à des fins de réflexions ethnoarchéologiques? Certainement. Ce mode d'établissement témoigne des grands changements dans les modes de vie des Inuits et la sédentarisation forcée au XX^{e} siècle à Puvirnituq. Ces vestiges témoignent aussi de l'importance moderne du site et de l'utilisation fréquente et intense du territoire à proximité de la communauté de Puvirnituq.

Bibliographie

Allard, M., Chiasson, A., B. St-Amour, A., Mathon-Dufour, V., Aubé-Michaud, S., L'Hérault, E., … Deslauriers, C. (2020). *Caractérisation géotechnique et cartographie améliorée du pergélisol dans les communautés nordiques du Nunavik. Rapport final*. Centre d'études nordiques, Université Laval.

Aménatech. (1984). *Étude de potentiel archéologique de l'aire du développement aéroportuaire du village inuit de Povungnituk*. MTQ.

Arkéos. (2023). *Futur banc d'emprunt Uivaqqaq à proximité du village de Puvirnituq Inventaire archéologique 2021—Site JaGi-9*. Kativik.

Boisson, A., & Allard, M. (2020). Morphological and evolutionary patterns of emerging arctic coastal landscapes : The case of northwestern Nunavik (Quebec, Canada). *Arctic Science*, *6*(4), 488-508.

Commission de la qualité de l'environnement Kativik. (2022). *Décision concernant le projet de construction d'une nouvelle centrale thermique sur le territoire du village nordique de Puvirnituq par Hydro-Québec. Dossier 3215-10-014*.

Crompton, A., & Rankin, L. K. (2016). Chaloupes and Kayaks : French Mariners and the Seascapes of Cultural Contact. Dans *Marine Ventures : Archaeological Perspectives on Human-Sea Relations* (Hein Bjerck Heidi M. Breivik, Silje E. Frentheim, Ernesto L. Piana, Birgitte Skar, Angélica M. Tivoli). Sheffield, England: Equinox Publishing.

Daigneault, R. A. (2008). *Géologie du Quaternaire du nord de la péninsule d'Ungava* (Commission géologique du Canada). (S.l.): (s.n.).

Dyke, A. S. (2004). An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Dans *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology, Part II: North America* (Ehlers, J., Gibbard, P.L., pp. 373-424). (S.l.): (s.n.).

Friesen, T. M., & Arnold, C. D. (2008). The Timing of the Thule Migration : New Dates from the Western Canadian Arctic. *American Antiquity*, *73*(3), 527-538.

Furneaux, J. D. (1963). *List of bone and stone articles found in an old house site at Povungnituk, JaGh-1*.

Gendron, D. (2001). Early Palaeoeskimo Boulder Field Archaeology in Western Nunavik. *Anthropogical papers of the University of Alaska*, *1*, 35-52.

Gendron, D., & Pinard, C. (2000). *Early Palaeo-Eskimo Occupations in Nunavik : A Re-Appraisal. Identities and Cultural Contacts in the Artic*. Copenhaguen: Danish Polar Center.

Gilbert, L. (2006). *Le patrimoine archéologique de l'Arctique québécois*. Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications.

Gray, J., Lauriol, B., Bruneau, D., & Ricard, J. (1993). Postglacial emergence of Ungava peninsula, and its relationship to glacial history. *Canadian Journal of Earth Sciences*, *30*, 1676-1696.

Hydro-Québec. (2021). *Nouvelle centrale thermique sur le territoire du village nordique de Puvirnituq. Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Volume 1.* Hydro-Québec. Groupe – Distribution, approvisionnement et services partagés.

Institut culturel Avataq. (1992). *Archaeological survey of the eastern coasts of Hudson and Ungava bays, Nunavik*. MAC et Gouvernement des TNO.

Institut culturel Avataq. (2004). *Projet de Parc des Monts-Torngat-et-de-la-Rivière-Koroc : Bassin de la rivière Koroc : Origine des populations et potentiel archéologique*. Administration régionale Kativik, Section des parcs du Nunavik.

Institut culturel Avataq. (2009). *Intervention archéologique à Puvirnituq*. Hydro-Québec.

Institut culturel Avataq. (2015). *Cap Wolstenholme : Prospection et étude de potentiel archéologique*. Administration régionale Kativik (ARK) et Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Institut culturel Avataq. (2020). *Évaluation du potentiel archéologique de la région de Puvirnituq (Nunavik). Projet de centrale thermique.* Hydro-Québec.

Institut culturel Avataq. (2023). *Archaeological Impact Assessment. Archaeological Resources and the New Thermal Power Station Project in Aupaluk, Nunavik*. Hydro-Québec.

Koperqualuk, L. Q. (2011). *Puvirniturmiut Religious and Political Dynamics* (Mémoire). Faculté des études supérieures. Université Laval.

Labrèche, Y. (2006). Variations saisonnières et échange-don de nourriture chez les Inuit du Nunavik. *Études/Inuit/Studies*, *30*(2), 73–94. https://doi.org/10.7202/017566ar

Labrèche, Y. (2004). Appropriation et conservation des ressources alimentaires chez les /nuit de Kangiqsujuaq-Salluit, Québec Arctique: perspective ethnoarchéologique, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie.

Leclair, A. (2005). *Géologie du nord-est de la province du Supérieur, Québec* (Rapport No. DV 2004-04). Géologie Québec.

McGhee, R. (1984). The Timing of the Thule Migration. *Polarforschung*, *54*(1), 1-7.

Moquin, J.-C. (1986). *Inventaire archéologique de l'aire d'étude du village de Povungnituk, Nouveau-Québec, réfection des infrastructures aéroportuaires*. MTQ.

Morantz, T. (2010). *Relations on Southeastern Hudson Bay. An Illustrated History of Inuit, Cree and Eurocanadian Interaction, 1740-1970*. Westmount: Avataq Cultural Institute.

Nagy, M. (2015). Nouvelle chronologie de deux sites paléoesquimaux d'Ivujivik (Nunavik). Études/Inuit/Studies, 39(2), 117–144. https://doi.org/10.7202/1038145ar

Qumaq, T. (1992). La toponymie inuit du Nunavik. Dans *Aux couleurs de la terre. Héritage culturel des premières nations* (McCaffrey, M. et al., pp. 104-117). Montréal, Québec: Musée McCord d'histoire canadienne.

Roy, D. (1992). *Notes sur le site HdGd-7, Umuiujaq*. MAC.

Tumivut. (1995). Inukjuaq. *Tumivut : La revue culturelle des Inuit du Nunavik*, *7*.

Turner Lucien, 1979 Inuit et Nenemot de l'Ungava, Traduction de Monique Vézinet, Wesmount, Desclez Éditeur [publication originale en anglais en 1894].

Wallrath, M. (1958). *Field notes, Povungnituk*. Ottawa: Musée national de l'Homme.

Références électroniques (consulté en 2024)

Avataq www.avataq.qc.ca

Jodoin, Lamarre, Pratte Architectes https://jlp.ca/fr/projet/ecole-ikaarvik-a-puvirnituq/

Makkivik https://www.makivvik.ca/fr/puvirnituq/

ANNEXES

Annexe A

Inventaire détaillé et catalogue

Aucun artéfact n’a été récolté au terrain

Annexe B

Inventaire et description des foyers géolocalisés dans Plateau de la centrale - Secteur Est.

.

Point	Description	Coordonnées Y	Coordonnées X	Photo
FEU-11	Foyer de forme oblongue, déstructuré. Roc friable altéré par la chaleur. Plusieurs pierres noircies. Clous et débris de bois carbonisés.	60,031225N	-77,315552O	
FEU-12	Foyer déstructuré, probablement en forme de « C ». La surface du roc est légèrement altérée par la chaleur.	60,031363N	-77,315713O	
FEU-13	Foyer déstructuré. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Roc friable altéré par la chaleur. Quelques clous présents au centre de la structure.	60,031443N	-77,31572O	

FEU-14	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Charbons de bois en place.	60,031484N	-77,315744O	
FEU-15	Foyer en forme de « C » très anguleux. Aménagé sur le till et non sur le roc et contre une pierre bien ancrée dans le sol.	60,0314328N	-77,316002O	
FEU-16	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et pulvérulentes éclatées par la chaleur. Charbons de bois en place. Quelques clous et broches métalliques au centre de la structure.	60,0314928N	-77,3159408O	

FEU-17	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Aucune pierre en place.	60,0315048N	-77,3159194O	
FEU-18	Foyer déstructuré. La surface du roc est noircie par la présence de charbons. Aucune pierre en place.	60,0315418N	-77,3158954O	
FEU-19	Foyer de forme oblongue aménagé sur le till. Quelques charbons de bois au centre. Légèrement déstructuré.	60,0316094N	-77,3162677O	

FEU-20	Foyer de forme oblongue. La surface du roc est légèrement altérée par la chaleur.	60,0317698N	-77,3160815O	
FEU-21	Foyer déstructuré, probablement de forme oblongue. La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,0318342N	-77,3160477O	
FEU-22	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres pulvérulentes.	60,0319972N	-77,3162234O	

FEU-23	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,0320633N	-77,3163601O	
FEU-24	Foyer en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0322164N	-77,3166846O	
FEU-25	Foyer déstructuré. Deux pierres en place. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0323895N	-77,3172691O	

FEU-26	Large foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Présence de très nombreux clous et d'agrafes de palettes de bois.	60,0324159N	-77,3171875O	
FEU-27	Foyer déstructuré, possiblement en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Quelques clous en place.	60,032488N	-77,317538O	
FEU-28	Foyer en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,032512N	-77,317673O	

FEU-29	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,032608N	-77,317718O	
FEU-30	Foyer déstructuré. Bois de palette comme combustible.	60,0326894N	-77,3177249O	
FEU-31	Large foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Bois carbonisé et charbons de bois.	60,03279N	-77,317577O	

FEU-32	Large foyer en forme de « U » déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres pulvérulentes. Quelques clous en place.	60,0328905N	-77,3178591O	
FEU-33	Foyer de forme oblongue. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0329487N	-77,3178225O	
FEU-34	Large foyer en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0329521N	-77,3181404O	

FEU-35	Foyer aménagé sur sol et contre des pierres ancrées dans le sol. La surface du sol est légèrement noircie. Quelques charbons de bois en place	60,0328674N	-77,3183131O	
FEU-36	Foyer de forme oblongue. Bois carbonisé au centre.	60,0328776N	-77,3183211O	
FEU-37	Foyer en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies. Quelques clous en place.	60,032897N	-77,3182935O	

FEU-38	Deux foyers déstructurés côte-à-côte. La surface du roc est altérée par la chaleur. Présence de charbons de bois dans le foyer ouest.	60,0328979N	-77,3184714O	
FEU-39	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies. Morceaux de bois carbonisés au centre.	60,0329143N	-77,3232687O	
FEU-40	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0343916N	-77,3222969O	

FEU-41	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies. Cannette de bière et clous.	60,0313628N	-77,315713O	
FEU-42	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies.	60,0312245N	-77,3155524O	
FEU-43	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres légèrement noircies. Fragments de contreplaqué au centre.	60,0330679N	-77,3181607O	

FEU-44	Foyer en forme de « C ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées. Fragments de broches métalliques.	60,0331301N	-77,3184349O	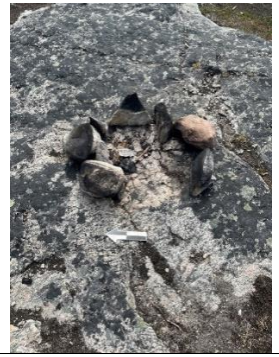
FEU-45	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,0331606N	-77,3182781O	
FEU-46	Foyer de forme oblongue. Pierres noircies et éclatées. Bois carbonisé et charbons de bois.	60,0332727N	-77,318506O	

FEU-47	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de très grosses pierres.	60,0334547N	-77,3189039O	
FEU-48	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de clous au centre.	60,03347N	-77,3193513O	
FEU-49	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées. Foyer de grand diamètre probablement de forme oblongue. Présence de quelques clous au centre.	60,0335213N	-77,3193035O	

FEU-50	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et noircies. Foyer de grand diamètre probablement de forme oblongue. Présence de bois carbonisé.	60,033525N	-77,3194893O	
FEU-51	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Traces de carbonisation au sol. Déchet moderne à proximité.	60,0336132N	-77,3195607O	
FEU-52	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et noircies. Feuilles de contreplaqué à proximité.	60,0336587N	-77,3196274O	

FEU-53	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et noircies. Feuilles de contreplaqué à proximité.	60,0336922N	-77,3195609O	
FEU-54	Foyer en forme de « U ». En partie déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et noircies. Grille de cuisson à proximité. Foyer aménagé dans une dépression.	60,0328979N	-77,3184714O	
FEU-55	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,0336495N	-77,3193159O	

FEU-56	Foyer en forme de « U ». En partie déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,0338082N	-77,3189792O	
FEU-57	Foyer en forme de « U ». En partie déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,0329288N	-77,3184408O	
FEU-58	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies.	60,0329624N	-77,318365O	

FEU-59	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées.	60,0329783N	-77,318379O	
FEU-60	Foyer déstructuré. Probablement de forme oblongue. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Plusieurs clous au centre du foyer.	60,0338276N	-77,3197758O	
FEU-61	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Bois carbonisé au centre du foyer.	60,0338877N	-77,3197776O	

FEU-62	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Quelques clous au centre du foyer.	60,0339231N	-77,3199405O	
FEU-63	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est légèrement altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Petites branches et bois carbonisés au centre.	60,0339672N	-77,3199562O	
FEU-64	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Grille de cuisson à proximité.	60,0335213N	-77,3193035O	

FEU-65	Petit foyer aménagé sur le roc. Aucune trace de combustion ou d'altération par la chaleur. Ne semble pas avoir été utilisé.	60,0340497N	-77,3200159O	
FEU-66	Foyer de forme oblongue. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur. Plusieurs clous au centre du foyer.	60,03347N	-77,3193513O	
FEU-67	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur. Charbons de bois au centre du foyer.	60,033525N	-77,3194893O	

FEU-68	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur. Quelques clous au centre du foyer.	60,0336132N	-77,3195607O	
FEU-69	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur. Charbons de bois au centre du foyer.	60,0336587N	-77,3196274O	
FEU-70	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur.	60,0338276N	-77,3197758O	
FEU-71	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur.	60,0348017N	-77,3211404O	

Secteur Ouest.

Point	Description	Coordonnées Y	Coordonnées X	Photo
FEU-72	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Bois carbonisé et broche métallique au centre.	60,034392N	-77,322297O	
FEU-73	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. De nombreux madriers de bois et plusieurs clous au centre du foyer..	60,034601N	-77,32199O	
FEU-74	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Paquet de cigarettes à proximité.	60,034553N	-77,321959O	

FEU-75	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et pulvérulentes.	60,032914N	-77,323269O	
FEU-76	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éclatées et pulvérulentes. Quelques clous au centre du foyer.	60,033312N	-77,320933O	
FEU-77	Foyer en forme de “U” avec grille en place. Immense superficie altérée par la chaleur. Roc friable et pulvérulent.	60,033198N	-77,320725O	
FEU-78	Surface à foyers multiples	60,033197N	-77,320682O	Voir la photo précédente

FEU-79	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Installé dans une pente.	60,033247N	-77,320146O	
FEU-80	Foyer déstructuré. Sans pierre. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éparses, noircies et éclatées par la chaleur. Présence de charbons de bois.	60,033238N	-77,319944O	
FEU-81	Foyer déstructuré. Sans pierre. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éparses, noircies et éclatées par la chaleur. Présence de charbons de bois et de quelques clous.	60,033213N	-77,319906O	
FEU-82	Foyer déstructuré. Sans pierre. La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,033212N	-77,319718O	Sans photo.

FEU-83	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Quelques clous au centre du foyer. Longue grille de mécanique automobile à proximité. Utilisée comme grille de cuisson?	60,033266N	-77,31972O	
FEU-84/85	Deux foyers en forme de « U » adossés. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Quelques clous et agrafes de palettes au centre du foyer FEU-85.	60,032627N	-77,322014O	
FEU-86	Foyer déstructuré. Sans pierre. La surface du roc est altérée par la chaleur. Présence de charbons de bois et de quelques clous.	60,032687N	-77,321948O	
FEU-87	Foyer déstructuré près d'un boulder. Sans pierre. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éparses, noircies et éclatées par la chaleur. Présence de charbons de bois et de quelques clous.	60,032648N	-77,321863O	

FEU-88	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,032546N	-77,321533O	
FEU-89	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres éparses, noircies et éclatées par la chaleur. Présence de charbons de bois et de quelques clous.	60,032829N	-77,319172O	
FEU-90	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de charbons de bois.	60,032748N	-77,319168O	

FEU-91	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de quelques clous.	60,032636N	-77,318906O	
FEU-92	Foyer double en forme de « Π » aménagé contre le socle rocheux. La surface du roc est altérée par la chaleur. 1,40 cm de largeur x 0,90 m de profondeur.	60,032659N	-77,318626O	
FEU-93	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de quelques clous à proximité.	60,032561N	-77,318878O	

FEU-94	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de quelques clous.	60,032496N	-77,319262O	
FEU-95	Foyer en forme de « U ». La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies par la chaleur. Présence de quelques clous et de bois carbonisé.	60,032587N	-77,319556O	
FEU-96	Foyer déstructuré. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de quelques clous.	60,031745N	-77,319768O	
FEU-97	Foyer en forme de « U ». Environ 1 mètre de diamètre. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies et éclatées par la chaleur. Présence de quelques clous.	60,032529N	-77,318346O	

FEU-98	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,032483N	-77,318324O	
FEU-99	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous.	60,032459N	-77,318483O	
FEU-100	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous.	60,032441N	-77,318505O	
FEU-101	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous.	60,03243N	-77,318493O	

FEU-102	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous.	60,031671N	-77,318469O	
FEU-103	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous et de charbons de bois. Probablement foyer de forme oblongue.	60,031641N	-77,318281O	
FEU-104	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur. Pierres noircies. Présence de quelques clous et de charbons de bois. Probablement foyer de forme oblongue.	60,031211N	-77,318909O	
FEU-105	Foyer déstructuré. Quelques pierres éparses. La surface du roc est altérée par la chaleur.	60,030814N	-77,317399O	

Rapport d'intervention archéologique

AOUT 2024

Supervision archéologique dans le cadre du projet Place des Marées à Neuville (CeEv-7 et CeEv-8), 2023

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

Neuville

7704

SUPERVISION ARCHEOLOGIQUE DANS LE CADRE DU PROJET PLACE DES MAREES À NEUVILLE (CeEv-7 ET CeEv-8), 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénoveau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Neuville

Août 2024

Page couverture : Surveillance archéologique derrière l'église St-François-de-Sales (CeEv-8-2023-281)

© 2024
Ville de Neuville
Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Neuville

Alain Cajolet	Directeur des Service de travaux publics de la Ville de Neuville

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Benoît Proulx	Archéologue, assistant archéologue
Antoine Guérette	Archéologue responsable d'intervention suppléant, infographie
Anne Laberge	Fouilleuse archéologue
Ève-Marie Guénette	Fouilleuse archéologue
Anne-Marie Faucher	Technicienne de laboratoire
Laurence Pouliot	Spécialiste en culture matérielle, inventaire archéologique
Myriam Renaud	Assistante en culture matérielle, inventaire archéologique

Les ateliers Hublo

Pascale Rouillé	Directrice, chargée de projet
Julie Vibert	Architecte paysagiste et chargée de conception
Coralie Bally	Assistante en réaménagement du territoire

Vinci Consultants

Mario Gendron	Président, chargé de projet

SaHo construction inc.

Felix-Antoine Vézina	Chargé de projet
Daniel Leclerc	Contremaître

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la Ville de Neuville et les Ateliers Hublo de nous avoir fait confiance pour la réalisation de ce projet. Nous remercions aussi SaHo construction pour leur grande collaboration au cours de tout le projet.

RÉSUMÉ

À l'automne 2023, un important projet de gestion des eaux de pluie écoresponsable a eu lieu sur les terrains de la bibliothèque Félicité-Angers (704 rue des Érables) et du presbytère Saint-François-de-Sales (716 rue des Érables), à Neuville. Une bibliothèque depuis 2015, le bâtiment était autrefois l'église Saint-François-de-Sales, un lieu de culte dont l'érection des fondations originales remonte à 1696-1715. Depuis, l'église a subi beaucoup de transformations tout en demeurant un bâtiment d'importance capitale dans l'histoire de Neuville. Le chœur de l'église, construit entre 1761 et 1763, est classé comme immeuble patrimonial et les terrains de l'église et du presbytère bénéficient de son aire de protection. Afin de respecter ce devoir de protection, la Ville de Neuville a mandaté GAIA pour la supervision archéologique des travaux.

Malgré le potentiel archéologique élevé du site du presbytère (CeEv-7) et du site proposé de l'église (CeEv-8), peu de découvertes archéologiques ont été faites durant l'automne 2023. Les excavations au site CeEv-7 ont eu lieu au sud, à l'est et à l'ouest du presbytère et les vestiges d'un bâtiment secondaire bâti au tournant du 20e siècle ont été découverts et préservés. Sur le site, le tissu archéologique n'était pas très riche et composé majoritairement de remblais modernes. Les excavations sur le terrain de l'église étaient importantes et plus de 75 % du terrain a été excavé lors de l'intervention. On a fait la découverte d'un possible sol résultant d'un défrichage ou témoignant d'activités agricoles et les autres sols observés correspondaient à de rares traces d'activités modernes. Cela indique une utilisation du site peu intensive avant le 20e siècle. Plus près de l'église, la stratigraphie est légèrement plus complexe mais tout aussi pauvre en culture matérielle et en traces anthropiques d'intérêt. La supervision archéologique est recommandée pour tous travaux sur ces terrains, et le bâtiment secondaire trouvé à l'ouest du presbytère bénéficierait d'un inventaire archéologique afin de mieux le documenter.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vii

Liste des Photographies vii

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 2

1.3. Méthodologie 6

2. État des connaissances 7

2.1. Contexte environnemental 7

2.1.1. Environnement actuel 7

2.1.2. Environnement ancien 7

2.2. Cadre culturel paléohistorique 9

2.3. Cadre culturel historique 10

2.3.1. Village de Neuville et Domaine seigneurial 10

2.3.2. Église Saint-François-de-Sales 12

2.3.3. Presbytère de Saint-François-de-Sales 15

2.4. Interventions archéologiques antérieures 17

3. Résultats : Église Saint-François-de-Sales (CeEv-8) 19

3.1. Sous-opération 1A 19
3.1.1. Sol d'origine 19
3.1.2. Défrichage du terrain (1667 au 20e siècle) 20
3.1.3. Aménagement de surface moderne (20e siècle) 22
3.2. Sous-opération 1B 29
3.2.1. Sol d'origine 29
3.2.2. Remblaiement et rehaussement du secteur avant la construction de la sacristie 29
3.2.3. Construction et rénovations de la sacristie (1836 à 1915) 31
3.2.4. Aménagements modernes (1915-2023) 35
3.3. Sous-opération 1C 38
3.3.1. Sol d'origine 39
3.3.2. Construction et réparation de l'église Saint-François-de-Sales (1696-1915) 40
3.4.3. Travaux divers sur l'église Saint-François-de-Sales (1915) 40
3.3.4. Trottoir moderne (1983) 43
3.4. Potentiel archéologique du site CeEv-8 43
4. Résultats : Presbytère Saint-François-de-Sales (CeEv-7) 45
4.1. Opération 6 : Surveillance archéologique 45
4.1.1. Sous-opérations 6A et 6C 45
4.1.2. Sous-opération 6B 49
4.1.3. Sous-opération 6D 52
4.1.4. Sous-opération 6E 55
4.1.5. Sous-opération 6F 57
4.2. Opération 7 (Sondage manuel archéologique) 57

4.2.1. Vestiges du bâtiment secondaire (6A100) 58
4.2.2. Séquence stratigraphique à l'est du vestige 6A100 59
4.2.3. Séquence stratigraphique à l'ouest du vestige 6A100 61
4.3. Potentiel archéologique du site CeEv-7 65
5. Excavation hors-site (NEU2023-1A) 66
6. Conclusion et recommandations 67
7. Bibliographie 69
Annexe A : Dessins stratigraphiques 71
SITE CEEV-7 72
SITE CEEV-8 77
HORS-SITE 81
Annexe B : Catalogues photos 82
SITE CEEV-7 83
SITE CEEV-8 92
HORS-SITE 106
Annexe C : Inventaire de la culture matérielle 107
SITE CeEv-7 108
SITE CeEv-8 114

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention. 3

Figure 2 : Localisation du site archéologique CeEv-7 et périmètre proposé pour le site archéologique CeEv-8. 4

Figure 3 : Plan de localisation des opérations, 2023. 5

Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 8

Figure 5 : *Plan du Bourg St-Louis, Seigneurie de Neuville*, par J-B Larue en 1802 et recopié en 1849 par W Larue. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'aire d'intervention. 12

Figure 6 : « Neuville – Presbytère » vers 1925, par Monique Mercure-Vézina. Vue vers le nord-ouest. À gauche, on peut voir le bâtiment secondaire aujourd'hui détruit. 16

Figure 7 : « Neuville – Presbytère » vers 1920. Le bâtiment secondaire est à peine visible à gauche, et la véranda et la galerie n'ont pas été ajoutées. Vue vers le nord-ouest. 16

Figure 8 : Plan de l'intervention archéologique de 2015 par Artefactuel. 18

Figure 9 : Plan rapproché des vestiges de CeEv-8. 26

Figure 10 : Plan de localisation des vestiges 6A100 à 6A400. 48

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Annexes de l'église Saint-François-de-Salles. Vue vers le sud-est. 14

Photo 2 : Gros plan des inscriptions gravées dans le béton. La date 1915 est inscrite sur une bordure de béton longeant les fondations du parement nord de la nef, et la date 1983 est gravée dans le trottoir longeant le même mur. 14

Photo 3 : Sommet du roc près de la surface à la limite ouest de l'aire d'intervention, au coin sud-est de 1A. Vue vers le nord-ouest. 20

Photo 4 : Paroi nord-ouest correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-2, où l'on observe le niveau de petites branches. 21

Photo 5 : Niveau de branches près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-2, vue en plan vers l'ouest. 22

Photo 6 : Paroi type de 1A, située au centre nord de la sous-opération. 23

Photo 7 : Emplacement de la paroi d'excavation de la photo 4. 24

Photo 8 : Inscription « 1983 » dans le trottoir de béton au nord de l'église, gravée avant que le béton ne durcisse. 24

Photo 9 : Sable orangé avec des coquillages 1A6 associé à une bordure de béton délimitant le stationnement, à l'est. Vue vers le nord. 25

Photo 10 : Vestige de béton 1A100. On peut voir une des planches de bois encore dans le couvercle, et les autres sont tombées sous l'effet de la décomposition. 25

Photo 11 : Portion du sommet du vestige 1A200, près des fondations de l'église. 27

Photo 12 : Fondations d'une partie moderne de l'église imbriquée avec le vestige 1A200, indiquant une contemporanéité des deux éléments. 28

Photo 13 : Paroi correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-1. 30

Photo 14 : Paroi correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4. 31

Photo 15 : Artéfacts de CeEv-8-1B9. 32

Photo 16 : Fondations de la sacristie construite entre 1836 et 1838, près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4. 33

Photo 17 : Paroi nord d'un sondage creusé contre les fondations du parement est de la construction de 1836-38, près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4. La première assise de gros moellons de la sacristie est absente. 34

Photo 18 : Drain 1B100, vue vers le nord. 37

Photo 19 : Drain 1B100, vue vers l'ouest. 37

Photo 20 : Drain 1B100. Des clous tréfilés sont fichés dans la planche. Au fond du drain, en stratigraphie, on observe la couche 1B11, dépôt associé au fonctionnement du drain. 38

Photo 21 : Paroi stratigraphique ouest correspondant au croquis CeEv-8-2023-CS-3. 39

Photo 22 : Sections du drain de terre cuite de 1C. 41

Photo 23 : Drain de terre cuite de 1C en relation à la descente de gouttière moderne. 42

Photo 24 : Artéfacts du lot CeEv-8-1C2 43

Photo 25 : Paroi nord de 6A correspondant au croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-2. 46

Photo 26 : Sous-opération 6C, vue vers le sud-ouest. Les excavations dans ce secteur étaient très peu profondes sauf pour la tranchée visible dans cette photo. 46

Photo 27 : Vestige 6A100, vue du coin sud-est vers le nord. 47

Photo 28 : Paroi sud de la sous-opération 6B illustrant la stratigraphie du croquis CeEv-7-2023-CS-3. 50

Photo 29 : Plan rapproché de la séquence podzolique dans la sous-opération 6B. 51

Photo 30 : Localisation de la séquence podzolique dans la sous-opération 6B. 51

Photo 31 : Profil stratigraphique correspondant au croquis CeEv-7-2023-CS-1. 53

Photo 32 : Profil stratigraphique correspondant au croquis CeEv-7-2023-CS-4. 55

Photo 33 : La tranchée 6E a été creusée dans un secteur ou la surface du sol était inégale, résultant en des profondeurs d'excavation très variables. Vue vers l'est. 56

Photo 34 : Mur est, parement est du vestige 6A100 dans le sondage 7A. 58

Photo 35 : Sondage 7A. Le vestige 6A100 s'est partiellement effondré vers l'intérieur de la maison, donc vers l'ouest. 59

Photo 36 : Artéfacts des lots CeEv-7-7A3 et CeEv-7-7A4. 60

Photo 37 : Échantillon d'artéfacts du lot CeEv-7-7A7. 63

Photo 38 : Tessons d'un contenant provenant du lot CeEv-7-7A7. 63

Photo 39 : Artéfacts provenant du lot CeEv-7-7A12. 64

Photo 40 : Portion de 6A100 arasée lors des travaux de 2023. On peut voir que le sable beige est localisé strictement à l'intérieur du périmètre du bâtiment. 64

Photo 41 : Paroi ouest de la sous-opération NEU2023-1A. 66

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats d'une surveillance archéologique réalisée sur les terrains de la bibliothèque Félicité-Angers, anciennement l'église Saint-François-de-Sales (704 rue des Érables), et du presbytère attaché à cette église (716 rue des Érables), à Neuville (Figure 1). L'intervention s'est déroulée du 15 août au 24 octobre 2023 et est associée au réaménagement des espaces de stationnement des deux bâtiments. Le projet écoresponsable nommé « Place des Marées » a pour objectif une meilleure gestion des eaux de pluie provenant du toit de la bibliothèque et des terrains en amont des bâtiments visés. Afin de mener ce projet à terme, des excavations importantes ont eu lieu sur le terrain au nord, à l'est et à l'ouest de l'ancienne église. Des travaux de plus faible ampleur ont aussi eu lieu au sud et à l'ouest du presbytère.

Le secteur d'intervention est situé en plein cœur du noyau institutionnel de Neuville et est occupé par des bâtiments religieux dès le tournant du 18e siècle. L'église et le presbytère ne sont pas des biens classés patrimoniaux, mais le chœur de l'église détient cette nomination depuis 1965 et son aire de protection englobe l'entièreté des bâtiments en question ainsi que leurs terrains depuis 1977. Le terrain du presbytère est partiellement couvert par le site archéologique CeEv-7 (Figure 2) et une révision de ses limites est proposée dans ce rapport (Figure 3). Quant au terrain de l'église Saint-François-de-Sales, il ne détient présentement pas de code de site mais le code CeEv-8 a été réservé à cet effet et on propose dans ce rapport d'étendre la surface du site à tout le terrain de l'église (Figure 3). Compte tenu de la riche histoire du secteur et de l'aire de protection proférée par le chœur de l'église, la présence d'un archéologue s'avérait nécessaire lors des travaux. Toutefois, les terrains autour du presbytère et de l'église ne présentent qu'un potentiel moyen de découvertes archéologiques et la surveillance a été préconisée. C'est dans le contexte de ces travaux que GAIA, coopérative de travail en archéologie, a été mandatée. L'intervention est associée au permis de recherche archéologique 23-GAIA-08.

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA était d'assurer la mise au jour et l'enregistrement des vestiges et des couches stratigraphiques, pour ensuite décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Lors de l'intervention de 2023, cela s'est traduit par une supervision constante des excavations et par plusieurs sondages manuels et mécaniques positionnés aléatoirement dans toute l'aire concernée. Dans l'éventualité où des vestiges ou des contextes archéologiques importants étaient mis au jour, l'archéologue devait en assurer la protection et la conservation dans la mesure du possible. À cette fin, il était en constante communication avec l'entrepreneur chargé des travaux, avec la Ville de Neuville et avec le ministère de la Culture et des Communications.

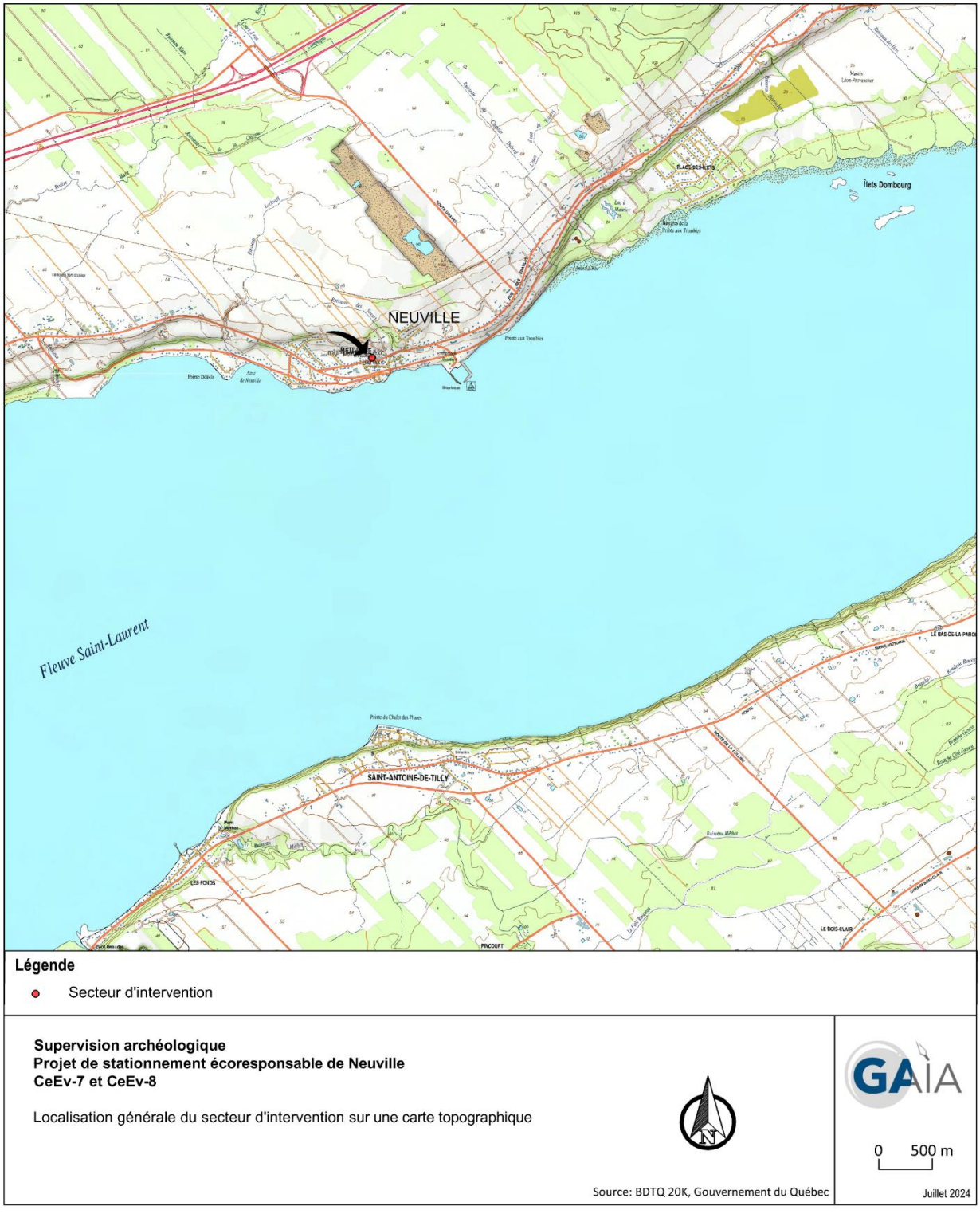

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention.

Figure 2 : Localisation du site archéologique CeEv-7 et périmètre proposé pour le site archéologique CeEv-8.

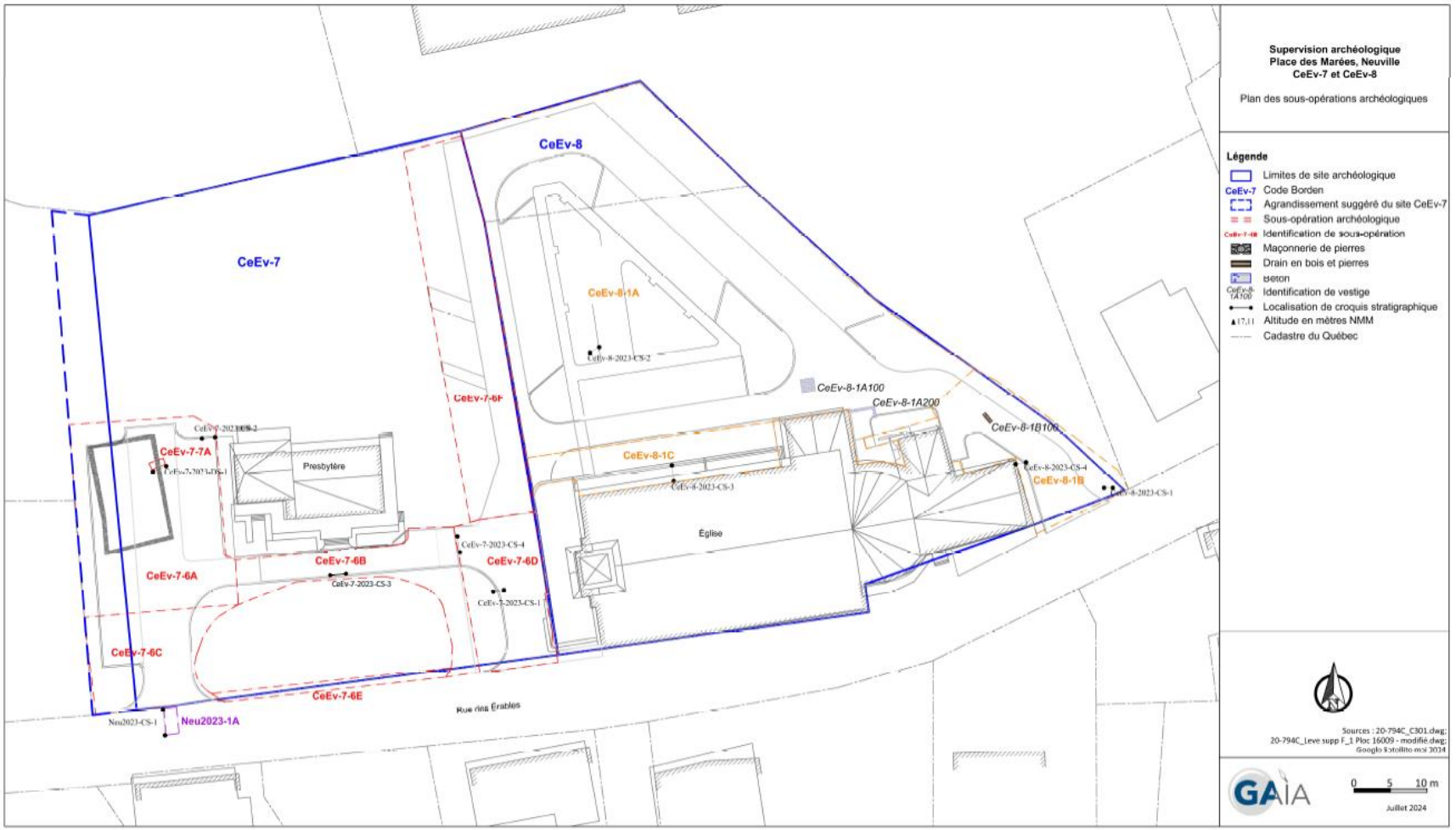

Figure 3 : Plan de localisation des opérations, 2023.

1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEv, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. L'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005) conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec. Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, chaque secteur correspond à une sous-opération et chaque unité stratigraphique à un numéro de lot. Les excavations mécaniques dans les limites du site archéologique du presbytère (CeEv-7) portent le numéro d'opération 6 et le sondage manuel exploratoire porte le numéro d'opération 7. L'excavation mécanique sur le terrain de l'église (CeEv-8) a pris la forme d'une multitude de tranchées et a culminé en un décapage d'une importante portion du secteur jusqu'au roc. Durant l'intervention, chaque tranchée s'est vu attribuer un numéro temporaire, mais à l'issue des travaux les données ont été groupées sous de nouveaux numéros de sous-opérations. Ces anciennes dénominations ont été conservées dans le carnet de notes de terrain, dans le catalogue photo et dans l'inventaire de la culture matérielle puisqu'elles sont des parties intégrales du processus d'enregistrement des données avant l'analyse en laboratoire.

Des croquis et dessins stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain. Leur dénomination consiste en une combinaison du site archéologique auquel le dessin est associé, suivi de l'année d'intervention, puis des lettres « CS » lorsqu'il s'agit d'un croquis stratigraphique ou des lettres « DS » pour le dessin stratigraphique produit à l'échelle, et finalement d'un chiffre incrémentiel. Chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Ville de Neuville. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Neuville et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis remis à la Ville de Neuville. Une version simplifiée de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'Annexe C.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

L'aire d'intervention se trouve en plein cœur du noyau institutionnel de la Ville de Neuville, sur la rive nord du fleuve St-Laurent, à environ 230 m au nord de la rive actuelle. Le secteur accuse une pente ascendante douce qui se retrouve dans l'aire d'intervention, à une altitude d'environ 17 m ANMM. La partie de la Ville de Neuville où se trouve l'aire d'intervention est située dans la formation géologique du groupe de Trenton, caractérisée par du calcaire, de la dolomie, du shale et du grès. Le secteur a été fortement modifié par l'agriculture depuis le 17e siècle et est aujourd'hui occupé par des installations agricoles et urbaines.

2.1.2. Environnement ancien

Le paysage naturel actuel de la région de Neuville est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteignait son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). La marge glaciaire remonta tranquillement vers la frontière canadienne, puis traversa du côté nord du fleuve Saint-Laurent vers 13 000 ans AA. La mer glaciaire de Champlain occupa alors la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de cette mer était particulièrement inhospitalier et sans doute caractérisé par une toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait alors atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988).

Le rebond isostatique qui a suivi la déglaciation du territoire eut pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 4). Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesurait près de 10 km de large et s'étendait des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Alors que le glacier se retirait au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passait tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal (Richard 1985 : 47).

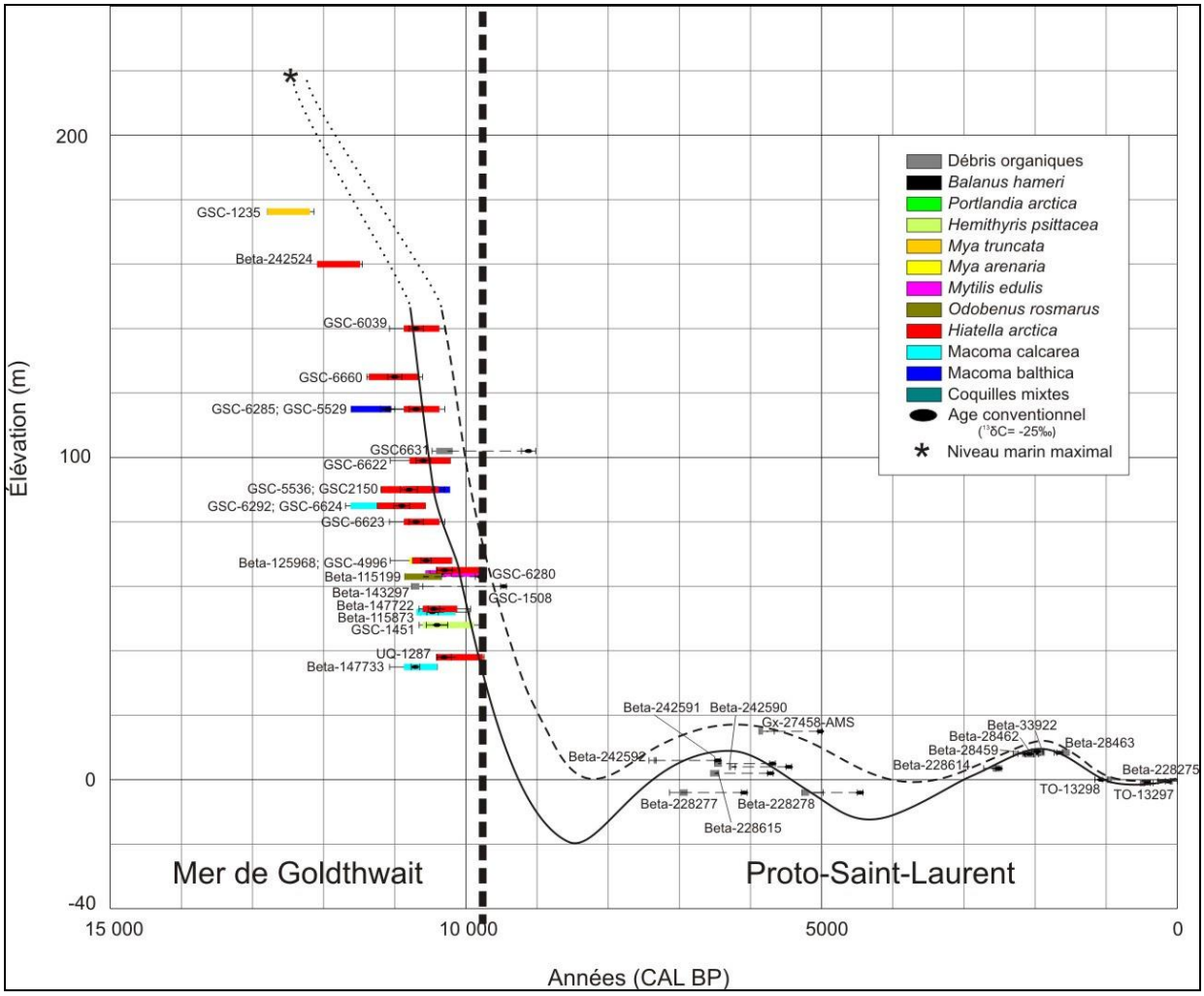

Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouvait alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29).

Entre 7 000 et 6000 cal. AA, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel (Dionne 2004). Il est ensuite remonté à 15 mètres ANMM entre 6 000 et 3 200 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 134).

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fit remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression fut à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendit au cours des deux derniers millénaires au niveau qu'on lui connaît aujourd'hui (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

2.2. Cadre culturel paléohistorique

La paléohistoire de Neuville est à ce jour encore mal documentée. La dernière intervention archéologique paléohistorique menée à proximité de Neuville remonte à 1987, alors que la MRC de Portneuf dirigait un inventaire archéologique afin de réévaluer le potentiel des sites paléohistoriques connus de la région (Taillon 1988). À Neuville, on dénombre trois de ces sites, soit les sites CeEv-1, CeEv-2 et CeEv-3, tous situés très près du fleuve. Le site archéologique CeEv-1 a été fortement perturbé par des activités agricoles et le tissu archéologique n'est plus intègre. Toutefois, la riche culture matérielle indique plusieurs phases d'occupations, mélangeant notamment des objets fabriqués aux environs de 3 000 à 3 500 ans AA à des objets euro-américains. Le site CeEv-2 a aussi été perturbé par le labourage des sols, mais quelques sondages effectués en 1987 (Taillon 1988 : 55) confirment qu'une partie du site archéologique est toujours intacte. Malgré cela, l'assemblage matériel est trop petit pour arriver à associer cette occupation à une affiliation culturelle et nécessiterait plus de recherche. Quant au site CeEv-3, il ne s'agit encore aujourd'hui que d'une découverte fortuite d'un outil lithique, un biface trouvé dans une pelouse (Bertrand 1979).

Il est important de noter que les fluctuations du niveau de la mer enregistrées entre 7 000 et 1 900 ans cal. AA peuvent avoir eu un effet de balayage sur les vestiges anthropiques qui se seraient situés dans

les basses terres du fleuve Saint-Laurent, éliminant ou perturbant les sites paléohistoriques. Puisque les données archéologiques récoltées dans la région de Portneuf sont peu nombreuses, l'effet observable de ces fluctuations n'a pu être mesuré à ce jour.

2.3. Cadre culturel historique

Situé en plein cœur du noyau villageois de Neuville, le premier bâtiment érigé à proximité du secteur d'intervention est une église-chapelle, bâtie en 1669 au sud de la rue des Érables. Cette dernière est démolie rapidement et remplacée par l'église Saint-François-de-Sales qui existe toujours aujourd'hui, bien qu'elle ait subie maints épisodes de reconstruction et de rénovation depuis. Les premiers habitants de Neuville arrivent sur la terre seigneuriale deux ans avant la construction de la première église-chapelle, en 1667, ce qui signifie que le secteur d'intervention a la vocation institutionnelle qu'il a aujourd'hui depuis les balbutiements du village. En 2015, la Ville de Neuville a fait l'acquisition de l'église et y a aménagé une bibliothèque municipale. Les rites religieux continuent d'y avoir lieu malgré ce changement partiel de vocation.

2.3.1. Village de Neuville et Domaine seigneurial

La Seigneurie de Dombourg dite la Pointe-aux-Trembles nait en 1653 lorsque les terres sont concédées à Jean Bourdon, cartographe, ingénieur et arpenteur de la Nouvelle-France. Le nom de Dombourg est une inversion des syllabes du nom de Bourdon. La notoriété de ce personnage aurait capté l'attention des censitaires, facilitant ainsi le développement de la nouvelle seigneurie (Gauvreau et Morissette 2014 : 11). Les premiers habitants, arrivés en 1667, se voient accorder les premières concessions la même année, mais une terre de sept arpents et demi sur 80 de profondeur est réservée au Domaine du seigneur. Elle est laissée intacte jusqu'en 1738, année où son démembrement commence (Rouleau 2001 : 61). Le Seigneur Bourdon y fait construire un moulin banal en 1668, puis une chapelle en 1669. Cette dernière serait bâtie du côté sud du chemin du Roy (rue des Érables), à environ 30 m en face de la sacristie de l'église Saint-François-de-Sales (Gauvreau et Morissette 2014 : 12).

En 1680, la Seigneurie est acquise par Nicolas Dupont de Neuville et elle prend éventuellement le nom du nouveau seigneur. En 1681, Neuville est le cinquième endroit le plus populeux de la Nouvelle-France après Québec, Montréal, Charlesbourg et la Côte de Beaupré, avec 392 individus y vivant (Gauvreau et Morissette 2014 : 13). En plus de bénéficier de la notoriété du premier Seigneur Bourdon, son épouse Anne Gasnier participe à la cause des filles du Roi et travaille à les amener jusqu'à Neuville, contribuant à son développement. De plus, le rendement des terres est si bon qu'on l'appelle le « grenier de la Nouvelle-France ».

Le défrichement du domaine seigneurial débute en 1667 et il est cultivé dès lors. Les seigneurs signent à bail le terrain à des fermiers qui ont la charge d'exploiter la terre, et ce jusqu'en 1738. À partir de cette date, le Seigneur Desmeloises commence le démembrement du domaine seigneurial qui sera distribué en quatre lots distincts. Le Roi, voulant limiter le morcellement des terres des censitaires, décrète en 1745 une interdiction de bâtir sur une terre de moins d'un arpent de front sur trente à quarante de profondeur sous peine d'amende (Rouleau 2001 : 126). Toutefois, devant la croissance de Neuville, l'intendant Bigot constate le besoin d'attirer des artisans et autres gens de métier et permet l'établissement d'un village nommé Bourg St-Louis autour de l'église en 1754 (Rouleau 2001 : 127). Durant cette décennie, Neuville est touché par la guerre de Conquête, résultant en un ralentissement du peuplement. En 1802, tel que l'illustre le plan de l'arpenteur Jean-Baptiste Larue, le village de Neuville ne présente que quelques maisons seulement (Figure 5).

Depuis le début du 19^{e} siècle, le développement urbain et démographique de Neuville demeure lent. Le nom de la seigneurie est passé de Neuville dite Pointe-aux-Trembles à Pointe-aux-Trembles en 1716, mais une querelle citoyenne en 1919 mène à une division en deux municipalités : le noyau résidentiel prend le nom de la municipalité de Neuville et cette dernière est enclavée dans la municipalité de Pointe-aux-Trembles. Les municipalités fusionnent en 1997 pour former la Ville de Neuville (Gauvreau et Morissette 2014 : 11).

Figure 5 : *Plan du Bourg St-Louis, Seigneurie de Neuville*, par J-B Larue en 1802 et recopié en 1849 par W Larue. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'aire d'intervention.

BAnQ E21,S555,SS1,SSS23,PB.10

2.3.2. Église Saint-François-de-Sales

Le premier bâtiment à occuper le terrain de l'église Saint-François-de-Sales est une église en pierre de 22,9 m sur 12,2 m. Son érection s'échelonne de 1696 à 1715. De cette église, il ne reste rien sauf peut-être les fondations du chœur de l'église (Neuville-Patrimoine religieux 2024) puisqu'en 1761, on la reconstruit en entier « depuis les fondations jusqu'à la couverture » (Noppen 1977 : 150).

Le chœur de l'église est reconstruit de 1761 à 1763 afin de le rendre plus imposant et on annexe une sacristie de 28 pieds par 22 pieds dans son prolongement en 1783 (Noppen 1977 : 150). Cela entraine la réduction de l'espace pour les chapelles intérieures et la construction d'un transept en 1783 vise à corriger de problème. En 1801, deux hôtels latéraux sont construits, suivi d'un maître-autel en 1802 (Gauvreau et Morissette 2014 : 386). De 1836 à 1838, la sacristie est complètement rebâtie et c'est la construction qu'on peut voir située au chevet de l'église actuelle (Noppen 1977 : 150). La nef est ensuite élargie en 1854, ce qui correspond aux dernières grandes modifications du bâtiment avant le 20e siècle.

Au cours du 20e siècle, l'église connait plusieurs épisodes de rénovations et ajouts mineurs. De petites annexes ont été ajoutées au côté nord du bâtiment afin d'accéder au sous-sol (Photo 1). La date exacte de la construction de ces annexes est inconnue et ne semble pas documentée. L'usage du béton comme matériau de construction des fondations de ces annexes indique une appartenance au 20e siècle. En 1915, la façade de pierre de l'église est reconstruite et remplacée par du granit et des travaux sur les fondations de la nef ont lieux. En 1983, un trottoir en béton est ajouté du côté nord de la nef, tel que l'indique une date gravée dans le béton du trottoir au moment où il a été coulé (Photo 2).

L'église Saint-François-de-Sales n'a jamais été classée au répertoire du patrimoine culturel du Québec. Toutefois, le chœur de l'église, construit de 1761 à 1763, a été classé puisqu'il présente une importante valeur artistique pour son décors intérieur ainsi que pour sa valeur architecturale, témoignant de la tradition architecturale française. Le chœur est classé en 1957 pour la première fois, puis en 1965 afin d'inclure le terrain. Depuis 1977, le chœur, l'église et son terrain bénéficient d'une aire de protection (RPCQ 2024 : Chœur de l'Église-Saint-François-de-Sales). En 2015, la Ville de Neuville fait l'acquisition de l'église et y débute l'aménagement de la bibliothèque Félicité-Angers, inaugurée en 2017. Des services religieux ont toujours lieux dans le chœur de l'église.

Photo 1 : Annexes de l'église Saint-François-de-Salles. Vue vers le sud-est.

CeEv-8-2023-001

Photo 2 : Gros plan des inscriptions gravées dans le béton. La date 1915 est inscrite sur une bordure de béton longeant les fondations du parement nord de la nef, et la date 1983 est gravée dans le trottoir longeant le même mur.

CeEv-8-2023-078

2.3.3. Presbytère de Saint-François-de-Sales

L'histoire du presbytère de Saint-François-de-Sales et des multiples phases de sa construction est liée à celle de l'église. Le presbytère est construit la même année que s'achève l'érection de la première église Saint-François-de-Sales, en 1715 (Gauvreau et Morissette 2014 : 391). Bien qu'ils soient aujourd'hui couverts d'une enveloppe extérieure moderne, les murs principaux du bâtiment actuel pourraient être ceux de 1715, ce qui en ferait l'uns des bâtiments les plus anciens de Neuville.

Le presbytère tombe rapidement en désuétude et le curé Dumont entreprend sa reconstruction en 1735 (Artefactuel 2015 : 5). Il érige un bâtiment de pierre de deux étages, et il est possible que la construction des murs de pierre du presbytère actuel date plutôt de cet événement de construction. Toujours en suivant l'histoire architecturale de l'église, des travaux majeurs ont lieux sur le presbytère en 1854. Le curé Parent fait complètement reconstruire la structure à partir des murs de pierres existants, seuls survivant de ces travaux majeurs. Il fait aussi ajouter une cuisine d'été avec toit mansardé du côté ouest (Parent 1853-1877 dans Artefactuel 2015 : 5). Entre 1877 et 1890, le presbytère fait à nouveau l'objet de rénovations (Artefactuel 2015 : 6).

En 1915, le presbytère est rénové en même temps que l'église, avec l'ajout d'une galerie et d'une véranda (Morissette et Rouleau 2000 : 69). À une date indéterminée avant 1915, on érige un bâtiment secondaire à l'ouest du presbytère, dans le stationnement actuel. Il est bien visible sur une photo du presbytère prise vers 1925 (Figure 6). Sur une autre photo prise vers 1920, où l'on peut voir la façade du presbytère sous le même angle, on discerne encore la présence du bâtiment secondaire (Figure 7). Toutefois, la galerie et la véranda n'apparaissent pas, ce qui suggère que la photo a été prise avant leur ajout en 1915 et que le bâtiment secondaire est antérieur à cet événement. Ce bâtiment n'existe plus aujourd'hui. Selon une communication personnelle relatée par Artefactuel, le bâtiment aurait servi à garer le corbillard et à entreposer des dons faits à l'église (Artefactuel 2015 : 28). Quant au presbytère, l'extérieur et l'intérieur ont été rénovés entre 2011 et 2015 avec l'acquisition du bâtiment par la Ville de Neuville (Neuville-Patrimoine religieux 2024).

Figure 6 : « Neuville – Presbytère » vers 1925, par Monique Mercure-Vézina. Vue vers le nord-ouest. À gauche, on peut voir le bâtiment secondaire aujourd'hui détruit.

BAnQ P157,S4,P961

Figure 7 : « Neuville – Presbytère » vers 1920. Le bâtiment secondaire est à peine visible à gauche, et la véranda et la galerie n'ont pas été ajoutées. Vue vers le nord-ouest.

BAnQ P600,S6,D5,P467

2.4. Interventions archéologiques antérieures

Le territoire de la Ville de Neuville n'a pas fait l'objet de beaucoup d'interventions archéologiques et son potentiel archéologique réel est peu connu. Deux interventions archéologiques ont eu lieu dans la rue des Érables, à proximité du secteur d'intervention, mais n'ont mené à aucune découverte archéologique (Fiset 2001, 2005). Quant au secteur à l'étude, on note une importante contribution de la coopérative de travail Artefactuel sur le site archéologique CeEv-7, soit le site du presbytère.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager du terrain du presbytère, la coopérative mène un inventaire archéologique au nord et au sud du presbytère selon les recommandations qu'ils ont préalablement émises (Figure 8). Par la suite, la coopérative procède à la supervision archéologique des d'essouchement et d'excavations pour la plantation de nouveaux arbres et pour le passage de fils électriques. Finalement, l'asphalte devait être retiré d'une portion du stationnement à l'ouest du presbytère. L'inventaire archéologique a permis de récolter quelques artéfacts, provenant surtout de sols remaniés et d'observer quelques vestiges de maçonnerie. La fonction de ces vestiges reste incertaine, mais certains ont été interprétés comme possiblement contemporains à la première phase de construction du presbytère. De plus, un puisard en pierre pourrait avoir été identifié.

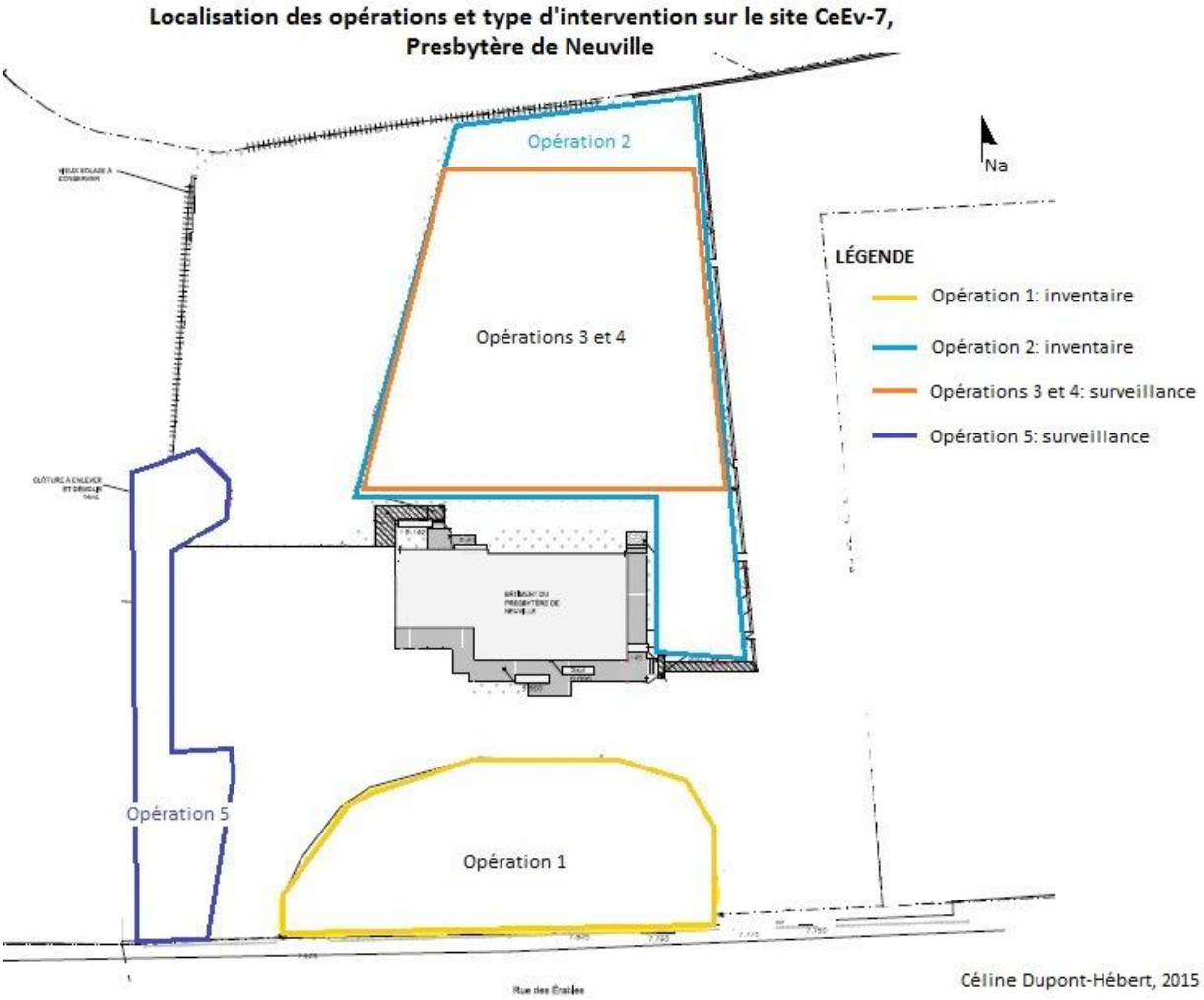

Figure 8 : Plan de l'intervention archéologique de 2015 par Artefactuel.

Artefactuel 2015 : 7

3. RÉSULTATS : ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES (CEEV-8)

Les activités archéologiques qui ont eu lieu au site archéologique de l'église Saint-François-de-Sales sont divisées en trois sous-opérations afin de mettre l'emphase sur leur localisation et sur des différences dans le tissu archéologique. La sous-opération 1A comprend toute la portion nord de l'aire d'étude et les sols n'ont pas été autant affecté par la présence des bâtiments environnants que dans les sous-opérations 1B et 1C. La sous-opération 1B correspond au coin sud-est du secteur, à l'est de l'église, et la sous-opération 1C longe le mur nord de l'église.

3.1. Sous-opération 1A

La sous-opération 1A est bornée par les limites du terrain à l'est et au nord, par la présence du site archéologique CeEv-7 à l'ouest et par les sous-opération 1B, 1C et par l'église au sud. Deux vestiges de béton y ont été décrits et la stratigraphie est simple et uniforme. L'excavation a débuté sous la forme de plusieurs tranchées mécaniques avant de se terminer en un décapage de presque tout le secteur.

3.1.1. Sol d'origine

La surface du sol moderne accuse une légère pente ascendante vers le nord. La surface de la roche-mère présente une pente semblable, cette dernière un peu plus forte, ainsi qu'une pente ascendante d'ouest en est de sorte que les sols sont plus épais dans le coin sud-ouest et moins épais dans le coin nord-est. Le long des limites nord et est du secteur, la surface du roc est parfois visible directement sous l'asphalte moderne (Photo 3).

Les sols formés avant la première occupation humaine du secteur et qui n'ont pas été affectés par l'action anthropique sont pratiquement absents sur le site. À certains endroits, le sommet de la roche-mère s'est désagrégé pour former un mince niveau de limon sableux, mais ces sols sont généralement absents de la stratigraphie du secteur, remplacés par un niveau organique contenant des traces anthropiques.

Photo 3 : Sommet du roc près de la surface à la limite ouest de l'aire d'intervention, au coin sud-est de 1A. Vue vers le nord-ouest.

CeEv-8-2023-336

3.1.2. Défrichage du terrain (1667 au 20e siècle)

La surface du roc est couverte d'un limon sableux organique brun foncé compact présent presque partout dans le secteur, d'une épaisseur variant entre 0 m et 0,40 m (1A3 et 1A4). Aux limites nord et est, là où le sommet du roc est affleurant ou très près de la surface du sol actuelle, ce niveau est souvent absent. Bien que la proportion de matière organique observée dans la couche varie d'un endroit à l'autre dans le secteur, la composition de la couche est assez uniforme. Elle contient quelques petites pierres schisteuses et des coquillages ainsi que beaucoup de brindilles et de petites branches. Aucun artéfact n'a été observé ni récolté dans cette couche.

Cette couche organique pourrait être interprétée autant comme le résultat d'un labourage des sols ou d'un défrichage du terrain, mais la présence d'une concentration de branches dans le secteur du croquis

stratigraphique CeEv-8-2023-CS-2 appuie l'hypothèse du défrichage. À cet endroit, dans la couche organique composée des lots de sol 1A3 et 1A4 (Photo 4), on observe un lit de petites branches disposées plus ou moins régulièrement (Photo 5). La majorité des branches sont cordées mais certaines sont disposées à tout venant. Cet effort de disposition des branches et brindilles témoigne du caractère anthropique du contexte, malgré l'absence d'artéfacts ou d'autres inclusions. Cet assemblage pourrait avoir servi à faciliter la circulation sur un sol humide et spongieux ou simplement être le résultat de d'une coupe de branches et de leur abandon. Ce type de contexte risque peu de se retrouver intact dans un niveau de labours et l'hypothèse d'un défrichement du terrain est plus plausible. De plus, l'absence de culture matérielle dans la couche, normalement presque ubiquiste en contextes labourés, laisse penser que de telles activités n'ont probablement pas eu lieu dans le secteur ou rarement.

S'il s'agit bien d'un défrichage du terrain ou d'activités agricoles, il est possible que les premiers travaux remontent à 1667, année où l'on commence le défrichement du domaine seigneurial (Rouleau : 2001 : 61). Ces travaux peuvent toutefois s'être déroulé plus tard et s'être étalé sur plusieurs siècle.

Photo 4 : Paroi nord-ouest correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-2, où l'on observe le niveau de petites branches.

CeEv-8-2023-203

Photo 5 : Niveau de branches près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-2, vue en plan vers l'ouest.
CeEv-8-2023-212

3.1.3. Aménagement de surface moderne (20e siècle)

Dans la sous-opération 1A, donc au nord de l'église Saint-François-de-Sales, tout le terrain est recouvert d'un remblai de sable légèrement limoneux brun orangé contenant des pierres arrondies (1A1, voir Photo 4 et Photo 6), puis d'asphalte (1A5). La couche est vraisemblablement un remblai de nivellement et un lit de pose pour l'asphalte puisque son épaisseur est variable et qu'elle est toujours recouverte de l'asphalte en question. Le remblai aurait servi à préparer une surface plus stable que le niveau organique sous-jacent et plus régulière pour accueillir l'asphalte.

L'événement aurait eu lieu au 20e siècle s'il s'agit de l'aménagement d'un stationnement pavé. Par la suite, les bordures de béton délimitant le terrain et les trottoirs aménagés autour de l'église ont tous été refait en 1983. Cette supposition se base sur une inscription gravée dans le béton du trottoir durant sa

pose (Photo 8). Comme le béton de ce trottoir avait comme lit de pose un sable jaune contenant beaucoup de coquillages (1A5), il est probable que tout autre assemblage de béton posé dans ce sable particulier soit contemporain. Cela s'applique aux bordures délimitant le stationnement de l'église (Photo 9) ainsi qu'au comblement du coin intérieur formé par le vestige 1A200. Cette annexe de béton anciennement jointe au complexe de l'église aurait été démolie puis dérasée lors des travaux d'aménagement du stationnement, et le tout comblé du sable orange contenant des coquillages.

Dans la sous-opération 1A, deux vestiges ont été trouvés et ils sont tous deux des structures modernes en béton (Figure 9). Le vestige 1A100 est une chambre de béton située au nord de l'église. Des pièces de bois sont coincées parallèlement les unes aux autres dans une cavité creuse du couvercle (Photo 10).

Photo 6 : Paroi type de 1A, située au centre nord de la sous-opération.

CeEv-8-2023-051

Photo 7 : Emplacement de la paroi d'excavation de la photo 4.

CeEv-8-2023-053

Photo 8 : Inscription « 1983 » dans le trottoir de béton au nord de l'église, gravée avant que le béton ne durcisse.

CeEv-8-2023-077

Photo 9 : Sable orangé avec des coquillages 1A6 associé à une bordure de béton délimitant le stationnement, à l'est. Vue vers le nord.

CeEv-8-2023-072

Photo 10 : Vestige de béton 1A100. On peut voir une des planches de bois encore dans le couvercle, et les autres sont tombées sous l'effet de la décomposition.

CeEv-8-2023-139

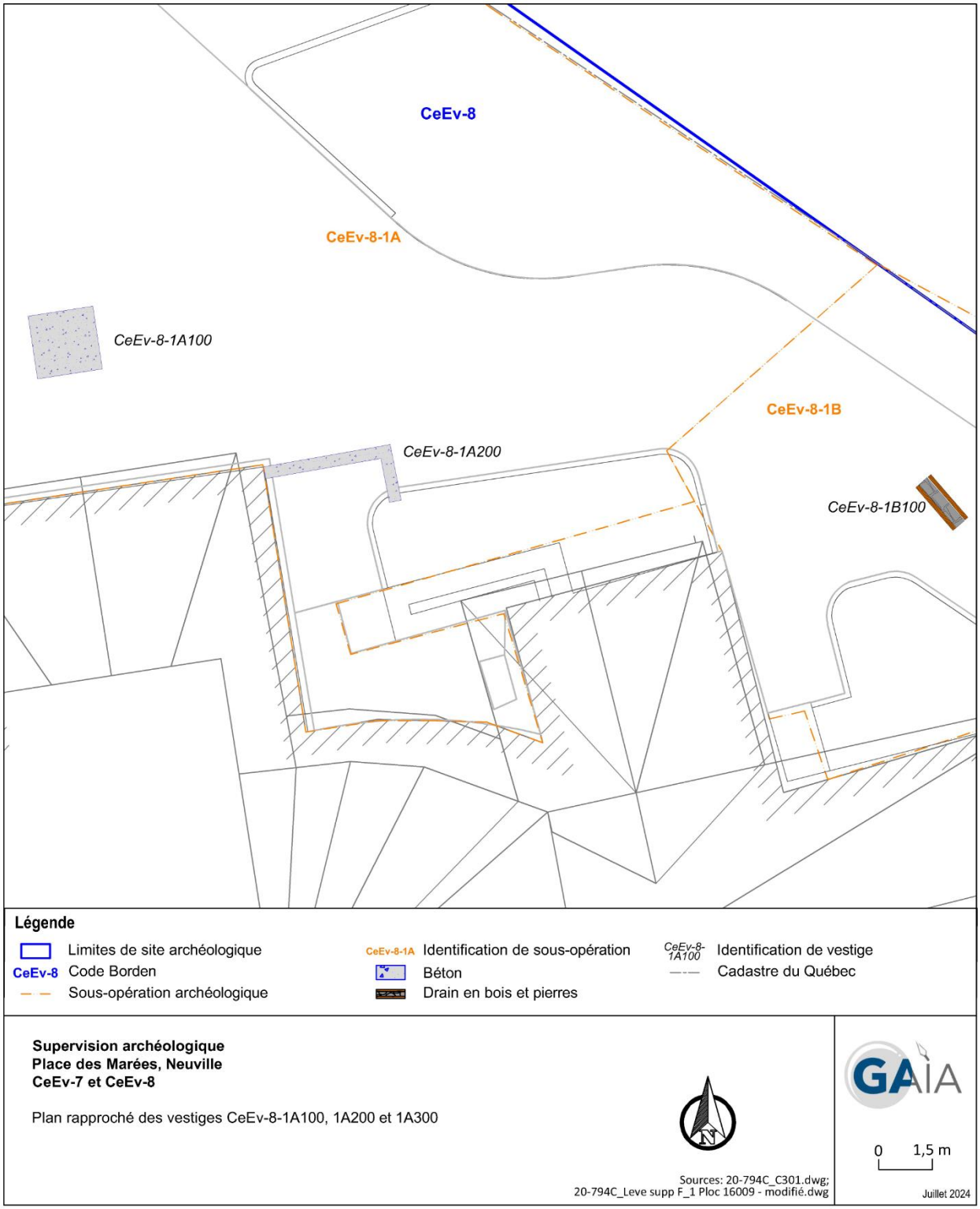

Figure 9 : Plan rapproché des vestiges de CeEv-8.

Le deuxième vestige est formé de deux murs de fondation de béton imbriqués l'un dans l'autre pour former un coin nord-est. Seule la surface de cet assemblage a été dégagée et il n'a pas été nécessaire de creuser plus profondément dans le contexte des travaux en cours (Photo 11). Il s'agit de fondations de béton de 0,35 m de largeur et d'une hauteur inconnue. La portion orientée est-ouest vient rejoindre les fondations de l'église et un sondage permet de constater que le vestige est imbriqué aux fondations et que les deux sont donc contemporains (Photo 12). La limite sud de la portion orientée nord-sud n'a pas été atteinte. Tel que mentionné plus haut, le sol utilisé pour combler le coin intérieur nord-est de cet assemblage de béton est le sable orangé contenant beaucoup de coquillages (1A5). Il s'agit du même sable qui a servi de lit de pose aux trottoirs de béton au nord de l'église et des bordures de béton de la limite du terrain est. L'abandon et le comblement de cette partie de la structure est probablement contemporain à ces événements qui ont eu lieu en 1983.

Photo 11 : Portion du sommet du vestige 1A200, près des fondations de l'église.

CeEv-8-2023-351

Photo 12 : Fondations d'une partie moderne de l'église imbriquée avec le vestige 1A200, indiquant une contemporanéité des deux éléments.

CeEv-8-2023-346

3.2. Sous-opération 1B

La sous-opération 1B correspond au coin sud-est du terrain de l'église, à l'est de cette dernière. Dans cette sous-opération, les excavations ont permis de dégager une petite portion de drain en bois et en pierre (Figure 9) et de décrire les fondations de la portion de l'église construite entre 1836 et 1838, ainsi que d'identifier des sols possiblement associés à la construction ou à la démolition de bâtiments dans le secteur. Les excavations dans la sous-opération 1B ont été particulièrement importantes et très peu de sols en place restent à l'issue des travaux. Lors de l'intervention, l'asphalte de surface et son lit de pose de gravier gris avaient été retirés et n'apparaissent donc pas sur les croquis stratigraphiques et sur les photographies.

3.2.1. Sol d'origine

Tel qu'observé ailleurs dans le secteur, le dernier niveau stérile correspond à la roche-mère formée de calcaire. La surface du roc accuse une pente ascendante du sud-ouest vers le nord-est. Le long de la limite est de la sous-opération, le roc est très près de la surface, presque affleurant (Photo 3). À quelques endroits, le sommet de la roche-mère s'est désagrégé pour former un niveau de limon argileux beige (1B5). Dans la sous-opération 1A et à certains endroits dans la sous-opération 1C, on identifie un niveau contenant de la matière organique qu'on associe à un défrichage initial du terrain et donc à une altération des sols d'origine. Ce sol n'est pas présent dans la sous-opération 1B et cet événement de défrichage a soit été arasé ou n'a pas eu lieu dans le secteur.

3.2.2. Remblaiement et rehaussement du secteur avant la construction de la sacristie

Directement au-dessus du roc désagrégé, dans le secteur sud-est, on identifie un limon sableux brun pâle contenant quelques grosses pierres rondes, la couche mesurant environ 0,15 m d'épaisseur (1B4, Photo 13). Près des fondations de la sacristie, on identifie un sol très similaire qui pourrait être associée au même événement : un limon sableux brun pâle avec des taches grisâtres et contenant des taches argileuses, des fragments de roc schisteux et une grosse pierre ronde, la couche mesurant 0,18 m d'épaisseur (1B8, Photo 14). Outre les pierres arrondies, aucun élément anthropique tel que des artéfacts ou des inclusions de mortier, de brique ou de charbon, n'ont été identifiés dans cette couche.

La couche pourrait correspondre à un sol d'origine perturbé par des activités anthropiques ou à un remblai. Le sol défriché observé dans la sous-opération 1A, donc dans la portion nord du terrain de l'église, contenait beaucoup de bois, ce qui n'est pas le cas ici. De plus, puisqu'on y trouve des pierres de tailles diverses, l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un remblai est plus plausible. Ce remblai pourrait être associé à la construction de la première sacristie en 1783 ou à celle de 1836-1838 puisqu'on y trouve, près des fondations, les mêmes pierres granitiques arrondies qui constituent la première assise du vestige.

Photo 13 : Paroi correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-1.

CeEv-8-2023-022

Photo 14 : Paroi correspondant au croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4.

CeEv-8-2023-268

3.2.3. Construction et rénovations de la sacristie (1836 à 1915)

Quatre sondages manuels ont été effectués près des fondations de la sacristie, soit trois contre le parement est des fondations et un contre parement nord. La stratigraphie près du parement ouest correspond à celle en annexe A, le croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4. La base des fondations a été atteinte à une profondeur peu variable, à environ 0,50 m sous la surface. Toutefois, près du parement nord, le sondage a été creusé jusqu'à une profondeur de plus de 0,90 m sous la surface sans en atteindre la base. De plus, la stratigraphie du côté nord de la sacristie est représentée par deux couches : un loam brun près de la surface correspondant à un remblai moderne (1B1) ainsi qu'un limon sableux brun clair avec des inclusions de pierres arrondies et de taches de mortier (1B9). On a trouvé dans cette dernière un tesson de terre cuite fine blanche et un de terre cuite fine à glaçure bleutée

(Photo 15). Cette couche épaisse de plus de 0,63 m pourrait correspondre au comblement de tranché 1B6 observé du côté est de la sacristie (Photo 14).

Photo 15 : Artéfacts de CeEv-8-1B9.

M. Renaud

Les fondations du parement est de la sacristie sont composées de trois états différents (Photo 16). Le premier (1B200a) consiste en une assise de gros moellons de granit bruts, posés sur le roc. L'assise est éphémère et n'a été observée que dans deux sondages sur trois. Le liant est un mortier sableux beige très creux, voire inexistant. Les pierres rondes n'ayant subi aucun travail, le parement est irrégulier au niveau de cette assise. Les couches 1B4 et 1B8, correspondant toutes deux à des possibles remblais, viennent s'appuyer contre cet état.

Le second état est un assemblage de calcaire ébauché, formant trois assises plus ou moins régulières (1B200b). Le parement est plutôt bien dressé. Le liant est un mortier beige friable et très creux, parfois

de plus de 0,08 m de profondeur entre les pierres. La couche de sol 1B6 couvre toute la hauteur de cet état, et son épaisseur varie selon la hauteur de l'état de maçonnerie de calcaire. Il s'agit d'un limon sableux brun pâle compact contenant des pierres subanguleuses et des taches argileuses. On y a trouvé un tesson de contenant de terre cuite fine de type Creamware et un fragment de contenant de verre vert. Dans le sondage où l'état de gros moellons 1B200a est absent, cette couche mesure 0,50 m de profondeur et s'aminci à mesure qu'on s'éloigne des fondations, s'apparentant fortement à un comblement de tranchée de construction (Photo 17).

Finalement, le dernier état de construction, 1B200c, consiste en une bordure de béton posée sur l'état de calcaire 1B200b. Dans la Photo 16, on peut voir qu'il épouse le sommet inégal de cet état. L'état était partiellement enfoui avant les travaux, donc visible au-dessus du niveau de l'asphalte.

Photo 16 : Fondations de la sacristie construite entre 1836 et 1838, près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4.
CeEv-8-2023-270

Photo 17 : Paroi nord d'un sondage creusé contre les fondations du parement est de la construction de 1836-38, près du croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-4. La première assise de gros moellons de la sacristie est absente.
CeEv-8-2023-284

Le premier état de construction, composé de pierres granitiques arrondies, pourrait correspondre au premier événement de construction de la sacristie en 1783 et l'état de pierres calcareuses à la reconstruction de 1836-1838. On aurait conservé quelques pierres des fondations de la première sacristie et érigé les nouvelles fondations par-dessus. Les dimensions de la première sacristie, mesurant 22 pieds sur 28 pieds, ne concordent cependant pas avec celles de la sacristie actuelle construite en 1836-1838 qui est plus large et beaucoup plus longue. Ainsi, à moins d'une erreur de calcul ou d'interprétation, le premier état ne peut correspondre à la construction de la sacristie en 1783.

Bien qu'aucun document n'indique que les fondations de la sacristie aient subit des modifications depuis 1838, la présence de trois états de construction différents supporte cette possibilité. Si les pierres granitiques correspondent à la construction originale de 1836-1838, les assises de calcaires et la bordure

de béton pourraient être le résultat d'une ou deux autres phases de construction ultérieures. La tranchée de construction strictement associée à l'état de pierres calcaires indique un creusement postérieur, vraisemblablement pour une reconstruction. Quant à l'état de béton, il est posé au moins en partie directement sur l'état de calcaire et en épouse le sommet et il semble qu'il soit intégral à la structure porteuse de la sacristie. Il est possible que ces deux états soient contemporains et correspondent à la même reconstruction. Si c'est bien le cas, on sait qu'en 1915, d'importants travaux ont eu lieu sur la façade principale de l'église, sur les fondations de la nef et même sur le presbytère. Toute l'église et le presbytère étant en chantier en 1915, il est fort possiblr que la sacristie ait subi des modifications la même année.

3.2.4. Aménagements modernes (1915-2023)

Le croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-1 (voir Photo 13) représente bien la séquence stratigraphique générale de la sous-opération 1B. Le remblai 1B4, posé sur le sol d'origine, a été décrit comme un remblai pouvant être antérieur à la construction de la sacristie de 1836-1838. Par-dessus ce remblai, on identifie un niveau de sable et de mortier beige à brun-pâle contenant des traces de chaux et de charbon mesurant 0,12 m d'épaisseur (1B3). Au-dessus se trouve un limon organique brun-foncé de 0,10 m d'épaisseur (1B2) ainsi qu'un limon sableux brun marbré orange avec jusqu'à 30 % d'inclusions de pierres, mesurant 0,11 m d'épaisseur (1B1). Aucun artéfact n'a été associé à ces couches.

La couche contenant du mortier et du sable, 1B3, pourrait correspondre à un événement d'épandage de déblais ou de matériaux de construction. Elle ne se retrouve pas partout dans la sous-opération 1B, mais plusieurs creusements modernes dans le secteur ont grandement perturbé la stratigraphie. L'événement peut être associé à la construction de la sacristie en 1836-1838 ou à un épisode de rénovation ou de reconstruction ultérieur. Le niveau contenant de la matière organique, 1B2, pourrait être un événement de remblaiement visant à recouvrir la couche contenant du mortier. À l'instar de la couche de mortier sous-jacente, elle n'est pas observée partout dans la sous-opération. Puisqu'elle contient de la matière organique, on peut imaginer qu'il s'agit d'un aménagement ornemental de surface tel qu'une pelouse. La présence d'arbres durant le 19^{e} et le 20^{e} siècle dans ce secteur est appuyée par l'observation de grosses racines près du secteur représenté par le croquis stratigraphique CeEv-8-2023-

CS-1. Finalement, la couche 1B3 est un remblai couvrant toute la sous-opération et qui a vraisemblablement servi à l'aménagement de l'asphalte.

Vestige 1B100

Environ 1,20 m sous la surface, un drain en bois mesurant plus de 1,60 m de long a été observé dans la sous-opération 1B (Photo 18). Il se situe dans la portion nord-est de la sous-opération, orienté du sud-est vers le nord-ouest, et n'est parallèle ou perpendiculaire ni à l'église et ni à la limite est du terrain. Son extrémité sud pourrait avoir été perturbée par des travaux antérieurs puisqu'elle déstructurée (Photo 19). Quant à l'extrémité nord, elle n'a pas été observée dans le cadre de ces travaux. Le drain est constitué de deux planches de bois de 0,12 m de largeur sur 0,07 m de hauteur posées sur leur côté court. Elles sont posées directement sur le roc et ne sont donc pas physiquement liées l'une à l'autre dans la tranchée. Les planches sont en bon état et des clous tréfilés sont fichés dans ces planches, témoignant de leur association au 20^{e} siècle. Au-dessus du drain, on ne trouve qu'une seule couche composée d'un sable limoneux brun-orangé pâle contenant jusqu'à 60 % de blocs de calcaire bruts (1B10), probablement un comblement de tranchée de creusement. Une couche d'environ 0,04 m est située au fond du drain, au sommet de la roche-mère. Elle est formée d'un limon sableux gris-brun (1B11) et s'est probablement déposée alors que le drain était en activité

Photo 18 : Drain 1B100, vue vers le nord.

CeEv-8-2023-096

Photo 19 : Drain 1B100, vue vers l'ouest.

CeEv-8-2023-092

Photo 20 : Drain 1B100. Des clous tréfilés sont fichés dans la planche. Au fond du drain, en stratigraphie, on observe la couche 1B11, dépôt associé au fonctionnement du drain.

CeEv-8-2023-100

3.3. Sous-opération 1C

La sous-opération 1C consiste en une bande d'environ 10,00 m localisée contre le parement nord de la nef de l'église Saint-François-de-Sales. Elle est caractérisée par une culture matérielle un peu plus riche que le reste du terrain de l'église, autrement très pauvre en artéfacts. Dans cette sous-opération, le seul vestige observé est un drain en terre-cuite servant à récolter l'eau de pluie. Au tout début de l'intervention, l'asphalte de surface et son lit de pose de gravier gris ont été retirés dans tout le stationnement et ils n'apparaissent donc pas sur les croquis stratigraphiques et sur les photographies. Le croquis stratigraphique CeEv-8-2023-CS-3 ainsi que la photographie qui lui est associé (Photo 21) représentent la séquence stratigraphique de la sous-opération.

Photo 21 : Paroi stratigraphique ouest correspondant au croquis CeEv-8-2023-CS-3.

CeEv-8-2023-240

3.3.1. Sol d'origine

À l'instar du reste du terrain de l'église, le dernier niveau stérile observé dans la sous-opération 1C correspond à une roche-mère formée de calcaire. À quelques endroits, le sommet de la roche-mère s'est désagrégé pour former un niveau de limon beige (1C8). Dans la sous-opération 1A, on identifie un niveau contenant de la matière organique qu'on associe à un défrichage initial du terrain et donc à une altération des sols d'origine. Ce sol a été altéré dans la sous-opération 1C, lorsqu'il est visible, et la couche contient moins de matière organique qu'au nord dans la sous-opération 1A. Ainsi, le sol d'origine n'est plus visible dans ce secteur ou a subi des modifications anthropiques.

3.3.2. Construction et réparation de l'église Saint-François-de-Sales (1696-1915)

La première couche anthropique observée dans le secteur est posée sur la roche-mère désagrégée (1C8). Il s'agit d'un limon brun pâle contenant des traces de gravier et mesurant environ 0,07 m d'épaisseur (1C7). Posé sur ce dernier se trouve un limon légèrement sableux brun contenant des fragments de schiste ou de calcaire et du charbon et mesurant jusqu'à 0,26 m d'épaisseur (1C4). Aucun artéfact n'a été associé à ces deux couches.

La couche correspondant au lot 1C7 contient quelques graviers, mais il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'inclusions associées à des activités anthropiques. Quant à la couche supérieure 1C4, la présence de charbon et de fragments de pierre indique que sa formation résulte d'activités humaines. Le premier événement marquant l'occupation du secteur est un défrichage du terrain en 1667, suivi de l'érection de l'église de 1696 à 1715. Depuis, l'église a subi maintes modifications, au point où la structure initiale a presque entièrement été remplacée. En l'absence d'artéfacts, il est complexe de dater la formation de ces couches et de les associer à un événement spécifique. De plus, d'importants travaux en 1915 ont grandement modifié les fondations de la nef de l'église et il en résulte une tranchée de fondation creusée jusqu'au roc, réduisant à zéro toute chance d'observer la relation entre les couches archéologiques anciennes et les fondations de l'église. La présence de cette tranchée indique toutefois que les couches décrites ci-dessus sont antérieures à cet événement. Les niveaux 1C7 et 1C4, peu perturbés et pauvres en artéfacts, sont probablement des sols d'origine qui ont été remaniés lors de la construction de l'église et des travaux subséquents.

3.4.3. Travaux divers sur l'église Saint-François-de-Sales (1915)

Il semblerait qu'après la formation du possible niveau d'origine remanié 1C4, le terrain ait subit très peu de modifications jusqu'au début du 20^{e} siècle. Les fondations de la nef de l'église subissent d'importants travaux de réfection en 1915 et la tranchée d'excavation associée à ces travaux (1C9, voir Photo 21) permet de confirmer que tous les sols rencontrés au-dessus de la couche 1C4 sont contemporains ou postérieurs à cette phase de construction en 1915. Le comblement de la tranchée est composé d'un loam brun pâle avec des marbrures bleues métallique et beige, avec des inclusions

de gros blocs granitiques bruts, de calcaire, de nodules de mortier et de verre à vitre. Quelques artéfacts associés à la quincaillerie ont été observés sur le terrain puis élagués.

Creusant la couche 1C4 se trouve un drain de terre cuite rouge composé de sections de 0,325 m de longueur et de 0,11 m de diamètre (Photo 22). Il est orienté dans un axe est-ouest, parallèle à l'église et situé à 2,75 m de ses fondations. À l'extrémité ouest, il bifurque vers l'église dans un angle droit pour rejoindre une descente de gouttière moderne, confirmant sa fonction de collecteur d'eau de pluie (Photo 23). Cette section orientée nord-sud rejoignant la descente de gouttière se situe au-dessus du comblement de la tranchée 1C9, confirmant que le drain a probablement été posé en 1915 lors des travaux sur les fondations. Puisque l'usage du béton suggère l'intention d'imperméabiliser les fondations de l'église en 1915, il est logique de croire qu'on ait instauré un système d'évacuation des eaux de pluie par la même occasion.

Photo 22 : Sections du drain de terre cuite de 1C.

Photo 23 : Drain de terre cuite de 1C en relation à la descente de gouttière moderne.

CeEv-8-2023-312

Un remblai de limon sableux brun contenant du gravier et mesurant environ 0,23 m d'épaisseur (1C2, Photo 21) couvre tout le secteur. Quelques artéfacts y ont été récoltés, notamment un clou tréfilé, un fragment de vitre, un tesson de contenant de terre cuite fine blanche et un de terre cuite fine jaune, des fragments de pipe de terre cuite fine argileuse dont un portant l'inscription « TD » ainsi qu'un bouton à œillet de laiton (Photo 24). Cette couche correspond vraisemblablement à un remblai servant à niveler et rehausser le terrain après les travaux de 1915.

Photo 24 : Artéfacts du lot CeEv-8-1C2.

M. Renaud

3.3.4. Trottoir moderne (1983)

Un trottoir posé en 1983 (Photo 8) longe le parement nord de la nef de l'église Saint-François-de-Sales. Il est posé sur un lit de sable orangé contenant des coquillages (1C1).

3.4. Potentiel archéologique du site CeEv-8

L'intervention de 2023 a eu un impact majeur sur le tissu archéologique du site de l'église Saint-François-de-Sales et cette section a fait le point sur le potentiel résiduel du site. Il est important de noter que malgré l'absence de découverte d'ossements humains lors de l'intervention de 2023, le potentiel bioarchéologique est toujours important près d'une église et toute intervention à cet endroit devrait faire l'objet d'une surveillance archéologique attentive.

La sous-opération 1A, correspondant au nord du terrain, a presque entièrement été excavée. Toute l'extrémité nord du secteur, à environ 10,00 m de la limite du terrain, a été excavée au complet et il en va de même pour une bande d'environ 4,00 m le long de la limite est du terrain. Le reste de la sous-opération contient des petites portions intactes, mais la majorité de l'aire a été excavée jusqu'au roc. Le secteur avait un potentiel archéologique paléohistorique et historique faible et aucune découverte d'importance n'y a été faite.

La sous-opération 1B a été entièrement excavée jusqu'au roc, à l'exception d'une bande d'environ 5,00 m le long des fondations de l'église. Puisque des sondages manuels ont permis d'y observer des couches archéologiques, il reste un potentiel archéologique résiduel dans cette bande.

La sous-opération 1C, à proximité de la nef de l'église, avait un potentiel archéologique théorique élevé. Des artéfacts y ont été récoltés et le secteur n'a pas été complètement excavé, ce qui signifie que cette portion du site est intègre à environ 50 %.

4. RÉSULTATS : PRESBYTÈRE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES (CEEV-7)

Les activités archéologiques qui ont eu lieu au site archéologique du presbytère Saint-François-de-Sales sont divisées en deux opérations distinctes. L'opération 6 correspond à la surveillance archéologique sur ce site, divisée en six sous-opérations. L'opération 7 correspond à la fouille d'un sondage effectuée près des vestiges de la structure maçonnée 6A100, 6A200, 6A300 et 6A400.

4.1. Opération 6 : Surveillance archéologique

4.1.1. Sous-opérations 6A et 6C

La sous-opération 6A correspond à l'aire occupée par le stationnement situé à l'ouest du presbytère, tandis que la sous-opération 6C se situe au sud-ouest, dans l'entrée menant au stationnement. Des travaux de faible profondeur, soit d'environ 0,60 m sous la surface, ont eu lieu dans les deux sous-opérations et la stratigraphie est comparable dans tout le secteur.

La stratigraphie du secteur à l'ouest du presbytère est représentée par des remblais modernes jusqu'à 0,60 m de profondeur sous la surface. Le croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-2, par exemple, fait état de plusieurs remblais de rehaussement (Photo 25) jusqu'à la profondeur atteinte lors des travaux. Dans la sous-opération 6C, les travaux étaient très superficiels sauf pour une tranchée creusée vis-à-vis de l'excavation NEU2023-1A, dans la rue des Érables. La roche-mère a été atteinte dans cette tranchée et la stratigraphie complète était représentée par des remblais modernes.

Photo 25 : Paroi nord de 6A correspondant au croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-2.

CeEv-7-2023-138

Photo 26 : Sous-opération 6C, vue vers le sud-ouest. Les excavations dans ce secteur étaient très peu profondes sauf pour la tranchée visible dans cette photo.

CeEv-7-2023-208

La découverte de vestiges maçonnés (6A100/6A200/6A300/6A400) marque l'intervention archéologique de ce secteur (Photo 27, Figure 10). Il s'agit des fondations du bâtiment secondaire observé sur les photos du début du 20e siècle (Figure 6 et Figure 7). Une de ces photos illustre le presbytère avant les travaux de 1915 et le bâtiment secondaire y apparaît, indiquant qu'il aurait été construit avant cette date. Les travaux de 2023 ont permis de dégager le sommet des vestiges de pierre et de découvrir l'entièreté de la structure rectangulaire, et ainsi de constater que les sols à l'intérieur de la structure diffèrent beaucoup de ceux à l'extérieur. Cette stratigraphie sera détaillée dans la section portant sur l'opération 7. Une assise de ce vestige a dû être arasée lors des travaux mais le reste est encore intact. Sa description complète se trouve dans la section sur l'opération 7.

Photo 27 : Vestige 6A100, vue du coin sud-est vers le nord.

CeEv-7-2023-128

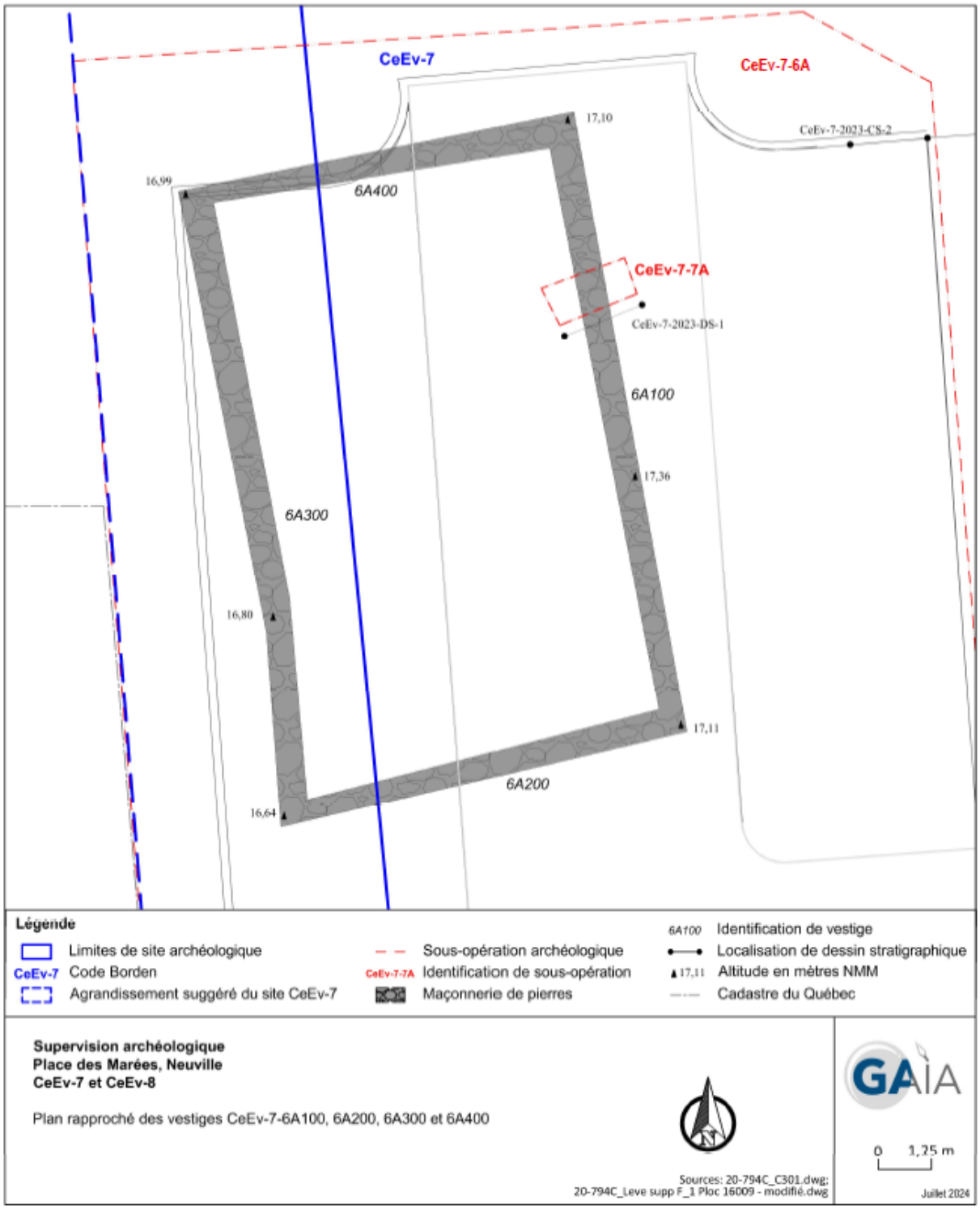

Figure 10 : Plan de localisation des vestiges 6A100 à 6A400.

4.1.2. Sous-opération 6B

La sous-opération 6B correspond aux excavations ayant eu lieu au sud du presbytère, devant le bâtiment. Les couches de sol sont en place mais n'offrent que très peu d'indices permettant de les dater ou d'interpréter leur mode de déposition. Toutefois, le roc n'a pas été atteint partout dans cette sous-opération et des couches archéologiques anciennes peuvent se trouver sous le niveau maximal atteint lors de l'intervention. Le croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-3 représente la séquence stratigraphique de ce secteur.

La couche 6B5, entièrement composée de mortier beige et mesurant moins de 0,01 m d'épaisseur, pourrait correspondre à un événement de construction ou de destruction. La première construction du presbytère est achevée en 1715 mais il aurait été rapidement reconstruit en 1735, pour ensuite subir d'importantes rénovations en 1854 puis entre 1877 et 1890. Cette mince ligne de mortier est probablement associée à un de ces événements.

Les couches inférieures à cette ligne de mortier (6B6 et 6B7) s'apparentent à des remblais, tout comme celle qui la couvre (6B4, Photo 28). Près de la surface, la couche de cailloux gris 6B3 correspond probablement à un ancien niveau de circulation, tandis que les couches supérieures ont été aménagées pour la pelouse de surface.

Photo 28 : Paroi sud de la sous-opération 6B illustrant la stratigraphie du croquis CeEv-7-2023-CS-3.
CeEv-7-2023-178

Curieusement, une séquence de sols podzoliques composée d'un sol humique gris foncé intermittent, suivi d'un sol éluvié gris pâle et d'un sable orangé posé sur le roc a été dégagée sur une superficie de 1,00 m sur 1,50 m directement au sud de l'entrée principale du presbytère (Photo 29 et Photo 30). Un sondage dans ce contexte n'a révélé aucune trace anthropique. Il s'agit du seul endroit dans tout le secteur d'intervention, incluant le terrain de l'église Saint-François-de-Sales, où un podzol a été observé.

Photo 29 : Plan rapproché de la séquence podzolique dans la sous-opération 6B.

CeEv-7-2023-172

Photo 30 : Localisation de la séquence podzolique dans la sous-opération 6B.

CeEv-7-2023-173

4.1.3. Sous-opération 6D

La sous-opération 6D est plus liée à l'histoire de l'église Saint-François-de-Sales qu'à celle de son presbytère considérant qu'elle est située directement devant le parvis de l'église. Étrangement, malgré le fort potentiel archéologique de la sous-opération 6D, située entre les deux bâtiments et près de la rue des Érables, très peu de données archéologiques ont été extraites de la surveillance archéologique dans ce secteur. La majorité du secteur peut être représentée par la stratigraphie CeEv-7-2023-CS-1, mais la limite ouest du secteur, donc près du presbytère, est mieux illustrée par le croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-4.

La roche-mère a été atteinte partout dans la portion est du secteur. Tel qu'illustré par le croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-1 (Photo 31), on trouve trois couches archéologiques au-dessus du roc. La première à partir du fond est un limon sableux orangé avec des inclusions de pierres mesurant 0,12 m d'épaisseur (6D6). Ensuite, on trouve un limon sableux brun pâle avec des inclusions de mortier, de gravier et de pierres rondes mesurant 0,15 m d'épaisseur (6D5) et un sable gris fin ressemblant à du mortier en poudre mesurant 0,08 m d'épaisseur (6D4). Finalement, une couche d'asphalte mesurant environ 0,17 m d'épaisseur couvre cette partie de la sous-opération (6D1).

Toutes les couches représentées par cette stratigraphie contiennent des inclusions anthropiques. Il s'agit probablement de remblais. La couche 6D2, bien que ressemblant à du mortier, est probablement un lit de pose pour l'asphalte qui serait plutôt composé de poussière de pierre ou de gravier fin.

Photo 31 : Profil stratigraphique correspondant au croquis CeEv-7-2023-CS-1.

CeEv-7-2023-001

Dans la portion ouest de la sous-opération 6B, la stratigraphie est différente (Photo 32, croquis stratigraphique CeEv-7-2023-CS-4), ce qui s'explique probablement la proximité du presbytère. On y retrouve encore l'asphalte de surface (6D1) ou du gazon, suivi d'un sable limoneux brun avec des marbrures orangées et des inclusions de pierres calcareuses et des traces de mortier, la couche mesurant environ 0,04 m d'épaisseur (6D2). Finalement, posé sur le roc, se trouve un limon légèrement sableux organique brun contenant des inclusions de pierres calcareuses et des petites lentilles de mortier et de sable brun pâle (6D3). La couche mesure environ 0,26 m d'épaisseur. Les couches 6D1 et 6D2 ont été retirées lors de l'intervention mais la couche 6D3 est relativement intacte. Elle a été documentée à l'aide d'un sondage (Photo 32).

La forte teneur en matière organique de la couche au-dessus du roc, 6D3, suggère qu'il puisse s'agir d'une zone défrichée, cultivée ou aménagée. Comme le presbytère est apparu très tôt dans l'histoire de

l'occupation du secteur, on peut imaginer que l'agriculture n'a pas été pratiquée dans cette bande de terrain entre le chemin et le bâtiment. Toutefois, l'aire aurait pu être couverte de végétation et résulter en cette couche organique. Seulement deux artéfacts et deux écofacts ont été collectés dans ce sol organique dans le sondage, soit deux ossements de mammifères ainsi qu'un tesson de contenant de faïence blanche et un de terre cuite grossière locale à glaçure incolore. Cet assemblage d'objets est trop petit pour en tirer de conclusions, mais il suggère toute de même une possible appartenance au Régime français, corroborée par l'inventaire archéologique mené dans le secteur en 2015 (Artefactuel 2015 : 15).

La couche de sol 6D2, bien que mince, contenait plusieurs artéfacts. On identifie un clou forgé, trois clous découpés, un fragment de verre à vitre et un fragment de tuyau de pipe de terre cuite fine argileuse. Ces artéfacts sont le reflet d'un assemblage d'objets de quincaillerie et peuvent provenir d'une couche d'épandage de déblais de démolition ou de matériaux de construction. La présence de clous découpés indique que la couche est associée au 19^{e} ou au 20^{e} siècle. Les multiples travaux sur le presbytère, que ce soit en 1854, entre 1877 et 1890 ou en 1915 pourraient tous être associés à cette couche.

Photo 32 : Profil stratigraphique correspondant au croquis CeEv-7-2023-CS-4.

CeEv-7-2023-051

4.1.4. Sous-opération 6E

La sous-opération 6E est une étroite excavation effectuée à la limite sud du site archéologique du presbytère, près de la rue des Érables. Elle est creusée dans une aire gazonnée et a une profondeur variant entre 0,70 m et 1,10 m sous la surface du sol, cette variation causée par la surface inégale du sol moderne (Photo 33). Le tissu archéologique est composé d'un niveau de sable organique en surface correspondant à la pelouse, suivi d'un remblai hétérogène contenant des pierres calcareuses. Le secteur a vraisemblablement été perturbé par les aménagements liés à la rue des Érables.

Photo 33 : La tranchée 6E a été creusée dans un secteur ou la surface du sol était inégale, résultant en des profondeurs d'excavation très variables. Vue vers l'est.

CeEv-7-2023-230

4.1.5. Sous-opération 6F

Bien que située dans les limites du site archéologique du presbytère, la sous-opération CeEv-7-6F présente un tissu archéologique identique à celui de la sous-opération CeEv-8-1A qui la borde à l'est. Comme le reste du terrain de l'église, la surface du sol moderne accuse une légère pente ascendante vers le nord et la surface de la roche-mère présente la même pente, quoi qu'un peu plus forte, ce qui résulte en un tissu archéologique mince à l'extrémité nord de la sous-opération.

Tout comme pour la sous-opération CeEv-8-1A, un limon sableux organique brun foncé compact couvre la roche-mère presque partout dans le secteur, sauf à la limite nord où il est absent. Il contient des branches et brindilles et témoigne d'un premier défrichage du terrain et possiblement d'activités agricoles à partir de 1667. Ces activités ont pu s'étendre sur plusieurs siècles et l'absence de culture matérielle rend la datation difficile.

Ensuite, toujours comme dans la sous-opération CeEv-8-1A, la sous-opération 6F est couverte d'un remblai de sable légèrement limoneux brun orangé contenant des pierres arrondies puis par l'asphalte de surface. Cette couche de sable est un remblai de nivellement et un lit de pose pour l'asphalte. Il aurait servi à préparer une surface plus stable et plus régulière que le niveau organique sous-jacent pour accueillir l'asphalte.

4.2. Opération 7 (Sondage manuel archéologique)

Le sondage 7A a été creusé afin de décrire la séquence stratigraphique associée au vestige 6A100. Il a été positionné sur le vestige correspondant au mur est du bâtiment et la stratigraphie rend compte de l'intérieur et de l'extérieur de la structure. Puisque le tissu archéologique est très différent de part et d'autre du vestige, la séquence événementielle sera présentée en deux temps en commençant avec le côté est.

4.2.1. Vestiges du bâtiment secondaire (6A100)

La portion du vestige 6A100 dégagée dans le sondage 7A est une maçonnerie de pierre orientée nord-sud posée sur la roche-mère. Le roc a été atteint du côté est du vestige, mais pas du côté ouest correspondant à l'intérieur de la structure puisque de l'eau montait rapidement dans le sondage. La portion dégagée du vestige est formée de huit assises plus ou moins régulières. Les parements ouest et est sont assez mal dressés et ce qui ressemble à un ressaut dans le parement est pourrait en témoigner (Photo 34). On observe un effondrement partiel du vestige vers l'ouest (Photo 35), et les assises inférieures du vestige pourraient aussi avoir été déplacées, créant ce ressaut. Le vestige est composé de pierres calcaires ébauchées et le liant est un mortier creux beige pâle contenant des nodules de chaux, des grains de sable noir et orange et des petites pierres d'environ 0,02 m. Les trois assises inférieures sont formées de pierres moins équarries et semblent constituer un état de construction différent.

Photo 34 : Mur est, parement est du vestige 6A100 dans le sondage 7A.

Ù,-CeEv-7-2023-105

Photo 35 : Sondage 7A. Le vestige 6A100 s'est partiellement effondré vers l'intérieur de la maison, donc vers l'ouest.
CeEv-7-2023-073

4.2.2. Séquence stratigraphique à l'est du vestige 6A100

La stratigraphie du côté est de la maçonnerie 6A100 débute avec la roche-mère et une couche d'environ 0,20 m d'épaisseur de limon sableux gris-verdâtre (7A5) correspondant au sommet altéré du roc. Sur ce limon sableux se trouve une mince couche intermittente de charbon de bois et une couche de mortier en nodules et en poudre contenant des fragments de crépis (7A4). Ensuite, la stratigraphie est composée d'une épaisse couche de limon sableux brun-gris foncé meuble contenant du charbon de bois, des coquillages et des fragments de calcaire (7A3) et d'un sable limoneux brun marbré gris-jaunâtre, lui aussi meuble. Il contient des fragments anguleux de calcaire, des cailloux arrondis, du charbon de bois et des traces de mortier (7A2). Finalement, on observe une couche de sable limoneux

brun-gris foncé peu compacte contenant des cailloux arrondis et des fragments anguleux de calcaire (7A1).

Quelques artéfacts ont été récoltés dans le mortier 7A4 et dans l'épaisse couche supérieure 7A3 mais n'ont malheureusement pu être associés à une couche plus qu'à l'autre. Il s'agit d'un objet de métal pouvant être une patte de scellement, de quelques ossements de mammifères, d'un fragment de verre à vitre et de trois fragments de contenants en grès grossier, deux de type Derbyshire et un de type Nottingham (Photo 36).

Photo 36 : Artéfacts des lots CeEv-7-7A3 et CeEv-7-7A4.

M. Renaud

La séquence stratigraphique du côté est suggère qu'un incendie a eu lieu assez tôt dans l'histoire du site du presbytère, la mince couche étant posée directement sur le sol d'origine. La couche de mortier supérieure pourrait résulter d'un épandage des débris après l'incendie en question. Artefactuel identifie

aussi des traces de combustion lors de leur intervention autour du presbytère, sans toutefois pouvoir associer ces éléments à un événement particulier. On note que selon les archives disponibles, aucun incendie n'a affecté le presbytère. Toutefois, la guerre de Conquête ainsi que l'invasion américaine de 1775 ont tour à tour provoqué de graves dégâts dans le village (Artefactuel 2015 : 4) et un de ces événements pourrait être responsable du possible incendie identifié dans le sondage 7A.

Le reste de la stratigraphie est composé de remblais de rehaussement du terrain ou de comblement de tranchée de construction du bâtiment secondaire. Le sol composant les épaisses couches 7A2 et 7A3 était meuble durant la fouille, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de remblais peu ou pas piétinés qui auraient été posés lors de la construction du bâtiment secondaire ou postérieurement. Finalement, la base de la couche de sable limoneux brun-gris 7A1 est située à la même altitude que la base de la couche de sable et de coquillages 7A6. Comme cette couche est définitivement associée au recouvrement des vestiges du bâtiment secondaire après sa démolition, la couche 7A1 est probablement contemporaine et associée au même événement.

4.2.3. Séquence stratigraphique à l'ouest du vestige 6A100

La couche de limon sableux gris-brun et contenant des pierres et du mortier (7A12) est une tranchée de fondation associée à la construction du bâtiment secondaire autour du tournant du 20^{e} siècle, à moins qu'il ne s'agisse de réparations des fondations. Les couches 7A11 (un mortier sableux gris pâle contenant des traces de charbon et bois), 7A10 (un sable limoneux brun foncé contenant des petits cailloux anguleux et du charbon de bois) 7A9 (une couche de chaux blanc crème en nodules et en poudre) et 7A8 (un limon sableux gris foncé contenant du mortier, des graviers, des pierres anguleuses et du charbon de bois) sont antérieures à ce creusement. La couche 7A7, composée de matière organique brune rougeâtre meuble contenant jusqu'à 30 % de fibre de bois, des pierres, du mortier et des os ainsi que la couche 7A6, un sable brun jaunâtre meuble contenant des coquillages et des pierres anguleuses, sont postérieures au creusement de la tranchée en question.

Plusieurs artéfacts ont été récoltés à l'intérieur de la structure. La couche de sable 7A6 contient quelques artéfacts de métal non identifiés, un clou tréfilé ainsi qu'un fragment de revêtement de béton.

La couche de matière organique 7A7 est riche en artéfacts et écofacts (Photo 37). On y trouve deux fragments de pot à plante de terre cuite grossière, neuf fragments d'un même bol de terre cuite fine blanche (Photo 38), deux fragments de verre pouvant provenir de la cheminée d'une lampe à huile, des fragments d'une bouteille à gin en verre, de la vitre, une semelle de chaussure, du béton, onze clous tréfilés, sept clous découpés et deux clous forgés ainsi qu'une capsule de métal ferreux de type *Crown*. Finalement, on a collecté 33 ossements de mammifères, d'oiseaux et de poissons. Quant au comblement de la tranchée de construction du bâtiment, le lot 7A12, elle contient deux ossements, un fragment de vitre, un fragment de tuyau de pire en terre cuite fine argileuse, quatre fragments de contenants en terre cuite fine blanche et deux en terre cuite fine jaune ainsi qu'un clou découpé (Photo 39).

Les couches antérieures au creusement de la tranchée de fondation (7A8, 7A9, 7A10 et 7A11) contiennent des matériaux de construction ou des traces de démolition, ainsi que du charbon de bois. La séquence stratigraphique du côté est du vestige suggère qu'un incendie a affecté le site du presbytère et la présence de charbon dans la plupart des couches du côté ouest est peut-être une trace de ce même événement. Il est aussi possible que ce charbon témoigne d'activités de combustion, mais une fouille serait nécessaire afin de mieux documenter ces dépositions. La couche riche en matière organique est associée à l'occupation du bâtiment et constitue probablement un plancher de bois pourri. La multitude d'artéfacts témoigne de son activité. Quant à la couche supérieure composée de sable et de coquillages, elle couvre partiellement le sommet arasé des fondations et ne se trouve qu'à l'intérieur du bâtiment (Photo 40). Elle correspond à un épisode de remblaiement des décombres après la démolition du bâtiment secondaire.

Photo 37 : Échantillon d'artéfacts du lot CeEv-7-7A7.

M. Renaud

Photo 38 : Tessons d'un contenant provenant du lot CeEv-7-7A7.

M. Renaud

Photo 39 : Artéfacts provenant du lot CeEv-7-7A12.

M. Renaud

Photo 40 : Portion de 6A100 arasée lors des travaux de 2023. On peut voir que le sable beige est localisé strictement à l'intérieur du périmètre du bâtiment.

CeEv-7-2023-159

4.3. Potentiel archéologique du site CeEv-7

Malgré la grande quantité d'excavations menées sur le site CeEv-7 en 2023 et en 2015 (Artefactuel 2015) et le peu de découvertes faites durant ces interventions, le potentiel de découvertes archéologiques est toujours présent et la supervision archéologique est recommandée en tout temps.

Le potentiel archéologique des sous-opérations 6A et 6C est important considérant la présence du bâtiment secondaire dans la portion ouest du site. De plus, les excavations étaient peu profondes les sols à l'extérieur de la structure pourraient être en place à certains endroits. Un inventaire archéologique est recommandé pour toute intervention dans le bâtiment secondaire ou à proximité. Les sous-opérations 6B et 6D ont presque entièrement été excavées, mais le potentiel archéologique théorique reste fort près des bâtiments. Les sous-opérations 6E et 6F ont, quant à elles, un potentiel archéologique très faible. Pour la sous-opération 6E, cela s'explique par la proximité de la rue des Érables qui semble avoir perturbé les sols environnants. La sous-opération 6F a un potentiel théorique moindre et les excavations importantes qui y ont eu lieu ont confirmé ce faible risque de découverte.

5. EXCAVATION HORS-SITE (NEU2023-1A)

Une seule excavation a eu lieu hors des limites des deux sites archéologiques. Il s'agit d'un branchement de conduite dans la rue des Érables, et comme l'excavation n'a pas permis d'observer de couches archéologiques, on ne recommande pas d'inclure ce secteur au site archéologique du presbytère ni de créer un nouveau site archéologique. L'excavation mesure 5,30 m sur 2,00 m et a atteint une profondeur de 3,80 m sans pour autant atteindre le sommet de la roche-mère. La conduite recherchée a été localisée à plus de 3,00 m de profondeur au centre de la rue et sa tranchée d'excavation semble avoir perturbé toute la largeur de la voie de circulation.

La stratigraphie (Photo 41) est composée d'une alternance de couches de sable beige de construction et de blocs de calcaire résultant vraisemblablement des excavations dans la roche-mère qui ont eu lieu lors de la pose de la conduite recherchée. Elles sont associées au remblaiement de la dernière excavation associée à la conduite, que ce soit pour sa pose ou pour la réparer.

Photo 41 : Paroi ouest de la sous-opération NEU2023-1A.

Neu2023-004

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de surveillance archéologique ont eu lieu sur les terrains de la bibliothèque Félicité-Angers, anciennement l'église Saint-François-de-Sales, et du presbytère de Saint-François-de-Sales. Les travaux s'inscrivaient dans un important projet de gestion des eaux de pluie écoresponsable et impliquait beaucoup d'excavations. Comme les terrains en question bénéficient de l'aire de protection du chœur de l'église, classé immeuble patrimonial, la présence d'un archéologue était nécessaire. Les objectifs de l'intervention archéologique étaient de préserver les vestiges connus lorsque possible et de décrire et documenter toute découverte archéologique durant les travaux. Ces objectifs ont tous été atteints.

L'intervention a pris la forme d'une supervision archéologique et a touché deux sites archéologiques, soit le site existant CeEv-7 associé au presbytère, et le site CeEv-8 présentement réservé pour l'église. Les excavations sur le site du presbytère consistaient en une deuxième intervention sur le terrain, la première menée en 2015 (Artefactuel 2015). L'intervention de 2023 a permis la découverte des vestiges d'un bâtiment secondaire construit autour du tournant du 20e siècle et détruit probablement durant la deuxième moitié du 20e siècle, ainsi que d'observer un tissu archéologique bien préservé mais pauvre en données archéologiques sur le reste du terrain. Quant au site CeEv-8, les excavations ont eu lieu partout sur le terrain et très peu de données archéologiques, autant au niveau stratigraphique, matériel qu'immobilier, ont été collectées. Des installations modernes ont été trouvées, mais aucun vestige datant d'avant le 20e siècle n'a été observé. Une couche archéologique qui pourrait être associée à des événements agricoles ou à un défrichage du terrain a été décrite mais presque aucune trace anthropique n'y a été observée. Finalement, une tranchée a été creusée dans la rue des Érables mais aucun sol archéologique n'a été rencontré.

Bien que les résultats de la supervision archéologique de 2023 n'aient pas mené à de découverte importante, le potentiel archéologique n'en reste pas moins grand. Une supervision archéologique est recommandée pour toute intervention sur ces deux terrains. De plus, puisque le terrain de l'église a une fonction religieuse depuis 1696, les risques de découvrir des restes humains sont importants et

doivent être pris en compte lors d'excavations près de l'église, aujourd'hui connue comme la bibliothèque Félicité-Angers.

7. BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel. 2015. *Interventions archéologiques au site du presbytère Saint-François-de-Sales (CeEv-7), Neuville, Région de Portneuf*. Rapport inédit remis à la Ville de Neuville.

Bertrand, H. 1979. *Correspondance sur le site CeEv-3*. Document inédit remis au Gouvernement du Québec, Ministères des Affaires Culturelles, Direciton générale du patrimoine.

Dionne, J.-C. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.

Dionne, J.-C. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. 33-44.

Fiset, R., 2001. *Surveillance archéologique dans l'arrondissement historique de Neuville à l'été de l'an 2000,* Ville de Neuville, rapport inédit.

Fiset, R. 2005. *Surveillance archéologique à Neuville, 2003,* Ville de Neuville, rapport inédit.

Gauvreau, M.-C. et R. Morissette. 2016. *Le patrimoine bâti de Neuville*. Société d'histoire de Neuville, Québec.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Morissette R. et M. Rouleau. 2000. *Neuville, 1667-2000 : 333 années d'histoire,* Neuville, Société d'histoire de Neuville.

Noppen, L. 1977. *Les églises du Québec (1600-1850)*. Éditeur officiel du Québec, Québec.

Occhietti, Serge, Michel Chartier H., Claude Hilaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et Richard Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, no. 1, pp. 23-45.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, no. 1-2, pp. 17-37.

Parent, Michel et Serge Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246.

Pintal, Jean-Yves. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

Rouleau, M. 2001. *Terrier Seigneurie de Neuville - 1665-2000. Revu et corrigé*. Les cahier neuvillois, Société d'histoire de Neuville.

RPCQ. 2024. *Chœur de l'Église-Saint-François-de-Sales*. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/, consulté en juillet 2024.

Taillon, H. 1988. *MRC de Portneuf. Rapport des activités archéologiques 1987*. Rapport inédit remis à la MRC de Portneuf.

Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

Ville de Neuville. 2024. *Patrimoine religieux*. https://www.ville.neuville.qc.ca/, consulté en juillet 2024.

ANNEXE A : DESSINS STRATIGRAPHIQUES

SITE CeEv-7

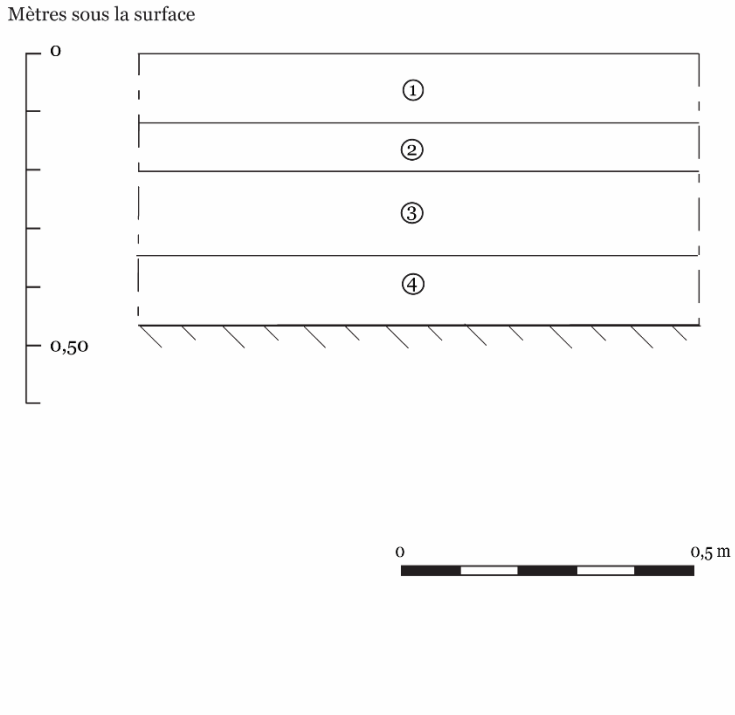

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-7-2023-CS-1
Sous-opération 6D

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 6D1.

② Sable gris fin, possible mortier en poudre. 6D4.

③ Limon sableux brun pâle avec inclusions de mortier et de pierres arrondies. 6D5.

④ Limon sableux orangé avec inclusions de pierres. 6D6.

LÉGENDE

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 8 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-7-2023-CS-2

Sous-opération 6A, paroi nord

Mètres sous la surface

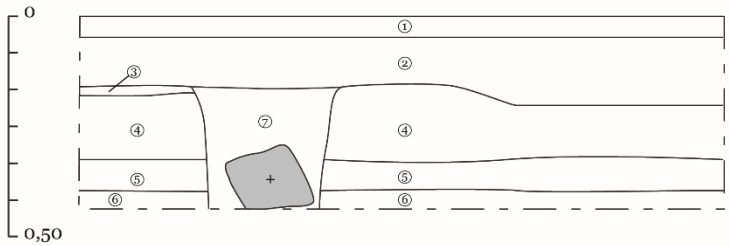

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier gris. (6A1)

② Gravier 0-3/4" gris. (6A2)

③ Géotextile. (6A3)

④ Loam brun pâle à brun jaunâtre hétérogène. Contient des pierres arrondies (30%). (6A4)

⑤ Déchets de combustion et scories, rougeâtre à brun. Contient de l'anthracite. (6A5)

⑥ Limon sableux brun-gris compact. Contient quelques pierres subanguleuses. (6A6)

⑦ Sable limoneux brun compact. Contient des pierres subanguleuses. (6A7)

LÉGENDE

\+ Pierre

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 8 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-7-2023-CS-3

Sous-opération 6B, paroi nord

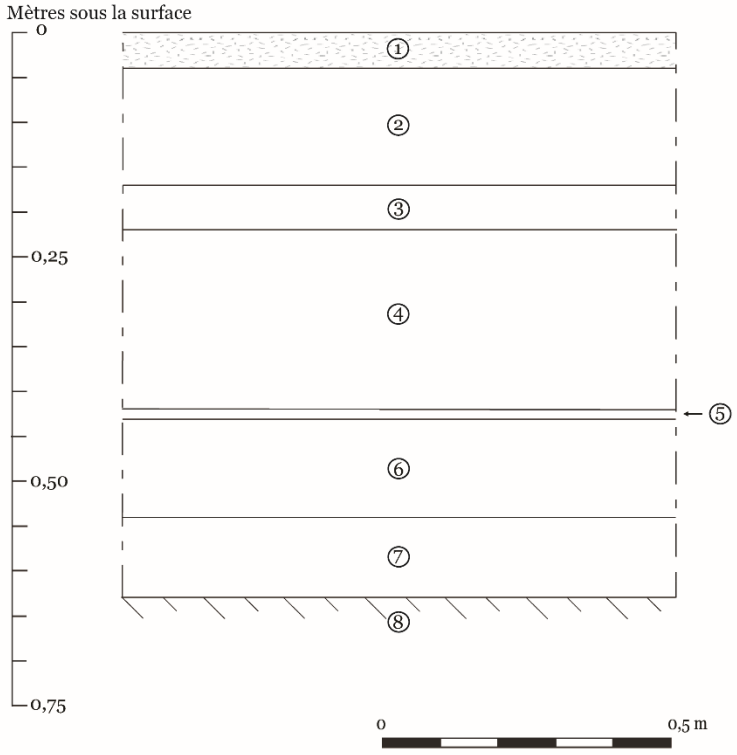

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gazon. 6B1.

② Sable légèrement limoneux brun, compact. 6B2.

③ Cailloux gris, meuble. 6B3.

④ Sable limoneux brun gris à brun, peu compact avec inclusions de quelques pierres. 6B4.

⑤ Mince couche de mortier beige. 6B5.

⑥ Limon et gravier gris, calcaire en fragments et en morceaux (taille = 10 cm). 6B6.

⑦ Limon brun marbré brun rougeâtre, peu compact, avec inclusions de taches de charbon de bois. 6B7.

⑧ Roc.

LÉGENDE

Gazon

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A.-M. Faucher
Date: 11 juillet 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-7-2023-CS-4

Sous-opération 6D, paroi ouest

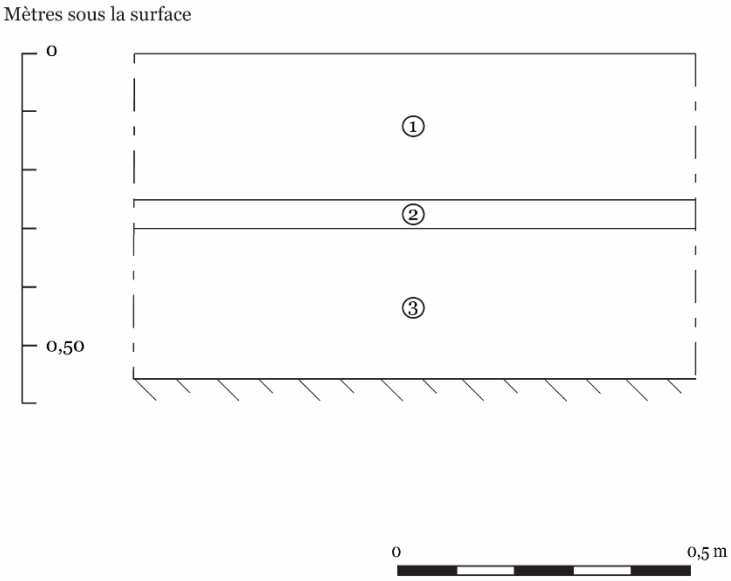

DESCRIPTION DES COUCHES

① Agrégat d'asphalte et de gravier. 6D1.

② Sable limoneux brun avec marbrures orangées. Contient des pierres calcaires anguleuses (10%) et des traces de mortier. 6D2.

③ Limon légèrement sableux organique brun. Contient quelques pierres calcareuses avec minces lentielles de sable brun pâle et de mortier. 6D3.

LÉGENDE

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 8 mai 2024

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CeEv-7-2023-DS-1

Sous-opération 7A, paroi sud

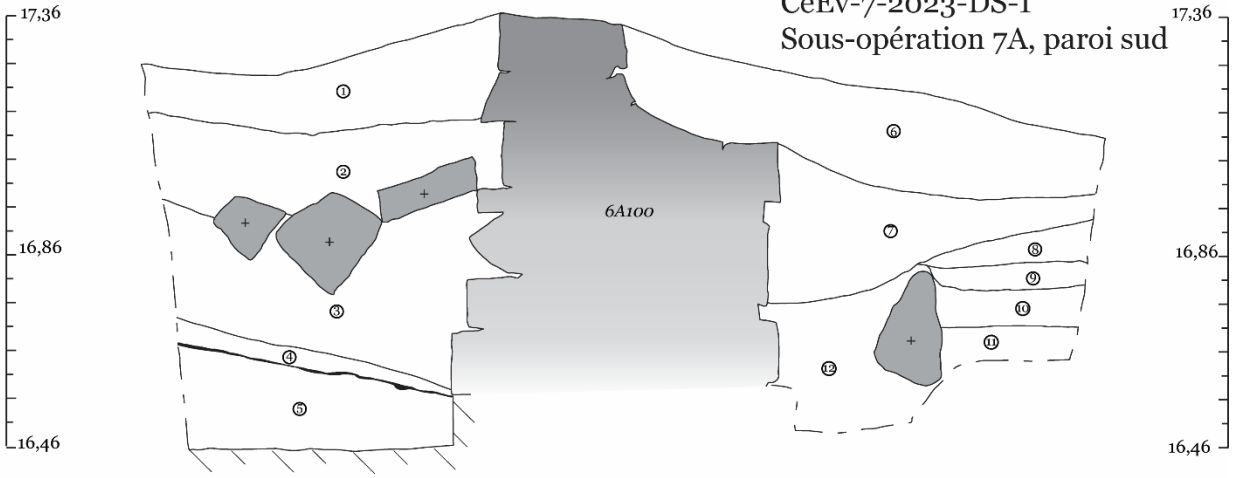

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux brun-gris foncé peu compact. Contient des cailloux arrondis et fragments de calcaire anguleux.

② Sable limoneux brun marbré gris-jaunâtre, hétérogène, meuble. Contient des fragments anguleux de calcaire, des cailloux arrondis, des charbons de bois et des taches de mortier.

③ Limon sableux bun-gris foncé, meuble. Contient des charbons de bois, des coquillages, et des fragments de calcaire.

④ Mortier blanc-crème en nodule et en poudre. Contient des fragments de crépis. Suivi d'un mince niveau intermittent de charbon de bois et de cendre.

⑤ Limon sableux gris verdâtre meuble avec fragments de calcaire anguleux. roc altéré.

⑥ Sable brun jaunâtre meuble. Contient des coquillages et quelques pierres calcaires anguleuses.

⑦ Matière organique brun foncée rougeâtre, meuble. Contient des fibres de bois (30%), des pierres, du mortier, et des os.

⑧ Limon sableux gris foncé, meuble. Contient du mortier (5%), des graviers, des pierres anguleuses et du charbon de bois.

⑨ Chaux en nodules et en poudre blanc crème.

⑩ Sable limoneux brun foncé, meuble. Contient de petits cailloux anguleux et des charbons de bois.

⑪ Mortier sableux gris pâle meuble avec charbons de bois.

⑫ Limon sableux brun-gris hétérogène. Contient des pierres et du mortier.

0 1,0 m

LÉGENDE

Pierre

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde et A. Guérette
Infographie: A. Guérette

Date: 18 mai 2023

SITE CeEv-8

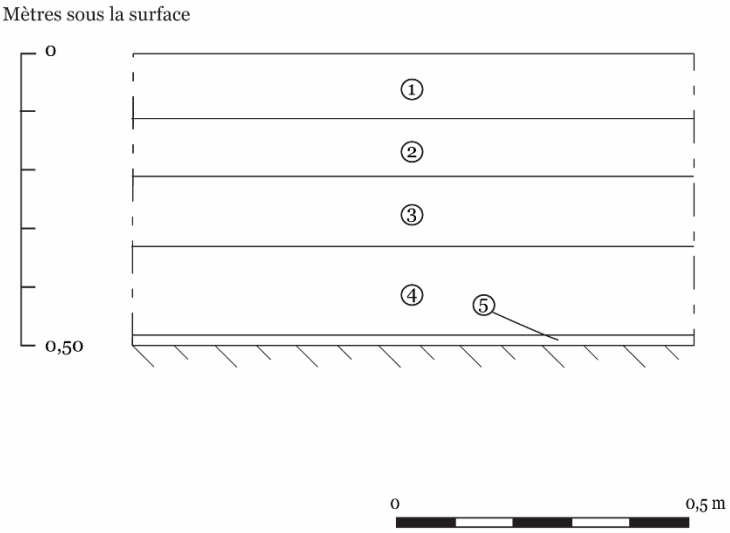

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-8-2023-CS-1
Sous-opération 1B, paroi sud

DESCRIPTION DES COUCHES

① Limon sableux brun marbré orangé, compact. Contient des pierres (30%). 1B1.

② Limon organique brun-gris foncé. 1B2.

③ Sable et mortier, beige à brun pâle, peu compact. Contient des taches de chaux et de charbon. 1B3.

④ Limon sableux brun pâle peu compact. Contient quelques grosses pierres. 1B4.

⑤ Limon argileux. 1B5

LÉGENDE

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 7 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-8-2023-CS-2

Sous-opération 1A

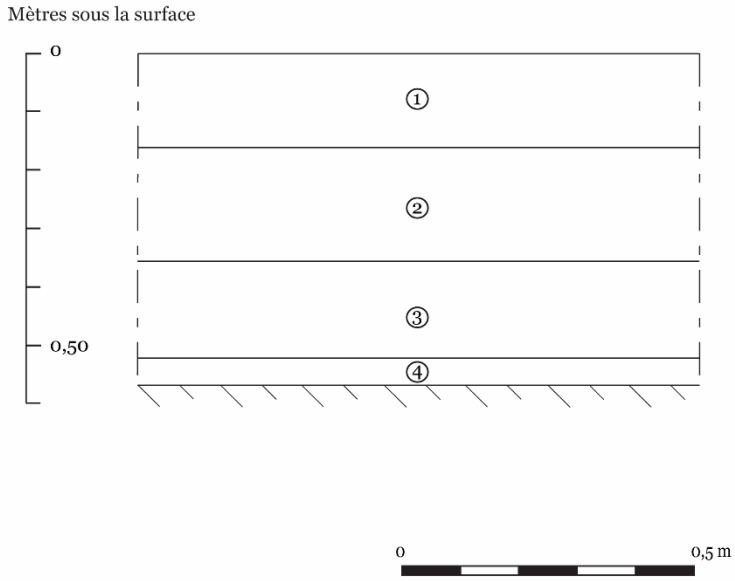

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable légèrement limoneux brun, peu compact. Contient des pierres arrondies. 1A1.

② Limon sableux organique brun foncé. Inclusions de brindilles et de petites pierres rondes et de galets de schiste et de quartz. 1A2.

③ Limon organique sableux brun foncé, compact. Contient des branches dont une concentration empilée à plat. 1A3.

④ Limon organique sableux brun foncé, compact. Contient des branches et des taches argileuses. 1A4.

LÉGENDE

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 7 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-8-2023-CS-3

Sous-opération 1C, paroi ouest

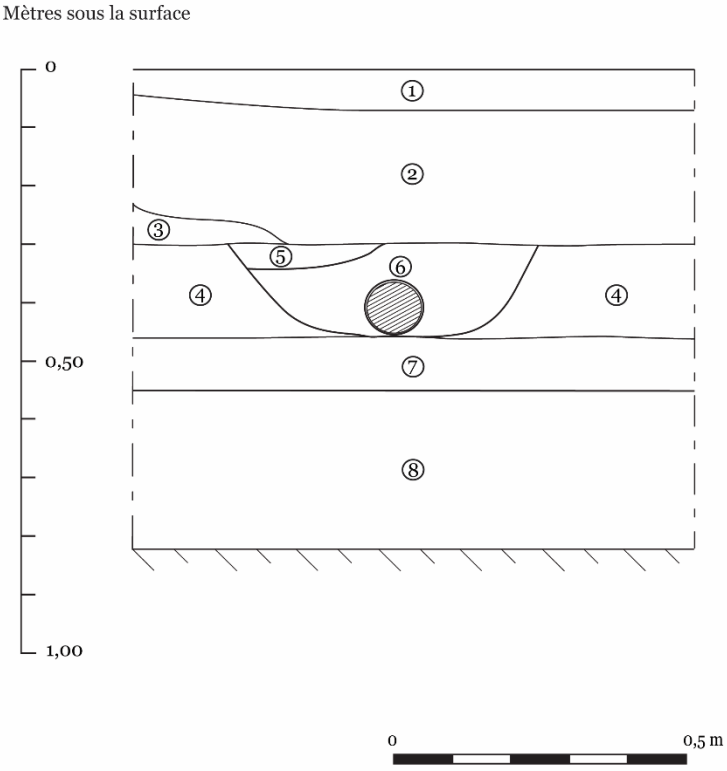

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable orangé contenant des coquillages. 1C1.

② Limon sableux brun, compact. Contient des graviers. 1C2.

③ Loam brun et gravier. 1C3.

④ Limon légèrement sableux brun. Contient des fragments de schiste et de charbon. 1C4.

⑤ Mortier beige. 1C5.

⑥ Loam brun. Contient des traces de mortier, des fragments de briques et des pierres anguleuses. 1C6.

⑦ Limon brun pâle peu compact. Contient des graviers (5%). 1C7.

⑧ Limon beige. 1C8.

LÉGENDE

Conduite de terre cuite

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 7 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEv-8-2023-CS-4

Sous-opération 1B

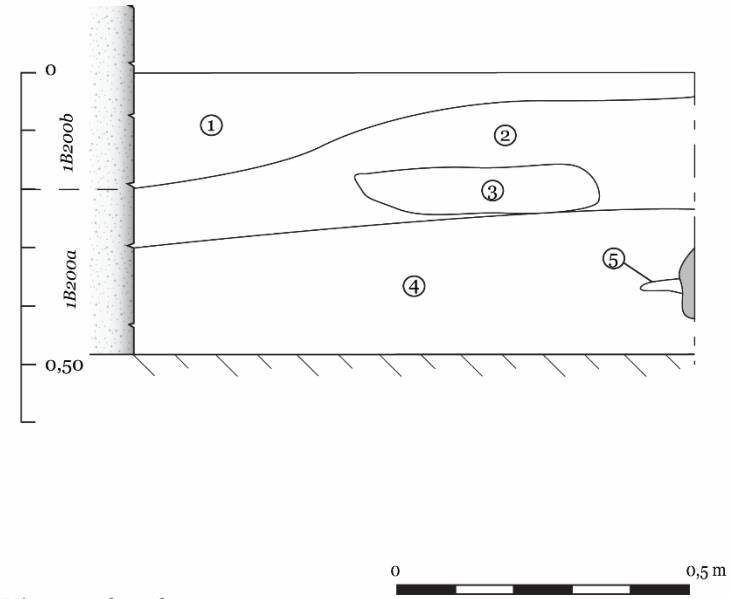

Mètres sous la surface

DESCRIPTION DES COUCHES

① Limon sableux brun pâle compact. Contient des pierres subanguleuses et des taches argileuses. 1B6.

② Sable limoneux brun-orangé. Contient des pierres arrondies. 1B4.

③ Lentille de sable brun-beige peu compact. 1B7.

④ Limon sableux brun pâle avec taches grisâtres, compact. Contient des taches argileuses, des fragments de roc schisteux et une grosse pierre ronde. 1B8.

⑤ Sable fin beige. Lentille.

LÉGENDE

Maçonnerie

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 8 mai 2024

HORS-SITE

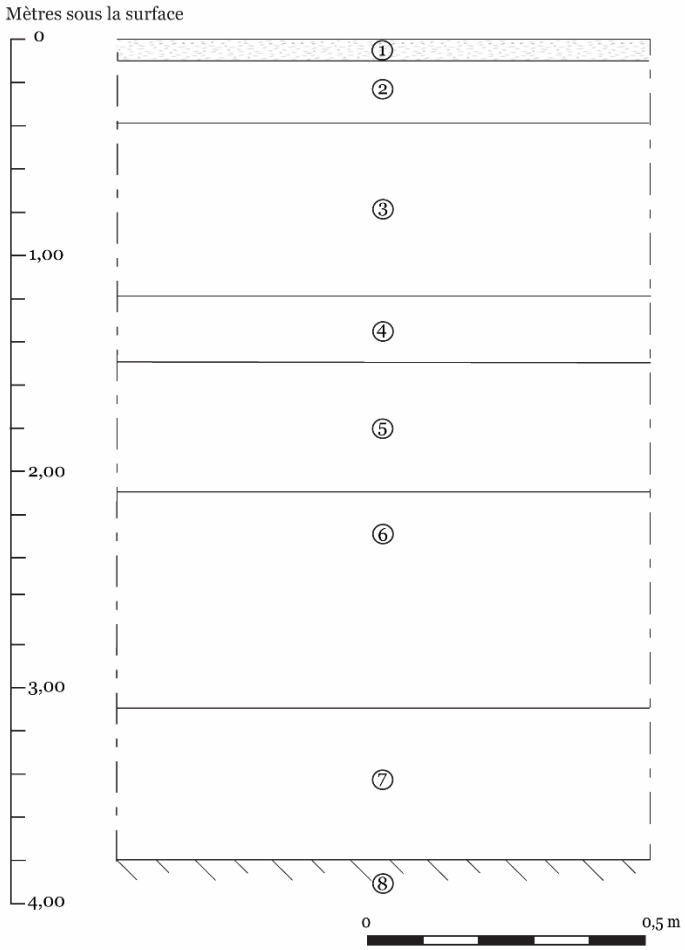

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

NEU-2023-CS-1

Sous-opération 1A, paroi ouest

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 1A1.

② Gravier 0-3/4 gris. 1A2.

③ Sable et blocs de calcaire (25%) brun pâle avec inclusions de pierres rondes. 1A3.

④ Sable limoneux brun avec calcaire (roc) concassé. 1A4.

⑤ Sable blond. 1A5.

⑥ Roc concassé. 1A6.

⑦ Sable blond. 1A7.

⑧ Roc.

LÉGENDE

Asphalte

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A.-M. Faucher
Date: 11 juillet 2024

ANNEXE B : CATALOGUES PHOTOS

SITE CeEv-7

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-001	IMG_7365	6F	Tranchée exploratoire 2N, paroi est	E	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-002	IMG_7366	6F	Tranchée exploratoire 2N, paroi est	E	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-003	IMG_7367	6F	Tranchée exploratoire 2N, fin	N	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-004	IMG_7368	6F	Tranchée exploratoire 2N, fin	N	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-005	IMG_7369	6F	Tranchée exploratoire 2N, contexte	NE	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-006	IMG_7370	6F	Tranchée exploratoire 2N, contexte	NE	16-08-2023	OL
CeEv-7-2023-007	IMG_7505	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-008	IMG_7506	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-009	IMG_7507	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-010	IMG_7508	6F	Excavation 6F	SE	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-011	IMG_7587	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-012	IMG_7588	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-013	IMG_7589	6F	Excavation 6F	S	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-014	IMG_7590	6F	Excavation 6F	SE	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-015	IMG_7591	6F	Excavation 6F	E	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-016	IMG_7592	6F	Excavation 6F	E	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-017	IMG_7593	6F	Excavation 6F	E	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-018	IMG_7594	6F	Excavation 6F	E	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-019	IMG_7595	6F	Excavation 6F	E	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-020	IMG_7596	6F	Excavation 6F	N	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-021	IMG_7597	6F	Excavation 6F	N	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-022	IMG_7598	6F	Excavation 6F	NE	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-023	IMG_7599	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-024	IMG_7600	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-025	IMG_7601	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-026	IMG_7602	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-027	IMG_7603	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-028	IMG_7604	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-029	IMG_7605	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-030	IMG_7606	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-031	IMG_7607	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-032	IMG_7608	6F	Planches bois éparses, 6F	-	31-08-2023	OL
CeEv-7-2023-033	IMG_7609	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-034	IMG_7610	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-035	IMG_7611	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-036	IMG_7612	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-037	IMG_7613	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	N	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-038	IMG_7614	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	N	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-039	IMG_7615	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-040	IMG_7616	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-041	IMG_7617	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-042	IMG_7618	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-043	IMG_7619	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	SE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-044	IMG_7620	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	SE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-045	IMG_7621	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-046	IMG_7622	6F	Extrémité nord de 6F après décapage	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-047	IMG_7623	6F	Extrémité nord de 6F, excavation	O	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-048	IMG_7624	6F	Extrémité nord de 6F, excavation	O	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-049	IMG_7625	6B	6B avant excavation	ENE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-050	IMG_7626	6B	6B avant excavation	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-051	IMG_7627	6B	Sondage 6B, extrémité ouest	O	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-052	IMG_7628	6B	Sondage 6B, extrémité ouest	O	06-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-053	IMG_7629	6B	Sondage 6B, extrémité ouest	O	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-054	IMG_7630	6B	Sondage 6B, extrémité ouest	NO	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-055	IMG_7631	6B	Sondage 6B, extrémité ouest	NO	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-056	IMG_7632	6B	Fin excavation 6B	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-057	IMG_7633	6B	Fin excavation 6B	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-058	IMG_7634	6B	Fin excavation 6B	S	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-059	IMG_7635	6B	Fin excavation 6B	S	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-060	IMG_7636	6B	Fin excavation 6B	SO	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-061	IMG_7637	6B	Fin excavation 6B	SO	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-062	IMG_7638	6B	Fin excavation 6B	SE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-063	IMG_7639	6B	Fin excavation 6B	E	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-064	IMG_7640	6B	Fin excavation 6B	NE	06-09-2023	OL
CeEv-7-2023-065	IMG_7641	6A	6A avant excavation	NO	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-066	IMG_7642	6A	6A avant excavation	O	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-067	IMG_7643	6A	6A avant excavation	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-068	IMG_7644	6A	6A avant excavation	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-069	IMG_7645	6A	6A avant excavation	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-070	IMG_7646	6A	6A avant excavation	SE	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-071	IMG_7647	6A	6A avant excavation	E	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-072	IMG_7648	7A	Tranchée manuelle 7A	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-073	IMG_7649	7A	Tranchée manuelle 7A	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-074	IMG_7650	7A	Tranchée manuelle 7A	S	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-075	IMG_7651	7A	Tranchée manuelle 7A	E	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-076	IMG_7652	7A	Tranchée manuelle 7A	SO	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-077	IMG_7653	7A	Tranchée manuelle 7A	SO	27-09-2023	OL
CeEv-7-2023-078	IMG_7654	7A	6A100 parement est dans 7A	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-079	IMG_7655	7A	6A100 parement est dans 7A	O	28-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-080	IMG_7656	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-081	IMG_7657	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-082	IMG_7658	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-083	IMG_7659	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-084	IMG_7660	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-085	IMG_7661	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-086	IMG_7662	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-087	IMG_7663	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-088	IMG_7664	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-089	IMG_7665	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-090	IMG_7666	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-091	IMG_7667	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-092	IMG_7668	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-093	IMG_7669	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-094	IMG_7670	7A	6A100 sommet dans 7A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-095	IMG_7671	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-096	IMG_7672	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-097	IMG_7673	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-098	IMG_7674	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-099	IMG_7675	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-100	IMG_7676	7A	7A paroi sud	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-101	IMG_7677	7A	6A100 parement ouest, dans 7A	E	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-102	IMG_7678	7A	6A100 parement ouest, dans 7A	E	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-103	IMG_7679	7A	6A100 sommet dans 7A, fin fouille	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-104	IMG_7680	7A	6A100 sommet dans 7A, fin fouille	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-105	IMG_7681	7A	6A100 parement est dans 7A, fin fouille	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-106	IMG_7682	7A	6A100 parement est dans 7A, fin fouille	O	28-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-107	IMG_7683	7A	6A100 parement est dans 7A, fin fouille	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-108	IMG_7684	6A	6A100 sommet	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-109	IMG_7685	6A	6A100 sommet	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-110	IMG_7686	6A	6A100 sommet	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-111	IMG_7687	6A	6A100 sommet	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-112	IMG_7688	6A	6A100 sommet	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-113	IMG_7689	6A	6A100 sommet	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-114	IMG_7690	6A	6A100 sommet	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-115	IMG_7691	6A	6A100 sommet	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-116	IMG_7692	6A	6A100 sommet	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-117	IMG_7693	6A	6A100 coin sud-est	E	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-118	IMG_7694	6A	6A100 coin sud-est	E	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-119	IMG_7695	6A	6A100	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-120	IMG_7696	6A	6A100	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-121	IMG_7697	6A	6A100	SE	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-122	IMG_7698	6A	6A100	SE	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-123	IMG_7699	6A	6A100	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-124	IMG_7700	6A	6A100	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-125	IMG_7701	6A	6A100	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-126	IMG_7702	6A	6A100	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-127	IMG_7703	6A	6A100	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-128	IMG_7704	6A	6A100	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-129	IMG_7705	6A	6A100	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-130	IMG_7706	6A	6A100	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-131	IMG_7707	6A	6A100	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-132	IMG_7708	6A	6A100	SE	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-133	IMG_7709	6A	6A, excavation à l'intérieur du bâtiment	SO	28-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-134	IMG_7710	6A	6A, excavation à l'intérieur du bâtiment	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-135	IMG_7711	6A	6A, excavation à l'intérieur du bâtiment	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-136	IMG_7712	6A	6A, excavation à l'intérieur du bâtiment	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-137	IMG_7713	6A	6A, paroi nord	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-138	IMG_7714	6A	6A, paroi nord	N	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-139	IMG_7715	6A	6A, paroi nord	NE	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-140	IMG_7716	6A	Décombres du bâtiment, 6A	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-141	IMG_7717	6A	Décombres du bâtiment, 6A	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-142	IMG_7718	6A	Décombres du bâtiment, 6A	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-143	IMG_7719	6A	Décombres du bâtiment, 6A	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-144	IMG_7720	6A	Décombres du bâtiment, 6A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-145	IMG_7721	6A	Décombres du bâtiment, 6A	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-146	IMG_7722	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-147	IMG_7723	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	S	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-148	IMG_7724	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-149	IMG_7725	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-150	IMG_7726	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-151	IMG_7727	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-152	IMG_7728	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-153	IMG_7729	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-154	IMG_7730	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-155	IMG_7731	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-156	IMG_7732	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	SO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-157	IMG_7733	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-158	IMG_7734	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	O	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-159	IMG_7735	6A	Vestiges 6A100 à 6A400 avant dérasement partiel	NO	28-09-2023	OL
CeEv-7-2023-160	IMG_7736	6A	Fin excavation 6A	S	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-161	IMG_7737	6A	Fin excavation 6A	S	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-162	IMG_7738	6A	Fin excavation 6A	O	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-163	IMG_7739	6A	Fin excavation 6A	O	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-164	IMG_7740	6A	Fin excavation 6A	S	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-165	IMG_7741	6A	Fin excavation 6A	SO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-166	IMG_7742	6A	Fin excavation 6A	SO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-167	IMG_7743	6A	Artefact élagué, 6A	-	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-168	IMG_7744	6A	Artefact élagué, 6A	-	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-169	IMG_7745	6B	Trace de podzol, 6B	N	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-170	IMG_7746	6B	Trace de podzol, 6B	N	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-171	IMG_7747	6B	Trace de podzol, 6B	N	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-172	IMG_7748	6B	Trace de podzol, 6B	O	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-173	IMG_7749	6B	Trace de podzol, 6B	NO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-174	IMG_7750	6B	Trace de podzol, 6B	NO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-175	IMG_7751	6B	Trace de podzol, 6B	SO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-176	IMG_7752	6B	Trace de podzol, 6B	SO	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-177	IMG_7753	6B	Paroi sud, 6B	S	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-178	IMG_7754	6B	Paroi sud, 6B	S	04-10-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-179	IMG_7755	6B	Paroi sud, 6B	S	04-10-2023	OL
CeEv-7-2023-180	IMG_7756	6B	6B paroi nord	N	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-181	IMG_7757	6B	6B paroi nord	N	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-182	IMG_7758	6B	6B paroi nord	NE	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-183	IMG_7759	6B	6B paroi nord	NE	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-184	IMG_7760	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-185	IMG_7761	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-186	IMG_7762	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-187	IMG_7763	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-188	IMG_7764	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-189	IMG_7765	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-190	IMG_7766	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-191	IMG_7767	6B	Fin 6B	O	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-192	IMG_7768	6B	Fin 6B	NO	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-193	IMG_7769	6B	Forme du bâtiment 6A dans le sable	NO	05-10-2023	OL
CeEv-7-2023-194	IMG_7770	6C	Début 6C	NO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-195	IMG_7771	6C	Début 6C	NO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-196	IMG_7772	6C	6C excavation en cours	NE	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-197	IMG_7773	6C	6C excavation en cours	NE	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-198	IMG_7774	6C	6C excavation en cours	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-199	IMG_7775	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-200	IMG_7776	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-201	IMG_7777	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-202	IMG_7778	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-203	IMG_7779	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-204	IMG_7780	6C	Paroi est, 6C	E	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-205	IMG_7781	6C	Paroi est, 6C	NE	24-10-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-7-2023-206	IMG_7782	6C	Paroi est, 6C	NE	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-207	IMG_7795	6C	Excavation 6C	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-208	IMG_7796	6C	Excavation 6C	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-209	IMG_7797	6C	Excavation 6C	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-210	IMG_7798	6E	Tranchée 6E	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-211	IMG_7799	6E	Tranchée 6E	NO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-212	IMG_7800	6E	Tranchée 6E	NO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-213	IMG_7801	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-214	IMG_7802	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-215	IMG_7803	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-216	IMG_7804	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-217	IMG_7805	6E	Tranchée 6E	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-218	IMG_7806	6E	Tranchée 6E	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-219	IMG_7807	6E	Tranchée 6E	SE	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-220	IMG_7808	6E	Tranchée 6E	SO	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-221	IMG_7809	6E	Tranchée 6E paroi sud	S	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-222	IMG_7810	6E	Tranchée 6E paroi sud	S	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-223	IMG_7811	6E	Tranchée 6E paroi sud	S	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-224	IMG_7812	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-225	IMG_7813	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-226	IMG_7814	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-227	IMG_7815	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-228	IMG_7816	6E	Tranchée 6E	O	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-229	IMG_7817	6E	Tranchée 6E paroi nord	N	24-10-2023	OL
CeEv-7-2023-230	IMG_7818	6E	Tranchée 6E	E	24-10-2023	OL

SITE CeEv-8

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-001	IMG_7278	1A	Ambiance, début intervention	SE	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-002	IMG_7279	1A	Ambiance, début intervention	S	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-003	IMG_7280	1A	Ambiance, début intervention	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-004	IMG_7281	1A	Ambiance, début intervention	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-005	IMG_7282	1A	Ambiance, début intervention	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-006	IMG_7283	1A	Ambiance, début intervention	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-007	IMG_7284	1A	Ambiance, début intervention	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-008	IMG_7285	1A	Ambiance, début intervention	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-009	IMG_7286	1A	Ambiance, début intervention	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-010	IMG_7287	1A	Ambiance, début intervention	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-011	IMG_7288	1B	Fin sondage 2A	NE	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-012	IMG_7289	1B	Fin sondage 2A	NE	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-013	IMG_7290	1B	Sondage 2A contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-014	IMG_7291	1B	Sondage 2A contexte	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-015	IMG_7292	1B	Sondage 2A paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-016	IMG_7293	1B	Sondage 2A paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-017	IMG_7294	1B	Sondage 2A paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-018	IMG_7295	1B	Sondage 2A paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-019	IMG_7296	1B	Sondage 2C fin	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-020	IMG_7297	1B	Sondage 2C fin	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-021	IMG_7298	1B	Sondage 2C contexte	NE	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-022	IMG_7299	1B	Sondage 2C paroi sud-ouest	S	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-023	IMG_7300	1B	Sondage 2C paroi sud-ouest	S	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-024	IMG_7301	1A	Tranchée exploratoire 2E paroi nord-est	NE	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-025	IMG_7302	1A	Tranchée exploratoire 2E paroi sud-est	SE	15-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-026	IMG_7303	1A	Tranchée exploratoire 2F contexte	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-027	IMG_7304	1A	Tranchée exploratoire 2F contexte	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-028	IMG_7305	1A	Tranchée exploratoire 2F paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-029	IMG_7306	1A	Tranchée exploratoire 2F paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-030	IMG_7307	1A	Tranchée exploratoire 2F fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-031	IMG_7308	1A	Tranchée exploratoire 2F fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-032	IMG_7309	1A	Tranchée exploratoire 2G fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-033	IMG_7310	1A	Tranchée exploratoire 2G fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-034	IMG_7311	1A	Tranchée exploratoire 2G contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-035	IMG_7312	1A	Tranchée exploratoire 2G contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-036	IMG_7313	1A	Tranchée exploratoire 2G paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-037	IMG_7314	1A	Tranchée exploratoire 2G paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-038	IMG_7315	1A	Tranchée exploratoire 2K contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-039	IMG_7316	1A	Tranchée exploratoire 2K contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-040	IMG_7317	1A	Tranchée exploratoire 2K fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-041	IMG_7318	1A	Tranchée exploratoire 2K fin excavation	NO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-042	IMG_7319	1A	Tranchée exploratoire 2K paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-043	IMG_7320	1A	Tranchée exploratoire 2K paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-044	IMG_7321	1A	Tranchée exploratoire 2H contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-045	IMG_7322	1A	Tranchée exploratoire 2H surface du roc	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-046	IMG_7323	1A	Tranchée exploratoire 2H surface du roc	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-047	IMG_7324	1A	Tranchée exploratoire 2H surface du roc	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-048	IMG_7325	1A	Tranchée exploratoire 2H surface du roc	O	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-049	IMG_7326	1A	Tranchée exploratoire 2H paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-050	IMG_7327	1A	Tranchée exploratoire 2H paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-051	IMG_7328	1A	Tranchée exploratoire 2H paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-052	IMG_7329	1A	Tranchée exploratoire 2H paroi sud-ouest	SO	15-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-053	IMG_7330	1A	Tranchée exploratoire 2L contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-054	IMG_7331	1A	Tranchée exploratoire 2L contexte	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-055	IMG_7332	1A	Tranchée exploratoire 2L fin excavation	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-056	IMG_7333	1A	Tranchée exploratoire 2L fin excavation	N	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-057	IMG_7334	1A	Tranchée exploratoire 2L paroi sud-ouest	S	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-058	IMG_7335	1A	Tranchée exploratoire 2L paroi sud-ouest	S	15-08-2023	OL
CeEv-8-2023-059	IMG_7336	1A	Pièces de bois de 1A100	-	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-060	IMG_7337	1A	Pièces de bois de 1A100	-	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-061	IMG_7338	1A	Pièces de bois de 1A100	-	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-062	IMG_7339	1A	Pièces de bois de 1A100	-	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-063	IMG_7340	1A	Ambiance près de 1A100	SE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-064	IMG_7341	1A	Surface de 1A100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-065	IMG_7342	1A	Surface de 1A100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-066	IMG_7343	1A	Surface de 1A100	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-067	IMG_7344	1A	Surface de 1A100	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-068	IMG_7345	1A	Coin sud-ouest de 1A00	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-069	IMG_7346	1A	Coin sud-ouest de 1A00	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-070	IMG_7347	1A	Coin sud-ouest de 1A00	NE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-071	IMG_7348	1A	Contexte de 1A100	SE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-072	IMG_7349	1A	Limite est de 1A	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-073	IMG_7350	1A	Limite est de 1A	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-074	IMG_7351	1A	Décapage d'asphalte, 1A	NO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-075	IMG_7352	1A	Sondage 2M	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-076	IMG_7353	1A	Dates gravées, église	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-077	IMG_7354	1A	Dates gravées, église	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-078	IMG_7355	1A	Dates gravées, église	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-079	IMG_7356	1A	Dates gravées, église	S	16-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-080	IMG_7357	1A	Dates gravées, église	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-081	IMG_7358	1A	Dates gravées, église	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-082	IMG_7359	1C	Sondage 2M, plan	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-083	IMG_7360	1C	Sondage 2M, plan	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-084	IMG_7361	1C	Sondage 2M, contexte	SE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-085	IMG_7362	1C	Sondage 2M, contexte	SE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-086	IMG_7363	1C	Sondage 2M, paroi sud	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-087	IMG_7364	1C	Sondage 2M, paroi sud	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-088	IMG_7371	1B	1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-089	IMG_7372	1B	1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-090	IMG_7373	1B	1B100	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-091	IMG_7374	1B	1B100	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-092	IMG_7375	1B	1B100	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-093	IMG_7376	1B	1B100	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-094	IMG_7377	1B	1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-095	IMG_7378	1B	1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-096	IMG_7379	1B	1B100, contexte	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-097	IMG_7380	1B	1B100, contexte	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-098	IMG_7381	1B	1B100, contexte	NO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-099	IMG_7382	1B	1B100, contexte	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-100	IMG_7383	1B	Sol dans 1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-101	IMG_7384	1B	Sol dans 1B100	NO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-102	IMG_7385	1B	Clou dans 1B100	NO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-103	IMG_7386	1B	Clou dans 1B100	NO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-104	IMG_7387	1B	Extrémité sud de 1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-105	IMG_7388	1B	Extrémité sud de 1B100	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-106	IMG_7389	1B	Extrémité sud de 1B100	E	16-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-107	IMG_7390	1B	Extrémité sud de 1B100	E	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-108	IMG_7391	1B	Excavation 1B	SO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-109	IMG_7392	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-110	IMG_7393	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-111	IMG_7394	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	SO	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-112	IMG_7395	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-113	IMG_7396	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-114	IMG_7397	1B	Paroi sud de 1B, portion nord	S	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-115	IMG_7398	1A	1A, paroi sud près du déambulatoire	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-116	IMG_7399	1A	1A, paroi sud près du déambulatoire	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-117	IMG_7400	1A	1A, paroi sud près du déambulatoire	O	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-118	IMG_7401	1A	1A, Excavation près du déambulatoire	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-119	IMG_7402	1A	Excavation 1A près de la boîte électrique.	NE	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-120	IMG_7403	1A	Excavation 1A près de la boîte électrique.	N	16-08-2023	OL
CeEv-8-2023-121	IMG_3294	1C	Vue générale trottoir église	O	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-122	IMG_3295	1C	Vue générale trottoir église	O	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-123	IMG_3296	1C	Sondage 2Q paroi sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-124	IMG_3297	1C	Sondage 2Q paroi sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-125	IMG_3298	1C	Sondage 2Q paroi sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-126	IMG_3299	1C	Démarcation du sol sous le trottoir	O	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-127	IMG_3300	1C	Démarcation du sol sous le trottoir	O	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-128	IMG_3301	1C	Sondage 2R paroi nord	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-129	IMG_3302	1C	Sondage 2R paroi nord	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-130	IMG_3303	1C	Sondage 2R paroi nord	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-131	IMG_3304	1C	Inscription 1915 sur bordure de béton	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-132	IMG_3305	1C	Inscription 1915 sur bordure de béton	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-133	IMG_3306	1C	Inscription 1915 sur bordure de béton	SE	21-08-2023	AG

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-134	IMG_3307	1C	Sondage 2S paroi sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-135	IMG_3308	1C	Sondage 2S paroi sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-136	IMG_3309	1C	Sondage 2T, paroi est	E	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-137	IMG_3310	1C	Sondage 2T, paroi est	E	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-138	IMG_3311	1A	Démantèlement de 1A100	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-139	IMG_3312	1A	Démantèlement de 1A100	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-140	IMG_3313	1A	Démantèlement de 1A100	N	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-141	IMG_3314	1A	Pose de drainage, limite nord de 1C	O	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-142	IMG_3315	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-143	IMG_3316	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-144	IMG_3317	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	21-08-2023	AG
CeEv-8-2023-145	IMG_3318	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-146	IMG_3319	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-147	IMG_3320	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-148	IMG_3321	1A	Paroi sud, 1A, excavation portion sud	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-149	IMG_3322	1A	Excavation 1A, portion sud-est	N	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-150	IMG_3323	1A	Excavation 1A, portion sud-est	O	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-151	IMG_3324	1A	Excavation 1A, portion sud-est	O	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-152	IMG_3325	1A	Excavation 1A, portion sud-est, paroi est	E	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-153	IMG_3326	1A	Excavation 1A, portion sud-est, paroi est	E	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-154	IMG_3327	1A	Excavation 1A, portion sud-est, paroi est	E	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-155	IMG_3328	1A	Excavation 1A, portion sud-est, paroi est	E	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-156	IMG_3329	1A	Excavation 1A, portion sud-est	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-157	IMG_3330	1A	Excavation 1A, portion sud-est	S	22-08-2023	AG
CeEv-8-2023-158	IMG_7404	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-159	IMG_7405	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-160	IMG_7406	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	NE	23-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-161	IMG_7407	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-162	IMG_7408	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-163	IMG_7409	1C	Chaux dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-164	IMG_7410	1C	Excavation dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-165	IMG_7411	1C	Excavation dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-166	IMG_7412	1C	Excavation dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-167	IMG_7413	1C	Excavation dans la portion sud de 1C	SE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-168	IMG_7414	1C	Excavation dans la portion sud de 1C	S	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-169	IMG_7415	1A	Excavation 1A, portion sud-est	NO	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-170	IMG_7416	1A	Excavation 1A, portion sud-est	NO	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-171	IMG_7417	1A	Excavation 1A, portion sud-est	N	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-172	IMG_7418	1A	Excavation 1A, portion sud-est	N	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-173	IMG_7419	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-174	IMG_7420	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-175	IMG_7421	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-176	IMG_7422	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-177	IMG_7423	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-178	IMG_7424	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-179	IMG_7425	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-180	IMG_7426	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-181	IMG_7427	1C	Excavation dans la portion sud de 1C, paroi nord-est	NE	23-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-182	IMG_7428	1A, 1C	1C et 1A, vue générale	NO	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-183	IMG_7429	1A, 1C	1C et 1A, vue générale	NO	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-184	IMG_7430	1A, 1C	1A, Excavation près du déambulatoire	O	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-185	IMG_7431	1A	Excavation de 1A	O	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-186	IMG_7432	1A	Excavation de 1A	O	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-187	IMG_7433	1A	Artéfacts 1A99 près de la génératrice	-	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-188	IMG_7434	1A	Artéfacts 1A99 près de la génératrice	-	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-189	IMG_7435	1A	Artéfacts 1A99 près de la génératrice	-	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-190	IMG_7436	1A	Paroi nord-est près de la génératrice	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-191	IMG_7437	1A	Paroi nord-est près de la génératrice	NE	23-08-2023	OL
CeEv-8-2023-192	IMG_7438	1A	1A, extrémité est	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-193	IMG_7439	1A	1A, extrémité est	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-194	IMG_7440	1C	Excavation 1C extrémité nord	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-195	IMG_7441	1C	Excavation 1C extrémité nord	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-196	IMG_7442	1C	Excavation 1C extrémité nord	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-197	IMG_7443	1A	1A excavation portion centre	SE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-198	IMG_7444	1A	1A excavation portion centre	SE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-199	IMG_7445	1A	1A excavation portion centre	SE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-200	IMG_7446	1A	1A excavation portion centre	SE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-201	IMG_7447	1A	Paroi ouest de 1A, CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-202	IMG_7448	1A	Paroi ouest de 1A, CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-203	IMG_7449	1A	Paroi ouest de 1A, CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-204	IMG_7450	1A	Paroi ouest de 1A, CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-205	IMG_7451	1A	Paroi ouest de 1A, CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-206	IMG_7452	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-207	IMG_7453	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-208	IMG_7454	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NE	29-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-209	IMG_7455	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NE	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-210	IMG_7456	1A	Surface des brindilles, près de CeEv-8-2023-CS-02	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-211	IMG_7457	1A	Surface des brindilles, près de CeEv-8-2023-CS-02	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-212	IMG_7458	1A	Surface des brindilles, près de CeEv-8-2023-CS-02	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-213	IMG_7459	1A	Surface des brindilles, près de CeEv-8-2023-CS-02	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-214	IMG_7460	1A	Surface des brindilles, près de CeEv-8-2023-CS-02	S	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-215	IMG_7461	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-216	IMG_7462	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-217	IMG_7463	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-218	IMG_7464	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	NO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-219	IMG_7465	1A	Sondage près de CeEv-8-2023-CS-02	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-220	IMG_7466	1C	Excavation 1C, portion centre	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-221	IMG_7467	1C	Excavation 1C, portion centre	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-222	IMG_7468	1C	Excavation 1C, portion centre	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-223	IMG_7469	1C	Verre dans 1C, portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-224	IMG_7470	1C	Verre dans 1C, portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-225	IMG_7471	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-226	IMG_7472	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-227	IMG_7473	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-228	IMG_7474	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-229	IMG_7475	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-230	IMG_7476	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-231	IMG_7477	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-232	IMG_7478	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-233	IMG_7479	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-234	IMG_7480	1C	Tuyau de terre cuite, 1C portion centre	-	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-235	IMG_7481	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-236	IMG_7482	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-237	IMG_7483	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-238	IMG_7484	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-239	IMG_7485	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-240	IMG_7486	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-241	IMG_7487	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-242	IMG_7488	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-243	IMG_7489	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-244	IMG_7490	1C	1C portion centre, paroi ouest	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-245	IMG_7491	1C	1C portion centre, paroi ouest	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-246	IMG_7492	1C	1C portion centre, paroi ouest	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-247	IMG_7493	1A	Excavation 1A	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-248	IMG_7494	1A	Excavation 1A	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-249	IMG_7495	1A	Excavation 1A	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-250	IMG_7496	1A	Excavation 1A	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-251	IMG_7497	1A	Excavation 1A	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-252	IMG_7498	1A	Excavation 1A	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-253	IMG_7499	1A	Excavation 1A	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-254	IMG_7500	1A	Excavation 1A	O	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-255	IMG_7501	1A	Excavation 1A	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-256	IMG_7502	1A	Excavation 1A	SO	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-257	IMG_7503	1A	Excavation 1A	S	29-08-2023	OL
CeEv-8-2023-258	IMG_7504	1A	Excavation 1A	S	29-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-259	IMG_7509	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-260	IMG_7510	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-261	IMG_7511	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-262	IMG_7512	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-263	IMG_7513	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-264	IMG_7514	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-265	IMG_7515	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-266	IMG_7516	1B	Excavation près de l'église, 1B et sondages manuels	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-267	IMG_7517	1B	Sondage 3G, paroi nord	N	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-268	IMG_7518	1B	Sondage 3G, paroi nord	N	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-269	IMG_7519	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-270	IMG_7520	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-271	IMG_7521	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-272	IMG_7522	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-273	IMG_7523	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-274	IMG_7524	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-275	IMG_7525	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3G	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-276	IMG_7526	1B	Ambiance sondage 3H	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-277	IMG_7527	1B	Ambiance sondage 3H	SO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-278	IMG_7528	1B	Début sondage 3J	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-279	IMG_7529	1B	Début sondage 3J	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-280	IMG_7530	1B	Ambiance sondage 3H	NO	31-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-281	IMG_7531	1B	Ambiance sondage 3H	NO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-282	IMG_7532	1B	Ambiance sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-283	IMG_7533	1B	Ambiance sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-284	IMG_7534	1B	Sondage 3J paroi nord	N	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-285	IMG_7535	1B	Sondage 3J paroi nord	N	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-286	IMG_7536	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3J	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-287	IMG_7537	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3J	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-288	IMG_7538	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-289	IMG_7539	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-290	IMG_7540	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-291	IMG_7541	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-292	IMG_7542	1B	Sondage 3H paroi sud	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-293	IMG_7543	1B	Sondage 3H paroi sud	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-294	IMG_7544	1B	Sondage 3H paroi sud	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-295	IMG_7545	1B	Sondage 3H fin	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-296	IMG_7546	1B	Sondage 3H fin	NO	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-297	IMG_7547	1B	Sondage 3K fin	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-298	IMG_7548	1B	Sondage 3K fin	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-299	IMG_7549	1B	Sondage 3K, paroi ouest	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-300	IMG_7550	1B	Sondage 3K, paroi ouest	O	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-301	IMG_7551	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-302	IMG_7552	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-303	IMG_7553	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-304	IMG_7554	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-305	IMG_7555	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-306	IMG_7556	1B	Fondations de l'église dans le sondage 3H	S	31-08-2023	OL
CeEv-8-2023-307	IMG_7557	1C	Excavation 1C	O	05-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-308	IMG_7558	1C	Excavation 1C	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-309	IMG_7559	1C	Excavation 1C	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-310	IMG_7560	1C	Excavation 1C	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-311	IMG_7561	1C	Excavation 1C	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-312	IMG_7562	1C	Tuyau dans 1C	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-313	IMG_7563	1C	Fin excavation 1C, portion ouest	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-314	IMG_7564	1C	Fin excavation 1C, portion ouest	O	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-315	IMG_7565	1C	Fin excavation 1C, portion ouest	SO	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-316	IMG_7566	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-317	IMG_7567	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-318	IMG_7568	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	E	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-319	IMG_7569	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-320	IMG_7570	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-321	IMG_7571	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-322	IMG_7572	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-323	IMG_7573	1C	Trou dans le mur de l'église, 1C	S	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-324	IMG_7574	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-325	IMG_7575	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-326	IMG_7576	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-327	IMG_7577	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-328	IMG_7578	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-329	IMG_7579	1C	Paroi Nord-est, extrémité est de 1C	NE	05-09-2023	OL
CeEv-8-2023-330	IMG_7580	1A	Excavation 1A	SE	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-331	IMG_7581	1A	Excavation 1A	SE	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-332	IMG_7582	1A	Excavation 1A	N	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-333	IMG_7583	1A	Excavation 1A	N	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-334	IMG_7584	1A	Excavation 1A, extrémité sud-est	NO	06-09-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEv-8-2023-335	IMG_7585	1A	Excavation 1A, extrémité sud-est	NO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-336	IMG_7586	1A	Excavation 1A, extrémité sud-est	NO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-337	-	1C	1C extrémité est avant excavation	S	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-338	-	1C	1C extrémité est avant excavation	SE	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-339	-	1A	Église	SE	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-340	-	1B	Extrémité 1B	N	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-341	-	1B	Extrémité 1B	N	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-342	-	1A	Ambiance, extrémité nord de 1B	SE	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-343	-	1A	Sondage près du parement nord de 1A200 et de l'église	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-344	-	1A	Sondage près du parement nord de 1A200 et de l'église	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-345	-	1A	Sondage près du parement nord de 1A200 et de l'église	S	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-346	-	1A	Sondage près du parement nord de 1A200 et de l'église	S	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-347	-	1A	Surface du muret 1A200	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-348	-	1A	Surface du muret 1A200	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-349	-	1A	Surface du muret 1A200	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-350	-	1A	Surface du muret 1A200	O	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-351	-	1A	Surface du muret 1A200	SO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-352	-	1A	Surface du muret 1A200	SO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-353	-	1B	Ambiance, sondage 1B	SO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-354	-	1B	Ambiance, sondage 1B	SO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-355	-	1B	Ambiance, sondage 1B	SO	06-09-2023	OL
CeEv-8-2023-356		1B	Ambiance, sondage 1B	SO	06-09-2023	OL

HORS-SITE

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
Neu2023-0001	IMG_7783	1A	Excavation de 1A	SO	16-10-2023	OL
Neu2023-0002	IMG_7784	1A	Excavation de 1A	SO	16-10-2023	OL
Neu2023-0003	IMG_7785	1A	Excavation de 1A	NE	16-10-2023	OL
Neu2023-0004	IMG_7786	1A	Paroi ouest	O	16-10-2023	OL
Neu2023-0005	IMG_7787	1A	Paroi ouest	O	16-10-2023	OL
Neu2023-0006	IMG_7788	1A	Fin d'excavation	S	16-10-2023	OL
Neu2023-0007	IMG_7789	1A	Fin d'excavation	S	16-10-2023	OL
Neu2023-0008	IMG_7790	1A	Paroi ouest, portion nord	O	16-10-2023	OL
Neu2023-0009	IMG_7791	1A	Paroi ouest, portion nord	O	16-10-2023	OL
Neu2023-0010	IMG_7792	1A	Paroi ouest, portion nord	O	16-10-2023	OL
Neu2023-0011	IMG_7793	1A	Excavation portion nord	NO	16-10-2023	OL
Neu2023-0012	IMG_7794	1A	Excavation portion nord	N	16-10-2023	OL

ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

SITE CEEV-7

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0001	6A2-6A3	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	Contenant	5	1	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs et non jointifs de fond d'un contenant. Pâte rouge-orangé avec des inclusions. Engobe blanc recouvert d'une glaçure incolore sur la surface intérieure. Production européenne?	
0002	6A2-6A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni inscription.	
0003	6A2-6A3	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.	
0004	6A2-6A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	6	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clous en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	
0005	6A2-6A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clous en fer forgé.	
0006	6A2-6A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	6	6	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clous en fer laminé.	
0007	6A2-6A3	3.1.1.1	Fer ind	Boucle	1	1	4.4.2	Attaches	Boucle de forme carrée en métal ferreux entière. Possible une boucle de ceinture ou de courroie. Mesure environ 6 cm de large et 6,5 de long.	
0008	6B99	1.1.2.31	Creamware	Contenant	4	1	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de corps, fond et pied provenant probablement du même contenant. Sans décor apparent.	

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0009	6B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Fragments de tuyaux et de fourneau provenant de pipes. Sur le fourneau, inscription moulée en creux : « (dans un cercle, sous une arabasque) TD ». Il semble aussi y avoir une inscription moulée en relief de chaque côté de l'éperon, mais qui n'est pas lisible. Trace d'utilisation à l'intérieure du fourneau. Sur deux frags jointifs de tuyaux, inscriptions moulée en creux : (de part et d'autre) QUÉBE[C] / [...]REWSTER ».	
0010	6B99	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et fond provenant de contenants. Présence sur un fragment d'un décor peint en bleu à motif linéaire. Probablement des productions françaises.	
0011	6B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Fragments de bord et corps provenant de pots à plante. Pâte rouge à orangé	
0012	6B99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer laminé mesurant 8,5 cm de long.	
0013	7A3-7A4	1.2.1.71	GG Nottingham	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.	
0014	7A3-7A4	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragment de corps de contenants. Pâte grisâtre, glaçure sur les surfaces extérieures.	
0015	7A3-7A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.	
0016	7A3-7A4	5.1.1	Os	Ossement	5	5	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères. Traces de boucherie sur certains fragments (couteau?).	
0017	7A3-7A4	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clou en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0018	7A3-7A4	3.1.1.11	Fer forgé	Patte de scellement ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Fragment de tige de forme rectangulaire en fer forgé s'applatissant à l'une de ses extrémitées. Mesure 17 cm de long, 1,6 cm de large et environ 1,5 cm e haut.	
0019	7A6	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment d'une tige en métal ferreux dont l'une des extrémitées est recourbée, formant un genre de crochet. Mesure environ 17,5 cm.	
0020	7A6	3.1.1.1	Fer ind	Languette	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment d'une languette en métal ferreux dont l'une des extrémitées s'amincie et se recourbe. Mesure 20,5 cm.	
0021	7A6	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou entier en fer tréfilé mesurant 4 cm de long. Associé à l'artefact de l'entrée d'inventaire #22.	
0022	7A6	4.3.5	Béton	Revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Fragment plutôt mince d'une pièce de revêtement en béton. Présence de plusieurs inclusions dans le matériau. Associé à l'artefact de l'entrée d'inventaire #21.	1890
0023	7A7	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Fragments non jointifs de corps et base d'un pot à plante. Pâte orange. Présence d'un enduit blanchâtre sur le fragment de base. Diamètre de la base : environ 10 cm.	
0024	7A7	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs et non jointifs de base, corps et bord d'un bol à pied annulaire. Présence d'un décor de couleur bleu à l'éponge découpé à motif floral et d'arabesque sur la surface extérieure des fragments. Diamètre de la base : 8,5 cm.	1840 c - 1870 c
0025	7A7	2.1	Verre incolore	Cheminée de lampe?	2	1	4.8.2	Éclairage	Fragments jointifs de corps d'une possiblement cheminée de lampe. Sans décor apparent.	

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0026	7A7	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à gin	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Fragments jointifs et non jointifs de corps et d'extrémitée supérieure d'une bouteille à gin. Présence de marque linéaire verticale sur le corps. Lèvre évasée vers le bas, col rétrécit vers le haut, épaule tombante, corps rectangulaire évasé vers le haut.	19e - début 20e s
0027	7A7	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	7	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragments de verre à vitre de diverses dimensions.	
0028	7A7	5.1.1	Os	Ossement	9	9	6.1.1.5	Poissons	Fragments d'os de poissons.	
0029	7A7	5.1.1	Os	Ossement	16	16	6.1.1.2	Oiseaux	Fragments d'os de oiseaux.	
0030	7A7	5.1.1	Os	Ossement	6	6	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères. Traces de boucherie sur certains fragments.	
0031	7A7	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Fragments d'os brûlés.	
0032	7A7	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clou en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	
0033	7A7	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer forgé mesurant entre 6 et 7,5 cm de long.	
0034	7A7	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	7	7	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer laminé mesurant entre 7,6 cm et 15,3 cm de long.	
0035	7A7	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	11	11	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer tréfilé mesurant entre 5 et 9,5 cm de long.	1890
0036	7A7	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	1	1	4.10	Entreposage ind	Capsule de type *crown* en métal ferreux.	
0037	7A7	3.1.1.1	Fer ind	Plaque	1	1	4.99	Consommation ind	Plaque en métal ferreux plutôt léger. Mesure 17 cm de long et 6 cm de large.	

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0038	7A7	4.3.5	Béton	Revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Fragment de matériau de revêtement plutôt mince et de forme rectangulaire. Dimensions résiduelle : 13 cm de long, 12 cm de large et 0,5 cm d'épais. Similaire à l'entrée d'inventaire #22.	
0039	7A7	5.5.7	Cuir	Semelle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Fragment de semelle de chaussure pour adulet en cuir. Partie avec le talon maintenu avec des chevilles et des clous.	19e - début 20e s
0040	7A12	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères	
0041	7A12	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.	
0042	7A12	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni inscription.	
0043	7A12	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et bord de contenants. Présence d'un décor imprimé en bleu sur tous les fragments à motif géométrique.	
0044	7A12	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.	
0045	7A12	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	
0046	7A12	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou en fer laminé.	
0047	7A100	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clou en métal ferreux. Probablement forgé ou laminé.	
0048	7A100	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Clous en fer laminé mesurant 8,7 et 12,5 cm de long.	

Num inv.	Op_Sous Op_Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb art.	Nb obj	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation
0049	7A100	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer tréfilé mesurant 3,1 cm de long.	1890
0050	6A99	3.1.1.11	Fer forgé	Attache?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Tige en fer forgé en forme de « S » allongé qui pourrait être une attache. Mesure 12,5 de long.	
0051	6D2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou. Probablement forgé ou laminé.	
0052	6D2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou complet en fer forgé. Mesurant 9 cm de long	
0053	6D2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clou	Un clou complet et deux fragments de clous en fer laminé. Le clou complet mesure 16 cm de long.	
0054	6D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.	
0055	6D2	1.1.2.41	TCF argileuse blance	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyau de pipe. Sans marque ni inscription visible.	
0056	6D3	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifère	Fragments d'os de mammifère.	
0057	6D3	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps de contenant. Pâte chamois, émail bleuté. Sans décor apparent.	
0058	6D3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps de contenant. Pâte rouge, glaçure incolore d'aspect brun.	

SITE CEEV-8

Num. inv.	Op_SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires
001	1A2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de corps, pied et fond d'un possible bol. Pied annulaire. Sans décor apparent.
002	1A2	2.99	Verre altéré	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de verre altéré par la chaleur. Probablement du verre incolore.
003	1A2	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifère	Fragment d'os de mammifère. Trace de boucherie.
004	1B1	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou. Probablement forgé ou laminé.
005	1B6	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de fond d'un contenant. Sans décor apparent.
006	1B6	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant (possiblement une bouteille). Talon arrondi.
007	1B9	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.
008	1B9	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.
009	1B9	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou. Probablement forgé ou laminé.
010	1C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps de contenants. Décor imprimé en bleu sur un frag et en vert sur l'autre à motif indéterminé.
011	1C99	1.1.2.41	TCF argileuse blance	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de fourneau avec éperon et début de tuyau. Inscription moulé en relief sur l'arrière du fourneau : « T D ».

Num. inv.	Op_SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires
									Trace d'utilisation sur la surface intérieure du fourneau.
012	1C99	2.1	Verre inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Décor moulé à cannelure sur la surface extérieure
013	1C99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou en fer laminé.
014	1A99	1.3.5.11	PF parian sans glaç	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un objet indéterminé. Décor moulé sur la surface extérieure (effet texturé).
015	1A99	2.3.2.1	V col opaque blanc	Contenant	13	1	4.99	Consommation ind	Fragments de corps d'un contenant. Peut-être un pot?
016	1A99	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de bord, marli et début de bouge d'une possible assiette. Décor peint sur et sous la glaçure en bleu à motif végétal sur le marli.
017	1A99	2.3.2.1	V col opaque blanc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.
018	1A99	2.3.1.10	V col transp brun	Contenant	1	1	4.10	Entreposage ind	Fragment de base d'un contenant. Inscription moulée en relief sur la base : « 1437 ». Trace de moule sur le corps et le talon.
019	1A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.
020	1A99	3.1.1.1	Fer ind	Patte de scellement	1	1	4.7.2.4	Fixation-divers	Patte de scellement qui semble complète.
021	1B99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragment de clou en fer laminé.

Num. inv.	Op_SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires
022	1B99	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clous en métal ferreux. Possiblement forgé ou laminé.
023	1B99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clous en fer laminé.
024	1B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou presque complet en fer tréfilé.
025	1B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boisson, consev./entreposage	Fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée.
026	1B99	5.1.2	Ivoire	Dent	1	1	6.1.1.1	Mammifère	Fragment de dent de mammifère.
027	1C2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clou	Fragments de clou en métal ferreux. Probablement en forgé ou laminé.
028	1C2	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de plaque en métal ferreux sans forme apparente.
029	1C2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer tréfilé mesurant 3 cm de long.
030	1C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre.
031	1C2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.
032	1C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Sans décor apparent.
033	1C2	3.1.2.2	Laiton	Bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Bouton à œillet entier. 1,5 cm de diamètre.
034	1C2	1.1.2.41	TCF argileuse blance	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Fragments de fourneau et de tuyau de pipe. Décor moulé en relief sur le fourneau à motif de cannelure sur le corps et sous la lèvre. Inscription moulée en relief à l'arrière du fourneau : «

Num. inv.	Op_SousOp Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nb. art.	Nb. obj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires
									(dans un blason) TD ». Trace d'utilisation à l'intérieure du fourneau (altération par la chaleur).
035	1B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer tréfilé mesurant entre 8 et 11 cm de long.
036	1B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clou	Clou en fer tréfilé mesurant 8 cm de long.
037	1B99	5.1.1	Os	Ossement	61	61	6.1.1.1	Mammifère	Fragments d'os de mammifère.
038	1B99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rose-orangé, glaçure incolore d'aspect jaune tacheté vert sur la surface intérieure.
039	1C2	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Petit fragment de pierre noire sans forme apparente.
040	1C4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant, possiblement une bouteille. Verre très foncé.
041	1C4	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord et corps d'un contenant, possiblement une assiette. Décor peint en bleu de type *shell edge* et bord ondulé.
042	1C4	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. La glaçure et l'engobe sont presque totalement manquante.
043	1B99	3.1.1.1	Fer ind	Roue	1	1	2.1	Moyens de transport	Roue à rayon presque entière. Diamètre d'environ 21 cm, largeur de la roue environ 1,7 cm. Peut-être pour un petit chariot?

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE AU

PARC MARIN DU SAGUENAY – SAINT-LAURENT 2021

ÉQUIPE D'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE
PARCS CANADA

PARC MARIN DU SAGUENAY – SAINT-LAURENT

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE AU PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT 2021

Aimie Néron
Marc-André Bernie

Projet EAS : 44M

Rapport EAS : 2023-02

Permis MCCQ : 21-PARC-01

Août 2024

ÉQUIPE D'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE
PARCS CANADA

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

ÉQUIPE D'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE
PARCS CANADA
1800, RUE WALKLEY, OTTAWA
ONTARIO K1H 8K3
TEL.: 613-993-2125

Table des matières

Sommaire 1

Summary 1

Remerciements 1

Liste des participants 2

1. Description du projet 3

1.1 Introduction 3

1.2 Définition de l'aire d'étude 4

1.3 Objectifs 6

2. État des connaissances 6

2.1 Contexte environnemental 6

2.2 Contexte historique 7

2.3 Les dangers de la navigation à l'embouchure du Saguenay 9

2.4 Travaux antérieurs 10

3. Méthodologie **12**

3.1 Système de provenance 12

3.2 Méthodologie 13

3.3 Travail réalisé 16

4. Résultats archéologiques 17

4.1 Épave A de l'île blanche (44M10A) 17

4.2 *Rivière-Verte* (Secteur 44M4B) 21

4.3 « Épave potentielle » (44M2K) 22

4.4 Épave des Bergeronnes (44M2L) 22

4.5 Épave E « des dalots », île Rouge (44M3E) 26

4.6 Épave H « à la quille », île Rouge (44M3H) 27

4.7 Épave B « aux canons », île Rouge (44M3B) 29

4.8 L'anse de Sable, Baie-des-Rochers (44M1K) 29

5. Conclusion et recommandations 31

Bibliographie 32

SOMMAIRE

L'intervention archéologique dont le présent rapport fait état s'inscrivait dans un double cadre scientifique, d'une part un volet écologique visant à tester des méthodologies dans le cadre d'une collecte des données sur l'environnement du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL) et, d'autre part, un volet archéologique dans le cadre de l'inventaire des ressources du PMMSL, tel que prescrit par la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada (2013). La croisière de recherche à bord du NR *David Thompson* s'est échelonnée dans un contexte pandémique sur une période de 11 jours. La majorité des travaux réalisés furent de nature écologique mais des images au sonar multifaisceaux ont pu être captées sur deux cibles d'épave en aval de l'île Rouge ainsi que des images au sonar latéral sur deux épaves déjà visitées il y a une vingtaine d'années.

SUMMARY

The project reported on in this document was composed of two different scientific components, one ecological to test methodologies for environmental data, the other as part of the cultural resource inventory of the Saguenay-St.-Lawrence Marine Park (SSLMP) as per the Parks Canada's *Cultural Resource Management Policy* (2013). The research cruise in the SSLMP on board the RV *David Thompson* was conducted over a period of 11 days in a pandemic context. The majority of the work completed was ecological in nature, but imaging with multi-beam sonar was conducted on two wreck targets downstream from Île Rouge as well as side-scan sonar images of two wrecks previously 20 years ago.

REMERCIEMENTS

Bien qu'à une moindre échelle qu'en 2020, le contexte de la pandémie de la COVID-19 a de nouveau posé plusieurs défis qui n'auraient pu être relevés sans la contribution, le soutien et la compréhension de plusieurs intervenants et collaborateurs du parc marin que nous tenons à remercier chaleureusement. Tout d'abord, la directrice du PMSSL, Madame Nathaël Bergeron et les membres de son équipe dont : Samuel Turgeon (Écologiste-Chef d'équipe), Sarah Duquette (Agente- Gestion des ressources), Laurence Pagé (Gestionnaire des relations externes) et Marie-Sophie Giroux (Agente, Partenariats, engagement et communications) et l'équipe technique du PMSSL. Des remerciements vont aussi à Nadia Ménard (Scientifique des écosystèmes, coordinatrice régionale en conservation du milieu marin - Québec et Atlantique, Parcs Canada), Geneviève Faye et l'équipe de l'Institut Maurice-Lamontagne. Merci à Sébastien Pelletier, à Kevin Brown et aux autres membres du groupe Plongeurs d'épaves techniques du Québec pour le partage généreux d'information. Merci à Pierre Rodrigue et au personnel de la Marina de Tadoussac pour avoir accommodé les besoins de notre navire. Enfin, merci à Matthew Thirkell (capitaine), Michael McGiffin (1er Officier), Jenny Moffat (cuisinière) de s'être joint l'ÉAS pour ce projet.

LISTE DES PARTICIPANTS

Équipe d'archéologie subaquatique

Marc-André Bernier	Archéologue subaquatique, chargé de projet, rédaction
Ryan Harris	Archéologue subaquatique, télédétection
Jonathan Moore	Archéologue subaquatique
Aimie Néron	Archéologue subaquatique, rédaction

NR David Thompson

Matthew Thirkell	Capitaine
Michael McGiffin	1er officier
Justin Bergeron	Chef mécanicien
Jenny Moffat	Cuisinière

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1 INTRODUCTION

L'intervention s'inscrit dans le cadre de l'inventaire des ressources du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL) (figure 1.1.1), tel que prescrit par la *Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada* (2013), favorisant la recherche, la mise en valeur et la gestion des ressources que Parcs Canada administre. L'approche de gestion des ressources culturelles, incluant les sites archéologiques, repose sur une compréhension des éléments culturels présents sur le territoire à gérer, ce qui implique d'en réaliser l'inventaire. L'équipe d'archéologie subaquatique (ÉAS) de Parcs Canada a effectué par le passé des travaux d'inventaire dans les eaux du PMSSL lors d'un effort qui s'échelonna sur plusieurs saisons (1992, 1994, 1995, et de 2000 à 2003) (LaRoche, 1993; Bernier, 1998; Bernier, 2001; Bernier, 2002; et Bernier, Dagneau et Boyer, 2008). Ces travaux ont répertorié une trentaine de sites archéologiques submergés ou dans l'estran. L'une des étapes ultérieures à la démarche d'inventaire vise à la surveillance des sites afin de comprendre leur évolution dans le temps et d'identifier tout changement important qui pourrait justifier une intervention de protection ou d'atténuation des impacts.

La campagne de 2021 fait suite à celle de 2020, qui avait pour but de revisiter les travaux d'inventaire avec comme objectifs plus précis d'effectuer des visites de surveillance sur certains des sites les plus significatifs et de revisiter quelques zones de l'aire marine à haut potentiel avec des nouvelles technologies plus performantes que lors des travaux initiaux (Bernier et Néron, 2021). L'éventail de nouvelles technologies comprenait un sondeur multifaisceaux, un sonar à balayage latéral et un véhicule sous-marin téléguidé (VTG) sur des sites à moyenne et à grande profondeur. Un autre objectif était de documenter trois sites d'épaves non-identifiées répertoriées au fil des ans par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Cette intervention se présente également dans deux contextes particuliers. Dans un premier temps, le volet archéologique constituait un aspect secondaire du projet subordonné aux essais d'équipement de collecte de données de recherche écologiques. Cette hiérarchie des objectifs scientifiques explique en partie le peu de résultats archéologiques. Dans un deuxième temps, la croisière à bord du navire de recherche a eu lieu en pleine pandémie de COVID-19 ce qui a eu un impact sur les opérations à bord du navire, sur le nombre de scientifiques qui ont pu directement participer aux travaux de terrain et sur le nombre d'interactions possibles avec les gens de la région.

Compte tenu des défis posés par les opérations dans un contexte extrêmement difficile de pandémie mondiale, l'intervention de 2021 au PMSSL à bord du NR *David Thompson* s'est avérée positive. Ce projet a permis de mettre la table pour d'autres interventions à venir en assurant un contrôle logistique et opérationnel pour ce type de navire de recherche dans les eaux du PMSSL et en confirmant la pertinence et l'efficacité de certains instruments de prospection, de recueillir des données écologiques pour une approche multidisciplinaire et un suivi des différents sites archéologiques expertisés.

Ce document présente une courte synthèse des connaissances environnementales, historiques et archéologiques des secteurs visités au cours de l'intervention de 2021. Une présentation de la méthodologie appliquée et des instruments utilisés précède la section sur les résultats de terrain. Enfin, une interprétation et des recommandations concluent ce rapport d'activité.

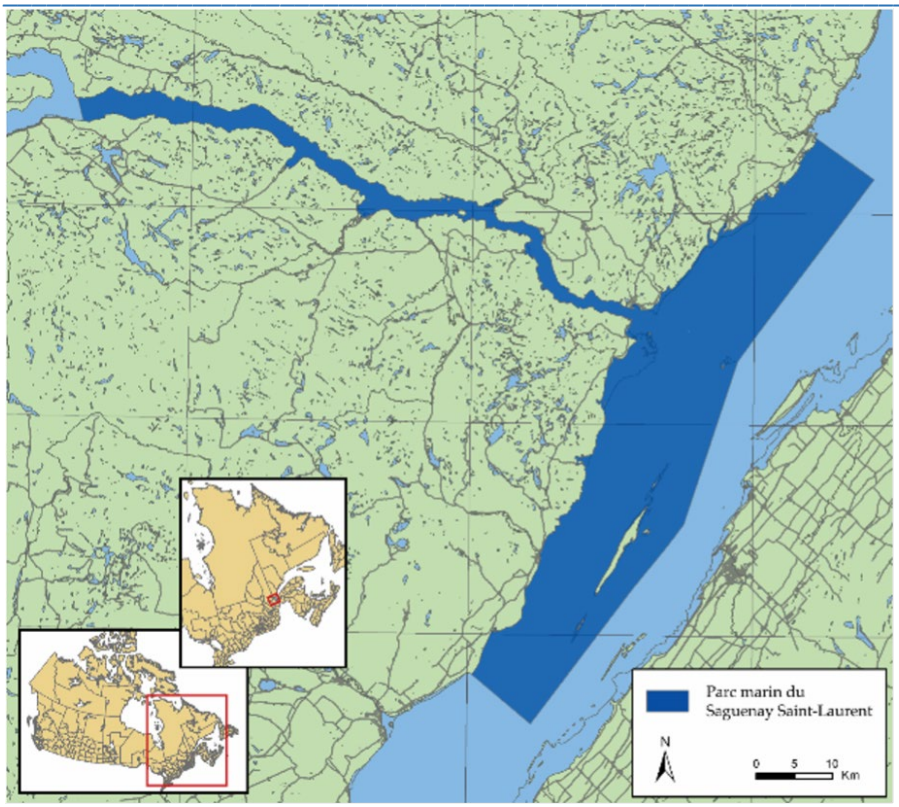

Figure 1.1.1 : Localisation du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (Carte : C. Dagneau, Parcs Canada).

1.2 Définition de l'aire d'étude

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL) est une aire marine nationale de conservation située à l'embouchure du fjord du Saguenay et comprend une superficie de 1245 km². Le territoire comprend la rivière Saguenay en aval du cap de l'Est à Sainte-Rose-du-Nord et la moitié nord de l'estuaire du Saint-Laurent, entre le Gros cap à l'Aigle (entre La Malbaie et Saint-Siméon) en amont jusqu'à la pointe Rouge (Les Escoumins) en aval. Ce territoire inclut les eaux entourant l'île aux Lièvres, l'île Blanche, l'île du Pot à l'Eau-de-vie et l'île Rouge. Le PMSSL est bordé par quatre régions administratives, six municipalités régionales de comté (MRC) et dix-neuf municipalités.

Les objectifs de l'intervention comprennent six secteurs pour des fins d'inventaire, de documentation ou de surveillance dans le PMSSL. Les zones couvrent l'épave du *Rivière-Verte* (DaEk-41) et le site de délestage du *Carolina* (DaEl-1) à l'anse et la pointe à la Passe-Pierre (0,5 x 0,5 km), celui de l'emplacement présumé d'un charbonnier à l'anse de sable (Baie des Rochers) (ClEk-6) (1 x 0,5 km) et un secteur à proximité de l'île Rouge (1,5 x 0,5 km) (figure 1.2.1), ainsi que les sites de trois épaves non documentées : une épave de métal près de l'île Blanche découverte par le Service hydrographique du Canada (SHC) en 2006, un voilier récent répertoriée par le SHC près du quai de Tadoussac et une épave métallique déclarée en 2014 par Guillaume St-Onge de l'Université du Québec à Rimouski/Institut des Sciences de la Mer à Rimouski (UQAR\ISMER) devant Les Bergeronnes.

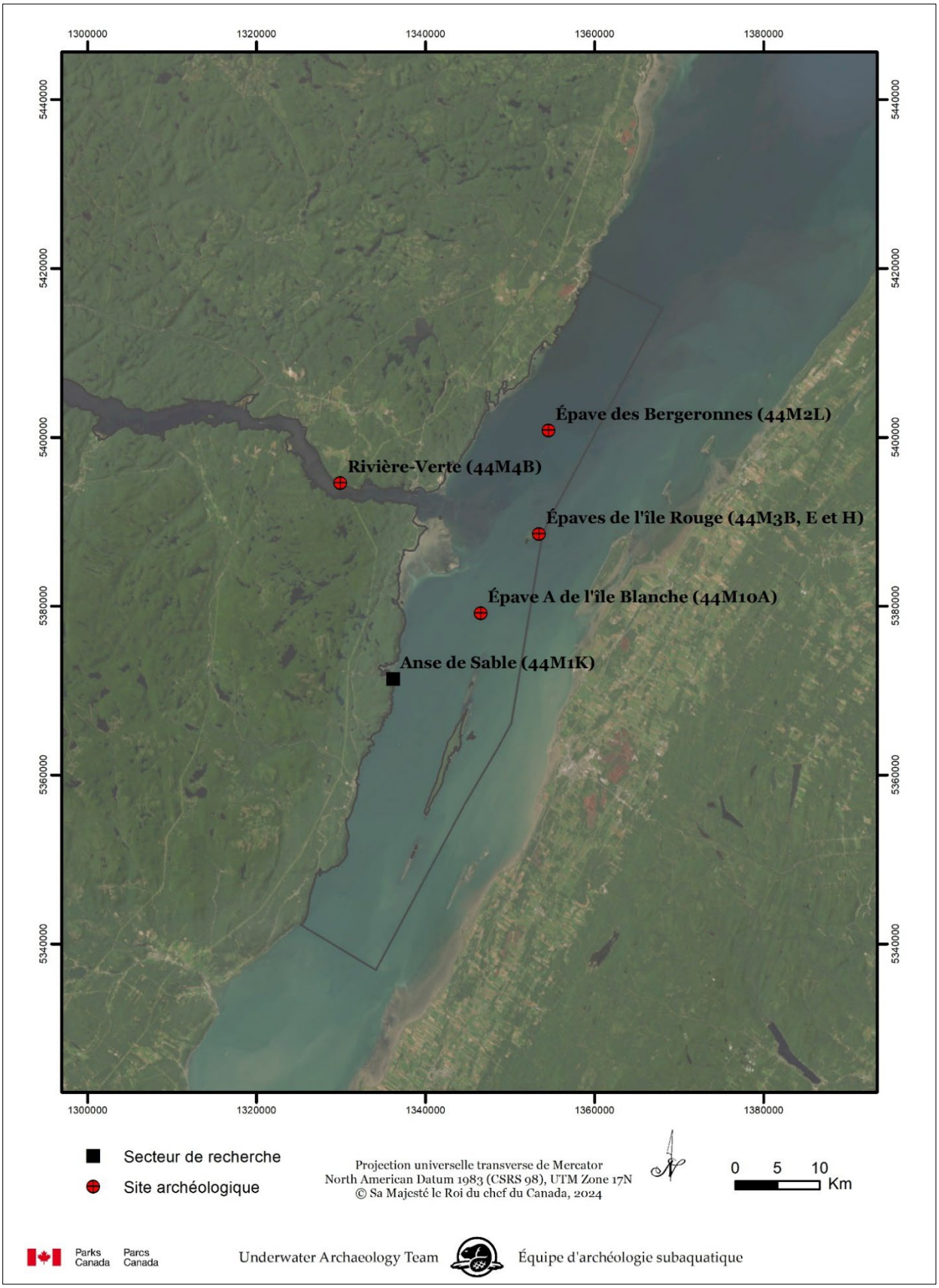

Figure 1.2.1 : Carte montrant l'emplacement de secteurs d'intervention archéologique subaquatique dans le PMSSL 2021 (Carte : C. Dagneau, Parcs Canada).

1.3 OBJECTIFS

Les objectifs archéologiques pour la campagne de 2021 comprenaient :

1. Revisiter certaines portions du parc marin à l'aide de nouvelles technologies afin de compléter et de poursuivre l'inventaire des ressources culturelles de la zone à l'étude, notamment sur quatre sites possédant des codes Borden DaEl-1 (44M4A), DaEk-41 (44M4B), DaEj-7 et 8, et ClEk-6 (44M1K);

2. Documenter trois nouvelles épaves répertoriées par le Service hydrographique du Canada, ainsi qu'une épave découverte en 2012 lors de travaux effectués par l'UQAR-ISMER;

3. Effectuer une visite de surveillance du site du *Rivière-Verte* (DaEk-41) et d'épaves de l'île Rouge (DaEj-7 et 8); et

4. Ajouter une plus-value historique, patrimoniale, maritime et subaquatique pour le tourisme régional afin de favoriser la diffusion des connaissances approfondies sur le parc marin et améliorer la gestion des ressources culturelles présentes.

Les objectifs non-archéologiques supplémentaires se résument à :

5. Tester des équipements en vue d'une éventuelle collecte de données à l'aide d'un éventail d'instruments géophysiques et d'échantillonnage afin de mieux comprendre les dynamiques environnementales du parc marin. Ces tests visent à vérifier l'efficacité de ces instruments dans les conditions difficiles du PMSSL et de développer une méthodologie scientifique éprouvée en vue de campagnes étendues au cours des années à venir.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le PMSSL se situe à la confluence de la rivière Saguenay avec le fleuve Saint-Laurent. Le fjord du Saguenay s'étend sur 105 km et se compose de trois bassins de 20 à 275 m de profondeur se déversant dans l'estuaire. Ses falaises et vallées ont été creusées et façonnées il y a plusieurs millénaires par le passage des glaciers. À la fois mer et rivière, le fjord est caractérisé par l'eau froide et salée de l'estuaire du Saint-Laurent en profondeur, chargée en oxygène et en plancton, et par l'eau douce et plus chaude provenant des rivières affluentes et du lac Saint-Jean coulant en surface (PMSSL, 2021).

L'estuaire maritime, quant à lui, est marqué par la topographie du chenal laurentien longeant la rive nord, une vallée sous-marine allant jusqu'à 300 m de profondeur (figure 2.1.1). Le secteur du Haut-Fond-Prince délimite l'estuaire moyen et l'estuaire maritime. Il s'agit de l'endroit précis où se rencontrent les eaux salées de l'océan Atlantique et les eaux douces du fjord. La convergence des différentes couches d'eau, la remontée des eaux froides en fonction de la bathymétrie, le mélange des eaux salées et douces, ainsi que le mouvement des marées influencent grandement les courants dans le PMSSL. En effet, ces derniers changent de direction souvent et abruptement, créant régulièrement des effets de tourbillons, pouvant être presque nuls par exemple dans le secteur de l'île Rouge à l'étale de marée haute, puis être décuplés jusqu'à 7 nœuds à la marée descendante dans le secteur de l'île Blanche (SHC, 1997).

Quatre des secteurs d'intervention de 2020 et 2021 sont situés dans l'estuaire du Saint-Laurent, en eaux salées, une zone généralement caractérisée par un fond de sable dur, beaucoup de courant et des conditions changeantes parfois difficiles. Trois d'entre eux sont en eaux profondes soit 43 mètres, 221 mètres et 229 mètres, alors que l'autre varie de 3 à 30 mètres de profondeur. La baie des Rochers est bordée au sud par un éperon rocheux nommé la pointe de l'anse de Sable qui produit des courants giratoires. Les sites du Saguenay (Passe-Pierre) sont en eaux saumâtres sur un éperon rocheux (4 à 25 mètres) balayé de forts courants. La zone de la baie de Tadoussac est sur un fond de sable compacté par 10 mètres de profondeur.

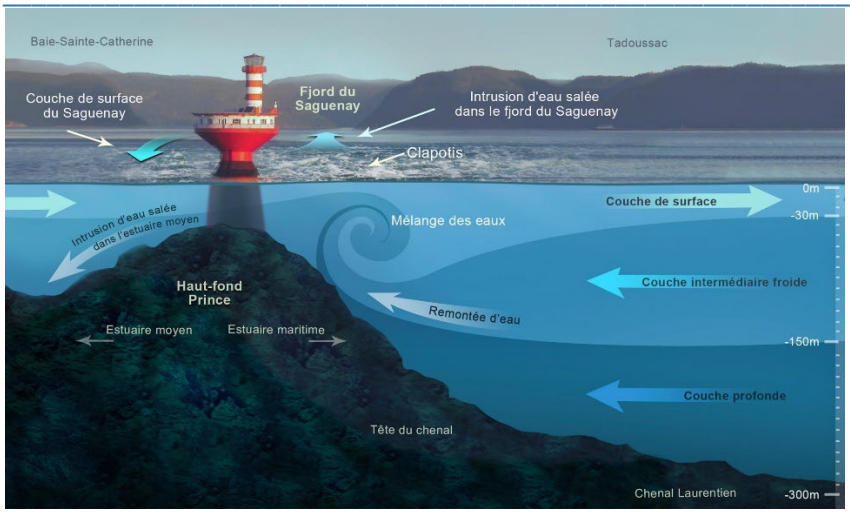

Figure 2.1.1 : Représentation des dynamiques environnementales de l'estuaire du Saint-Laurent à la rencontre du fjord du Saguenay (Source : PMSSL, 2021).

2.2 CONTEXTE HISTORIQUE

L'historique du Saguenay présenté ici est une mise en contexte très large commodément divisée en cinq grandes périodes, tirée d'un rapport précédant de l'EAS (Bernier, Dagneau et Boyer, 2008 : 5-6).

Préhistoire (5 500 A.A. – XVIe siècle)

La première période d'occupation du Saguenay est celle de la préhistoire, qui va de 5 500 A.A. jusqu'à l'arrivée des Européens au XVIe siècle. Cette période voit les premiers indices d'occupation du territoire par des populations de chasseurs-cueilleurs sur la Haute-Côte-Nord. Des recherches archéologiques témoignent de campements saisonniers établis sur plusieurs terrasses aujourd'hui situées bien au-dessus du niveau de la mer. Certaines populations pratiquent la chasse aux loups-marins durant la période archaïque (8 000 A.A. - 3 000 A.A.), d'autres exploitent le béluga, le phoque et les mollusques à la période sylvicole (3 000 A.A. - XVIe siècle) (Rousseau, 1986; PMSSL, 1995 : 22-23).

Période de contact (1500-1600)

La présence européenne est attestée dans l'estuaire du Saint-Laurent depuis le début du XVIe siècle au moins. Un document d'archives mentionne la présence des Basques à Terre-Neuve en 1517 (Proulx, 2007 : 30). Lors de son premier voyage d'exploration en 1534, Jacques Cartier constate que les Autochtones sont habitués au troc avec les Européens (Ganong, 1964 : 180). Son contemporain André Thévet décrit vers 1550 l'exploitation florissante d'une pêcherie basque à la baleine près de Tadoussac (Ganong, 1964 : 428, 431; Proulx, 1986 : 20). Ainsi, la seconde période historique est celle des premières pêches européennes, de 1500 à 1600, marquée par une activité croissante d'exploitation de la morue et de la baleine dans l'ensemble de l'estuaire du Saint-Laurent (Rousseau, 1986 : 21-26). Si la pêche à la baleine est attestée dans le golfe dès le milieu du XVIe siècle, cette activité n'atteint son apogée dans l'estuaire à proprement dit qu'au moment du déclin de la pêche basque espagnole du détroit de Belle-Île, à la fin du XVIe siècle. Les activités de pêche se déplacent alors plus en amont, sous le contrôle des Basques français (Proulx, 1986 : 21). Le fjord du Saguenay a pu accueillir des activités de pêche à la baleine ou à la morue dès cette époque (figure 2.2.1), voire ces deux activités à la fois, comme attestée par les restes de fours à l'île aux Basques, à l'anse à la Cave et celle du Chafaud aux Basques, comme c'était le cas à Red Bay, au Labrador.

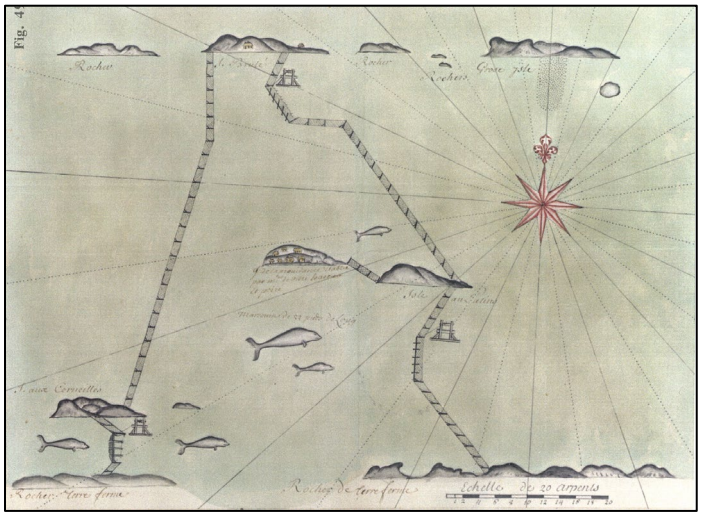

Figure 2.2.1 : Représentation historique d'une pêcherie à l'embouchure du Saguenay (Image : BAnQ-Q, B913-F8).

Période préindustrielle (1600-1820)

Le Régime français est caractérisé par la chasse aux loups marins, la pêche aux marsouins et la traite des fourrures avec les Montagnais, notamment grâce à la construction d'un poste de traite à Tadoussac dès 1600 (figure 2.2.2) (Girard et Perron, 1995 : 65-66). Elle voit également les débuts de l'industrie forestière qui marquera les périodes subséquentes. Les Français et les Basques continuent néanmoins de pratiquer la chasse à la baleine dans l'estuaire, quoique à moindre échelle, et aussi très certainement la pêche à la morue (Proulx, 1986 : 21). Des vestiges de fours à graisse ont d'ailleurs été découverts à maints endroits du Parc marin. Le territoire de la « Traite de Tadoussac » est offert en concession à diverses compagnies à monopole, au fil du temps (PMSSL, 1995 : 23). Après la guerre de Sept Ans (1756-1763) et jusqu'à environ 1820, l'activité économique du Saguenay reste essentiellement la même qu'à la période précédente. La traite des fourrures, la pêche au phoque et l'exploitation forestière continuent et tombent éventuellement sous l'emprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le dernier monopole est aboli en 1842 (Martin, 1998; Rousseau, 1986 : 29-30).

Figure 2.2.2 : Poste de traite de Tadoussac. Détail de la *Figure de la Terre Neuve, Grande Rivière de Canada, et côtes de l'Océan en la Nouvelle-France* (Lescarbot, 1609, BAnQ, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244751).

Période de l'exploitation forestière industrielle (XIXe siècle)

Le XIXe siècle est l'âge d'or de l'exploitation forestière au Saguenay. Sous la direction de William Price et de la Société des Vingt-et-Un, la région évolue au fil du siècle et du développement technologique de petites scieries vers des plus importantes qui ont mené à l'établissement de villages. Le Saguenay s'ouvre ainsi au peuplement euro-canadien pour la première fois, avec l'implantation de camps forestiers et de scieries industrielles sur les principaux cours d'eau du secteur à partir des années 1820-1840, créant ainsi de véritables villages-usines, souvent de nature éphémère (Martin, 1998; Bouchard, 1991). L'établissement de missions religieuses dans la région au même moment favorise la sédentarisation d'une partie des populations locales montagnaises. L'essor économique rapide du secteur forestier contrôlé par quelques grands commerçants génère un intense cabotage pour le transport du bois vers les moulins, puis des moulins vers les réseaux de vente, jusqu'à la mise en place d'un chemin de fer à partir de 1888. Cette industrie demande entre autres la construction de moulins à scie, de dépendances, de maisons, de barrages et de digues, de dalles, de convoyeurs, de quais et de navires (PMSSL, 1995 : 24-25).

Période contemporaine (XXe siècle)

Le ralentissement de l'industrie forestière régionale au début du XXe siècle fait fuir aussi vite les travailleurs qu'elle les aura attirés quelques années auparavant, laissant des villes fantômes derrière elle. Le tourisme saisonnier et la navigation de plaisance s'organisent en lien avec un réseau de chemins de fer et de grands hôtels luxueux, alors que la grande majorité des sites d'exploitation forestière sont abandonnés. Le secteur du bois se transforme difficilement dans la production de pâtes et papiers dans la région du haut Saguenay, puis finalement d'aluminium, avec la mise en place de centrales hydroélectriques à partir du milieu du XXe siècle (PMSSL, 1995 : 25).

2.3 Les dangers de la navigation à l'embouchure du Saguenay

Le Saint-Laurent est souvent décrit comme la principale porte d'entrée de l'Amérique du Nord et de son marché. La voie maritime du Saint-Laurent permet aujourd'hui aux navires de pénétrer profondément au sein du continent, jusqu'aux Grands Lacs. Cet axe de transport et de communication majeur, aussi une ressource alimentaire pour des générations de pêcheurs et de chasseurs, a joué un rôle majeur dans le développement de la société québécoise. De même, le peuplement et le développement de la région du Saguenay–Lac Saint-Jean ne se comprendrait pas sans référence à la rivière Saguenay.

Si le fleuve Saint-Laurent et le Saguenay sont source de vie et de profit, ces cours d'eau sont également source de pertes et de destructions. En effet, l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, en particulier le secteur de l'embouchure du fjord du Saguenay, est parsemé d'obstacles à la navigation, d'îles, de battures et de récifs qui en font sans conteste l'une des voies navigables des plus dangereuses. Les courants complexes, les vents violents et imprévisibles et les glaces y ont provoqué une multitude de pertes de navires au cours des siècles. Dans l'enceinte du PMSSL, les archives conservent la trace d'au moins 71 naufrages entre 1700 et 1910. Cependant, le nombre réel des pertes est certainement beaucoup plus élevé. Les activités de pêche, la traite des fourrures et l'exploitation forestière des XVIIe et XIXe siècles attirent seulement quelques navires par année dans la région. Avec la période préindustrielle cependant, on assiste à une croissance constante du trafic maritime régional et transatlantique. Tadoussac est alors un port en eaux profondes important, bien abrité, constituant une escale naturelle pour les navires transatlantiques (Pierre et Bélanger, 2000 : 12; Mathieu, 1985).

L'escale de Tadoussac, comme celles du Moulin à Baude et de Bergeronnes, demande aux navires qui remontent le Saint-Laurent en empruntant le chenal sud de traverser le cours du fleuve en amont de l'île Rouge et de ses récifs, tout en évitant les battures aux Alouettes. Quant à ceux passant sans faire escale, ils doivent tout de même éviter les écueils de l'île Rouge tout comme ceux de l'archipel de l'île aux Lièvres. Malgré un système de pilotage mis en place dès le début du XVIIIe siècle, les accidents sont fréquents sur les îles comme sur les côtes du Saint-Laurent. L'introduction de la navigation à vapeur et la construction de phares à l'île Verte (1809), à l'île Rouge (1848) et au Pot du Phare (1862) améliorent notablement les conditions de navigation dans le secteur au cours du XIXe siècle (PMSSL, 1995 : 25). Cependant, l'accroissement quasi exponentiel du trafic maritime à cette période a pour effet d'augmenter encore le nombre des pertes, déjà très nombreuses, jusqu'au début XXe siècle.

2.4 TRAVAUX ANTÉRIEURS

L'étude *Potentiel d'observation sous-marine* de la firme Procéan réalisée en 1991 dresse un portrait des différents sites naturels et culturels sous-marins du parc marin, incluant les épaves du *Bergeronnes Trader*, du *Rivière-Verte* et du *Dilvaag* (identifié ultérieurement). L'EAS a réalisé par la suite sept campagnes de prospection archéologique et d'inventaire des ressources culturelles submergées dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, soit en 1992, 1994, 1995, 2000, 2001, 2002 et 2003. Ces travaux ont permis d'investiguer 55 zones ou endroits et d'identifier et/ou documenter 31 sites qui ont éventuellement reçus des codes Borden (tableau 2.3.1 et figure 3.1.1). Ces sites comprennent, en plus d'épaves de navires, des vestiges de quais, de moulins et d'autres traces d'occupations étalées sur plusieurs siècles.

Le tableau 2.3.1 présente les noms de sites inventoriés au cours de cet exercice et, le cas échéant, les codes Borden des sites répertoriés par le ministère de la Culture et des Communications, en plus des différents numéros d'opération et de sous-opération selon le système de provenance de Parcs Canada (voir Section 3.1).

#Parcs Canada	Code Borden	Nom du site
44M1		**Secteur à l'ouest de Tadoussac, entre Pointe-Noire et Port-au-Saumon**
44M1A		Quai de Baie Sainte-Catherine
44M1B		île du Chafaud aux Basques
44M1C		Anomalie de la Baie Ste-Catherine
44M1E	ClEk-4	Moulin de Baie-des-Rochers
44M1F	ClEl-4	Moulin de Port-aux-Quilles
44M1G	ClEl-3	Quai de Saint-Siméon, pointe à Xavier
44M1H	CkEl-2	Moulin de Port-au-Persil
44M1J	CkEl-1	Moulin de Port-au-Saumon
44M1K	ClEk-6	Anse de Sable à baie des Rochers
44M2		**Secteur à l'est de Tadoussac, entre la pointe de l'Islet et le quai du traversier aux Escoumins**
44M2A	DcEi-19	Épave du *Dilvaag* (quai du Traversier)
44M2B	DbEi-10	Épave du *Bergeronnes Trader* (quai des Pilotes)
44M2C		Anse à la Barque
44M2D		Anse à la Cave
44M2E		Grande Anse
44M2F		Anse Puante
44M2G		Baie de Tadoussac
44M2H		Embouchure des rivières Bergeronnes
44M2J		Pointe à Crapaud
44M2K		Épave potentielle. Cible de nature géologique
44M2L	DaEj-12	Épave des Bergeronnes
44M3		**Secteur de l'île Rouge et de ses récifs**
44M3A	DaEj-6	Épave A de l'île Rouge, dite « épave de métal »
44M3B	DaEj-6	Épave B de l'île Rouge, dite « épave des canons »
44M3C	DaEj-6	Épave C de l'île rouge, dite « épave de l'écubier »
44M3D		Grève de l'île Rouge
44M3E	DaEj-7	Épave E de l'île Rouge, dite « épave aux dalots »
44M3F	ZIA	Ancre de l'île Rouge
44M3G		Vestiges épars (barre de métal)
44M3H	DaEj-8	Épave H de l'île Rouge, dite « épave à la quille »
44M4		**Secteur de la rive nord de la rivière Saguenay, de la pointe de l'Islet à la baie de Sainte-Marguerite inclusivement**

44M4A	DaEl-1	Épave du *Carolina*
44M4B	DaEk-41	Épave du *Rivière-Verte* (Passe-Pierre)
44M4C		Anse à la Barque
44M4D	DbEl-2	Moulin de baie Sainte-Marguerite
44M5		**Secteur de la rive sud de la rivière Saguenay, de Pointe-Noire jusqu'au cap de l'anse au Cheval**
44M5A		Grottes en face de l'anse du Portage
44M5B		Anse aux Basques
44M5C		Anse aux Petites îles
44M5D	DbEl-5	Moulin de l'anse au Cheval
44M5E	DbEl-8	Moulin de l'anse Saint-Étienne
44M6		**Secteur sur la rive nord de la rivière Saguenay, de la baie Sainte-Marguerite exclusivement à l'anse du Portage inclusivement**
44M6A		Petite île
44M6B		Anse Gagnon
44M6C	DcEo-1	Quai de Saint-Basile-de-Tableau
44M6D	DbEn-5	Moulin de l'anse devant baie Éternité
44M6E	DcEp-6	Quai de l'anse Xavier
44M7		**Secteur de la rive sud de la rivière Saguenay, du cap de l'anse au Cheval à la pointe au Bœuf**
44M7A		Île Saint-Louis
44M7B	DbEm-1	Moulin de l'anse du Petit Saguenay
44M7B1	DbEm-1	Quai de l'anse du Petit Saguenay
44M7C		Anse aux Érables
44M7D	DcEq-1	Anse aux Cailles
44M7E	DcEp-8	Anse à la Croix
44M7F	DcEp-7	Anse à Simon (aussi nommé 7B dans certaines notes de fouille)
62M	DbEn-4	Quai de l'anse Saint-Jean
44M8		**Îles du Pot-à-l'eau-de-vie (aussi anciennement 44M1C)**
44M8A	ClEk-7	Épave A du Pot-à-l'eau-de-vie
44M8B	ClEk-7	Épave B du Pot-à-l'eau-de-vie
44M8C	ClEk-7	Épave C du Pot-à-l'eau-de-vie
44M9		**Île aux Lièvres**
44M9A	ClEk-5	Quai de l'île aux Lièvres
44M10		**Île Blanche**
44M10A	DaEj-11	Épave A de l'île Blanche, *Muscallonge*
44M11		**Île aux Fraises**

Tableau 2.3.1 : Liste des sites submergés ou partiellement submergés à l'intérieur du PMSSL.

Comme la nature des projets antérieurs de l'ÉAS de Parcs Canada étaient non-intrusifs du fait de leur contexte d'inventaire et de documentation initiale, aucun artefact provenant du milieu subaquatique n'a été récupéré. Toutefois, trente pièces de bois individuelles ont été documentées sur la grève de l'île Rouge en 2000 et 2001. Ces pièces ont été déposées tout autour de l'île au fil des décennies par les glaces et les courants. Le tableau consignant les dimensions et autres observations de ces pièces a été présenté dans le rapport synthèse de 2008 (Bernier, Dagneau et Boyer, 2008 : tableau 4.3.3).

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 SYSTÈME DE PROVENANCE

Un système de codification alphanumérique est utilisé par Parcs Canada afin d'identifier et de référencer les données archéologiques. Ce système de classification hiérarchique de provenance est décrit et expliqué dans le *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques* de Parcs Canada (2005). Le numéro de site 44M, aussi appelé numéro de projet, a été attribué par l'ÉAS au parc marin du Saguenay – Saint-Laurent en 1991 lors de sa première intervention dans le parc. Celui-ci a été divisé en fonction de la géographie du terrain, c'est-à-dire qu'un numéro d'opération a été attribué à chacun des secteurs de travail, qu'il s'agisse d'une île ou d'une baie (figure 3.1.1). Lorsque nécessaire, un numéro de sous-opération défini un secteur ou un site archéologique précis. À l'exception du quai de l'anse Saint-Jean (62M) qui a fait l'objet de travaux archéologiques particuliers, tous les sites du parc marin sont identifiés par le numéro de projet 44M. Le tableau 3.1.1 présente ces différents numéros d'opération, de sous-opération et une courte description des secteurs géographiques définis avec la codification de Parcs Canada.

#Parcs Canada	Nom du secteur
44M1	Secteur à l'ouest de Tadoussac, entre Pointe-Noire et Port-au-Saumon
44M2	Secteur à l'est de Tadoussac, entre la pointe de l'Islet et le quai du traversier aux Escoumins
44M3	Secteur de l'île Rouge et de ses récifs
44M4	Secteur de la rive nord de la rivière Saguenay, de la pointe de l'Islet à la baie de Sainte-Marguerite inclusivement
44M5	Secteur de la rive sud de la rivière Saguenay, de Pointe-Noire jusqu'au cap de l'anse au Cheval
44M6	Secteur sur la rive nord de la rivière Saguenay, de la baie Sainte-Marguerite exclusivement à l'anse du Portage inclusivement
44M7	Secteur de la rive sud de la rivière Saguenay, du cap de l'anse au Cheval à la pointe au Bœuf
44M8	Îles du Pot-à-l'eau-de-vie (aussi anciennement 44M1C)
44M9	Île aux Lièvres
44M10	Île Blanche
44M11	Île aux Fraises

Tableau 3.1.1 : Liste des opérations et sous-opérations du PMSSL.

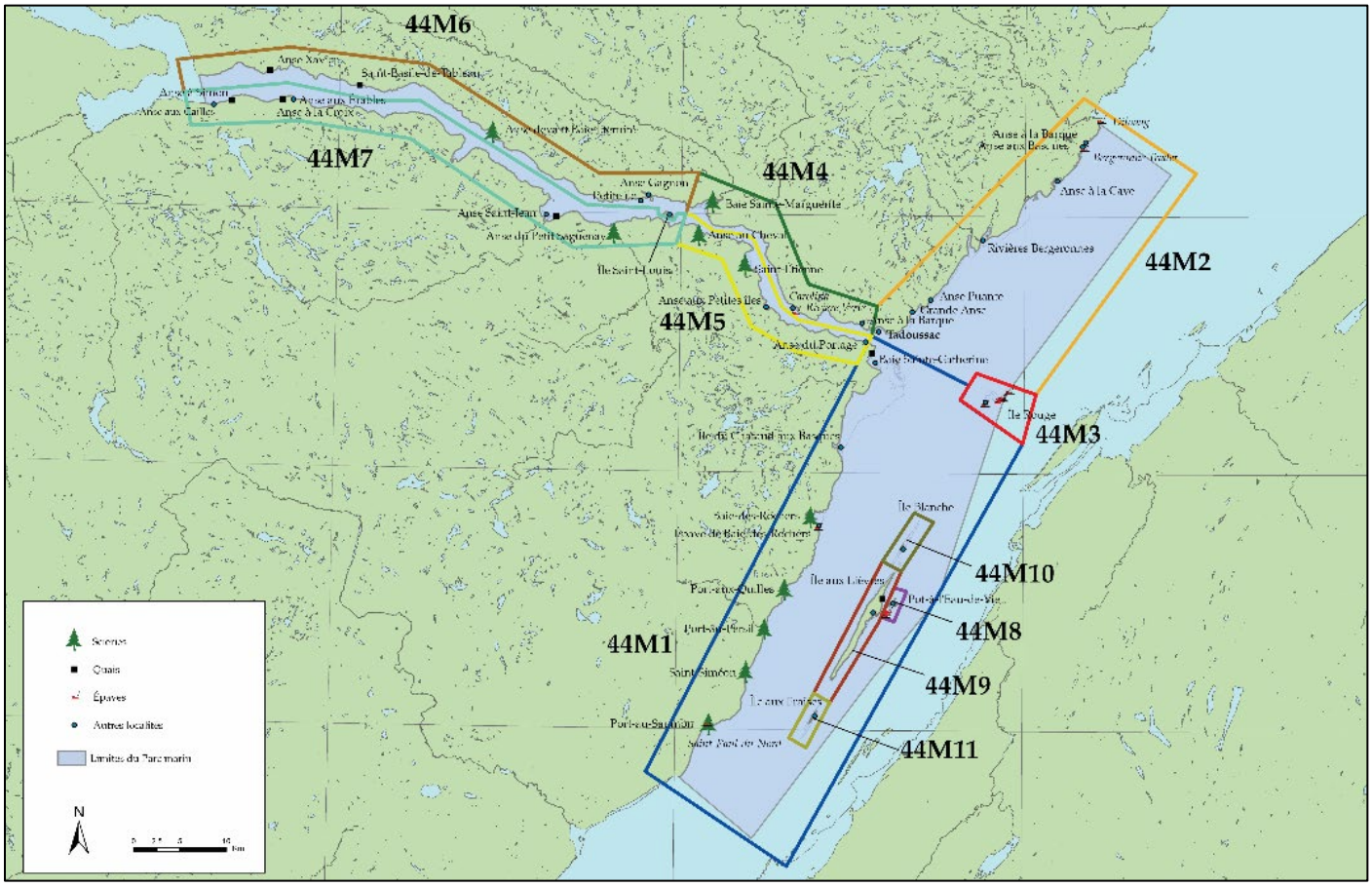

Figure 3.1.1 : Carte du PMSSL montrant les différentes zones d'intervention selon le système de provenance et la localisation des sites archéologiques étudiés de 1990 à 2008 (Carte : C. Dagneau, Parcs Canada).

3.2 MÉTHODOLOGIE

Positionnement et navigation

Les opérations ont été menées depuis le NR *David Thompson* de Parcs Canada (figure 3.2.1). Cette plateforme opérationnelle d'une longueur de 30 mètres et de 228 tonneaux a également servi de quartier d'habitation. Le NR *David Thompson* est muni d'un échosondeur multifaisceaux intégré. Le positionnement et la géo-rectification des données d'échosondeur multifaisceaux ont été effectués par navigation satellite différentielle. L'information des coordonnées a été enregistrée avec des récepteurs GPS installés à même le navire et reliés aux systèmes de navigation et de sonar. Les corrections différentielles ont été enregistrées par l'accès du récepteur à un système d'augmentation basé sur des satellites ou SBAS (*Satellite-Based Augmentation System*), qui a fourni une précision en temps réel de l'ordre de ± 1 m. Le NR *David Thompson* est également équipé d'un système de navigation inertielle DGPS POS MV 320 qui permet une précision en post-traitement de l'ordre de ± 1 cm pour les données d'échosondeur multifaisceaux.

Les relevés au sonar à balayage latéral ont été effectués avec un sonar Klein 3000 monté à bord du *Broad Arrow*, un pneumatique à coque rigide Hurricane d'une longueur de 5,9 m (figure 3.2.2).

Figure 3.2.1 : Le NR *David Thompson* à l'ancre dans la baie de Tadoussac (Photo : J. Moore, Parcs Canada; 44M0119EF).

Figure 3.2.2 : Un sonar latéral Klein 3000 tracté depuis la proue du bateau gonflable à coque rigide *Broad Arrow* (Photo : J. Moore, Parcs Canada; 44M0212EF).

Échosondeur multifaisceaux

Un système d'échosondeur multifaisceaux R2Sonic 2024 installé en permanence sur la coque du NR *David Thompson* a été utilisé pour un relevé de l'épave A de l'île Blanche (figure 3.2.2). Ce système offre une sélection de fréquences allant de 170 à 450 kHz et une capacité d'imagerie haute résolution à 700 kHz. La position, la direction, l'attitude et le tangage ont été enregistrés en temps réel à l'aide d'un système de positionnement inertiel POS MV 320 d'Applanix. Les données brutes de navigation et d'échosondeur ont été enregistrées ensemble en utilisant un programme d'acquisition QPS QINSy.

Figure 3.2.3 : Poste de commande de l'échosondeur multifaisceaux à bord du NR *David Thompson* (Photo : J. Moore, Parcs Canada; 44M0175EF).

La correction en temps réel des variations localisées de la vitesse ambiante du son dans l'eau a été réalisée grâce à un célérimètre rétractable Valeport SVS inséré dans la coque du navire et monté près de la tête de l'échosondeur. Des profils de vitesse du son dans la colonne d'eau ont également été dressés, à intervalle périodique, à l'aide d'un profileur AML MinosX. La correction des données de sondage de profondeur a été effectuée avec le logiciel de post-traitment QPS Qimera. Le post-traitement des données brutes de navigation a été pour sa part effectué avec le mode *Inertially-Aided Precise Point Positioning* (IAPPP) dans le logiciel POSPac MMS d'Applanix, donnant une précision absolue des données de positionnement de l'ordre de +/- 8 cm. Une station terrestre a été installée pour corriger les données sur le site du *Rivière-Verte* (figure 3.2.4).

Figure 3.2.4 : Station GPS fixe utilisée pour calibrer les données d'échosondeur multifaisceaux dans la rivière Saguenay (Photo : A. Néron, Parcs Canada; 44M0174EF).

Véhicule sous-marin téléguidé

Le véhicule sous-marin téléguidé (VTG) utilisé dans le cadre de cette opération est un Seaeye Falcon pouvant aller jusqu'à une profondeur de 300 m et muni d'une caméra vidéo HD Konsberg OE-504 et d'un sonar à balayage sectoriel Konsberg 1171. Ce véhicule est lourd et de grande dimension, son déploiement est donc parfois complexe. Néanmoins, le Falcon est le véhicule de prédilection dans le cadre d'interventions dans le secteur à l'étude, notamment en raison de sa plus grande résistance aux courants et aux conditions changeantes du fleuve Saint-Laurent (figure 3.2.5).

Figure 3.2.5 : Véhicule sous-marins téléguidé Seaeye Falcon de l'ÉAS (Photos : T. Boyer, Parcs Canada; 90M00877EF).

3.3 TRAVAIL RÉALISÉ

L'équipe de terrain était composée de quatre archéologues subaquatiques, Marc-André Bernier (chargé de projet), Ryan Harris, Jonathan Moore et Aimie Néron, et des membres de l'équipage du NR *David Thompson* Matthew Thirkell (capitaine), Michael McGiffin (1er Officier), Justin Bergeron (chef mécanicien) et Jenny Moffat (cuisinière). Le projet s'est déroulé du 28 juin au 14 juillet 2021 inclusivement, sans compter les périodes de transit. Le voyages d'aller à partir de Prescott (Ontario), le port d'attache du navire, et celui de retour jusqu'à Québec ont bénéficié d'une météo relativement favorable. Aucun jour n'a été ainsi perdu lors de la période de recherche.

Sur les dix-sept jours de travaux dans le PMSSL, treize ont été consacrés aux tests d'équipement et aux prélèvements de nature écologique. Les travaux archéologiques ont occupé l'équivalent de quatre journées complètes. Des levés par échosondeur multifaisceaux ont été réalisés sur le site du *Rivière-Verte* et sur les deux autres sites supposés d'épave à vérifier. Les sites archéologiques du banc de l'île Rouge, quant à eux, ont été revisités à l'aide d'un sonar à balayage latéral. Ce dernier a également servi à l'inventaire de l'anse de Sable à Baie-des-Rochers. Enfin, le VTG Seaeye Falcon a connu des problèmes techniques qui n'ont pu être réglés avant la fin du projet. Aucune image ou données n'a donc été prise avec le VTG.

Les données de télédétection ont été traitées post-terrain et une recherche historique complémentaire a permis d'approfondir les connaissances sur les nouvelles épaves. Une analyse comparative a également été réalisée sur les sites archéologiques qui ont été revisités. Les résultats et des recommandations sont décrits et formulés dans la section suivante.

4 RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

4.1 ÉPAVE A DE L'ÎLE BLANCHE (44M10A)

Contexte

En 2006, le Service hydrographique du Canada (SHC) a effectué des relevés bathymétriques dans les eaux du Saint-Laurent à la hauteur du PMSSL. Ce faisant, une épave a été découverte dans le secteur situé au nord-est de l'île Blanche (figure 4.1.1). L'information sur cette épave, désignée par l'EAS comme l'épave A de l'île Blanche (44M10A), a été partagée à l'époque avec les autorités du PMSSL, mais des travaux de validation n'ont pu être effectués à ce moment.

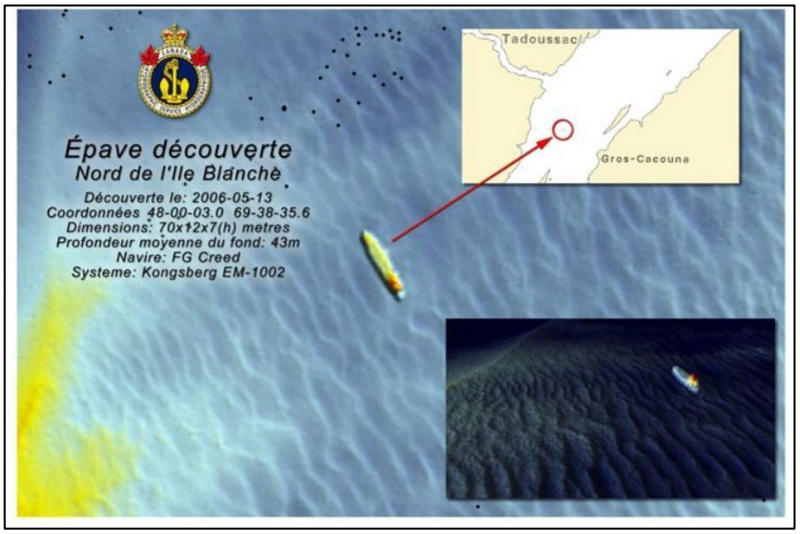

Figure 4.1.1 : Images au sonar multifaisceaux de l'épave A de l'île Blanche produite par le Service hydrographique du Canada (Image : SHC).

Entre-temps, comme la découverte du site avait été rendue publique par le SHC, des membres du groupe Plongeurs d'épaves techniques du Québec (PETQ) ont visité l'épave à 158 pieds de profondeur (48 m) du 22 au 27 juillet 2019. Leurs observations préliminaires suggéraient un bateau ou une barge de travail doté de « treuils, de la machinerie fonctionnant à la vapeur et une bouilloire [chaudière] », avec « peu de traces de la présence d'un équipage, excepté un lavabo et une baignoire » (Fortier, 2019; Gaudreault, 2019). Ils ont noté ce qui ressemblait à une roue dentelée de grue, une flèche de grue et de nombreuses cales. La datation de l'épave se situerait entre 1920 et 1950 et serait appuyée sur leur interprétation des vestiges ainsi que sur un article daté de 1949 dans le journal *Le Soleil* (édition du 17 juin à la page 17) qui mentionne qu'une « grue flottante serait entrée en collision avec un navire de France approximativement au même endroit que l'épave inconnue » (Gaudreault, 2019).

Travaux antérieurs

Des travaux d'imagerie à l'échosondeur multifaisceaux ont été effectués pendant environ une demi-journée sur le site de l'épave non-identifiée située au nord-est de l'île Blanche en 2020. La figure 4.1.2 montre le résultat de ces activités. Sur cette image, les vestiges d'un navire de métal d'environ 69 m de longueur (226 pieds), de 12,5 m de largeur (41 pieds) et de 4,75 m de hauteur (15,6 pieds) ont été observés. La coque du navire a conservé sa forme dans une intégralité relative. Le navire présente à la fois une proue et une poupe arrondies. Plusieurs éléments, soit des structures ou des apparaux, sont visibles sur le pont. La structure la plus imposante est certes les restes de ce qui est vraisemblablement la

superstructure. Cet ensemble est clairement distinguable sur l'image de par son élévation relative au pont, caractérisée par la couleur plus foncée. Ses dimensions, son élévation et sa position environ au tiers arrière de longueur du navire suggère une structure surélevée qui semble toutefois être affaissée ou partiellement affaissée à tribord. La vue axonométrique du relevé de 2006 confirme également cette lecture. Bien qu'il n'y ait aucun élément diagnostique d'une propulsion à voile, les éléments observables indiquaient ceux d'un navire de propulsion à hélice. Si le pont semble dans l'ensemble avoir conservé son intégrité, une partie semble toutefois être incontestablement endommagée. La zone bâbord immédiatement devant les restes de superstructure montre une ouverture béante (couleur verte) de forme à peu près carrée (environ 5 m de côté). Cette ouverture qui longe directement le plat-bord n'est pas typique des aménagements de ponts des navires et ressemble plutôt à un effondrement du pont, ou encore à une avarie possiblement causée par un choc ou une collision.

Finalement, certains débris du navire reposent sur le fond marin de part et d'autre de l'épave. Deux pièces longitudinales d'une longueur estimée de 8 m reposent sur tribord au niveau de l'écoutille avant, l'une à moins de 5 m et l'autre à environ 10 m. Le débris visible le plus éloigné de l'épave repose sur son côté bâbord à environ 44 m de distance et vis-à-vis le centre du navire.

Recherche historique et identification

En 2022, un document d'archive mentionnant la barge *Muscallonge* a été transmis à l'EAS par le groupe des PETQ concernant une enquête de collision près de l'île Blanche provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Des recherches approfondies en archives par l'EAS ont permis de confirmer cette hypothèse et de retracer l'histoire de l'épave. À cet effet, ont été consultées entre autres des coupures de journaux numérisées de la BAnQ, les registres de navigation du ministère des Transports du Canada, ceux d'enregistrement des navires de la marine marchande britannique, les registres de la Lloyd's et des archives de Bibliothèque et Archives Canada (BAC).

En 1912, un Décret du Conseil mentionne la liste de sept soumissionnaires pour un appel d'offre gouvernemental « *for the construction of one or two steel single screw propelling bucket dredgers* » pour le ministère de la Marine et des Pêcheries (*Ministry of Marine and Fisheries*) dans le but d'ajouter des navires à sa flotte. En effet, le ministre J.D Hazen (1911-1917), à cette époque, encourage l'essor de l'industrie de la construction navale (BAnQ, *The Quebec Chronicle,* 1916) tout en assurant l'aménagement de la voie navigable le long du Saint-Laurent pour accommoder les navires dont les dimensions sont de plus en plus importantes. Le ministère de la Marine et des Pêches reprend ce mandat national du ministère des Travaux Publics à partir de 1904, notamment les activités de dragage des différents chenaux, lacs, rivières, ports, écluses, dans tout le fleuve jusqu'aux Grands Lacs, ainsi que la propriété du chantier naval gouvernemental de Sorel (Camu 2005 : 42 à 45).

Le contrat de construction sera attribué à la *Collingwood Shipyard Company*, située en Ontario, pour la somme négociée de 287 500$ (BAC 1912). La construction se termine en 1914, janvier pour le premier navire et avril pour le deuxième (Colton, Collingwood Shipbuilding 2021; Dredgepoint Database 2022). C'est cette année d'enregistrement des *M & F Dredge no.14* et *M & F Dredge no.15* que l'on retrouve dans les registres de la *Lloyd's* ainsi que dans la *Mercantile Navy List and Maritime Directory*. Les deux navires ont Sorel comme port d'attache. *M & F Dredge no.14* porte le numéro officiel 134365 et est de type *bucket dredger* ou drague à godet. Il mesure à sa construction 228 pieds de long (69,49 mètres), 37,6 de large (11,46 mètres) et 13 pieds de haut (3,96 mètres) avec un tonnage brut de 887,42 tonnes, mais enregistré à un tonnage net de 331,95 tonnes (*Registry of Shipping* 1914; *Mercantile Navy List and Maritime Directory* 1914 à 1938). Le navire à vapeur possède une coque en acier, et est composé d'un seul pont, d'une poupe elliptique, d'un moteur à triple expansion de 87 chevaux, d'une seule cheminée et d'une chaudière marine écossaise. Elle est équipée d'une grue mécanique pour les travaux de dragage (*Registry of Shipping* 1914).

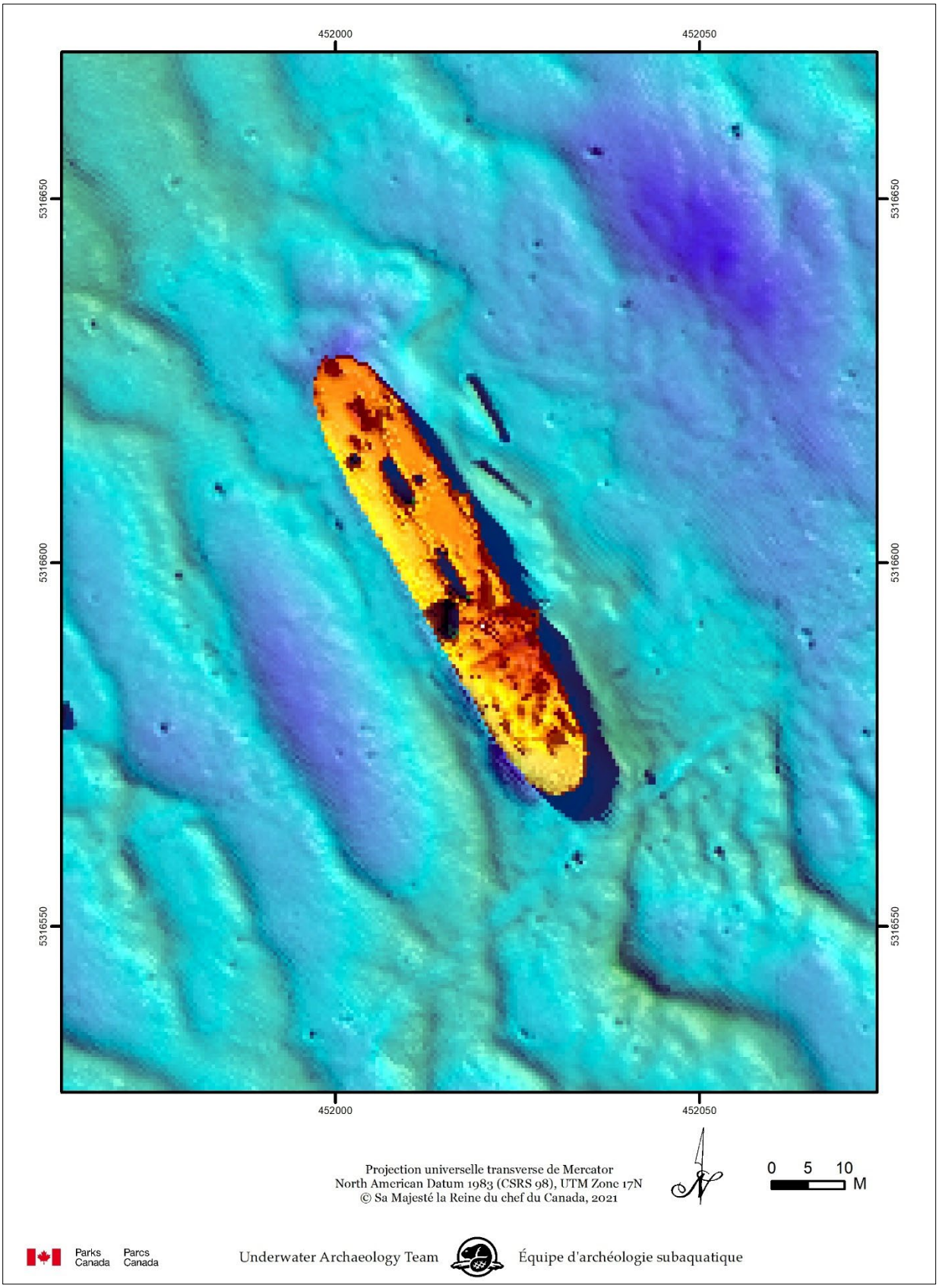

Figure 4.1.3 : Image d'échosondeur multifaisceaux de l'épave A de l'île Blanche, 44M10A (Carte : C. Dagneau, Parcs Canada; Données : R. Harris, Parcs Canada).

En 1931, en date du 18 mars, le ministère devient le *Ministry* ou *Department of Marine* et la *M & F Dredge no.14* change de nom pour *D.M. Dredge no.14* (BGSU; *Registry of Shipping* 1914). La navigation sera plus tard régie par le ministère des Transports du Canada, fondé en 1935 lors d'une réforme gouvernementale, auquel se fusionne l'année d'après le ministère des Chemins de fer et Canaux avec celui de la Marine marchande. Le nom de l'embarcation apparaît dans les archives d'enregistrement jusqu'en 1938, où il est mentionné que le navire est « *sunk, but not salvaged* » en date du 26 novembre (*Registry of Shipping* 1914). Le document sur les incidents maritimes mentionne le naufrage le 7 octobre 1937 du navire dragueur qui aurait sombré en face de la municipalité de Batiscan, près de Trois-Rivières, dans le fleuve Saint-Laurent (Ministry of Transport 1998(1964) : 106).

Les archives offrent peu de détails concernant son naufrage ou par la suite de sa récupération ultérieure. Le navire réapparaît dans les documents en 1948 du *Registry of Shipping* du ministère des Transports, où il est mentionné qu'il a été converti en 1947 à Sorel, par la compagnie Sincennes-McNaughton Line en barge, incluant l'enlèvement du système de propulsion (moteur, chaudière, hélice, etc.). Sa longueur est ainsi réduite à 215,3 pieds (65,6 mètres). Comme elle ne possède plus de moteur ou d'hélice, elle ne fait plus partie de la liste des navires de la *Mercantile Navy List*. Au sein de la compagnie, Robert Alexander Campbell est le représentant désigné des propriétaires dans la gestion de l'embarcation, selon l'accord du 15 mai 1948 rédigé par J.R.H. Robertson, le secrétaire de la compagnie (*Registry of Shipping* 1948). La barge (aussi appelé parfois chaland dans certains dossiers) est alors renommée *Muscallonge* (à ne pas confondre avec un navire du même nom appartenant précédemment à cette compagnie, construit en 1896. Ce dernier a pris feu et a coulé en 1936 en face de Brockville, Ontario) (The National Archives, 2021). Toujours utilisée pour la drague, la barge doit maintenant être touée par des remorqueurs pour se déplacer.

La Sincennes-McNaughton Line est fondée en 1849 à Sorel par un homme d'affaires et politicien, et un exploitant forestier afin d'offrir notamment des services de remorquage dans le port de Montréal et sur le canal Lachine (Desloges et Gelly 2002 : 74; RPCQ 2013). Un siècle plus tard, la compagnie est toujours en activité. Le 12 juin 1949, le remorqueur de cette compagnie, le *Graham Stewart,* quitte le port de Sorel vers 10h30 avec à sa suite deux barges de travail, l'*Internationale* et le *Muscallonge*, en direction de Baie-Trinité pour des travaux de renflouage. Il s'arrête à Québec, d'où il part le lendemain, 13 juin. Le mardi 14 juin, le remorqueur passe l'île Blanche dans une brume épaisse et entre en collision avec le SS *Sein*, navire français de la Compagnie générale transatlantique en provenance du Havre, en France, en direction de Montréal. Le *Muscallonge* est endommagé à tribord et coule au fond du fleuve. Aucun membre de l'équipage n'est blessé et le remorqueur amène la barge restante au port de Québec pour quelques travaux de réparation. Le SS *Sein* continue sa route vers la métropole. S'en suit une enquête exhaustive du ministère des Transports, incluant l'évaluation des instruments utilisés à bord des deux navires (radars, compas, corne de brume) et le recueil des témoignages de tous les membres d'équipage. L'enquête préliminaire sera conclue par le superintendant des pilotes, le capitaine J.A. Lévesque, qui critique les actions, les décisions et le manque d'expérience dans cette partie du fleuve du commandant du remorqueur, le capitaine Jos Millette (*Department of Transport* 1949). Dans les archives, le certificat d'enregistrement est finalement annulé et l'entrée du *Muscallonge* officiellement fermée le 12 juillet 1949 avec la simple mention « *vessel sunk* » (The National Archives, 2021).

Recommandations

Le temps de recherche sur cette épave, bien que limité, a permis d'obtenir une image d'échosondeur multifaisceaux de qualité qui précise les dimensions générales du navire ainsi que certains de ses éléments caractéristiques. La prochaine étape consiste à faire une nouvelle collecte de données sur le site en vue d'acquérir des images vidéo à l'aide d'un VTG afin de mieux évaluer visuellement l'intégrité de l'épave, notamment le côté tribord où a lieu la collision, les éléments de la grue encore en place et l'ouverture de bâbord. Cela permettra de réaliser un suivi du site et des données de références pour une surveillance sur son état de conservation sur le long terme.

4.2 *Rivière-Verte* (Secteur 44M4B)

Contexte

La *Rivière-Verte* est une goélette motorisée construite à Trois-Pistoles en 1942 pour le compte des capitaines Léonard et Roger Sirois, deux frères de Saint-André. Après avoir changé plusieurs fois de propriétaire, la goélette est rachetée par son propriétaire initial, Léonard Sirois, le 27 décembre 1956. Ce dernier l'utilise alors pour le transport de bois jusqu'à ce que celle-ci soit victime d'un incendie le 16 juin 1964, un peu en aval de la Passe-Pierre (Côté, 2003 : 184). Selon un plongeur de Tadoussac, le navire aurait été dynamité plus tard afin de permettre la récupération du moteur (Laroche, 1993 : 8). Le navire faisait 87,5 pieds (26,7 m) de longueur et 27,7 pieds (8,4 m) de largeur avec une jauge brute de 141 tonnes (BAC, RG12, 2976. Transport Canada, N° d'enregistrement : 173934,). L'épave gît en pente sur un cran rocheux particulièrement abrupt du Saguenay, entre 17 et 30 mètres, à la limite sud de l'ouverture de l'anse de la Passe-Pierre. La visibilité y est réduite, la profondeur du site et les forts courants qui prévalent dans la zone en font un site de plongée difficile. L'EAS a dressé un plan des vestiges de la *Rivière-Verte* en 2000 et 2001 (Bernier, Dagneau et Boyer: 2008 : 89-93).

Travail archéologique effectué

L'objectif de la visite de la campagne de 2021 sur l'épave de la Rivière-Verte se limitait à une tentative d'enregistrement du site par échosondeur multifaisceaux. À l'époque des interventions d'inventaire archéologique antérieures de l'EAS sur ce site (la dernière ayant eu lieu en 2002), les technologies de télédétection s'avéraient relativement limitées particulièrement pour les sites à très fort relief. Les échosondeurs multifaisceaux assez performants pour s'appliquer aux levés archéologiques n'étant apparu qu'une dizaine d'années plus tard, la seule technologie applicable pour ce site en 2002 n'était ultimement que le sonar à balayage latéral. Toutefois, les performances de ces appareils étaient aussi très limitées à l'époque pour ce type de site où les vestiges sont fortement dérobés par les rochers de fortes tailles. Qui plus est, la pente étant très abrupte et les deux angles d'approches pour balayer le littoral en parallèle très courts et très serrés, les difficultés méthodologiques et techniques s'avéraient d'autant plus grandes. Aucun effort légitime de documentation par télédétection ne fut effectué à ce moment.

Compte-tenu de l'avancement considérable des technologies de télédétection existantes et disponibles à l'EAS en 2023, une brève tentative de levé à l'échosondeur multifaisceaux fut tentée sur l'épave de la *Rivière-Verte* en fin de journée au retour d'un transit de l'intérieur du fjord du Saguenay. Les conditions de surface étaient favorables avec des vents de l'est de 12 nœuds et des vagues négligeables de moins de moins d'un mètre. Les levés ont eu lieu lors de l'étal de la marée basse et se sont poursuivis sur une durée d'environ une heure. L'aire de la zone couverte fut d'environ 0,055 km² (425m x 130m) avec des fréquences variant de 450 à 700 khz. Les levés ont été effectués directement depuis le NR *David Thompson*, avec son échosondeur intégré directement dans sa coque.

Les résultats obtenus furent somme toute décevants. La difficulté d'approche pour un navire de la taille du NR *David Thompson* s'avéra plus restrictive qu'anticipé et il fut pratiquement impossible de concilier une proximité suffisante et une résolution adéquate pour obtenir des images utiles pour des fins archéologiques. Il fut donc décider d'abandonner les essais après une heure et une dizaine de passages.

Recommandations

Compte-tenu du potentiel de mise en valeur de la *Rivière-Verte*, il serait intéressant de tenter l'expérience de nouveau si l'opportunité se présente, cette fois avec un échosondeur multifaisceaux monté sur une petite embarcation de type coque rigide. À tout le moins, il serait important de capter de nouvelles images en plongée sous-marine pour augmenter la banque d'images du PMSSL et pour analyser l'état actuel du site.

4.3 Épave potentielle 44M2K

Contexte

L'épave potentielle 44M2K a été déclarée par le Service hydrographique du Canada en 2007 et localisée sur les cartes de navigation, mais n'a jamais fait l'objet d'une vérification. La cible se situe sur les cartes marines à 221 mètres de profondeur au large des Bergeronnes.

Travaux effectués

Des levés à l'échosondeur multifaisceaux ont été réalisés sur une aire de 1,55 km^2. Comme les travaux ont été réalisés peu après l'étal de la marée haute, la cible a été observée à 230 m de profondeur. Il s'avère que la cible aux coordonnées connues n'est pas une épave, mais ce qui semble être une formation géologique naturelle. Cette erreur s'explique par la capacité de résolution des instruments qui a évoluée de façon exponentielle dans les dernières années et l'absence d'une confirmation archéologique de la cible.

4.4 Épave des Bergeronnes (44M2L)

Contexte

En 2012, une équipe de l'UQAR-ISMER effectuant des travaux de géologie et de géophysique au large de Tadoussac sur les canyons sous-marins et l'érosion côtière découvrait une épave à plus de 120m de fond. Cette épave fut plus tard rapportée par Guillaume St-Onge à Charles Dagneau de l'ÉAS avec des dimensions obtenues par leur échosondeur multifaisceaux de l'époque (figure 4.4.1). D'une longueur approximative de 75 m et d'une largeur d'environ 17m, elle s'élevait d'environ 10m du fond marin mesuré à 123m. Puisqu'aucune analyse ou aucun inventaire du site n'avait été effectué à ce jour, un des objectifs de cette campagne fut donc de retrouver cette épave, de la documenter avec l'échosondeur multifaisceaux plus récent et par conséquent plus performant de l'EAS, et de tenter de l'identifier. Les éléments observables sont sans-contredits ceux d'un navire avec une coque de fer à propulsion à hélice.

Le fond marin autour de l'épave est caractérisé par des motifs linéaires perpendiculaires à l'épave qui rappellent des dunes de sable vue des airs. Ceci est typique d'un fond de sable durci soumis à l'effet de forts courants. À noter que les motifs deviennent plus nombreux et plus compacts en eaux moins profondes. La position du navire face aux dunes peut s'expliquer par la présence du courant. Il pointe en direction sud-ouest (230^o). Aucun débris du navire n'est visible autour de la structure principale.

Figure 4.4.1 : Image d'échosondeur multifaisceaux de 2012 de l'épave des Bergeronnes, 44M2L (Image : UQAR-ISMER).

Travaux effectués

Des travaux d'imagerie à l'échosondeur multifaisceaux ont été effectués pendant une période d'environ deux heures sur le site de cette épave. Elle fut retrouvée aisément et repose au nord de l'île Rouge (figure 1.2.1). La figure 4.4.2 montre la zone couverte d'une superficie de 1,260 km² (800 m x 1575 km). Des passages multiples ont permis d'obtenir des images à haute résolution dont celle de la figure 4.4.3 effectuée à une fréquence de 450 khz pour une résolution de 50 cm. Sur cette image, l'on voit les vestiges d'un navire de métal de 78 m de longueur (256 pieds), de 18 m de largeur (59 pieds) et environ 9 m de hauteur (29,6 pieds). La profondeur du bas de la coque au moment du levé était de près de 128 m (419 pieds) à l'étal de la marée haute. La coque du navire a conservé sa forme dans une intégralité relative.

On peut distinguer plusieurs éléments sur les images sonar (figures 4.4.2 et 4.4.3). La coque montre une proue arrondie et une poupe droite. Une structure surélevée est visible à l'arrière, peut-être une superstructure de type château arrière pour la navigation. Elle occupe les 15 derniers mètres du pont supérieur. Devant cette structure, on retrouve une série d'au moins quatre éléments à environ 3 m (10 pieds) de distance l'un de l'autre sur l'axe longitudinal du navire. Ces éléments mesures environ 7 m (23 pieds) sur 3m (10 pieds), sont placées l'une derrière l'autre en travers du navire, et occupent la moitié avant du pont supérieur du navire. La partie noire adjacente à chacun de ces éléments est une ombre acoustique qui suggère qu'ils sont vraisemblablement surélevés du pont.

L'un des éléments qui saute aux yeux dès le premier coup-d'œil est la zone d'affouillement qui enveloppe la proue du navire et se prolonge vers l'arrière. Une coupe transversale à la proue du navire permet de voir que cette tranchée d'affouillement atteint une largeur d'une douzaine de mètres et une profondeur maximale d'environ 2 m de chaque côté à cet endroit. Une comparaison avec l'image de 2012 permet de constater que ces zones d'affouillement ont progressé beaucoup en l'espace d'une dizaine d'années. Nous sommes donc évidemment dans une zone dynamique malgré la profondeur. Les recherches en archives pour identifier le navire n'ont pas encore porter fruit, mais il semble s'agir d'un navire cargo de la première moitié ou du milieu du 20e siècle.

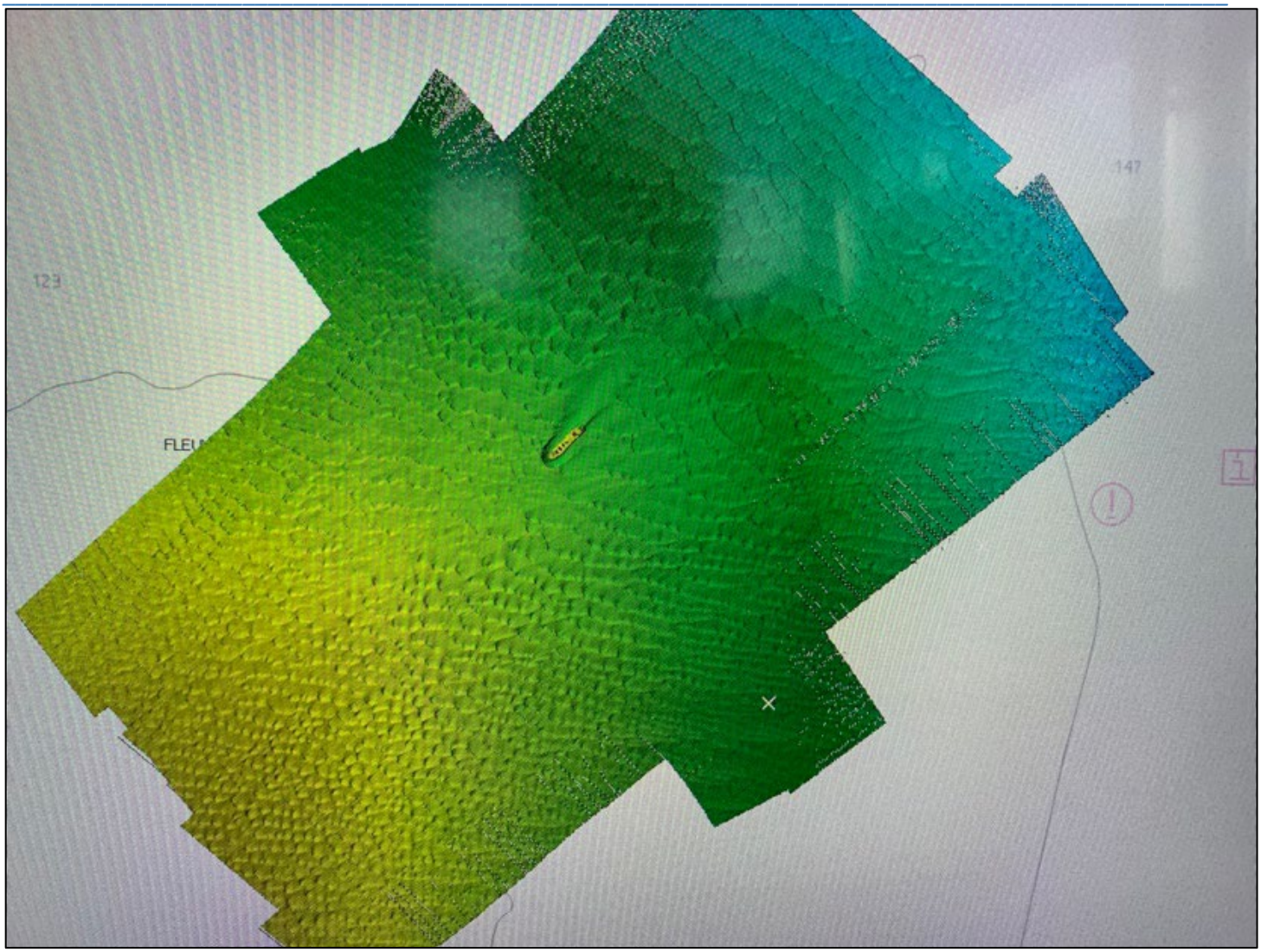

Figure 4.4.2 : Image d'échosondeur multifaisceaux de l'épave des Bergeronnes (44ML2) et ses environs (Image : R. Harris, Parcs Canada).

Figure 4.4.3 : Détail de l'image d'échosondeur multifaisceaux de l'épave des Bergeronnes, 44M2L. La ligne perpendiculaire à l'épave indique la coupe transversale de l'image 4.4.4 (Image : R. Harris, Parcs Canada).

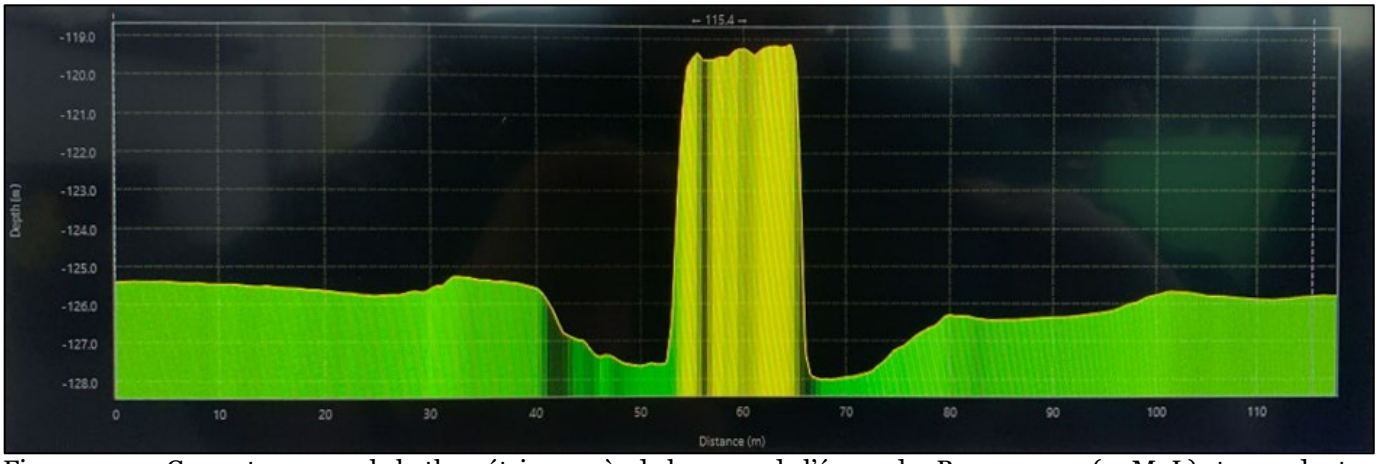

Figure 4.4.4 : Coupe transversale bathymétrique près de la proue de l'épave des Bergeronnes (44M2L) et regardant vers la poupe (Image : R. Harris, Parcs Canada).

Recommandations

Les cherches en archives se poursuivront pour tenter d'élucider l'identité du navire ce qui permettrait de connaître les circonstances de ce naufrage et l'histoire de ce navire. La prochaine étape, comme pour l'épave 44M10A, consiste à faire une nouvelle collecte de données sur le site en vue d'acquérir des images vidéo à l'aide d'un VTG afin de mieux évaluer visuellement l'intégrité de l'épave. Cela permettra de réaliser un suivi du site et acquérir des données de références pour une surveillance sur son état de conservation sur le long terme.

4.5 Épave E « des dalots », île Rouge (44M3E)

Contexte

Le vent et le courant ont rendu impossible de trouver les canons situés à l'intérieur des bras du récif de l'île Rouge (44M3B), mais l'épave E dite « des dalots » a été relocalisée (44M3E). Les objectifs de surveillance de cette épave visaient entre autres à comprendre le mouvement des sédiments sur cette longue section de coque reposant dans environ trois mètres d'eau, tout près de la branche sud du récif. La section de coque de près de 30 m de long est bien assise dans le fond marin et semble très stable. Depuis sa découverte en 2000 et outre cette année, l'épave a été visitée à quatre reprises en plongée sous-marine. Lors de ces campagnes, il a été possible de remarquer des changements significatifs en l'espace d'un an, et des changements sont survenus à chaque année pendant les quatre consécutives où des travaux ont eu lieu dans l'eau (Bernier, Dagneau et Boyer, 2008).

Travail archéologique effectué

Les restrictions imposées empêchant la plongée, le site a été couvert en télédétection, à l'aide d'un sonar à balayage latéral à partir du zodiac. Seulement cinq passages ont pu être effectués à cet endroit, puisque la venue de brume avec la marée montante a forcé l'arrêt des opérations dans ce secteur. Selon les relevés au sonar latéral de cette année, la section de coque apparaît de nouveau recouverte de gravier.

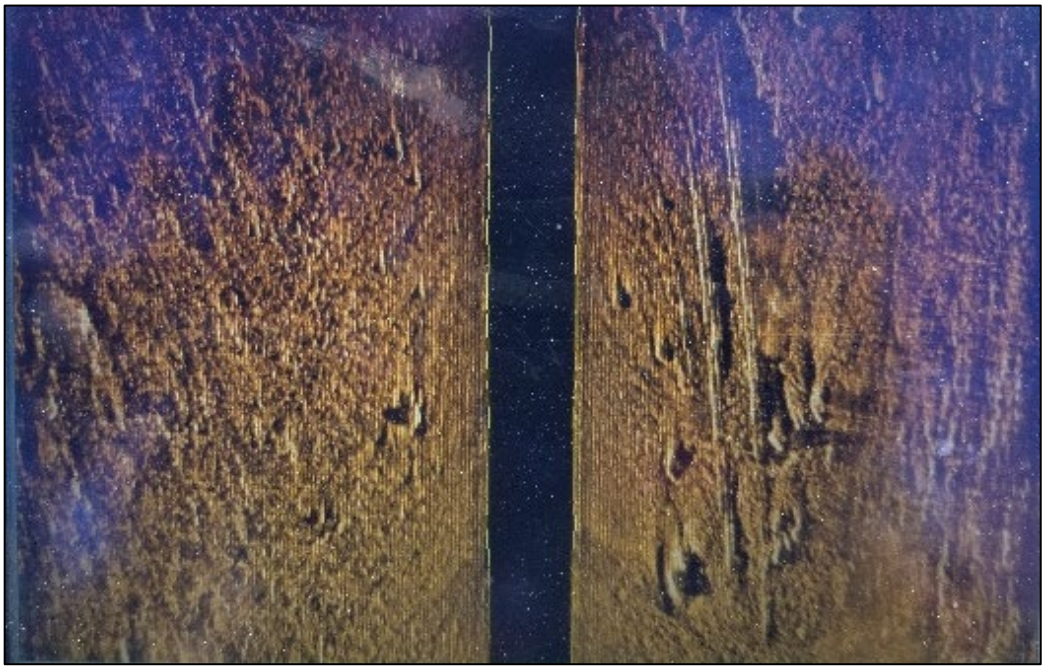

Figure 4.5.1 Image de sonar latéral de l'épave « des dalots », 44M3E (à droite) (Image : A. Néron, Parcs Canada).

L'état de l'épave en ce qui a trait à l'élément principal du site (la section de coque) se résume donc chronologiquement comme suit :

- 2000 : découverte- partiellement dégagée
- 2001 : presque entièrement recouverte de gravier
- 2002 : partiellement dégagée (encore plus que 2000)
- 2003 : complètement dégagée (maximum de dégagement atteint)
- 2021 : recouverte de gravier (semble similaire à 2001)

Cette variation de couverture et ce déplacement de sable et de gravier soulèvent un certain nombre de préoccupations à savoir : 1) l'effet abrasif sur les pièces de bois de la section de coque ; 2) l'exposition du bois aux différents facteurs accélérant la détérioration (plus haut taux d'oxygène, organismes marins, etc.); 3) impacts du courant et des sédiments en mouvement sur les artefacts nouvellement dégagés. Ces préoccupations n'ont pas tous le même niveau d'impacts. Sur le court terme, les facteurs 1) et 2) ne sont pas particulièrement alarmants bien que cette observation mériterait une vérification en plongée prochainement. Le facteur le plus préoccupant dans le court terme est sans aucun doute l'impact du dégagement sur les artefacts présents sur le site. Bien que peu nombreux, du moins lors des visites du début des années 2000, ils sont présents, mais un soulier en particulier semble avoir disparu entre les différentes visites. Il est possible que de nouveaux artefacts jamais encore observés par l'équipe soit déterrés et subséquemment emportés par le courant. Il y a donc une réflexion à faire sur la nécessité de remonter tout artefact visible, plutôt léger (la pompe en plomb ne risque rien) et non attaché ou soudé à la structure (les courbes en fer ne risquent rien).

Recommandations

À la suite de l'intervention de 2021 et des observations réalisées sur les images au sonar, il est recommandé de réaliser une campagne de plongée, pour fournir notamment une fenêtre de comparaison d'une vingtaine d'années d'écart. Suite aux préoccupations mentionnées précédemment, une recommandation serait également de récupérer tout artefact jugé en position précaire face à ces variations fréquentes de couverture de sédiments. Une analyse plus approfondie du site à l'aide de superposition des images au sonar avec les plans dessinés permettrait une quantification des changements survenus sur le site de l'épave « des dalots ».

4.6 Épave H « à la quille », île Rouge (44M3H)

Contexte

La deuxième épave de l'île Rouge étudiée en 2021 était l'épave H ou l'épave « à la quille » (44M3H). Ce nom lui avait été attribué dès sa découverte en 2001 du fait de la nature des vestiges visibles à savoir une coque inversée qui présentait le fond de la carène avec plus au moins au centre sa quille. Les recommandations émises dans le rapport d'intervention de 2008 évoquaient la nécessité de visiter cette épave périodiquement à cause de l'environnement très dynamique à faible profondeur aux abords du récif, ce qui exposait le site à des courants extrêmement violents.

Travail archéologique effectué

Compte tenu du fait que l'équipe ne pouvait toujours pas plonger suite aux restrictions toujours en vigueur pour la COVID-19, il fut décidé de documenter le site par télédétection, en l'occurrence avec un sonar à balayage latéral. Bien que l'environnement du site avec sa faible profondeur, la grande proximité du récif et les courants violents ci-haut mentionnés augmentent le coefficient de difficulté pour une opération avec de l'équipement tracté derrière une petite embarcation, plusieurs passages ont permis de capter certaines images qui nous fournissent une appréciation de la condition du site.

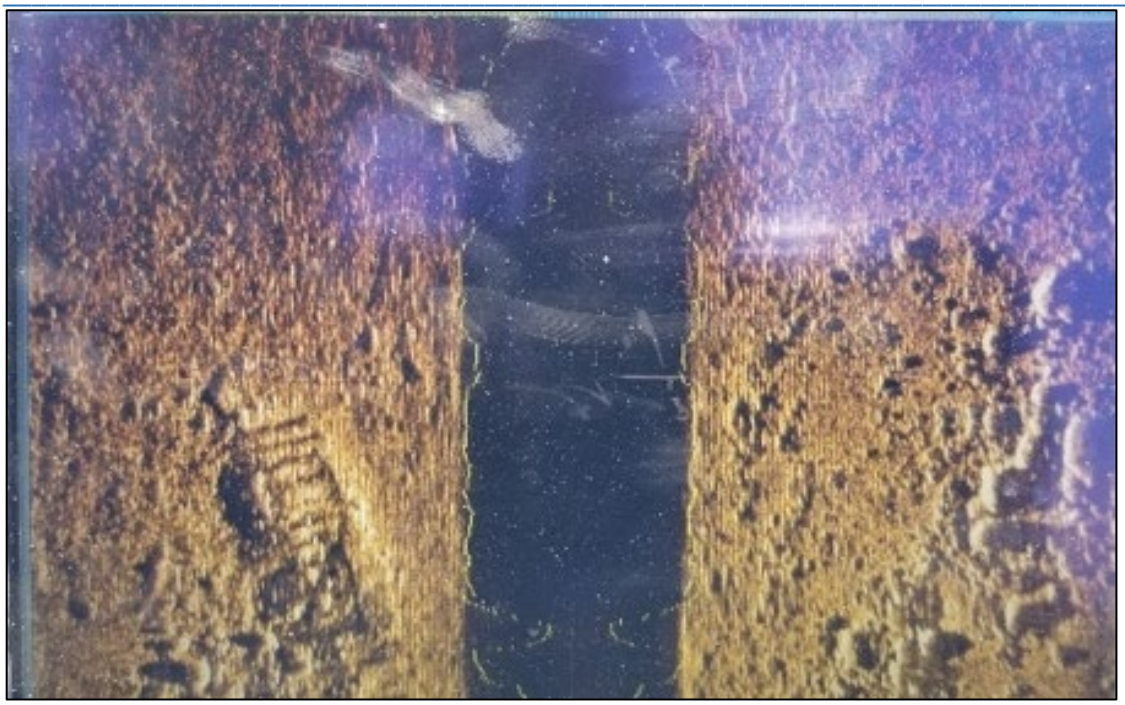

Figure 4.5.1 Image de sonar latéral de l'épave « à la quille », 44M3H (à gauche) (Image : A. Néron, Parcs Canada).

La problématique pour le site de l'épave « à la quille » s'avère très différente de celle de l'épave « des dalots » située tout à proximité bien qu'elle soit toutes deux soumises aux très forts courants qui prévalent à cet endroit. Le fond de navire de la première repose inversée mais est très dans l'ensemble stable et semble très bien ancré dans le fond marin. Toutefois, cette position place le bordé dans un position plus vulnérable. La seconde repose sur son bordé dans une position plus naturelle qui expose ce qui aurait été l'intérieur du navire. Du fait de son emplacement accolé aux récifs de l'île Rouge, l'épave « des dalots » subit des séquences d'enfouissement et de dégagement, ce qui ne semble pas être le cas pour l'épave « à la quille ».

À ce jour, aucun artefact n'a été observé sur ce site outre un petit tesson d'assiette, bien que la présence d'objets enfouis dans le sédiment environnant ou encore sous la coque elle-même soit une possibilité réelle.

L'effet du courant affecte principalement le bordé de la coque. Lorsque découverte en 2001, la partie de la coque au nord de la quille ne portait pratiquement déjà plus de bordages alors que la partie du côté sud avait encore des planches sur les 7 virures après l'espace vacant du galbord. D'après ce qu'on semble voir à priori sur l'image sonar, il semblerait qu'il ne subsiste qu'une très petite partie du bordé qui était encore en place en 2001 (fig. 4.6.1). Cette menace d'un effeuillage des planches du bordé par le fort courant avait été soulevée dès la découverte, inquiétude d'autant plus appuyée par l'observation de pièces d'épave trouvées sur les grèves de l'île Rouge dont les caractéristiques suggéraient incontestablement une provenance de cette épave. Des sacs de sable avaient d'ailleurs été posés en 2002 sur les bordages les plus vulnérables dans une tentative de consolidation temporaire. Toutefois, la plupart de ces sacs n'étaient déjà plus en place dès 2003). L'étude détaillée de l'image sonar fournira d'autres éléments sur ces observations, il apparaît d'ores et déjà primordial d'effectuer des plongées de vérification dans un avenir rapproché.

Recommandations

Compte tenu des observations notées suite à l'analyse des images de sonar latéral, il appert très important d'effectuer un examen visuel plus approfondi du site en plongée sous-marine. Ceci permettra de corroborer le constat actuel et de comptabiliser les pertes au niveau des bordages. Qui plus est, ces plongées permettraient de vérifier si la perte de la couche protectrice formée par les planches externes a exposé des artefacts qui auraient pu avoir été encastrée entre les membrures et qui se trouveraient à présent dans une position de vulnérabilité. Enfin, cette visite fournirait une appréciation de la nécessité d'appliquer des mesures de conservation *in situ* ou si la perte des bordages est terminée et que le site est entré dans une nouvelle phase de stabilité.

4.7 Épave B « aux canons », île Rouge (44M3B)

Contexte

La troisième épave de l'île Rouge visitée en 2021 était l'épave B aussi nommée l'épave « aux canons » (44M3B). Ce site a été découvert avant même le début des travaux d'inventaire par Parcs Canada par les plongeurs locaux Patrice Deschênes, Robert Gilbert et Marc Tremblay. Il consiste principalement en trois canons fin 18e/début 19e, de quatre boulets de canons aux calibres correspondants et de quelques clous en alliage cuivreux. Contrairement aux deux autres épaves visitées à l'île Rouge lors de cette campagne, ce site est situé à l'intérieur des bras du récif et donc dans un emplacement plus difficile d'accès, mais avec une petite embarcation. Visité par l'ÉAS dès 1995, la position des canons fut cartographiée et leurs dimensions mesurées (Bernier, 1998 : 11-32). Tout comme pour les deux autres épaves de l'île Rouge, des visites de surveillance du site étaient envisagées compte tenu de son emplacement dans un environnement dynamique à faible profondeur.

Travail archéologique effectué

Pour les mêmes raisons évoquées précédemment pour les deux autres épaves de l'île Rouge, l'approche privilégiée a été celle d'un balayage du site avec le sonar latéral, méthode qui n'avait jamais été utilisée par l'ÉAS pour ces vestiges. Les objectifs de faire une imagerie sonar sur le site des canons était de : 1) voir s'ils étaient facilement détectables avec cette technologie, et 2) comparer cette image avec le plan de site fait par les plongeurs en 2000.

Quelques passages avec l'embarcation pneumatique à coque rigide ont été tentés mais les travaux ont dû être abandonnés à cause des conditions météo qui se détérioraient rapidement. Le courant a augmenté avec le changement de marée qui a amené avec lui un banc de brume forçant le retour au navire principal. Aucune image valable n'a donc pu être captée et le reste du projet n'a pu fournir une autre fenêtre d'intervention pour ce site.

Recommandations

Le manque de temps n'a pas permis de conclure cette tentative d'imagerie sur ce site à canons et elle mérite d'être tentée de nouveau si l'occasion se présente. Toutefois, compte tenu du fait que les canons représentent des vestiges lourds et relativement stables, le risque de les voir être déplacés ou endommagés est plus faible que pour les deux autres épaves. Il est néanmoins possible que les glaces puissent avoir un impact sur ces objets, ce qui n'a jamais été vérifier. Quoiqu'il en soit, une nouvelle visite, par télédétection ou en plongée, pourrait n'être qu'opportune et d'une priorité moins élevée que pour les deux autres épaves.

4.8 L'anse de Sable, Baie-des-Rochers (44M1K)

Contexte

En 2002, alors que l'ÉAS poursuivait son travail d'inventaire des vestiges culturels submergés du PMSSL, une bonne partie des travaux furent concentrés sur le littoral de Charlevoix. Un des lieux d'investigation avait été l'embouchure de la rivière qui se jette dans la baie des Rochers. On y trouve des vestiges de barrage relié à l'opération d'un moulin aujourd'hui disparu, des restes d'un quai situé près de l'île de la baie et des vestiges de fascines de pêche à deux endroits différents entre cette île et l'embouchure de la rivière. À cette époque, deux ainés du village de Baie-des-Rochers avait fourni des informations concernant un navire charbonnier qui se serait échoué au début du 20e siècle du côté amont de l'anse de Sable (Bernier, Dagneau et Boyer, 2008 : 49-50). Selon leur dire, les habitants du village pouvaient alors y marcher pour aller y chercher du charbon.

L'anse de sable est située à même le littoral du Saint-Laurent, à l'extérieur de la baie des Rochers. Elle s'étale en amont de l'entrée de cette baie, vers le sud, et son extrémité nord est fermée par une pointe clairement identifiable qui se prolonge en récif. En 2002, des explorations sur cette pointe avait permis de découvrir un cap de mouton dans la partie près de l'estran. Du côté sud, une plage de gravats s'étire de cette pointe jusqu'à une falaise de roc qui referme cette petite anse prisée des touristes modernes.

Travail archéologique effectué

Une prospection de la zone devant l'anse de sable fut effectuée avec un sonar à balayage latéral dans le but de détecter la présence de vestiges non-ensevelis qui pourraient être reliés à ce récit de naufrage. Cet exercice s'est déroulé dans des conditions idéales avec une mer calme et des vents négligeables. Cependant, cette zone est très dynamique avec de forts courants et des tourbillons importants. L'ensemble du fond marin situé devant cette anse, depuis la pointe nord jusqu'à la falaise fermant le côté nord de l'anse a été ratissé au sonar. Un passage de reconnaissance a tout d'abord été effectué le long de la berge dans à une profondeur d'environ 3 m (à marée basse) afin de détecter la présence de rochers ou d'obstacles. Le fond est composé de rochers de tailles diverses sur fond de sable dur ; certains de ces rochers peuvent atteindre une hauteur de plusieurs pieds, ce qui incitait à la prudence. La zone parallèle à l'anse et celle le long de pointe nord exposée à marée basse furent balayées par plus de quatre passages de 50 m de largeur (figure 4.8.1 et 4.8.2). Le fond marin situé en amont, des falaises jusqu'à une pointe plus subtile au sud de la falaise a également été ratissée. Aucune cible intéressante ne fut trouvée outre une forme située vis-à-vis l'extrémité sud de la plage de l'anse qui s'est finalement avérée être de nature géologique.

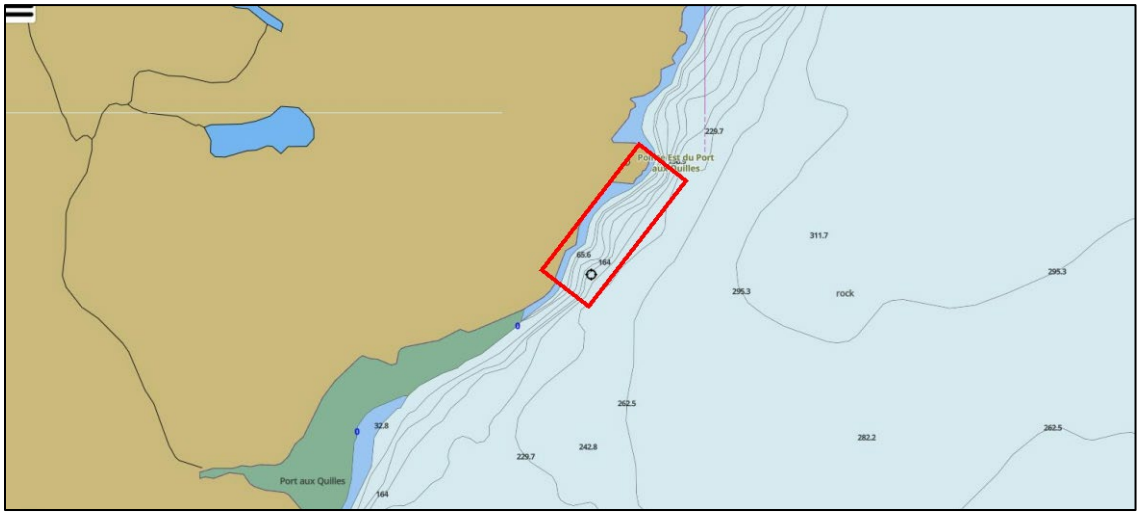

Figure 4.8.1 : Zone prospectée au sonar latéral à l'anse de Sable (Carte : A. Néron, Parcs Canada).

Recommandations

Puisque les prospections à cet endroit se sont déroulées dans des conditions optimales et qu'elles n'ont rien livré de concret, il n'est pas jugé nécessaire d'y retourner pour de plus amples recherches.

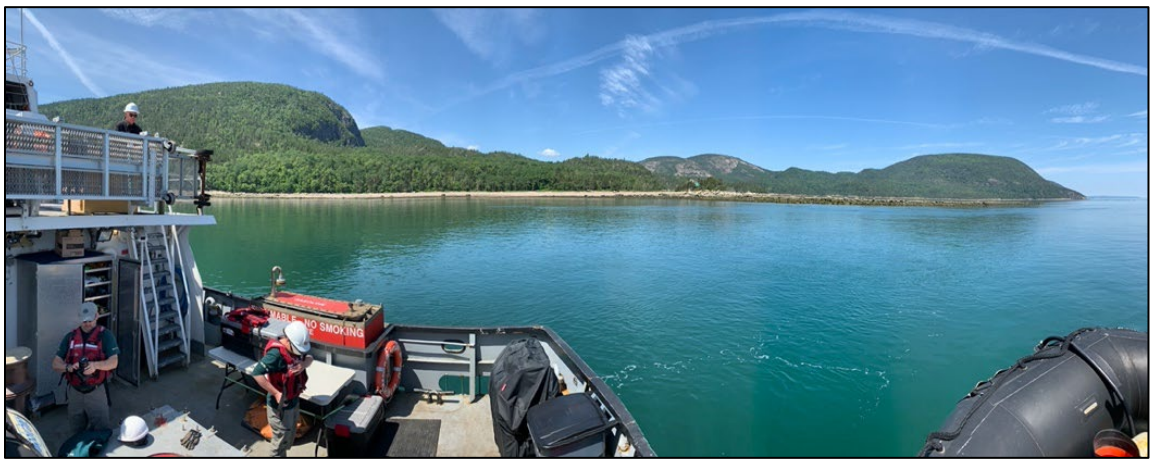
Figure 4.8.2 Vue de l'anse de Sable (Photo : A. Néron, Parcs Canada).

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La campagne de 2021 de l'ÉAS au PMSSL à bord du NR *David Thompson* de Parcs Canada a été, somme toute, un succès. Les efforts cumulés des deux saisons successives (2020 et 2021) ont permis de visiter la plupart des sites initialement ciblés et plusieurs d'entre eux ont pu être documentés.

Si l'on inclut l'épave A de l'île Blanche visitée en 2020, trois nouvelles épaves en eaux profondes ont été documentées à l'échosondeur multifaisceaux. L'une de celles-ci a été infirmée comme site archéologique puisque les images haute résolution de 2021 ont démontré qu'il ne s'agissait pas d'une épave, mais plutôt d'une formation géologique. Une autre a été formellement identifiée suite à la confirmation de l'hypothèse d'identification émise par les membres du PETQ. La troisième n'a pas encore été identifiée, mais des images en haute résolution captées en 2021 ont permis d'obtenir des données précises qui permettront, nous le croyons, d'atteindre cet objectif lorsque les recherches en archives seront poursuivies.

Les deux sites déjà connus qui avaient été identifiés comme les plus vulnérables ont pu être documentés avec un sonar latéral. Ces images ont permis d'avoir un portrait général de l'état des lieux et de la dégradation apparente de l'une d'entre elle. D'autre part, des recherches ont été effectuées sur un site potentiel à l'embouchure de la Baie-des-Rochers et elles ont permis de conclure qu'il n'y avait pas à cet endroit de site apparent sur le fond marin. Finalement, des visites sur deux autres sites n'ont pas donné les résultats escomptés, à savoir de l'imagerie à l'échosondeur multifaisceaux sur la *Rivière-Verte* et au sonar latéral sur les sites des canons de l'île Rouge.

Pour les sites visités en 2021 l'EAS recommande :

Prioritaires

- Effectuer un examen visuel plus approfondi en plongée sous-marine du site 44M3H (épave « à la quille ») afin de corroborer les pertes au niveau des bordages et la présence potentielle d'artefacts.
- Effectuer un examen visuel plus approfondi en plongée sous-marine du site 44M3E (épave « aux dalots ») pour fournir notamment une fenêtre de comparaison d'une vingtaine d'années d'écart et de potentiellement récupérer tout artefact jugé en position précaire face à ces variations fréquentes de couverture de sédiments.

Souhaitables

- Capter de nouvelles images en plongée sous-marine sur le *Rivière*-Verte pour augmenter la banque d'images du PMSSL et pour analyser l'état actuel du site.
- Effectuer des inspections visuelles au VTG pour les épaves 44M2L (épave des Bergeronnes) et 44M10A (*Muscallonge*).

Opportunistes

- Si l'opportunité se présente, utiliser un échosondeur multifaisceaux monté sur une petite embarcation de type coque rigide pour documenter la *Rivière-Verte*.
- Si l'occasion se présente, effectuer une nouvelle tentative d'imagerie au sonar latéral sur le site 44M3B (épave des canons).

Autres

- Ne pas effectuer de recherches supplémentaires à l'Anse de sable (44M1K).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)
RG12, 2976.

1912. « Dredgers required for Dept M. and F. [Department of Marine and Fisheries] Accepce [Acceptance] tender The Collingwood Ship Building Co. [Company] of Collingwood to build 2 self propelling bucket dredgers at $280,000 each - Min. Mar. and F. », Décrets du Conseil. En ligne [http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=ordincou&id=304578&lang=fra]. Consulté le 1 mars 2023.

1914. « D.M. DREDGE NO.14, Port of Registry: SOREL, QC, 7/1914 », Immatriculation des navires -Registry of Shipping. En ligne [http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=5529272&lang=fra]. Consulté le 1 mars 2023.

1948. « MUSCALLONGE, Port of Registry: MONTREAL, QC, 22/1948 », Immatriculation des navires - Registry of Shipping. En ligne [http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=FonAndCol&id=5588734&lang=fra]. Consulté le 1 mars 2023.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
https://numerique.banq.qc.ca. Consulté le 15 février 2023.

1916. « Canada's largest dredge launched », *The Quebec Chronicle*, lundi 20 novembre 1916, Québec.

1949. « Une grue coule dans une collision sur le fleuve; barge et navire avariés », *Le Soleil*, vendredi 17 juin 1949, Québec, p. 17.

Bernier, M.-A., 1998, Rapport de prospection archéologique subaquatique. Parc marin du Saguenay/St-Laurent*, 1995*. Rapport manuscrit, Parcs Canada, Service d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Bernier, M.-A., 2001, Prospection subaquatique 2000. Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent. Rapport manuscrit, Parcs Canada, Service d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Bernier, M.-A., 2002, Prospection subaquatique 2001. Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent. Rapport manuscrit. Parcs Canada, Service d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Bernier, M.-A, C. Dagneau et T. Boyer, 2008, Inventaire des ressources culturelles submergées. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport manuscrit. Parcs Canada, Service d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Bernier, M.-A. et A. Néron, 2021, Intervention archéologique au Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent 2020. Rapport manuscrit, Parcs Canada, Équipe d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Bouchard, R., 1991, Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay. Société historique du Saguenay, Cahiers de Daguenayensia, Histoire des municipalités n° 11, Imprimerie Gagné, Louisville.

Bowling Green State University (BGSU), 2023. « M & F DREDGE NO. 14 », Historical Collections of the Great Lakes: Vessels, Ohio. En ligne [https://greatlakes.bgsu.edu/item/437610]. Consulté le 15 février 2023.

Camu, Pierre, 2005. *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la vapeur, 1850-1950*. Les éditions Hurtubise, Cahiers du Québec, Collection Géographie, Montréal.

Colton, T., 2021. « Collingwood Shipbuilding. Shipbuilding History, Canada Yards », Shipbuilding History. Construction records of U.S. and Canadian shipbuilders and boatbuilders. En ligne [http://shipbuildinghistory.com/canadayards/collingwood.htm]. Consulté le 15 février 2023.

Côté, A, 2003, *L'Ere des goélettes du Saint-Laurent*. Imprimerie Gauvin, Hull.

Department of Transport, 1949, « Wrecks, casualities & salvage. Investigations. S.S. Sein collision with Graeme Stewart & Tow », Dossier d'archives et lettres, Gouvernement du Canada, Ottawa.

Desloges, Yvon et Alain Gelly, 2002. Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950. Les éditions Septentrion, publié en collaboration avec Parcs Canada, Québec, 214 p.

DredgePoint Database, 2022. « Collingwood Shipyards Ltd ». En ligne [https://www.dredgepoint.org/dredging-database/shipyards/collingwood-shipyards-ltd], consultée 15 février 2023.

Fortier, Caroline, « Plongées exploratoires sur une épave inconnue au large de l'île Blanche », dans *Partons la mer est belle.ca*, août 7, 2019. En ligne [https://partonslamerestbelle.ca/plongees-exploratoires-sur-une-epave-inconnue-au-large-de-lile-blanche/], consulté le 27 avril 2021.

Ganong, W. F., 1964, *Crucial Maps of the Early Cartography and Place-Nomenclature of the Atlantic Coast of Canada*. University of Toronto Press, Toronto.

Gaudreault, Johannie, « Plongée sur une épave inconnue à Tadoussac » dans *Le Haute-Côte Nord*, 25 décembre 2019. En ligne [https://www.journalhcn.com/2019/12/25/plongee-sur-une-epave-inconnue-a-tadoussac/]. Consulté le 27 avril 2021.

Girard, C. et N. Perron, 1995, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection Les régions du Québec n° 2, Québec.

Grenier, R, M.-A. Bernier et W. Stevens (dirs.), 2007, *L'archéologie subaquatique de Red Bay. La construction navale et la pêche de la baleine Basques au XVIe siècle*. 5 volumes, Parcs Canada, Ottawa.

La Roche, D., 1991, Rapport préliminaire de prospection à la baie Sainte-Catherine, parc marin du Saguenay. Rapport manuscrit classé, Service canadien des parcs (Parcs Canada), Ottawa.

Laroche, D., 1993, *Rapport de prospection archéologique subaquatique 1992. Parc marin du Saguenay*. Rapport manuscrit. Direction des Lieux et des Parcs Historiques Nationaux (Parcs Canada), Service d'archéologie subaquatique, Ottawa.

Le Soleil, 2021, « Une grue coule dans une collision sur le fleuve; barge et navire avariés », 17 juin 1949, dans Collections de BAnQ. En ligne [https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3297578?docpos=3]. Consulté le 27 avril 2021.

Lloyd's Register. « M & F Dredge No. 14 ».

Martin, J., 1998, Industrie forestière et milieu marin dans la zone du Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Inventaire géohistorique (1830-1930). Rapport manuscrit, Parcs Canada, Centre de services du Québec, Québec.

Mathieu, J. (dir.), 1984, *La remontée du Saint-Laurent. Témoignages de voyageurs (1500-1763)*. Rapports et mémoires du CÉLAT n° 4 (juin 1984), CÉLAT, Université Laval, Québec.

Mercantile Navy List and Maritime Directorate, 2023. "M & F Dredge No. 14". Digital Archives Initiative, Memorial University of Newfoundland. En ligne [https://collections.mun.ca/digital/collection/mha_mercant]. Consulté le 1 mars 2023.

Mills, John M., 1999. The New Mills List: Canadian Coastal and Inland Steam Vessels, 1809-1930. « M. & F. Dredge 14 (1914) ». Maritime History of the Great Lakes. En ligne [https://images.maritimehistoryofthegreatlakes.ca/105998/data], consulté le 15 février 2023.

Ministry of Transport, 1998 (1964). Statement of shipping casualties resulting in total loss in St.Lawrence river and gulf, and on the Atlantic coast from 1896 up to fate. Archives du ministère du Transport du Canada, C-3 – Register of Wrecks and Casualities, Inland Waters, RG 42 – Marine Branch, 42-21.

Parcs Canada, 2005, *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques*. Parcs Canada, Gatineau.

Parcs Canada, 2013, *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Parcs Canada, Gatineau.

Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL), 2021, *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parcs Canada et SEPAQ, https://parcmarin.qc.ca, consulté le 27 avril 2021.

Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL), 1995, *Plan directeur*. Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, Approvisionnement et Services Canada et ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Pierre, J. et J.-P. Bélanger, 2000, *Tadoussac à l'origine de Québec*. Collection Sites et villages du Québec no 1, Les Presses du Nord, Tadoussac.

Proulx, J.-P., 1986, *La pêche de la baleine dans l'Atlantique Nord jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle*, Parcs Canada, Ottawa.

Proulx, J.-P., « La présence des Basques au labrador au XVIe siècle », dans Grenier, R., Bernier, M.-A. et W. Stevens (dirs), 2007, *L'archéologie subaquatique de Red Bay. La construction navale et la pêche de la baleine Basques au XVIe siècle*, Parcs Canada, Ottawa, tome 1, pp 27-44.

Rousseau, G., 1986, Inventaire des sites archéologiques euro canadiens de l'archipel Mingan. 2 tomes, Parcs Canada, Québec.

RPCQ 2013. « Ancien site de la Sincennes-McNaughton Line », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec. En ligne [https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=199695&type=bien], consulté le 15 février 2023.

Service Hydrographique du Canada (SHC), Pêches et Océans Canada, 1997, *Atlas des courants de marée. Estuaire du Saint-Laurent, du cap de Bon-Désir à Trois-Rivières*, Service Hydrographique du Canada, Ottawa.

The National Archives (UK). « Ship Muscallong formerly M & F Dredge No. 14, D.M. Dredge No. 14, official number: 134365 ». Records of the Registrar General of Shipping and Seamen and Successor. Records of the Board of Trade and of Successor and related bodies. Transcripts and Transactions, Series IV, Closed Registries. Colonial Ports. BT 110/1898 Name of Ship Moy-Mys. En ligne [https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C13487197], consulté le 15 février 2023.